Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 16084 – 7 F

SAMEDI 12 OCTOBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Front national s'infiltre sur des listes syndicales enseignantes

LE FN tente de prendre pied chez les enseignants, à l'occasion des élections professionnelles qui se tiendront le 12 décembre. Si son organisation satellite, le Mouvement pour un enseignement national (MEN), n'a pas présenté de listes, une cinquantaine de candidats sont présents sous l'étiquette d'autres syndicats. *« Nous avons préféré l'infiltration sur des listes amies »*, explique le président du MEN, Olivier Pichon, conseiller régional FN en Ile-de-France. Le syndicat national des lycées et collèges (Snalc) se dit prêt à aller en justice contre cette *« intolérable »* attaque.

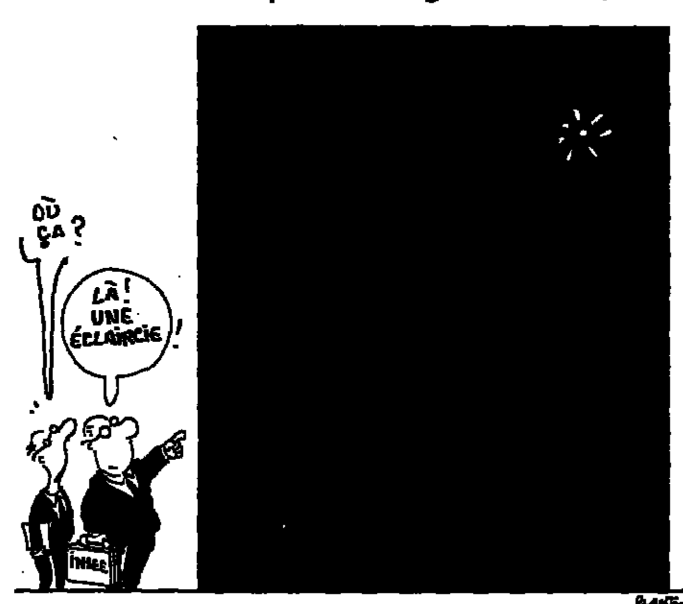
Lire page 8

L'Insee décèle les signes fragiles d'un redémarrage de la croissance

Après trois mois de baisse, les prix ont augmenté de 0,4 % en septembre

DANS UNE NOTE de prévision publiée vendredi 11 octobre, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) décèle des signes de redressement de l'économie française. Escomptant une amélioration de la conjoncture européenne, l'institut révèle que la consommation des ménages est beaucoup plus dynamique que prévu. Alors qu'on la disait atone et que le gouvernement a pris une cascade de mesures, depuis le début de l'année, pour essayer de la soutenir, elle devrait progresser de 2,5 % en 1996, après 1,8 % en 1995 et 1,4 % en 1994.

Pourtant, la reprise devrait être fragile. En particulier, l'investissement des entreprises, que l'on prévoyait en forte hausse, devrait presque stagner. Sa progression en 1996 devrait être limitée à 0,4 %, après une hausse de 3,9 % en 1995. Au total, l'Insee, même légèrement plus optimiste, ne modifie donc quasiment pas sa prévision de croissance. La hausse du produit intérieur brut atteindrait 1,2 % sur l'ensemble de l'année, au lieu du chiffre de 1,3 % avancé lors de la prévision du mois de juin.



D'autre part, alors que depuis plusieurs mois les économistes se divisent pour savoir si la France est entrée en déflation, l'indice provisoire de l'Institut fait apparaître que les prix à la consommation ont progressé de 0,4 % en septembre, après trois mois consécutifs de baisse.

La commission des lois de l'Assemblée nationale est revenue sur son vote supprimant l'allocation logement social pour les étudiants.

Lire page 6

La science « en fête » ouvre ses laboratoires au grand public

OBSERVATOIRES, laboratoires et centres de recherche ouvrent leurs portes au public, dans toute la France, jusqu'au dimanche soir 13 octobre. La science, pour la cinquième année consécutive, se déclare *« en fête »*. Des milliers de chercheurs vont accueillir les visiteurs dans leurs domaines, d'autres se rendre dans les écoles et les lycées pour participer à 2 000 animations, conférences et autres leçons de choses. Par ces actions, les scientifiques souhaitent briser l'image du *« chercheur enfermé dans sa tour d'ivoire »* et favoriser des vocations dans les jeunes générations.

Lire page 20

■ Deux Nobel de la paix

Le prix Nobel de la paix a été attribué à Mgr Carlos Belo et à José Ramos-Horta. p. 30

■ La France perd JVC

Le japonais JVC décide, subventions à l'appui, de transférer vers l'Ecosse sa production de chaînes hi-fi. p. 16 et notre éditorial page 15

■ L'offensive contre les talibans

Les factions du nord de l'Afghanistan mènent une vive offensive conjointe contre les talibans. p. 3

■ L'Autriche face au nationalisme

Les premières élections européennes organisées en Autriche pourraient accélérer la montée de la droite nationaliste. p. 4

■ Temps de travail

Alain Juppé cherche à relancer les accords d'entreprises sur la réduction du temps de travail. p. 7

■ Le nouveau Met

Le Metropolitan Opera de New York, prétendu temple de l'académisme, renouvelle son répertoire et ses productions. p. 24

■ L'argent de la Générale

L'ancien maire socialiste de la Réunion raconte comment le financement occulte par la Générale des eaux servait à des fins électorales. p. 9

Alger-Tunis, les bacheliers de la « tchi-tchi »

TUNIS
de notre envoyée spéciale

Vu de loin – et Dieu sait comme Alger est loin, quand on vit à Tunis ! –, le projet paraissait louable. Héberger, pendant quelques jours, une poignée de lycéens algériens contraints par *« les événements »* d'aller dans le pays voisin passer les épreuves du baccalauréat français, quoi de plus simple ?

Depuis la fermeture, en Algérie, il y a deux ans, des établissements secondaires français et du bureau des examens, plusieurs dizaines de jeunes Algériens font ainsi le voyage de Tunis. La majorité d'entre eux séjournent chez des amis ou à l'hôtel. Les autres sont logés chez l'habitant. A l'exception de quelques candidats libres, tous ces adolescents sont des élèves du lycée algérois Cheikh Bouhamama (ex-Descartes). Autant dire, la jeunesse dorée. Si certains sont moins favorisés que d'autres, tous appartiennent à la *« tchi-tchi »*, comme on l'appelle à Alger. Chaque pays du Maghreb a la sienne.

C'est *« à Descartes »* que la nomenklatura algérienne envoie ses rejetons. Fils de ministres, de diplomates, de généraux ou de rentiers, ils y préparent le bac avant de s'envoler vers l'Europe ou les Etats-Unis, pour suivre des études supérieures. L'Algérie avait presque fini par s'y habituer. Mais en ces temps de guerre, alors que l'école publique n'est plus que l'ombre clochardisée d'elle-même, ces avantages ont pris l'allure d'insolents privilèges.

Un exemple ? Pendant que le *vulgum pecus* faisait vainement la queue devant les guichets de la compagnie Air Algérie, touchée, durant tout l'été, par une grève des pilotes, les bacheliers de la *« tchi-tchi »* embarquaient pour Tunis dans des avions spécialement affrétés pour eux. Il est vrai que, parmi ces studieux passagers, figurait le fils du premier ministre.

Pour qualifier le traitement réservé aux élèves du *« lycée Descartes »*, l'administration algérienne a inventé le joli terme de *« spécifique »*. C'est ainsi qu'on a baptisé la filière francisée proposée dans cet établissement : une exclusivité, puisque dans le reste du pays les jeunes collégiens étudient en arabe. Mais, à voir les résultats enregistrés à Tunis, ces efforts *« spécifiques »* pour encourager le français apparaissent décevants. Selon de bonnes sources, seuls 39 % des jeunes Algériens qui se sont présentés, en juin, aux épreuves du bac de français, ont réussi à décrocher le diplôme.

Cette piètre performance a été ressentie avec d'autant plus d'amertume à Tunis que, sur les 116 candidats algériens inscrits, le taux d'absentéisme a atteint les 40 %. Rebelote au mois de septembre : alors qu'une soixantaine de bacheliers algériens étaient attendus pour la session de rattrapage, six seulement se sont déplacés. Quant aux familles d'accueil, qui pensaient avoir à couver de jeunes potaches stressés, elles ont rapidement compris leur erreur. L'un d'eux, se rappelle-t-on encore avec un brin d'effroi, *« a exigé d'être logé avec sa petite amie »*. Et tous, ou presque, semblent préférer les boîtes de nuit aux séances de bachotage, donnant des sueurs froides à leurs hôtes et un surplus de travail aux policiers tunisiens.

Catherine Simon

Framatome, les mystères d'une fusion

LES SYNDICATS de Framatome s'inquiètent du projet de fusion du fabricant français de chaudières nucléaires avec le groupe franco-britannique GEC-Alsthom. Ils ont rencontré, jeudi 10 octobre, les représentants du ministre de l'industrie, et ont déclenché une procédure afin d'obtenir de plus amples renseignements sur cette fusion, annoncée il y a un mois et qui depuis a fait l'objet d'un grand silence. Au moment où les négociations officielles sur ce projet vont débuter, les interrogations subsistent sur ses objectifs et ses liens avec la privatisation de Thomson.

Lire page 16

POINT DE VUE

Non, monsieur Séguin, il n'y a pas d'autre politique

par Karl Lamers

DANS un point de vue paru le 19 septembre dans *Le Monde*, Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, prend ses distances avec certains *« malentendus et arrière-pensées »* autour de la monnaie unique. On aurait trop tendance à penser, selon lui, qu'avec l'euro *« l'Allemagne tente de faire payer à la France ses réticences devant sa réunification »*, et que *« la France tente de se rembourser d'avoir financé cette même réunification par l'affaiblissement de l'activité et de l'emploi »*. Je ne peux ni ne veux croire qu'un grand nombre de Français partagent ces curieuses pensées. Je m'étonne même qu'on les évoque.

Est-ce pour se *« rembourser »* des coûts de l'unification que la France désire absolument participer à l'union monétaire, afin de mettre un terme à ce qu'on ressent comme la *« domination de la Bundesbank »* ? Il est important, ici, de se pencher sur la raison profonde de l'union économique et monétaire : avant tout un programme de modernisation et d'assainissement de nos économies.

En reconnaissant la nécessité d'une politique de stabilité stricte, les Etats membres de l'Union européenne se sont engagés à ne plus camoufler les faiblesses de leurs économies comme ils le faisaient dans le passé : au moyen de l'endettement, de la course à la dévaluation et des subventions. Ces moyens ont trop longtemps permis de négliger les adaptations imposées par les mutations de plus en plus rapides de l'économie. Nous avons enfin la volonté de faire face à la réalité et d'engager les réformes qui s'imposent. Si ce processus d'économies et de réformes est douloureux, c'est surtout à cause des erreurs commises dans le passé. La responsabilité en revient aux gouvernements nationaux.

Si les chiffres retenus pour les critères d'entrée dans l'union monétaire n'avaient pas été fixés de manière précise, il n'aurait pas été possible d'obtenir une incitation suffisante pour les atteindre. Grâce à cet effet d'incitation, nous constatons une évolution extraordinairement positive dans toute l'Union européenne. Un ensemble de pays, dont la France et l'Allemagne, connaissent un développement stable et convergent de leurs parités, de leurs taux d'intérêt et de leurs taux d'inflation.

Lire la suite page 14, ainsi que les points de vue d'Elisabeth Guigou et de quatre dirigeants d'entreprise

Karl Lamers *est porte-parole pour les affaires étrangères du groupe parlementaire chrétien-démocrate au Bundestag.*

Un « Bill Gates nippon »

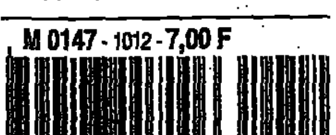


MASAYOSHI SON

C'EST l'un des rares entrepreneurs japonais à avoir connu un parcours à l'américaine. A trente-neuf ans, Masayoshi Son est souvent surnommé le « Bill Gates nippon ». Diplômé de Berkeley (Etats-Unis), il a mis son pays à l'heure de la micro-informatique et d'Internet. Du multimédia à l'édition informatique, en passant par la distribution de logiciels et la télévision numérique, son groupe affiche un chiffre d'affaires de 12,5 milliards de francs. Belle revanche pour ce fils d'émigré coréen, désormais chef de file de la nouvelle génération industrielle japonaise.

Lire page 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 1012 - 7,00 F

JAPON La campagne est ouverte au Japon en vue des élections législatives du 20 octobre. Les électeurs vont se prononcer en fonction d'un nouveau système électoral. Ce mode de scrutin – un mixage du système uninominal et de la représentation proportionnelle – a été introduit en 1994, pour lutter contre le clientélisme. ● CES DERNIÈRES ANNÉES, le fossé s'était creusé entre la société japonaise et son monde politique : les sénatoriales de 1995 avaient ainsi connu un taux d'abstention de 44 %. Plus qu'une simple démission du citoyen, ce résultat représente un rejet des politiciens traditionnels. ● MALGRÉ LA NAISSANCE d'une nouvelle formation – le Parti démocrate – et le rajeunissement de la classe politique, ce scrutin ne semble guère éveiller un grand intérêt. ● LE PLD pourrait se maintenir comme la principale force politique.

M. Hashimoto pourrait rester premier ministre à l'issue des élections

La consultation du 20 octobre, marquée par un nouveau mode de scrutin, ne devrait pas modifier fondamentalement les données politiques du pays. En dépit du lancement d'un nouveau parti, le Parti démocrate, qui se propose notamment de rajeunir la démocratie japonaise

TOKYO
de notre correspondant

Au vu de l'histoire politique récente, les élections du 20 octobre, qui pourraient se solder par le maintien de Ryutaro Hashimoto à *la tête de l'exécutif, semblent* cruciales. Ce sont les premières à se dérouler en fonction du nouveau système électoral introduit en 1994 et les premières depuis que, l'année précédente, le Parti libéral-démocrate (PLD), qui avait dominé la scène politique pendant trente-huit ans, a perdu la majorité.

Ces élections sont en outre marquées par l'apparition d'une nouvelle formation, le Parti démocrate (PD), qui rassemble une centaine de transfuges du Parti pionnier et de l'aile droite socialiste et cherche à *apparaître comme un troisième* « pôle » d'une galaxie politique dominée par le PLD – qui domine la coalition au pouvoir – et le Nouveau Parti du progrès (NPP), qui anime l'opposition.

Alors que pendant soixante-dix ans ont prévalu au Japon le système uninominal à un tour et les grandes circonscriptions avec plusieurs sièges à pourvoir, les électeurs vont se prononcer le 20 octobre en fonction d'un mode de scrutin qui est un mixage du système uninominal et de la représentation proportionnelle : 300 sièges sont à pourvoir dans des circonscriptions à un seul élu et 200 sont répartis en onze régions, en fonction de leur population. Chaque électeur votera donc deux fois, et parfois pour des candidats figurant sur les deux listes...

Ce nouveau mode de scrutin est destiné à remédier aux maux endémiques de la politique japonaise : le jeu des clientèles et des achats de voix favorisés par des circonscrip*tions où plusieurs candidats* d'un même parti étaient en compétition pour le même siège.

L'apparition du Parti démocrate (PD) semble d'autre part un élément qui pourrait contribuer à rendre une certaine fluidité à une vie politique enlisée dans une phase de transition, en attirant à lui un électorat flottant, jeune, et las du jeu des politiciens traditionnels. Depuis que le PLD a perdu la majorité, quatre premiers ministres et cinq cabinets de coalition se sont succédé, et le PLD est revenu au pouvoir en juin 1994 avec le cabinet du socialiste Murayama. Quant aux « réformateurs » de 1993, ils se sont enfin vite révélés être de la « même cuvée » que ceux dont ils dénonçaient les travers.

ÉLECTORAT FLOTTANT

Si les éléments pour un renouveau attendu de la vie politique nippone semblent réunis, il est cependant loin d'être certain que les élections du 20 octobre constitueront un pas décisif dans cette direction. Tout d'abord, il reste à voir en quoi le nouveau mode de scrutin, largement édulcoré par rapport au projet initial, palliera les travers traditionnels du jeu électoral : l'argent semble appelé à jouer pratiquement le même rôle qu'auparavant et les petites circonscriptions pourraient renforcer le provincialisme de la campagne au lieu d'élargir l'horizon (en mettant l'accent sur les programmes plus que sur les personnalités). Le PD est en outre porteur de bonnes intentions, mais reste ambigu quant à sa position sur l'échiquier politique.



A la suite de l'éclatement de la « bulle spéculative » au début des années 90, la société japonaise a changé plus vite que son monde politique. Et aujourd'hui, le hiatus est évident entre la société civile et ses représentants. La chute du taux de participation aux élections sénatoriales de juillet 1995 (44 % d'abstention) témoigne de ce désintérêt pour la politique – nationale du moins, car ce rejet des politiciens traditionnels ne signifie pas une démission du citoyen qui, au contraire, s'exprime au niveau local *à travers un pullulement de mou*vements que les partis traditionnels ne parviennent pas à récupérer.

C'est les votes de cet électorat flottant, sans appartenance partisane, évalué entre 30 % et 40 % du total des électeurs, qui seront déterminants le 20 octobre. Ledit électorat sera-t-il mobilisé par un rajeunissement de la classe politique – seul fait vraiment nouveau de ce scrutin ? Une trentaine de « vétérans » de la politique ont annoncé qu'ils se retiraient. Pour l'instant, selon les sondages, ce scrutin ne semble guère éveiller un grand intérêt.

Si, toutes tendances confondues, les six partis en lice ont fait de la réforme administrative, et en particulier d'une réduction du poids de la bureaucratie dans la vie nationale, le cheval de bataille de leur *campagne, c'est parce que* l'opinion est « remontée » contre les fonctionnaires. Les scandales (contamination des hémophiles par le virus du sida, débâcle des organismes de crédit (*jusen*) et malversations bancaires) témoignent du laxisme des instances étatiques de contrôle, voire des connivences coupables avec les intérêts privés.

ENGAGEMENTS POPULISTES

La réforme administrative et le relèvement de 3 % à 5 % de la taxe sur la valeur ajoutée sont les deux grands thèmes d'une campagne où *les questions internationales sont* largement ignorées. Ces deux problèmes sont liés, dans la mesure où l'assainissement des finances publiques (22% du budget de 1997 sera consacré au service de la dette) passe à la fois par une réduction du *coût de fonctionnement de la ma*chine étatique et un accroissement des ressources.

Le PLD a promis de réduire de moitié les vingt-deux ministères existants et de diminuer le nombre des fonctionnaires gravitant autour du cabinet. Le NPP a été plus spécifique en proposant dans ses « cinq contrats avec le pays » de ramener à dix le nombre des ministères et de réduire d'un quart le nombre des fonctionnaires au cours des quatre prochaines années, ce qui permettrait de substantielles économies et de réduire les impôts sur le revenu et les taxes de résidence. Des engagements plus populistes que réalistes.

Dans leur quête des voix de l'électorat flottant, les politiciens se heurtent à un écueil : le scepticisme. Les électeurs sont échaudés sinon vaccinés contre les promesses de réformes. Les espoirs suscités par la perte de majorité du PLD ont été plus que déçus et les réformateurs d'hier (les anciens premiers ministre Hosokawa ou Hata) font figure de « chevaux de retour ». Si le maintien du PLD comme principale force politique et, vraisemblablement, la reconduction de M. Hashimoto dans son mandat de premier ministre ne paraissent guère faire de doute, le choix des électeurs peut ménager des surprises.

Tout d'abord, comment réagiront-ils au message ambigu du PD ? Quel sort réservent-ils à ce qui reste du Parti socialiste (devenu le *Parti social-démocrate) après le ral*liement de son aile droite au PD ? Autre inconnue : l'avenir du Parti communiste (PC). Dans la valse des étiquettes, les regroupements et les éclatements et les promesses non tenues de la vie politique nippone *depuis* 1993, le PC apparaît comme la seule véritable force d'opposition. La cohérence de ses positions, sa modération, conjuguées à une plus grande transparence et à une action en profondeur pour remédier aux problèmes concrets, ont valu ces derniers mois aux communistes, qui n'ont que quatorze sièges à la Chambre basse, une série de succès dans des consultations locales.

Il est peu probable que ces élections, dont l'enjeu est difficile à cerner et les solutions de rechange proposées peu claires, mettent fin à la phase de transition que traverse le Japon. Elles marqueront simplement une nouvelle étape dans le laborieux réalignement des forces.

Philippe Pons

Le poids électoral de la secte Soka gakkai

La principale formation d'opposition au Japon, issue d'une dissidence libérale-démocrate, est en difficulté. Secrétaire général du Nouveau parti du progrès, Ichiro Ozawa, en qui les observateurs étrangers avaient cru discerner le futur homme fort du Japon, a en effet vu son étoile pâlir. Son parti est en proie à des querelles intestines et affaibli par le jeu de la secte Soka gakkai, qui, avec ses 10 millions de membres votant comme un seul homme pour les candidats désignés, est la principale force électorale d'une formation qu'ont rejoint en 1994 les membres de son ex-bras séculier (le parti Komei). Or la secte cherche à se rapprocher du Parti libéral démocrate qui demeurera vraisemblablement la principale force du prochain cabinet de coalition (aucun parti ne semble en mesure d'obtenir la majorité) : soucieuse des effets de la loi votée récemment sur les organisations religieuses, la secte entend se ménager des appuis au gouvernement.

Les étapes d'un retour des conservateurs

● **1992 : le Parti libéral-démocrate** (PLD) est miné par des dissidences, alors que le thème de la « réforme politique » devient le slogan à la mode. En mai, des contestataires emmenés par Morihiro Hosokawa créent le Nouveau Parti du Japon (NPJ).

● **1993 : débâcle du PLD.** En juin, deux poids lourds du parti, Tsutomu Hata et Ichiro Ozawa, passent à l'opposition. Affaibli, le PLD perd la majorité à la Chambre des représentants lors des élections du 18 juillet, qui produisent l'effet d'un séisme politique.
M. Hosokawa est nommé à la tête d'un gouvernement de coalition anti-PLD.

● **1994 : en juin, nouvelle redistribution des cartes.** Le PLD revient partiellement aux affaires, au sein d'une coalition avec le Parti socialiste et les centristes de Sakigake (Parti pionnier). Mais la tête de l'exécutif lui échappe toujours, puisque c'est le socialiste Tomiichi Murayama qui est premier ministre.

● **1996 : en janvier.** M. Murayama cède la place à Ryutaro Hashimoto, qui vient d'être élu à la présidence du PLD. Les libéraux-démocrates franchissent ainsi une étape supplémentaire dans leur retour au pouvoir.

La « brise » de changement du Parti démocrate

TOKYO
de notre correspondant

Le Parti démocrate (PD), qui se présente comme une formation différente des partis traditionnels, sera-t-il porteur d'un vent de changement ? Pour l'instant, il s'annonce moins comme un typhon purifiant le ciel politique nippon que comme une brise. Dans la grisaille de la vie politique, marquée, depuis la perte de la majorité par le Parti libéral démocrate (PLD), en 1993, par une valse des étiquettes et une suite de désillusions sur les chances de restructuration des forces politiques, le PD voudrait apparaître comme un troisième pôle, à côté du PLD et du Nouveau Parti du progrès (NPP), formé de transfuges du premier et de forces centristes.

Le PD a été bien accueilli par la population, puisqu'il arrive en troisième *position dans les sondages*, après le PLD et le NPP, mais certains estiment qu'il pourrait bien se « *liquéfier* » à l'épreuve du feu électorale.

Fondé, le 29 septembre, autour des personnalités, jeunes pour la vie politique, *qui en assument* la présidence, Yukio Hatoyama et Naoto Kan, populaire ministre de la santé, le PD rassemble une soixantaine de parlementaires provenant du Parti pionnier (PP), de l'ex-Parti socialiste (aujourd'hui rebaptisé « *social démocrate* », *PSD*) et du NPP. Son programme met en avant trois thèmes : fin de la domination de la bureaucratie, suprématie de la société civile et créa*tion d'une société conviviale de* bien-être.

Sans doute le PD incarne-t-il plus que d'autres un renouvellement de la génération politique, mais ce nouveau parti semble un peu inconsistant. Son programme est pavé de bonnes intentions mais manque de propositions concrètes pour mettre en œuvre la défense de l'« individu citoyen » qu'il prône. Il tarde aussi à préciser sa place sur l'échiquier politique, et en particulier par rapport au PLD.

UNE AFFAIRE DE FAMILLE

Le nouveau parti bénéficie de la forte popularité de Naoto Kan, qui, ministre de la santé dans le cabinet Hashimoto, a dévoilé le scandale de la contamination des hémophiles par le virus du sida. Son *autre président, Yukio Hatoyama*, présente moins de consistance politique. C'est avant tout, avec son frère Kunio, qui a aussi rejoint le PD, l'héritier d'une dynastie politique que l'on compare parfois à celle des Kennedy.

*L'histoire de la famille Hatoya*ma est un raccourci de la vie politique nippone depuis un siècle : de l'ancêtre Kazuo Hatoyama, parlementaire de l'époque Meiji (1868-1911), à Iichiro, le père de Yukio et Kunio, qui fut ministre des affaires *étrangères, en passant* par Ichiro, le grand-père, qui participa à plusieurs cabinets avant-guerre, fut écarté par McArthur puis réhabilité en 1951, et revint sur le devant *de la scène grâce aux solides sou*tiens financiers du fondateur du groupe Bridgestone. Premier ministre de 1954 à 1956, Ichiro fut l'un des artisans de la fusion de l'ancien Parti démocrate, qu'il dirigeait, avec le Parti libéral qui donna naissance, en 1955, au PLD, appelé à conserver le pouvoir sans discontinuer jusqu'en 1993.

Les deux frères Hatoyama ont fait leur carrière politique dans les rangs du PLD et ont appartenu au clan Takeshita, héritier de celui du premier ministre Tanaka, l'une des plus puissantes machines de pouvoir du camp conservateur, mêlé à la plupart des scandales de ces vingt dernières années. Puis Yukio rallia le PP et son frère le NPP. Ils se retrouvent aujourd'hui unis à la tête d'une formation qui semble une affaire de famille.

La famille Hatoyama aurait largement financé la naissance du nouveau parti, qui compte dépenser 3 000 milliards de yens dans la campagne électorale. La « nouvelle cuvée » Hatoyama séduira-t-elle une jeune génération d'électeurs en quête de « new-look plus » ? C'est vraisemblable. Il restera aux deux frères à ne pas éviter le sort d'étoile filante de l'ex-premier ministre Hosokawa, porteur, lui aussi, il y a trois ans, des mêmes espoirs de changement.

Ph. P.

La « morphine cérébrale » contre le stress et la sénilité

TOKYO
de notre correspondant

Peut-on vivre mieux et se prémunir contre la maladie ? Oui, pense le docteur Shigeo Haruyama, dont le livre *Révolution du cerveau* (*Nonai kakumei*) a été vendu à trois millions d'exemplaires, depuis sa parution en 1995. Un succès qui a entraîné une avalanche d'ouvrages sur ce que les médias nomment la « science du cerveau », allant du laborieux traité aux recettes de santé cérébrale par l'activité sexuelle.

Né dans une famille de praticiens de médecine traditionnelle de Kyoto et ayant étudié la médecine occidentale, le docteur Haruyama joue des deux registres. Il ne propose pas de remèdes miracles mais des méthodes simples pour prévenir la maladie en stimulant la sécrétion d'une hormone cérébrale qu'il baptise « morphine du cerveau » et qui accroîtrait les capacités du système immunitaire.

« CONSCIENCE DORMANTE

« Il y a un paradoxe dans la société moderne, estime-t-il ; *le développement de la technologie aurait dû nous donner des modes de vie moins stressants, mais c'est le contraire qui s'est produit. Or le stress entame notre système immunitaire, laissant la maladie gagner du terrain.* » L'effet, reconnu par la science occidentale, des traumatismes psychiques dans le développement de certaines maladies, dites psychosomatiques, est une découverte millénaire de la médecine chinoise. Mais selon le docteur Haruyama, si la science a permis de vérifier certaines « intuitions » de la médecine traditionnelle, « *elle n'en tire pas toujours les leçons* ».

« La médecine occidentale a par exemple identifié les fonctions des deux hémisphères cérébraux. Mais elle oublié de cultiver la conscience potentielle dont le siège est l'hémisphère droit. C'est là qu'est secrétée la « morphine cérébrale » et que réside une conscience dormante, héritée de l'expérience des centaines de milliers d'ancêtres qu'a chaque être humain. » L'hémisphère gauche est, lui, le siège de l'expérience « immédiate » accumulée au cours d'une vie. « *Si nous jugeons par ces seuls critères, le champ de référence est limité et nous nous enfermons dans une conception du monde étroite. Il faut au contraire élargir le champ de notre réflexion en écoutant ce que nous murmure la partie droite de notre cerveau* », dit M. Haruyama. Pour atteindre cet état de libération du contingent et renouer avec une sagesse transcendant les âges, il préconise méditations, diète de type zen, exercices musculaires et massages.

Si le livre du docteur Haruyama connaît un tel succès, c'est qu'il contient des embryons de réponse à des préoccupations de la société nippone : par exemple, le vieillissement rapide de la population. Selon le docteur, la « morphine cérébrale » serait un antidote à la sénilité : « *Depuis qu'elle est devenue une célébrité et qu'ainsi son activité cérébrale a été stimulée, l'une des deux jumelles centenaires du Japon a recouvrét son énergie.* » Le bénévolat, poursuit-il, populaire parmi les jeunes depuis le séisme de Kobé, stimulerait également la « morphine cérébrale » par l'élan vers autrui qu'il suppose.

La société japonaise est-elle plus « stressante » que d'autres ? En tout-cas, conséquence peut-être de l'attention accordée à l'équilibre entre psychisme et corporel qu'enseigne la médecine traditionnelle, l'industrie du « destressage » est florissante et les centres de relaxation déclinent les innovations. Tel que celui au nom prometteur de régression, Mother, où l'on choisit son environnement acoustique (bruit des vagues ou chants d'oiseaux) et les parfums qui seront dispensés sous une coupole de verre, tandis que des appareils enregistrent les ondes cérébrales et le rythme de la respiration du « relaxant ».

Ph. P.

Les talibans doivent faire face à la contre-offensive d'autres factions armées afghanes

Les forces du commandant Massoud ont attaqué l'aéroport de Bagram

Alors que les « étudiants en religion » durcissent leur politique à Kaboul, ils doivent maintenant lutter militairement contre les autres factions armées du pays qui se sont unies contre eux. Une ligne de front semble maintenant se dessiner au nord de la capitale. Devant la détérioration de la situation en Afghanistan, les Nations unies ont commencé à évacuer leur personnel.

KABOUL
de notre envoyé spécial

Les talibans ont fini par faire l'unanimité contre eux parmi les factions armées du nord de l'Afghanistan, dans ces provinces septentrionales que les « étudiants en religion » *ne contrôlent pas encore* : les porte-parole de l'ex-président Burhanuddin Rabbani, le chef ouzbek Rachid Dostom, et le leader de l'ethnie hazara, chiite, Karim Khalili, *ont annoncé, jeudi 10 octobre*, la formation d'une alliance *« de défense nationale »* destinée à contrecarrer la poussée des talibans.

Ces derniers restent farouchement opposés à toute idée de négociation avec l'opposition à leur régime : pour eux, il est crucial de s'emparer du reste de l'Afghanistan, dont les deux tiers sont passés entre leurs mains en deux ans. Mais la contre-offensive lancée depuis plusieurs jours par les hommes d'Ahmed Shah Massoud, chef militaire du gouvernement renversé par les talibans, vient de briser l'irrésistible élan de victoire des milices intégristes.

En repoussant l'offensive des talibans dans la vallée du Panshir, et en bloquant les soldats de Kaboul au pied de la passe du Salang, Massoud a prouvé qu'il existait encore. Une opération commando appuyée par un groupe armé local a même *attaqué, jeudi*, les abords de la base aérienne de Bagram, à une cinquantaine de kilomètres de Kaboul. La situation reste par ailleurs confuse dans cette région où des informations encore non confirmées faisaient état, dans la soirée, de la chute de cet aéroport aux mains des hommes de Massoud. Il semble en tout cas qu'une ligne de front mouvante mais bien réelle soit en train de se dessiner au nord de la capitale, avec sans doute l'appui de groupes qui ont fait allégeance à l'opposition antitalibans. Devant la détérioration de la situation, les Nations unies ont commencé à évacuer leur personnel, alors que le Comité international de la Croix-Rouge et les différentes ONG de la capitale devaient se réunir vendredi, pour préparer un éventuel plan d'évacuation.

De plus en plus sur la défensive, le régime durcit ses positions et s'en prend à la presse occidentale, accusant les journalistes étrangers de commettre un *« crime moral »* en multipliant les critiques contre lui. *« Nous vous conseillons de cesser de publier des informations sans fondement »*, a prévenu le mollah Moutaqi, ministre de l'information et de la culture, dans sa dernière conférence de presse. Selon lui, les journalistes sont obsédés par des *« détails »*, une référence à l'hostilité des Occidentaux à l'égard de la politique des talibans sur la question des femmes. *« On ne peut pas s'attendre à ce que les règles applicables à l'Ouest le soient aussi en Afghanistan »*, a-t-il ajouté.

Le ministre a également nié que son gouvernement ait fait un millier de prisonniers politiques. Selon lui, il n'y aurait pas plus de soixante-dix à quatre-vingts personnes détenues depuis la chute de Kaboul et le début des combats dans le Nord. Quant aux rumeurs de conscriptions forcées, elles seraient incorrectes, puisque *« partout les Afghans sont prêts à se lever pour défendre leur pays »*.

« Nous sommes très inquiets depuis deux jours : dans le faubourg de Khaikhana, on a vu des talibans entrer dans une maison et distribuer des armes à trois jeunes pour les emmener au front », nous a pourtant confié un étudiant francophone. Des informations confirmées par d'autres sources, faisant état de l'enrôlement forcé d'une quarantaine de personnes, jeudi, dans Kaboul, notamment autour d'une mosquée de ce même faubourg nord de la capitale.

Bruno Philip

Viande trop chère : deux doigts coupés

Une quinzaine d'interdits plus ou moins officiels ont été imposés par le nouveau pouvoir. Outre l'interdiction pour les femmes de travailler et d'étudier, l'obligation du port de la barbe et du turban ou d'un calot, les rassemblements de plus de cinq personnes sont interdits, ainsi que les jeux de cartes. Les fonctionnaires ne devraient pas fumer au bureau. Les voleurs auront une main amputée, les coupables d'adultères et de crimes seront lapidés dans la rue ainsi que ceux qui boivent de l'alcool ou prennent de la drogue. Les incidents se multiplient : un boucher aurait eu deux doigts coupés pour avoir vendu de la viande à un prix supérieur à celui imposé par les talibans. Un couple marié qui se promenait à bicyclette a été frappé parce que l'homme et la femme étaient trop proches sur le vélo. Dernière mesure imposée : ouvrir les cages des oiseaux, dont les Kaboulis raffolaient. Leur chant, étant associé à la musique, devient anathème selon la loi coranique…

Hussein de Jordanie s'estime trahi par Benyamin Nétanyahou

AMMAN
de notre correspondante au Proche-Orient

Pour la première fois depuis la signature du traité de paix en octobre 1994, les relations jordano-israéliennes traversent une crise sérieuse et le roi Hussein ne cache plus son mécontentement quant à la politique suivie par Benyamin Nétanyahou. *« Dans la situation actuelle, si nous n'avançons pas très vite pour instaurer la paix, tout est imaginable, y compris – et je ne le souhaite pas – de revoir M. Nétanyahou enfiler un masque à gaz »*, a-t-il ainsi déclaré, dans une allusion à la guerre du Golfe. *« Israël désire-t-il revenir à sa mentalité d'assiégé et à l'arrogance du pouvoir ? »*, s'est-il interrogé lors d'un entretien accordé au journal saoudien *El Charq el Awsat*.

La colère du monarque s'explique d'autant mieux que, au sujet de Jérusalem, il s'est senti trahi par un partenaire israélien qu'il avait été le seul, parmi ses pairs arabes, à défendre, au lendemain de son élection. Pour la Jordanie, la crise actuelle est, en effet, à la fois bilatérale et arabo-israélienne. Amman considère comme une violation du traité de paix l'ouverture par l'Etat juif du tunnel controversé, alors que le traité reconnaît *« un rôle spécial »* à la Jordanie sur tout ce qui touche aux Lieux saints musulmans de Jérusalem. L'affaire est d'autant plus grave que le souverain avait reçu, à Amman, la veille de cette ouverture, le conseiller de M. Nétanyahou, Dore Gold, et que celui-ci n'avait pas soufflé mot de cette décision, ce que le roi a pris comme un affront personnel. Une lettre officielle de protestation a été remise dès le 30 septembre par le premier ministre jordanien, Abdel Karim Kabariti, à l'ambassadeur d'Israël en Jordanie, Shimon Shamir, à qui le roi avait déjà demandé *« si Israël avait bien lu les clauses du traité de paix jordano-israélien »*.

Ce mémorandum réaffirmait aussi l'exigence de la Jordanie de voir Israël respecter les accords signés avec les Palestiniens. *« Les accords de paix israélo-jordaniens et israélo-égyptiens conclus jusqu'à présent seraient sans aucun doute mis en question en l'absence d'un scrupuleux respect de tous les accords passés avec Israël et de leurs résultats »*, a averti le roi dans son entretien à *El Charq el Awsat*. Le net durcissement de son attitude s'explique aussi par la crainte de voir se dégrader davantage la situation interne en Jordanie. Opposés à la normalisation avec Israël, que le roi tentait d'imposer, les partis politiques et les syndicats réclament la suspension du traité de paix et, au minimum, un gel des relations diplomatiques et commerciales avec l'Etat juif.

DURCISSEMENT

L'opinion publique a, d'autre part, mal compris la participation du roi au sommet de Washington, louant, en revanche, l'attitude du président égyptien, Hosni Moubarak, qui avait refusé de s'y rendre. Le durcissement égyptien inquiète particulièrement la Jordanie, qui craint de voir croître son isolement. Dans cette optique, on confirme de bonne source, à Amman, les propos très sévères tenus par le roi Hussein à M. Nétanyahou, lors du sommet de Washington. Prenant la parole devant le président américain, Bill Clinton, et le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, lors d'un déjeuner de clôture du sommet, le roi a reproché à M. Nétanyahou son *« arrogance »*. *« Ce dont nous avons besoin, monsieur*, a-t-il déclaré, *ce n'est pas de l'arrogance du pouvoir mais de la vision de l'avenir qu'avait Itzhak Rabin. Vous l'aurez peut-être un jour, mais, aujourd'hui, les extrémistes et les va-t-en-guerre ont gagné. »*

Laissant éclater sa déception du peu de résultat de cette rencontre, le souverain hachémite a encore dit : *« Je parle en mon nom et au nom d'Itzhak Rabin, un homme que j'ai eu l'honneur d'appeler mon ami. Nous sommes au bord de l'abîme et, quels que soient nos efforts, nous sommes peut-être sur le point d'y tomber. Monsieur le premier ministre*, a conclu le roi, *je suis inquiet pour vous. Vous dirigez Israël. Saurez-vous saisir l'occasion ? Parce que si vous ne le faites pas, nous tous, dans cette pièce, en subirons les conséquences. »*

Pour la Jordanie, Israël doit maintenant agir et ne plus se contenter de bonnes paroles pour accréditer sa volonté de paix. Le roi Hussein, qui a fondé toute sa politique depuis plus de deux ans sur la paix avec Israël, mesure aujourd'hui les risques pris par son pays, dont la position serait intenable en cas d'échec du processus de paix.

Françoise Chipaux

■ **Le roi Hussein a invité**, jeudi 10 octobre, le président de l'Etat d'Israël, Ezer Weizman, à lui rendre visite à Amman, a rapporté la radio publique israélienne. Lors d'un entretien téléphonique, le roi a proposé que cette visite ait lieu après celle que M. Weizman doit faire lundi 14 octobre en Egypte, à l'invitation du président Hosni Moubarak. Mardi, M. Weizman avait reçu dans sa résidence privée de Césarée, sur le littoral de la méditerranée, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. – *(AFP.)*

Le Parti communiste chinois exalte les valeurs nationales

PÉKIN
de notre correspondant

Dans un effort pour reprendre en main un pays qui lui échappe, le Parti communiste chinois (PCC) s'est doté d'un comité spécial pour « la promotion du progrès éthique et culturel » qui devra étendre ses tentacules à travers tout le pays en vue de *« faire de la Chine un pays socialiste moderne plus puissant, prospère, démocratique et civilisé »*. C'est là le principal résultat d'une session plénière du comité central qui s'est tenue à Pékin du 7 au 10 octobre.

Selon les participants à cette session, la modernisation matérielle rapide intervenue depuis 1978 s'est accompagnée d'une désaffection idéologique, par endroits *« assez sérieuse »*, dans les organes de l'appareil dirigeant. Tout en persistant à considérer l'édification économique comme sa *« tâche centrale »*, le parti est appelé à se ressaisir au plan idéologique et à forger un esprit civique *« aux idéaux élevés, d'intégrité morale, de bonne éducation et de sens développé de la discipline »*. Cet appel aux accents de « réarmement moral » à la sauce marxiste-léniniste est l'oeuvre du chef du parti et de l'Etat, Jiang Zemin, qui a marqué à cette occasion son ambition d'apparaître comme le patron incontesté du régime post-Deng Xiaoping. Il a, en particulier, fait admettre à l'historiographie officielle l'idée que, depuis sa propre nomination, en 1989, à la tête du parti, celui-ci s'est recentré sur un effort garantissant *« la réforme, le développement et la stabilité »*. Au passage, sont totalement oubliés ses deux prédécesseurs libéraux, Hu Yaobang et Zhao Ziyang, limogés.

Le discours actuel insistant sur la *« civilisation spirituelle »* à laquelle la Chine doit parvenir vise à réactiver le nerf politique du système et paraît laisser peu de place à une institutionnalisation de la vie publique du pays. M. Jiang a insisté sur le rôle prééminent du parti dans l'effort national et occulté la nécessité de progresser vers l'Etat de droit. Ce silence contraste avec les propos tenus récemment par d'autres hauts dirigeants, dont Qiao Shi, président de l'Assemblée nationale populaire (ANP), bras légiférant du pouvoir, qui s'efforçaient d'accréditer l'idée d'un nécessaire assujettissement des organes de direction à la loi. M. Jiang a cherché de manière assez visible à voler la vedette à ses collègues moins ardents que lui à brandir l'arme idéologique en multipliant les interventions conservatrices.

« ÉDUCATION PATRIOTIQUE »

Le comité central, dont c'était le sixième plénum depuis le quatorzième congrès du parti en 1992, a confirmé, comme l'y obligent ses statuts, la convocation du quinzième congrès pour la seconde moitié de 1997. Le plénum lance ainsi la mécanique considérable du recrutement à travers le pays des délégués du parti qui seront choisis en fonction des impératifs fortement nationalistes énoncés par le plénum : s'il est question de Marx, de Lénine, de Mao et de Deng Xiaoping dans le communiqué publié jeudi, il est aussi fait plusieurs fois lourde référence à *« l'éducation patriotique »*, à *« l'esprit national de respect de soi-même »*, à *« la remarquable culture de la nation chinoise »* comme source d'inspiration venant, dans les priorités, avant même *« la tradition révolutionnaire »*. Ce « socialisme national » qui ne dit pas son nom comporte toutefois ses contradictions philosophiques : le but, indique le communiqué du comité central, demeure bien sûr de *« réaliser le communisme »*.

Rappel incongru qu'a souligné la tenue récente d'un séminaire officiel à la mémoire de la centaine de Chinois qui s'étaient enrôlés en 1936, durant la guerre d'Espagne, dans les Brigades internationales de ce qui était encore le mouvement communiste d'inspiration moscovite. La plupart, apprend-on aujourd'hui, y ont trouvé la mort. On n'avait jamais beaucoup parlé d'eux officiellement à Pékin.

Francis Deron

Motion de censure déposée contre le gouvernement turc

ANKARA. Le Parlement turc doit entamer, mercredi 16 octobre, un débat sur une motion de censure déposée par l'opposition contre le premier ministre Necmettin Erbakan. Le chef du gouvernement, qui ne dispose que d'une majorité de cinq sièges au Parlement, est en butte aux critiques après un voyage controversé en Libye. Des députés du Parti de la juste voie (DYP, droite), partenaire de la coalition gouvernementale à dominante islamiste et que dirige le ministre des affaires étrangères Tansu Ciller, réclament la fin de cette alliance. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE :** *Bonn prépare le retour forcé de 135 000 réfugiés* originaires de République yougoslave (Serbie et Monténégro). Un accord a été signé, jeudi 10 octobre, par le ministre de l'intérieur allemand et son homologue de Belgrade. Le renvoi des réfugiés débutera le 1er décembre et s'étalera sur trois ans. Des organisations humanitaires ont protesté contre ce projet en soulignant que ces réfugiés sont en majorité des Albanais du Kosovo. – *(Corresp.)*

■ **BOSNIE : les Serbes de Bosnie** se sont déclarés prêts, jeudi 10 octobre, à participer à une réunion de la présidence collégiale bosniaque *« le plus tôt possible »*. Le 5 octobre, ils avaient boycotté la séance inaugurale. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : la police a annoncé, jeudi 10 octobre,** qu'elle venait de mettre au jour un trafic international de pornographie infantile, utilisant le réseau d'Internet pour sa distribution. – *(Corresp.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : à la veille de la clôture** de la conférence annuelle du Parti conservateur, les principaux ministres, Michael Heseltine, Kenneth Clarke, et Michael Portillo, ont appelé, jeudi 10 octobre, les militants à s'unir autour de la position du gouvernement concernant l'Union monétaire européenne. – *(Corresp.)*

■ **IRLANDE : les policiers chargés de l'enquête** sur l'attentat commis par l'Armée républicaine irlandaise contre le quartier général des forces britanniques en Ulster ont annoncé, jeudi 10 octobre, qu'un suspect avait été arrêté. – *(AFP.)*

■ **TCHÉTCHÉNIE : des élections présidentielle et législatives** seront organisées en Tchétchénie deux ou trois mois après le retrait des forces russes, ont annoncé, jeudi 10 octobre, les responsables tchétchènes. Le même jour, le ministre de l'intérieur russe a demandé la tenue d'un référendum dans toute la Russie pour déterminer le statut de la Tchéchénie. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **MAROC : un avocat de Casablanca, Me Abderrahim Berrada,** a échappé de peu, mardi 8 octobre, à une descente de police effectuée à son domicile, ont indiqué ses proches. Ancien défenseur d'Abraham Serfaty, Me Berrada est l'avocat de deux professeurs de médecine qui ont récemment porté plainte en diffamation contre le ministre de la santé, un geste inédit au Maroc.

PROCHE-ORIENT

■ **EGYPTE : le président Hosni Moubarak** a déclaré, jeudi 10 octobre, avoir invité le ministre israélien des infrastructures nationales, Ariel Sharon, à venir en Egypte pour *« discuter des moyens de promouvoir la paix »*. M. Sharon est le chef de file des « faucons » du Likoud. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : le gouvernement autorisera** les fidèles musulmans à utiliser de nouveau une antique mosquée, la mosquée Al Marwani, datant du VIIe siècle, qui vient d'être restaurée sous l'esplanade des Mosquées, a annoncé, jeudi 10 octobre, le ministre de la sécurité intérieure. La mosquée devrait ouvrir ses portes dimanche. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **AFRIQUE : treize pays africains,** dont le Burundi, le Libéria, la Somalie, font face à des pénuries alimentaires chroniques, malgré une amélioration des récoltes dans la plupart des pays situés au sud du Sahara, indique un rapport publié le 9 octobre par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : les prix à la consommation ont diminué** de 0,1 % en septembre par rapport à août, et augmenté de 1,4 % par rapport à septembre 1995. – *(AFP.)*

■ **BRÉSIL : le président Fernando Henrique Cardoso** a présenté jeudi 10 octobre aux députés et aux sénateurs un amendement constitutionnel prohibant *« définitivement »* le travail des enfants de moins de quatorze ans. – *(Reuter.)*

■ **ÉTATS-UNIS : le déficit budgétaire pour l'année fiscale 1996,** close le 30 septembre, devrait tomber à 109 milliards de dollars, en fort recul par rapport aux 164 milliards de dollars de 1995, selon les estimations publiées, jeudi 10 octobre, par les commissions budgétaires du Sénat et de la Chambre des représentants. – *(AFP.)*

La déclaration de réconciliation tchéco-allemande est toujours en suspens

A Prague, les partis élaborent une position commune

PRAGUE
de notre correspondant

La déclaration de réconciliation tchéco-allemande, qui fait l'objet de longues et difficiles tractations entre Bonn et Prague, depuis le printemps 1995, sera-t-elle un jour signée ? Cette question à laquelle le chancelier Helmut Kohl avait semblé répondre, le mois dernier, en annonçant aux députés allemands un probable accord entre les deux parties avant la fin de l'année, est revenue à l'ordre du jour après la réunion, jeudi 10 octobre à Prague, des chefs des partis de la coalition gouvernementale tchèque et de l'opposition social-démocrate avec le président de la République, Vaclav Havel.

Refusant de dévoiler la teneur de leurs trois heures de discussions, les participants à cette rencontre organisée à l'initiative du chef de l'Etat se sont contentés

Les députés des deux pays seront consultés

d'un bref communiqué officiel lu à la presse par M. Havel. Mais, selon la chaîne de télévision privée TV Nova, la longueur des discussions – qui ont duré plus longtemps que prévu – montre bien que les débats ont été serrés et difficiles.

Admettant implicitement que le document n'était pas encore tout à fait prêt, le président de la République a souligné *« l'importance historique »* de la déclaration tchéco-allemande et indiqué que ses hôtes avaient *« exprimé leur opinion sur la manière de mener les conversations finales sur le texte »*. *« Le processus d'élaboration de la déclaration s'achèvera au moment de l'adoption par les Parlements des deux pays du texte présenté par leurs gouvernements respectifs »*, a-t-il, d'autre part, précisé. Cette information, la première concrète depuis de nombreux mois, devrait satisfaire les députés tchèques et allemands qui ont été tenus à l'écart, sans ménagements, des négociations depuis leur démarrage en juin 1995.

Les diplomates des deux pays devraient donc se retrouver prochainement pour revoir leur copie. Le ministre pragois des affaires étrangères, Josef Zieleniec, qui a présenté à la réunion un *« rapport sur le déroulement des négociations »*, a toutefois gardé le silence sur l'éventuel calendrier de rencontres avec son homologue allemand, Klaus Kinkel, en charge du dossier à Bonn. Leurs derniers pourparlers sur ce sujet, en janvier dernier, s'étaient terminés bel et bien sur un constat d'échec.

Le chef de file des sociaux-démocrates et président du Parlement tchèque, Milos Zeman, s'est montré un peu plus loquace après avoir quitté le château de Prague, le palais présidentiel. Sous la pression d'une base et d'un électorat très sensibles à la question allemande, il s'est empressé de préciser que la déclaration ne comportait que des *« regrets sincères »* de Prague pour *« les excès commis lors de l'expulsion »* des Allemands des Sudètes en 1945. *« Il n'y a pas de raison de s'excuser pour l'expulsion elle-même, prévue dans les accords de Potsdam – juillet-août 1945 »*, a-t-il ajouté dans un entretien à la radio tchèque en précisant qu'*« aucune revendication des Allemands des Sudètes »* ne figurait dans le texte.

Un consensus général règne, d'ailleurs, à Prague pour refuser les demandes de la puissante organisation des Sudètes (Landsmanschaft), qui bénéficie du soutien de la Bavière et de relais dans l'entourage du chancelier allemand. *« S'il y avait des choses comme le droit à des restitutions* [des biens confisqués par l'Etat après l'expulsion des Allemands, NDLR], *à la double nationalité ou le droit à s'installer* [en République tchèque], *je serais le dernier à soutenir la déclaration »*, a catégoriquement affirmé M. Zeman.

Plus discret, mais résolument optimiste, le premier ministre, Vaclav Klaus, a estimé que *« la déclaration constituera un pas positif et qu'elle sera très bien accueillie par le public tchèque »*.

Toutefois, une inconnue persiste : on ne sait pas comment les conclusions de la réunion de Prague seront reçues à Bonn et à Munich, où les électeurs sudètes de la CSU-CDU de M. Kohl attendent davantage de concessions et de repentir de la part des Tchèques.

Martin Plichta

Les premières élections européennes en Autriche pourraient renforcer la droite nationaliste

L'intégration à l'Union est associée à la fin de l'Etat-providence

Pour la première fois depuis l'intégration de leur pays à *l'Union européenne*, le 1er janvier 1995, les Autrichiens sont appelés à élire leurs représentants au Parlement européen. Ce vote devrait être l'occasion pour les électeurs d'exprimer leurs frustrations devant les promesses non tenues des deux grands partis de la coalition au gouvernement, menacés par la montée de la droite nationaliste.

VIENNE
correspondance

« Que pouvez-vous faire comme député européen ? » Cette question, fréquemment posée lors de leur tournée électorale aux candidats pour les premières élections européennes, qui ont lieu dimanche 13 octobre, en Autriche, témoigne à la fois de la désillusion et de l'ignorance de l'opinion publique à l'égard de l'Union européenne, à laquelle le pays a adhéré il y a deux ans à peine, le 1er janvier 1995, en même temps que la Suède et la Finlande. A la veille du scrutin, 84 % des Autrichiens, selon les sondages, ignorent ce qu'est le Parlement européen et la moitié des personnes interrogées pensent que leur vote *« ne changera rien »* à la politique de Bruxelles. Par contre, 63 % avouent leur désenchantement et voient plus d'inconvénients que d'avantages dans l'appartenance au club européen après le « oui » massif de 66 % en juin 1994.

Coïncidence fâcheuse, depuis son entrée dans l'Union européenne (UE), l'Autriche vit à l'heure de l'austérité. La politique de rigueur pour enrayer le déficit budgétaire (6,2 % du produit intérieur brut en 1995) et la dette de l'Etat (70 % en 1995 avec tendance à la hausse) a brutalement mis fin à l'Etat-providence. La baisse des prix alimentaires (– 11 % en 1995), due à l'adhésion, a été avalée par la suppression de prestations sociales et de privilèges fiscaux.

Le gouvernement de coalition, composé des sociaux-démocrates et des conservateurs, se voit accusé par l'opposition (droite nationaliste et écologistes) et par les syndicats de sacrifier la paix sociale sur l'autel de Maastricht.

À BOULETS ROUGES SUR L'EURO

Habitués à leur prospérité, les Autrichiens se sentent aujourd'hui menacés par la concurrence européenne au lieu de voir les nouvelles possibilités qu'offre le grand marché européen. Plongés dans le doute par les divergences de vue profondes de leurs dirigeants en matière de sécurité, ils s'accrochent, en outre, à une neutralité incompatible avec la politique européenne de sécurité commune. Favorables à l'adhésion de l'Autriche à l'Union de l'Europe occidentale (UEO) et à l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), les conservateurs restent flous dans leur discours public par crainte de choquer les électeurs.

L'enjeu concret du scrutin, l'élection des vingt et un députés autrichiens au Parlement de Strasbourg, est passé à l'arrière-plan dans la campagne. La droite nationaliste de Joerg Haider et les Verts, qui avaient fait campagne contre l'adhésion, ont tout fait pour transformer ces élections en vote de protestation *contre* le gouvernement et l'UE. Les deux partis de la coalition, actuellement représentés au Parlement européen par huit députés sociaux-démocrates et six conservateurs (désignés en proportion de la représentation des partis au parlement national) risquent d'essuyer une cuisante défaite. Ils *avaient* trop fait miroiter un paradis européen avec la promesse d'une baisse sensible des prix, la création de dizaines de milliers d'emplois et une croissance économique garantie par le grand marché européen.

Sur le plan politique, les *« ingérences »* de Bruxelles sont mal supportées à Vienne et le conflit couve sur l'anonymat des livrets d'épargne et les droits de péage sur la route du Brenner. L'Autriche n'a pourtant pas trop mal tiré son épingle du jeu ces deux dernières années, à en croire les investissements importants de grandes sociétés multinationales en Autriche (Siemens, Philips, BMW), l'implantation d'une cinquantaine de firmes suisses dans le Vorarlberg, province limitrophe de la Suisse, et la hausse des exportations vers l'UE.

Joerg Haider, le leader de la droite nationaliste, dont le Parti libéral dispose de cinq députés sortants, tire à boulets rouges contre l'introduction de l'euro, contre le montant de la contribution de Vienne à l'UE qu'il souhaite renégocier et il défend l'idée d'une Europe des patries. Pour lui, qui vise le fauteuil du chancelier à la prochaine échéance électorale en 1999, ce 13 octobre *pourrait* être un jour décisif : crédité de 25 % des intentions de vote, il talonne de près les conservateurs (28 %), selon les sondages. Ces derniers ont fait un choix de candidats vedettes. Ils présentent comme tête de liste une ancienne présentatrice du journal télévisé et, à ses côtés, Karl Habsbourg, *petit-fils* du dernier empereur d'Autriche, qui vient de défrayer la chronique des gazettes populaires par son mariage avec la richissime héritière Francesca de Thyssen-Bornemisza. Son père est Otto Habsbourg, député européen allemand, élu sur les listes de la CSU bavaroise.

Les sociaux-démocrates sont crédités de 31 % des intentions de vote. Mais ils risquent un camouflet dimanche dans leur fief de Vienne : les européennes y coïncident avec les élections municipales et les sondages prévoient qu'ils perdront la majorité absolue qu'ils détiennent au conseil municipal de la capitale autrichienne depuis l'avant-guerre.

Waltraud Baryli

Deux cents chefs religieux lancent à Rome un appel à la tolérance

ROME
de notre envoyé spécial

« Il n'y a pas de guerre sainte. La paix seule est sainte… La paix a le nom de Dieu. Qu'aucune haine ne trouve dans la religion un prétexte. » Après avoir lancé cet appel commun, jeudi 10 octobre à Rome, sur le parvis de l'église Sainte-Marie-de-Trastevere, des rabbins israéliens, italiens et français, vêtus de leur *talit*, font l'accolade à des musulmans d'Al Azhar ou de Ryad. Des orthodoxes, de Moscou ou de Belgrade, échangent un baiser de paix avec des cardinaux catholiques, des pasteurs luthériens ou méthodistes. Mains jointes, des bouddhistes, cambodgiens ou japonais, s'inclinent devant des dignitaires sikhs, hindouistes ou shintoïstes.

Une insolite liturgie de la paix déroule ses rites sous le regard bienveillant de personnalités politiques italiennes, européennes, intellectuelles, croyantes ou agnostiques. La France était représentée, entre autres, par René-Samuel Sirat, ancien grand rabbin, Jacques Stewart, président de la Fédération protestante, et Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris. Il ne manquait que le pape, retenu à l'hôpital. Or, cette assemblée de deux cents chefs religieux était précisément destinée à célébrer le 10e anniversaire de la rencontre d'Assise. Le 27 octobre 1986, autour de Jean Paul II, deux cents responsables de toutes les confessions, chrétiennes ou non, avaient prié pour la paix et même réussi ce tour de force, pendant vingt-quatre heures, d'imposer une trêve dans des pays en guerre comme le Liban et le Nicaragua.

RÉENRACINEMENT

Le promoteur de cet anniversaire romain était la communauté de Sant'Egidio, qui regroupe plusieurs milliers de laïcs catholiques. Elle s'est spécialisée dans la médiation des conflits, avec des réussites incontestables comme l'accord de paix au Mozambique, ratifié à Rome en 1992, et des échecs comme celui de la plate-forme signée par l'opposition algérienne en janvier 1995. Ces « pompiers » de la paix sont aussi présents au Burundi, au Kosovo, ou au Guatemala. Leur diplomatie parallèle n'est guère appréciée des professionnels du Vatican, mais le pape a des faiblesses pour cette communauté.

Les chefs religieux présents pendant trois jours de débats et de prières à Rome n'ont pas rêvé d'une « ONU des religions ». Ils se promettent, au contraire, d'approfondir leur propre tradition pour en écarter les germes de fondamentalisme. Tout vrai dialogue interreligieux commence, ont-ils répété, par un réenracinement et une meilleure connaissance de sa propre identité. *« De nouvelles énergies de paix ont jailli depuis l'événement d'Assise »*, a déclaré Jean Paul II dans un message. La réunion de la capitale italienne a eu le mérite de rappeler que la religion n'est pas fatalement synonyme d'obscurantisme et d'intolérance. Mais la perspective d'un déplacement de Rome à Jérusalem reste encore très lointaine.

Henri Tincq

Les monastères roumains sont redevenus « le poumon de l'orthodoxie »

BUCAREST
de notre correspondant

Alexandre a vingt et un ans, mais il semble appartenir à un autre siècle, vêtu d'une longue robe noire de grosse étoffe descendant jusqu'aux chevilles, le visage envahi par une barbe garnie et en bataille, une petite toque coiffant sa longue chevelure retenue en queue de cheval. Frère Alexandre consacre sa vie à la prière et au travail.

Accessoirement, il fait mentir l'une de ces images d'Epinal qui collent déjà à la courte histoire postcommuniste de l'Europe centrale et orientale et qui représente les jeunes de ces pays en nouveaux riches, téléphone portable à la ceinture et carte de crédit à la main.

A l'instar de nombreux jeunes Roumains, depuis 1989, Alexandre a fui une société roumaine désarticulée pour devenir moine à Poutna. Il a intégré une communauté retirée dans un coin de Bucovine, « le pays des hêtres », région septentrionale de Roumanie à cheval sur l'Ukraine où se trouvent les plus beaux des deux cents monastères ou ermitages de Roumanie.

« La renaissance de la vie monacale, dans notre pays, est devenue un phénomène de société dont l'ampleur est sans doute unique dans le monde orthodoxe », affirme Teodor Baconsky, jeune anthropologue et théologien brillant. La Roumanie compte, ainsi, plus de six mille moines ou moniales, et le nombre de facultés de théologie a été multiplié par dix, à tel point qu'on en trouve dans les bourgades les plus reculées. *« Il ne s'agit pas de la conversion d'athées vers le christianisme*, analyse M. Baconsky, *mais de chrétiens qui se reprochent aujourd'hui de ne pas avoir suffisamment fait pour leur foi pendant le communisme. Ils éprouvent le besoin de se repentir parce que le pouvoir politique n'assume pas le poids du traumatisme communiste. »*

ORCHESTRES FOLKLORIQUES

Contrairement à ce que semblerait prouver ce flot de nouvelles vocations, le clergé orthodoxe n'a pas mieux digéré ce passé récent. Le patriarche Teoctist, le chef de l'Eglise orthodoxe roumaine, largement compromis avec Ceausescu, est toujours à la tête de l'Eglise et n'a jamais exprimé le moindre regret. *« Mais les monastères*, tempère M. Baconsky, *ont toujours eu une image de pureté morale, alors que, tout au long des siècles, le synode orthodoxe s'est compromis avec le pouvoir en place. »* Cette tradition a été réactualisée après 1989. Lieu de culture, ouverture sur le monde extérieur, témoin de l'histoire et centre religieux, Poutna est le sanctuaire le plus vénéré de Roumanie. Un buste du grand poète roumain Mihai Eminescu, qui qualifiait le monastère de *« Jérusalem orthodoxe »*, trône à l'ombre de l'église où repose le corps d'Etienne le Grand, bâtisseur des lieux, *« prince de Moldavie, symbole de la lutte du peuple roumain pour l'indépendance, la liberté et la dignité nationale »*, comme le décrivent les livres d'Histoire. Guerrier chrétien contre les infidèles ottomans et tatares, peu après la chute de Constantinople, *« avec l'aide du Christ »*, il construisait une église après chacune de ses victoires militaires. Il y en eut quarante-quatre pendant son règne (1457-1604).

Pour les Roumains, Poutna est la preuve d'une identité si longtemps contestée par les empires environnants, qu'ils fussent ottoman, austro-hongrois ou soviétique. Chaque année au 15 août, le jour de l'envol de la Vierge Marie, la sainte protectrice des lieux, les rues de ce village de quatre mille habitants sont ainsi envahies par plusieurs centaines de milliers de personnes, parfois venues de loin en carriole à chevaux, à vélo, à pied ou en voiture.

Des paysans en habits traditionnels, des mendiantes tziganes aux robes colorées ou des citadins en pèlerinage se recueillent aux côtés des officiers de la République sur la tombe d'Etienne le Grand. Ils dansent aux sons d'orchestres folkloriques autant qu'ils prient. Mélange de kermesse laïque et de rites religieux, dans un pays où, selon le dernier recensement de 1992, près de neuf habitants sur dix se déclarent de religion orthodoxe.

Il s'en fut pourtant de peu que Poutna, comme tous les autres monastères, ne ferme ses portes. *« Par un décret de 1952, les communistes expulsèrent la plupart des moines, les plus jeunes furent dirigés vers les usines, des moniales furent poussées au mariage »*, raconte le père Justin.

TRAVAIL DE LA TERRE

Lorsque la liberté religieuse fut restaurée en 1990, Poutna ne comptait plus qu'une poignée de moines vieillissants. Aujourd'hui, soixante-dix ascètes consacrent leurs journées aux lectures bibliques, à la prière, au travail de la terre ou à l'artisanat.

Les intellectuels roumains ont redécouvert les cloîtres comme des havres de réflexion. Les touristes sont également de retour. A Poutna comme, à quelques kilomètres de là, à Voronetz ou à Molovitza, ils viennent admirer les remarquables peintures byzantines qui ornent les murs extérieurs de ces églises lovées au creux des collines.

« Les monastères, se félicite M. Baconsky, *sont redevenus le poumon de l'orthodoxie. »*

Christophe Chatelot



Des colons péruviens repeuplent des terres laissées au Sentier lumineux

Les Ashaninkas sentent leur territoire menacé

PUERTO OCOPA
de notre envoyée spéciale

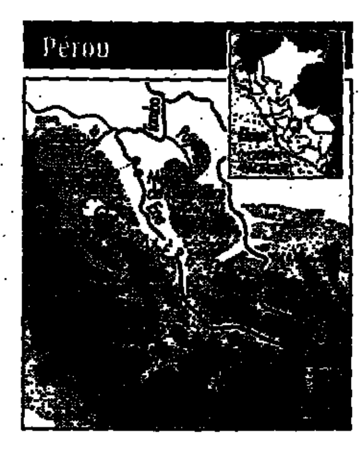
Le convoi de huit barcasses s'éloigne de Puerto Ocopa avec, à leur bord, des paysans de l'Altiplano et des cols blancs juchés sur des brouettes, des tonneaux ou des amas de sacs. Des soldats en tenue de combat et des miliciens des groupes d'autodéfense les escortent, armes pointées à l'aveugle vers la végétation luxuriante qui couvre les berges du fleuve Ene. Comme si une attaque était imminente.

Le convoi se dirige vers Santo Domingo, située dans la forêt vierge, à l'est de la capitale, là où doivent s'installer les passagers des barques, colons revenus prendre possession d'un territoire laissé jadis à l'ennemi : les guérilleros marxistes du Sentier lumineux. Après huit heures de traversée, l'expédition arrivera à bon port. Commentaire du sous-préfet, Flavio Espinoza : *« Belle balade ! Mais c'était risqué... Les attaques du Sentier lumineux sont en recrudescence, bien qu'en haut lieu on ne veuille pas le reconnaître. Les colons seront un bon paravent, mais il faut les surveiller car la majorité sont des subversifs repentis. »*

Il y a huit ans, ces *« repentis »*, des planteurs de la rive gauche de l'Ene, s'étaient enfuis pour échapper à la sale guerre menée par le Sentier lumineux (PCP-SL). Aujourd'hui, ils reviennent, à l'instigation du programme de repeuplement du ministère de la présidence, qui inaugure ici ses activités. Dans un premier temps, les chefs de famille remettront en état cases, plantations de cacao et cultures vivrières ; après, femmes et enfants les rejoindront. Un millier de colons devraient se réinstaller à Santo Domingo.

Tout cela ne fait pas l'affaire des indigènes ashaninkas, qui sentent leur territoire menacé. Eux aussi ont subi le Sentier lumineux et ses exactions, mais, contrairement aux colons qui aujourd'hui reviennent, ils ne bénéficient d'aucune aide de la part du gouvernement de Lima. L'un des leurs, Santiago Contoricon, adjoint au maire du district de Tambo, sur la rive droite de l'Ene, se plaint : *« Les colons ont envahi nos terres il y a vingt ans. Ils se sont alliés aux trafiquants de cocaïne puis aux sentiéristes. Lorsque l'armée a débarqué, ils ont déguerpi. Maintenant, ils se disent repentis, reviennent avec les soldats et se font transporter par les barcasses des narcos. Qui peut nous assurer que l'histoire ne va pas se répéter ? »*

L'histoire, ici, tout le monde la connaît. En 1979, de jeunes universitaires originaires du département d'Ayacucho s'implantèrent sur la rive gauche de l'Ene. Ce sont eux qui devaient former le PCP-SL. Cinq ans plus tard, les plantations de coca avaient remplacé le cacao et le café, tandis que les premières « zones libérées » du PCP-SL se formaient dans l'arrière-pays. En 1987, les sentiéristes contrôlaient le fleuve, unique voie de communication pour les vingt-cinq mille Indiens Ashaninkas du district de Tambo, et imposaient leur régime polpotiste.



Bientôt, la communauté des Ashaninkas, rebaptisée *« masa »* (la masse), fut parquée au plus profond de l'enfer vert, dans de véritables camps de concentration. *« Mon père y est mort de chagrin, ma sœur aînée d'anémie,* raconte Bernardita, vingt-deux ans. *Mon frère, forcé à combattre pour le Sentier, a été assassiné par mon oncle. Moi, je me suis échappée avec ma petite sœur pour me cacher à la mission. »* Pendant un an, des centaines d'Ashaninkas campèrent dans la cour du pensionnat des franciscains, au milieu du choléra et des chauves-souris.

A Cutivireni, la mission fut incendiée. Moïses, le directeur de l'école, fut crucifié et émasculé, six Indiens furent exécutés. La communauté se dispersa. C'est alors que le Père Mariano Gagnon, métis de Français et d'Iroquois, organisa un repli de cinq jours à travers la jungle pour installer ses trois cents Ashaninkas à Tamboshiari, nouvelle Terre promise dans le département de Cuzco. A Poyeni, la communauté était située sur une esplanade qui domine le fleuve Tambo, où débarquèrent des centaines de fugitifs, faméliques et rongés par les maladies. Avec pour seules armes leurs flèches empoisonnées et leurs pièges, les guerriers ashaninkas repoussèrent les assauts du Sentier lumineux.

« ENFANTS DU PARADIS »

« Avant la guerre, il y avait 27 000 habitants dans le district. En 1994, on n'en comptait plus que 9 000 », résume Pedro Gomez, le maire de Tambo. Aujourd'hui, on est remonté à 17 000. 4 000 Ashaninkas ont été tués, 5 000 ont disparu. Depuis deux ans, la vie reprend lentement, mais l'insouciance de ceux que les missionnaires surnomment « les enfants du paradis » a fait place à la méfiance et à la peur. Nuit et jour, les hommes sont mobilisés par les rondes d'autodéfense et par la garde, la présence du Sentier lumineux empêchant les indigènes de s'éloigner de leurs paillotes pour chasser, pêcher et cultiver la terre.

Pourquoi le gouvernement aide-t-il les colons en priorité ? Le sous-préfet affirme : *« Les colons sont travailleurs, les indigènes mangent les semences qu'on leur donne au lieu de les planter. Leurs revendications sont de type ethnique. Ils réclament leur territoire, mais le pays est à tout le monde... »* Pour lui, comme pour les Péruviens venus des Andes, les Ashaninkas sont des *chunchos* (ordures) ou des *campas* (sauvages).

« A Poyeni, à Puerto Ocopa, à Cutivireni, les militaires ont violé nos femmes et volé nos volailles, rétorque le maire Pedro Gomez. *On les a obligés à installer leurs garnisons plus loin. Maintenant, ils veulent nous reprendre nos carabines de peur qu'on leur tire dessus. Ils oublient que, sans nos rondes, ils n'auraient jamais gagné cette guerre. »*

Le CAAAP, une institution créée par les évêques de l'Amazonie pour améliorer les conditions de vie de la population indigène, a organisé une rencontre entre les représentants des Ashaninkas et l'avocat Jorge Santistevan, le médiateur péruvien. Pendant des heures, il a écouté, ébahi, le réquisitoire contre l'état de ces indigènes déplacés, puis leur a promis de s'occuper d'eux en priorité. Afin, dit-il, qu'ils soient enfin reconnus comme *« citoyens à part entière »*.

Nicole Bonnet

La guérilla toujours active

La semaine dernière, dans la forêt de Satipo, à l'ouest du fleuve Ene, où la compagnie ELF-Aquitaine recherche du pétrole, une colonne de soldats est tombée dans une embuscade du Sentier lumineux. Trois guides ashaninkas ont été tués. Déjà, la semaine précédente, une centaine de sentiéristes avaient attaqué simultanément trois communautés indigènes. Les chefs des communautés, ainsi que deux instituteurs et un nombre indéterminé d'indigènes, auraient été kidnappés. Les Ashaninkas qui ont refusé de collaborer avec les sentiéristes auraient été assassinés. – *(Corresp.)*

Des restes humains découverts dans le parc du frère de l'ancien président mexicain Salinas

L'affaire relance l'enquête sur l'assassinat du secrétaire général du PRI

En mettant au jour une dépouille humaine, dans le parc d'un ranch appartenant au frère de l'ancien président mexicain Carlos Salinas, la police croit avoir de nouveaux éléments pour élucider le meurtre du secrétaire général du Parti révolutionnaire institutionnel. Les élections locales qui viennent d'avoir lieu dans l'Etat de Guerrero ont, par ailleurs, permis à l'opposition d'augmenter sensiblement le nombre de ses suffrages.

MEXICO
de notre correspondant

La découverte, mercredi 9 octobre, d'un cadavre enterré dans le parc d'une des résidences de Raul Salinas, frère aîné de l'ancien chef de l'Etat Carlos Salinas, relance la polémique sur son éventuelle implication dans le meurtre, le 28 septembre 1994, du secrétaire général du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), José Ruiz Massieu. Ce dernier avait été assassiné en pleine année électorale, six mois après le candidat officiel du PRI, Luis Donaldo Colosio. Les accusations n'avaient pas épargné Carlos Salinas, qui, depuis son départ du pouvoir en décembre 1994, vit prudemment à l'étranger, entouré de rumeurs de corruption.

Les autorités judiciaires, à deux reprises déjà, avaient fait procéder à des fouilles dans la propriété de Raul Salinas. Elles sont convaincues d'avoir enfin trouvé les restes de l'ancien député du PRI Manuel Munoz. Ce dernier, selon la version officielle, aurait organisé l'assassinat de Ruiz Massieu à l'instigation de Raul Salinas, emprisonné depuis mars 1995. Manuel Munoz n'avait plus été revu vivant depuis l'assassinat de Jose Ruiz Massieu.

RECUL ÉLECTORAL

Selon les enquêteurs, il aurait en fait été éliminé pour ne pas laisser de traces. La découverte d'un crâne, d'os et de cheveux, qui devront être analysés pour vérifier qu'il s'agit bien des restes de Manuel Munoz, pourrait donner une base matérielle à ce qui, jusqu'ici, n'était qu'une hypothèse. Les avocats de Raul Salinas ont aussitôt dénoncé cette nouvelle *« manœuvre »* des responsables de l'enquête, qu'ils soupçonnent d'avoir fait enterrer le cadavre dans la propriété de leur client dans le cadre d'un règlement de comptes avec la famille Salinas.

Cette relance d'une enquête explosive intervient alors que le PRI connaît, avec les élections locales organisées, dimanche 6 octobre, dans l'Etat de Guerrero, un recul électoral que l'opposition juge prometteur. Le Parti de la révolution démocratique (PRD, opposition de gauche) y a considérablement amélioré ses positions. Selon les résultats officiels portant sur la presque totalité des suffrages, le PRD a obtenu 35,4 % des voix contre 52 % pour le PRI, et à peine 9 % pour les conservateurs du Parti d'action nationale (PAN).

Le PRD a remporté une vingtaine de municipalités sur soixante-seize, soit trois fois plus que lors des élections antérieures, en 1993. Il est également assuré d'avoir trois sièges de député sur vingt-huit, alors qu'il n'en avait obtenu aucun il y a trois ans. Acapulco, la grande station balnéaire qui concentre 25 % de l'électorat et fournit 80 % des recettes fiscales du Guerrero, sera toujours administrée par le PRI, bien que le PRD y ait fait un score remarquable et attribue la victoire de son adversaire à la fraude et à *« l'achat de votes »*.

Au-delà des chiffres, qui confirment tout à la fois le recul du PRI à l'échelle nationale et sa capacité à conserver le pouvoir dans la plupart des Etats, le scrutin de dimanche démontre la volonté des partis politiques de recourir à la voie électorale pour barrer la route à la guérilla.

L'Armée populaire révolutionnaire (EPR), qui a lancé une série d'opérations violentes au Guerrero et dans plusieurs Etats du centre du Mexique depuis son apparition fin juin, avait néanmoins décrété une trêve pour la période électorale, appelant même la population à exercer son droit de vote et à se défendre contre la fraude. Le taux d'abstention a malgré tout atteint 51 %.

L'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) s'est par ailleurs engagée à reprendre les négociations de paix qu'elle avait suspendues avec le gouvernement de Mexico, début septembre. Cette nouvelle position est la contrepartie de l'autorisation d'envoyer un représentant zapatiste au Congrès national indigène, qui est réuni, cette semaine, dans la capitale.

Bertrand de la Grange

CONJONCTURE La hausse des prix à la consommation a été de 0,4 % en septembre, selon les chiffres publiés vendredi 11 octobre par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Après trois mois consécutifs de baisse des prix, qui avaient fait dire à certains que l'économie était entrée en déflation, ce retour à la normale satisfera le gouvernement. ● LES PRÉVISIONS publiées, d'autre part, par l'Insee, montrent que la consommation aura été, en 1996, moins mauvaise qu'il ne paraissait, mais que l'investissement des entreprises s'est dégradé. Ces deux données font espérer, selon l'institut, un début de reprise au dernier trimestre. ● LE PROJET DE BUDGET pour 1997 continue à susciter le débat entre le RPR et l'UDF, tandis que la commission des finances de l'Assemblée nationale a renoncé à supprimer l'avantage fiscal pour le logement des étudiants.

Les prix ont retrouvé un rythme normal de hausse en septembre

Une augmentation de 0,4 %, niveau habituel pour le début de l'automne, vient démentir les analyses qui, se fondant sur la baisse des trois mois précédents, évoquaient le spectre de la récession. L'Insee relève, aussi, les signes d'un possible début de reprise en fin d'année

ALORS QUE les économistes se divisent depuis quelques mois pour savoir si la France est entrée ou non en déflation, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a publié, vendredi 11 octobre, un indicateur particulièrement attendu : celui de la hausse des prix à la consommation en septembre. Il fait apparaître, selon l'estimation provisoire de l'institut, que la hausse a atteint 0,4 % au cours de ce dernier mois, ce qui porte à 1,6 % le glissement des prix au cours des douze derniers mois.

Le mois de septembre marque donc une spectaculaire inversion de tendance, car, depuis trois mois, les prix baissaient. Une première fois, en juin, ils avaient ainsi reculé de 0,1 %, puis une deuxième fois en juillet de 0,2 % et enfin une troisième fois en août de 0,3 %. Dans ce même laps de temps, le glissement annuel des prix avait reculé de 2,3 % fin juin à seulement 1,6 % fin août, soit l'un des niveaux d'inflation les plus bas enregistrés par l'économie française depuis 1956 (1,2 %).

Cette hausse des prix en septembre n'est pas, à proprement parler, surprenante. Tous les ans, à la même période, les prix repartent légèrement à la hausse. Le chiffre du mois de septembre 1996 est donc très proche de l'indice constaté en septembre 1995 (+ 0,4 %), en septembre 1994 (+ 0,3 %) ou encore en septembre 1993 (+ 0,4 %). La comparaison est partiellement trompeuse, cependant, car l'année 1996 est marquée par une appréciation sensible des prix pétroliers. Pour le seul mois de septembre, les prix de l'énergie ont ainsi progressé de 1,4 %, dont 2,4 % pour les produits pétroliers. Sur un an, ces mêmes produits pétroliers enregistrent donc une hausse spectaculaire de 8,1 %.

INVERSION DURABLE ?

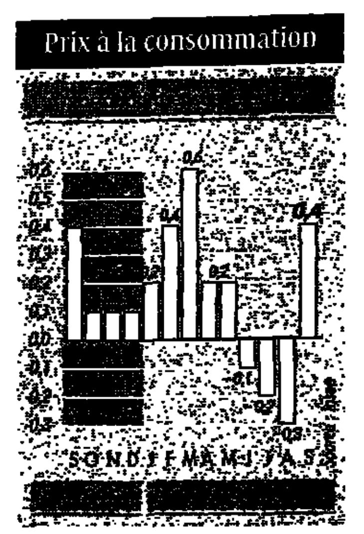
Pour mesurer la réalité de l'inflation – c'est-à-dire l'inflation « sous-jacente », pour reprendre le vocable des experts –, mieux vaut donc prendre en compte le glissement des prix hors énergie. Or, celui-ci n'accuse qu'une hausse très modeste : 0,2 % en septembre et 1,2 % sur un an. Si l'inflation reste donc très faible, il n'en est pas moins vrai que certains secteurs, comme ceux de l'industrie – que l'on disait particulièrement affectés par des tensions déflationnistes – bénéficient, eux aussi, du retournement de tendance de septembre. En recul de 0,1 % en avril, en stagnation (0 %) en mai et juin, de nouveau en chute libre (0,7 %) en juillet, les prix des produits manufacturés ont ainsi progressé de 0,2 % en août et de 0,5 % en septembre. La courbe tend donc, là aussi, à s'inverser, même si la sortie de la période des soldes y a traditionnellement contribué. La hausse de 0,5 % des prix des produits manufacturés est due à l'augmentation de 2,4 % des prix de l'habillement et des chaussures. Les prix des autres produits manufacturés, quant à eux, connaissent au contraire une baisse de 0,1 % en septembre.

Le mois de septembre constitue-t-il donc une inversion durable ou ne s'agit-il que d'un accident statistique ? Ce qui est certain, c'est que les hausses de prix qui ont été constatées à l'automne 1995, à la suite du relèvement du taux normal de la TVA survenue le 1er août précédent, vont progressivement sortir de l'indice annuel de l'Insee. Celui-ci devrait donc continuer de refluer légèrement, ou, à tout le moins, il se stabiliserait.

L'institut le confirme dans son point de conjoncture : *« Compte tenu de l'absence de tensions inflationnistes, le glissement sur douze mois resterait autour de 1,5 % en fin d'année »*, explique-t-il. L'inflation française resterait donc à des niveaux historiquement très bas.

L. M.

Prix à la consommation



La controverse sur la « déflation » ne prendra pas fin pour autant

EN ANNONÇANT que les prix à la consommation sont repartis à la hausse en septembre, après trois mois consécutifs de baisse, l'Insee met-il un point final à la grande controverse économique de cet automne sur la déflation ? Il y a évidemment fort à parier que ce ne sera pas le cas et que les protagonistes de ce débat camperont sur leurs positions.



ANALYSE

Pour le gouvernement, cette inversion de tendance arrive à point nommé. Rejetant catégoriquement l'hypothèse de la déflation et ne cessant, même, de tirer argument de la modération des prix pour souligner que les « fondamentaux » de l'économie sont excellents, il y trouvera la preuve qu'il avait vu juste. Il soulignera donc que l'Insee apporte de l'eau à son moulin.

Sur un registre plus critique, ceux qui, dans la majorité, veulent affirmer leur solidarité avec le gouvernement, mais faire entendre, aussi, leur différence – les balladuriens ou les dirigeants de l'UDF –, lui donneront-ils raison ? On devine par avance qu'un indice mensuel ne suffira pas à ébranler leurs certitudes. Ils y verront donc la preuve qu'ils ont bien fait d'écarter l'hypothèse d'une déflation franche et ouverte et de parler seulement de « tensions déflationnistes ». Preuve selon, eux, que pour combattre l'anémie de l'économie, il faut « muscler » la politique économique du gouvernement, par exemple, en conduisant une politique de baisse fiscale plus hardie.

FAUSSE ROUTE

Même si Philippe Séguin se garde bien d'intervenir dans le débat, pour les raisons diplomatiques que l'on devine, ses partisans, eux, ne sont pas tenus à ces précautions. Dans leur cas, la nouvelle statistique de l'Insee ne sera pas de nature à les faire changer d'analyse. L'économiste Nicolas Baverez, connu pour ses amitiés séguinistes, signe ainsi dans *La Revue des deux mondes* d'octobre une étude au titre évocateur : « Pour sortir de la déflation ».

Puisque, selon lui, déflation il y a, il va jusqu'au bout de cette logique et constate que le gouvernement fait totalement fausse route. *« Les mêmes orientations*, analyse-t-il, *produiront les mêmes effets en 1997, avec une croissance qui ne pourra excéder 1,8 % dans l'hypothèse la plus favorable, un taux de chômage qui progressera de nouveau de 1 %, un budget virtuel enfin. Le projet de loi de finances surestime les recettes d'au moins 20 milliards de francs* – via *une prévision d'activité irréaliste de 2,3 % – et sous-estime les dépenses pour gager des réductions d'impôt au demeurant modestes – puisque limitées à 11 milliards de francs nets, qui seront plus qu'annulées par l'augmentation des taxes locales –, tout en recourant à des artifices, tels la comptabilisation en produits courants de la soulte de France Télécom* (...) *ou les ponctions effectuées sur la Caisse des dépôts ou sur EDF. »*

Devant tant d'arguments contradictoires, comment parvenir à se repérer ? Il coule de source que la période de baisse des prix que la France a connue, même si elle est maintenant interrompue, agit comme un révélateur. Si les prix ont baissé durant trois mois – ce qui est rarissime dans l'histoire économique récente du pays –, c'est que l'économie tournait au ralenti. La demande intérieure étant peu dynamique, les entreprises ont évidemment eu tendance à serrer leurs prix, quand elles n'ont pas été jusqu'à les baisser. Il n'est donc pas excessif de parler de « tensions déflationnistes ».

DURE CONCURRENCE

Reste à savoir pourquoi l'économie française a été prise dans ces turbulences. Dans une étude en date du 4 septembre, le service de la recherche de la Caisse des dépôts et consignations éclaire le débat sous un jour nouveau en relevant que l'Allemagne et la France ont sans doute réagi différemment au ralentissement économique qu'elles connaissent l'une comme l'autre.

L'Allemagne aurait ainsi, dans la période récente, perdu d'importantes parts de marché à l'étranger du fait d'une compétitivité extérieure moindre de ses entreprises. La France, elle, aurait échappé à ce danger grâce à une politique de modération salariale ; mais, à la différence de leurs homologues allemandes, les entreprises françaises auraient perdu beaucoup de terrain sur leur marché intérieur. La Caisse des dépôts donne même un chiffre alarmant : la pénétration des importations de biens sur le marché intérieur français aurait gagné près de 15 points entre début 1991 et début 1996.

Les stratégies de baisse des prix arrêtées depuis peu par de nombreux industriels auraient-elles donc eu pour objet d'attirer des ménages dont le pouvoir d'achat est en berne (plus 0,2 % en 1996) ? C'est la thèse des économistes qui croyaient déceler des signes de déflation. Alors que la consommation progresse beaucoup moins fortement qu'on ne le pensait, l'étude de la Caisse des dépôts suggère qu'en réalité, les choses sont peut-être un peu plus compliquées. Si les prix ont baissé durant trois mois, c'est sans doute aussi – surtout ? – parce que les industriels ont cherché à freiner d'importantes pertes de parts de marché à l'intérieur même du pays.

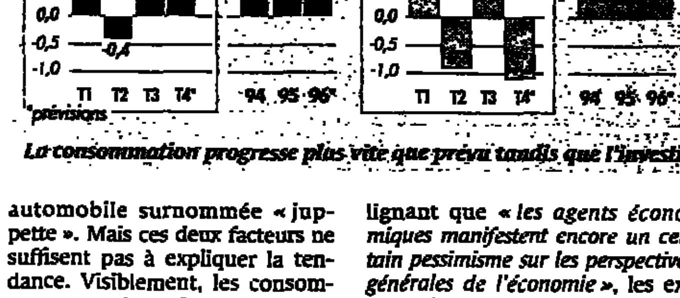
Laurent Mauduit

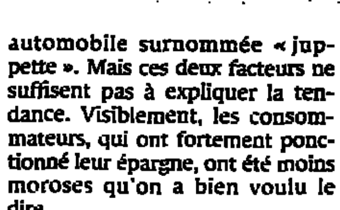
L'Insee abaisse à 1,2 % sa prévision de croissance pour 1996

GRÂCE à une consolidation de la croissance en Europe et à une accélération de la consommation des ménages, beaucoup plus forte que prévu, l'activité économique devrait progressivement redémarrer en France ; mais la tendance sera trop tardive et, surtout, trop peu marquée pour qu'on puisse en attendre des miracles : voilà, en résumé, le constat que fait l'Insee dans un « point de conjoncture » publié vendredi 11 octobre.

De fait, souligne l'institut, *« un raffermissement de la conjoncture était attendu au second semestre »* de 1996 dans les pays de l'Union européenne *« en raison du bas niveau des taux d'intérêt, de la reprise déjà amorcée de la demande intérieure et de la normalisation des taux de change »*. C'est donc, pour l'Insee, la première raison d'espérer : si la conjoncture européenne se redressse, la demande adressée à la France sera mécaniquement plus forte et consolidera la reprise économique.

Les prévisions de l'Insee





La consommation progresse plus vite que prévu tandis que l'investissement stagne.

La seconde raison d'espérer a trait à la consommation des ménages. Longtemps, on l'a dit totalement déprimée, du fait notamment de la politique fiscale suivie par le gouvernement, et celui-ci a pris, depuis plusieurs mois, une série de dispositions pour essayer de la soutenir. Or – c'est l'une des grandes surprises de ce diagnostic – il se confirme que la consommation s'est, en réalité, beaucoup mieux portée en 1996 qu'on ne le pensait initialement. Sa hausse pourrait atteindre 2,5 % sur l'année, contre 1,8 % en 1995 et 1,4 % en 1994. La vague exceptionnelle d'achats du mois de janvier, consécutive à la grève de novembre-décembre 1995, y a, bien sûr, contribué, de même que l'envolée des ventes de voitures, durant les mois d'août et de septembre, juste avant la suppression de la prime automobile surnommée « juppette ». Mais ces deux facteurs ne suffisent pas à expliquer la tendance. Visiblement, les consommateurs, qui ont fortement ponctionné leur épargne, ont été moins moroses qu'on a bien voulu le dire.

Enfin, l'Insee relève que les entreprises, qui ont longtemps puisé dans leurs stocks, contribuant *« au ralentissement de l'activité »*, vont maintenant les reconstituer et ainsi consolider la reprise. C'est donc une troisième raison qui laisse à penser que la France, comme ses partenaires, est engagée désormais dans une phase de redémarrage de l'activité.

« ATTENTISME DES INDUSTRIELS »

A lire le diagnostic de l'Insee, on devine que le mouvement est pour le moins timide. La preuve, c'est que si la consommation des ménages est beaucoup plus forte qu'on ne le pensait, l'investissement des entreprises, que l'on disait en plein essor, est en réalité en croissance zéro, ou presque. Soulignant que *« les agents économiques manifestent encore un certain pessimisme sur les perspectives générales de l'économie »*, les experts de l'institut indiquent ainsi que l'investissement des entreprises pourrait ne progresser que de 0,4 % en 1996, après 3,9 % en 1995. *« Ce résultat médiocre*, analysent-ils, *traduit un attentisme marqué de la part des industriels. »*

Au total, même si l'horizon économique s'éclaircit légèrement, l'Insee ne voit donc aucune raison de réviser à la hausse sa dernière prévision de croissance, qui date du début de l'été (*Le Monde* du 29 juin). Alors que, à l'époque, l'institut prévoyait une hausse de 1,3 % du produit intérieur brut (PIB), il corrige même le tir, dans cette nouvelle estimation, en avançant le chiffre de seulement 1,2 %. *« La révision par rapport à la précédente prévision*, précise-t-il, *tient uniquement à une légère révision à la baisse sur le premier semestre. »*

Concrètement, la croissance, après avoir reculé de 0,4 % au deuxième trimestre, serait dopée par la consommation au troisième trimestre (1,5 %) et progresserait donc de 1 %, mais ce ne serait qu'une courte embellie puisqu'au quatrième trimestre la consommation pourrait chuter de 1,1 %, et la hausse du PIB ne serait plus que de 0,4 %.

Optimiste, l'Insee ne l'est donc qu'à moitié. Il souligne, certes, que *« le rythme annualisé de croissance, qui était en tendance d'environ 1 % au premier semestre, serait néanmoins supérieur à 2 % au second semestre »*. Il reste que ce rythme d'activité apparaît très faible. Evoquant le chômage, l'institut relève que la situation *« impose une certaine prudence en matière de prévision »*. Il n'en apporte pas moins une toute petite lueur d'espoir. *« Le plus vraisemblable est que la progression du chômage s'infléchisse d'ici à la fin de l'année »*, prévoit-il, mais, pour une fois, aucune indication chiffrée ne vient étayer ce pronostic.

L. M.

Remords de la commission des finances sur le logement des étudiants

TOUT EN APPRÉCIANT favorablement le *« cadre général du budget »*, Pierre Méhaignerie, président (UDF-FD) de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a remué, jeudi 10 octobre, le couteau dans la plaie. Soulignant que *« les Français n'ont pas été convaincus »* par l'annonce de la baisse de l'impôt sur le revenu, l'ancien ministre d'Edouard Balladur a affirmé, au lendemain de l'adoption par la commission des finances de la partie « recettes » du projet de loi de finances pour 1997, que *« le débat sur les choix en matière de réforme fiscale n'est pas purgé »*.

« Quels sont, en matière de réforme fiscale, les meilleurs moyens d'assurer le retour à la croissance et en même temps l'équité ? Certains pensent que c'est la baisse de l'impôt sur le revenu, d'autres pensent que c'est la baisse des charges sociales pesant sur les salaires », a-t-il poursuivi, indiquant que *« ce débat doit être très largement débattu dans les prochaines semaines »*.

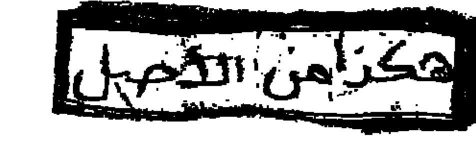
En clair, l'UDF n'a pas renoncé à intervenir sur la copie du gouvernement, malgré l'échec essuyé en commission des finances avec le rejet de ses amendements sur la TVA et la taxe sur les carburants (*Le Monde* du 11 octobre). M. Méhaignerie a affirmé qu'il s'agit d'un *« débat dans l'opinion publique française »* et non d'un *« débat UDF-RPR »*, même si la confédération dispose d'une *« plus grande marge de liberté »* que le mouvement néo-gaulliste.

De son côté, Philippe Auberger (RPR), rapporteur général du budget, estimant, jeudi sur RTL, que la réforme fiscale du gouvernement *« va aux limites de ce qu'il était possible de faire »*, a déclaré que le débat avait déjà eu lieu, tant sur l'ampleur que sur les modalités de la réforme. Plusieurs amendements adoptés en commission des finances provoquent déja des tête-à-queue. Ainsi en est-il de celui présenté par Jean-Pierre Thomas (UDF-PR, Vosges), voté le 8 octobre et visant à supprimer l'avantage fiscal dont bénéficient les souscripteurs dans les Sofica (sociétés de financement du cinéma et de l'audiovisuel). Cet amendement a suscité un tollé chez les professionnels du cinéma, tandis que le Parti socialiste s'est indigné, jeudi, de *« cette nouvelle offensive dont sont victimes les Sofica »*, mises en place en 1985. Toutefois, lors de l'examen en commission, Didier Migaud (PS, Isère), proche de Laurent Fabius, avait défendu un amendement se proposant de réduire l'avantage fiscal attaché aux Sofica.

Autre tête-à-queue : celui opéré sur l'ALS (allocation de logement social) par le président et le rapporteur général de la commission des finances. Mardi 8 octobre, les commissaires de la majorité avaient adopté un amendement de Charles de Courson (UDF, Marne) supprimant le bénéfice de cette allocation pour les étudiants rattachés au foyer fiscal de leurs parents. Très gênés, MM. Méhaignerie et Auberger avaient invité leurs collègues à la prudence. Mercredi, l'amendement a fait l'objet d'une deuxième délibération et a été rejeté.

Enfin, M. Méhaignerie a annoncé, jeudi, que l'amendement qui relève de 5,5 % à 20,6 % le taux de TVA appliqué à la restauration rapide pour les ventes à emporter a été adopté dans son principe, mais *« reste à retravailler »*.

Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvalon



Alain Juppé estime qu'une réduction uniforme du temps de travail serait la « pire des solutions »

En visite dans une PME rémoise, le premier ministre plaide pour des accords « sur mesure »

Alain Juppé a visité, jeudi 10 octobre à Reims, une PME qui a signé un accord sur la semaine de 32 heures. Après avoir menacé le patronat de légiférer si les négociations de branches n'avançaient pas assez vite, le premier ministre a écarté toute réduction uniforme de la durée du travail. Il a lancé un appel à la mobilisation afin de « *mettre dans le circuit* » 300 000 jeunes supplémentaires dans les six mois à venir.

REIMS
de notre envoyé spécial

Le « social » a aussi besoin de symboles forts. Deux mois après son élection, Jacques Chirac avait fait de l'entreprise Brioches Pasquier, numéro un français de la viennoiserie, un modèle possible de la réduction du temps de travail. Alain Juppé a accroché, jeudi 10 octobre, un nouvel exemple au tableau de l'innovation sociale : l'entreprise Remafer, qu'il a visitée. Cette PME rémoise de 226 salariés, spécialisée dans la construction et la réparation de wagons, a signé, le 21 juin, un accord prévoyant le passage à la semaine de 32 heures (sans réduction des salaires) et l'embauche progressive d'une soixantaine de salariés. Le premier ministre a décidé de faire un déplacement de ce type tous les dix jours environ, le prochain étant prévu le 21 octobre, à Lyon, sur l'emploi des jeunes.

Après avoir menacé un patronat majoritairement hostile à la réduction du temps de travail de légiférer, le premier ministre a finalement conclu qu'une mesure générale et uniforme serait « *la pire de solutions* ». Comme le président de la République à l'occasion du cinquantième anniversaire du CNPF, M. Juppé a donc plaidé pour des accords « *sur mesure* ». Accompagné du ministre du travail, Jacques Barrot, il a débattu de sa politique de l'emploi avec les élus de la région Champagne-Ardennes, puis avec une trentaine de chefs d'entreprise.

EMBAUCHER 300 000 JEUNES

Le chef du gouvernement leur a lancé un appel à la « *remobilisation* » contre le chômage, tout particulièrement celui des jeunes. « *Ou bien dans les six mois à venir nous parvenons à mettre dans le circuit 300 000 jeunes supplémentaires, et cela changera radicalement le moral des Français et les anticipations. Ou bien, nous n'y parvenons pas, et on continuera à parler de pessimisme et de morosité* », a-t-il souligné. Il s'agit d'une « *échéance capitale* », a t-il ajouté, alors que l'Insee avait publié, le matin même, des indicateurs montrant l'atonie de l'activité économique et la baisse du moral des Français (*Le Monde* du 11 octobre).

Sans cacher l'agacement que suscitent en lui les patrons qui critiquent sa politique de baisse des charges sociales, M. Juppé s'est montré plus sévère envers ceux qui licencient sans raison impérieuse. « *Je comprends parfaitement que les entreprises en difficulté soient amenées par la force des choses à adapter leurs effectifs, mais je comprends un peu moins bien comment des entreprises* » en bonne santé financière « *se mettent à supprimer des emplois, sans tambour ni trompette et sans précaution ni ménagement* », a-t-il déclaré, ajoutant qu'« *une grande partie de la solution est entre les mains* » des chefs d'entreprise.

Le PDG de Remafer, Pascal Piel, a fourni à M. Juppé un bon exemple de ce qu'il attend des patrons : le sens de l'innovation, même quand leur entreprise connaît des difficultés. Il lui a aussi donné l'occasion de plaider pour un usage offensif de la loi que Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a fait adopter en juin, et qui permet d'aider les entreprises à sauver ou créer des emplois par la réduction des horaires.

Ce n'était pas le moindre intérêt de cette journée que de voir réunis autour d'une même table M. Juppé, le PDG de Remafer et André Zimmermann, le responsable de la CGT, seul syndicat de l'entreprise (85 % des voix). Ni de voir ce dernier reconnaître les mérites de la « loi de Robien » et remercier chaleureusement le maire de Reims, Jean Falala (RPR), de son appui au projet de réduction du temps de travail. Trop chaleureusement, au goût du responsable de l'union départementale de la CGT, qui, une fois M. Juppé parti, a demandé à M. Zimmermann de rectifier le tir devant micros et caméras et de dénoncer la politique « *antisociale* » du gouvernement !

Jean-Michel Bezat

Alain Orsoni (MPA) appelle au dialogue entre Corses

À L'APPROCHE de l'échéance théorique de la trêve du FLNC-canal historique, samedi 12 octobre, Alain Orsoni, secrétaire général du Mouvement pour l'autodétermination (MPA), vitrine légale du FLNC-canal habituel, a stigmatisé, jeudi 10 octobre, l'attentat du 5 octobre contre la mairie de Bordeaux – revendiqué par le FLNC-canal historique – et lancé un appel au dialogue entre Corses pour parvenir à une solution politique. « *L'attentat de Bordeaux n'est que l'expression d'une violence-spectacle à l'usage exclusif des médias. Il n'a aucun sens politique* », a déclaré M. Orsoni en dénonçant l'attitude d'Alain Juppé, « *qui ne manque pas d'audace lorsqu'il réclame un consensus populaire contre la violence, alors que la culpabilité de certains ministres ne fait aucun doute* ».

Accord entre les ambulanciers et les caisses d'assurance-maladie

LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-MALADIE (CNAM) et les ambulanciers sont parvenus, jeudi 10 octobre, à un accord. Les transports en ambulance seront bien réservés à l'entrée et à la sortie de l'hôpital, comme le prévoyait une circulaire contestée de la CNAM. L'activité des ambulanciers sera encadrée par un « *objectif quantifié* » d'évolution des dépenses. En 1997, celles-ci devront être de 7,5 % inférieures aux dépenses de 1996. Une revalorisation tarifaire (+ 1,7 %) sera accordée aux ambulanciers le 1er janvier 1997.

PARLEMENT

■ **NÉGOCIATION COLLECTIVE : le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a saisi, jeudi 10 octobre, le Conseil constitutionnel** de la loi relative à l'information et à la consultation des salariés dans les entreprises, définitivement adoptée par le Parlement le même jour. La majorité RPR et UDF avait voté pour, le PS et le PCF s'étaient prononcés contre. Ce texte, qui autorise notamment les entreprises dépourvues de représentants syndicaux à conclure des accords avec des salariés non syndiqués, constitue, selon les parlementaires socialistes, une « *remise en cause du monopole syndical et la rupture du principe d'égalité* ».

■ **PACTE POUR LA VILLE : le Sénat a adopté, jeudi 10 octobre, le projet de loi** concernant le pacte de relance pour la ville, en le modifiant avec l'aval du gouvernement. Le RPR et l'UDF ont voté pour, le PS et le PCF contre. A l'unanimité, le Sénat a exonéré de cotisations sociales personnelles, pour une durée de cinq ans, les commerçants et artisans installés dans les zones franches urbaines.

DÉPÊCHES

■ **ÉLYSÉE : Jacques Chirac a reçu pendant une heure, jeudi 10 octobre, François Léotard,** président de l'UDF. L'entrevue ne figurait pas à l'agenda officiel du chef de l'Etat. « *J'ai fait part de la situation de l'UDF, que je trouve très satisfaisante. Je voulais en informer le président* », a indiqué l'ancien ministre de la défense. Le chef de l'Etat s'était déjà entretenu, le 7 octobre, avec Alain Madelin, et avait déjeuné, le 9 octobre, avec le bureau de l'Assemblée nationale, et, jeudi, avec celui du Sénat.

■ **DÉCHÉANCE : Bernard Tapie a été reçu,** jeudi 10 octobre, par le directeur des affaires juridiques du ministère des affaires étrangères, auquel il a présenté des « *observations à propos de* [son] *mandat de député européen* ». L'ancien député (RL) des Bouches-du-Rhône, déchu de son mandat, multiplie les procédures pour conserver son titre de parlementaire européen (*Le Monde* du 10 octobre).

■ **SOLIDARITÉ : un chèque de 3 millions de francs a été remis,** jeudi 10 octobre, en présence de Jacques Chirac, par la Fédération nationale des clubs d'aînés ruraux à la Fondation de France, à l'occasion du vingtième anniversaire de ces clubs, qui regroupent plus de 900 000 adhérents. L'argent ira à la construction de logements sociaux en Seine-Saint-Denis pour des familles en difficulté.

■ **SYNDICATS : des délégations du PS et de FO se sont rencontrées,** jeudi 10 octobre. Lionel Jospin a souhaité « *livrer* » les propositions économiques du PS « *à une sorte de banc d'essai* » syndical. Marc Blondel a relevé que les discussions avaient porté sur « *l'ensemble des problèmes qui se posent au monde du travail, le souci principal étant le chômage* ». Le PS rencontrera la CFDT le 22 octobre, la CGT le 12 novembre et la CFTC le 19 novembre.

Bernard Kouchner seul défenseur de Maastricht à Gardanne

L'ancien ministre fait face au PCF, à la droite villiériste et à l'extrême droite

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Devant un gymnase surchauffé, Sami Joshua, de la Ligue communiste révolutionnaire, appelle, mercredi 9 octobre, à continuer l'action commune. Robert Hue, Jean-Pierre Chevènement, Edmonde Charles-Roux et les 1 200 personnes présentes applaudissent, avant que l'orateur ne se lance dans un hommage appuyé au candidat communiste, Roger Meï. « *On n'a pas vu ça depuis...* », cherche un vieux communiste, avant de conclure : « *On n'a jamais vu ça !* »

Et ce n'est pas fini, puisque les représentants des Verts et de l'Alternative rouge et verte prennent encore la parole avant le discours de l'ancien ministre de la défense et du secrétaire national du PCF. La salle est majoritairement gardannaise et communiste, mais l'ambiance unitaire est là, et l'espoir de la victoire est manifeste. Les thèmes développés par tous les orateurs sont clairs : le refus de Maastricht – « *Tout découle de là !* », lance M. Hue – ; la lutte contre le libéralisme ; la bataille contre l'extrême droite ; et la volonté de travailler ensemble, qui traduit une « *autre façon de faire de la politique* », pour citer encore M. Hue. Ce que M. Meï, qui s'en tient prudemment à un discours d'élu local, dit ainsi : « *Il faut dire aux appareils parisiens que ce n'est pas comme ça qu'il faut pratiquer pour ne pas recommencer 1981 et ses déceptions.* » A gauche toute, donc, pour le grand meeting de la campagne du maire de Gardanne.

Il n'est pas cruel de dire que la réunion publique tenue le lendemain par Martine Aubry et Bernard Kouchner à Allauch était moins chaude. La faute aux orateurs, peut-être, et au public sagement assis, tandis qu'à Gardanne on était debout, à l'ancienne. Indéniablement on redoute, de ce côté-ci, un revers, dont on éloigne la pensée en parlant volontiers du second tour. Et l'on craint que l'abstention ne favorise les troupes et les électeurs, mieux mobilisés, du PCF et de ses soutiens.

M. Kouchner est pourtant bien accueilli et, sur les marchés, les gens ont l'air de l'estimer, mais sa posture politique est restée fragile : son parachutage ressemble aux *combinazione* dont une partie du « peuple de gauche » est lasse. Ses soutiens locaux, mesurés, ne manifestent pas le renouvellement de la classe politique qu'il appelle de ses voeux. De surcroît, son discours optimiste et maastrichtien a du mal à passer, et plus grand monde ne le suppose capable d'être un rempart contre la montée du Front national : les militants les plus convaincus de l'importance de ce combat sont souvent du côté de M. Meï. Quand ils ne regrettent pas les méthodes brutales de leur ancien député, Bernard Tapie...

On saura dimanche si la liquéfaction apparente du candidat de la droite classique était aussi grande que la fin de campagne en a donné l'impression. Hervé Fabre-Aubrespy aura, en effet, accumulé toutes les malchances ou toutes les maladresses. Le meeting de Philippe de Villiers a été annulé car un accident mortel avait frappé un élu local devant la salle prévue pour la réunion. Celui de Charles Pasqua l'a été pour des raisons si obscures qu'elles en devenaient claires : l'insistance avec laquelle le candidat villiériste, soutenu officiellement par l'UDF et par le RPR, refusait de cautionner le gouvernement Juppé a fini par excéder le RPR et mis l'ancien ministre de l'intérieur dans l'impossibilité de venir s'exprimer. M. Fabre-Aubrespy affichait pourtant, jeudi, une « *grande sérénité* ».

La droite régionale ayant aussi déserté le terrain, Damien Bariller a pu mener sa campagne sur les thèmes les plus brûlants du Front national. Sans opposition de ce côté-là. Bruno Mégret s'est même offert le luxe de brocarder « *l'état de décomposition avancée de l'actuelle majorité dans la dixième circonscription* » et « *l'inutilité* » de la candidature de M. Fabre-Aubrespy, avant que Jean-Marie Le Pen ne vienne, vendredi, jeter son poids dans la balance.

Les candidats ont répété à satiété que c'est la venue de M. Kouchner qui a « médiatisé » cette élection législative. C'est en partie vrai, mais l'essentiel est ailleurs, car cette partielle paradoxale traduit un climat qui n'est certainement pas propre à la région. La campagne a mis en lumière une impopularité telle du gouvernement que personne ne s'est senti capable d'en défendre, ici, la politique. Elle a aussi montré que le rejet de Maastricht est devenu un argument électoral puissant. M. Kouchner faisait remarquer, à juste titre, que cet anti-européanisme est un moyen commode de masquer les divergences entre nouveaux alliés. Il n'empêche qu'il a été le seul – alors même que trois candidats ou suppléants sont députés européens – à prendre la défense du traité. Sous le regard souvent désapprobateur de ses propres amis.

Michel Samson

Le lapsus de Lucien Weygand

Jeudi 10 octobre, à Allauch, Lucien Weygand (PS), venu soutenir Bernard Kouchner, commence : « *Investi par le Parti radical-socialiste, le Parti socialiste, Ecologie Solidarité, Bernard Tapie s'est lancé avec sa fougue habituelle dans la bataille...* » La salle retient son souffle et ses rires avant que quelqu'un signale à l'orateur son lapsus. « *Heureusement que nous sommes entre amis !* », reprend le président du conseil général des Bouches-du-Rhône.

D'autre part, à la mi-journée, à Gardanne, une bagarre entre colleurs d'affiches du PCF et du FN a fait plusieurs blessés légers. Les deux partis se sont renvoyé la responsabilité de l'incident.

Militaires et civils conçoivent différemment le service national volontaire

VOLONTARIAT ou bénévolat ? Le gouvernement hésite encore sur la formule du futur service national, qui doit faire l'objet d'un projet de loi (*Le Monde* du 4 octobre). *Grosso modo*, les armées sont en faveur d'un volontariat suffisamment rémunéré pour être le plus attractif possible, alors que les administrations et les associations civiles, qui devront accueillir des jeunes, souhaitent plutôt un quasi-bénévolat. Le désaccord entre les uns et les autres porte sur la conception même de la nouvelle formule et sur la manière d'en organiser l'application. Après un conseil interministériel, mardi 8 octobre, il semble que l'option souhaitée par les « civils » soit en passe de s'imposer.

A l'issue du « rendez-vous citoyen » obligatoire, de cinq jours, les jeunes de dix-huit à trente ans qui le voudront auront le choix entre trois formes de service national, dont la durée évoluera de neuf à vingt-quatre mois : un service de défense, sécurité et prévention ; un service de cohésion sociale et de solidarité ; un service de coopération internationale et d'aide humanitaire. La première formule concerne majoritairement les forces armées, la sécurité civile, la police, les douanes et les services de protection de l'environnement. Les deux autres sont sous la houlette d'organismes civils dans un cadre public ou associatif.

Pour la défense, l'objectif est de parvenir à attirer quelque 27 200 volontaires en 2002 (201 500 appelés servent en 1996 dans les trois armées et la gendarmerie). Sur ce total, la seule gendarmerie recevrait 16 000 volontaires, auxquels elle propose un service de deux ans. Les besoins des services civils sont difficilement évaluables, en raison de la diversité et de la spécificité des formules offertes et des conditions financières et matérielles de leur encadrement. Selon un rapport parlementaire, le coût estimé d'un volontaire pourrait atteindre 70 000 francs par an, quand le coût annuel d'une recrue, dans le cadre actuel du service national, est de 20 000 francs.

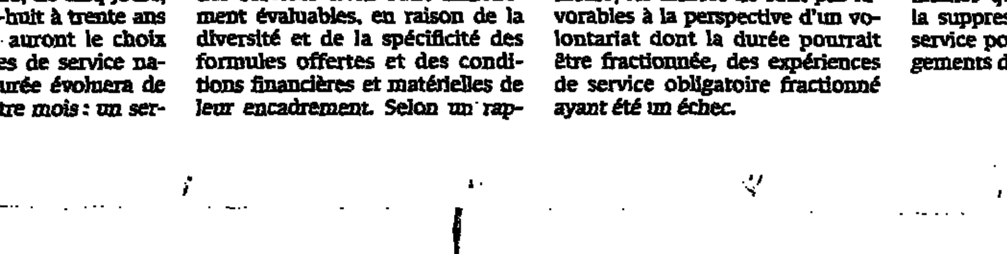
FIN DE L'« EFFET REPOUSSOIR »

Les armées font remarquer que le volontariat requiert une rémunération intéressante, pour attirer suffisamment de candidats de la qualité souhaitée. Aussi, elles ont plaidé pour une solde supérieure au RMI (actuellement de 2 374,50 francs par mois pour un célibataire) et dont le montant progresserait selon la durée du service, alors que l'avant-projet de loi prévoit une indemnité mensuelle identique quels que soient le temps et la forme du service. De même, les armées ne sont pas favorables à la perspective d'un volontariat dont la durée pourrait être fractionnée, des expériences de service obligatoire fractionné ayant été un échec.

Les administrations et les associations civiles concernées par les deux autres formes de service raisonnent autrement, en particulier sur la rémunération. Le plus fréquemment, elles avancent l'idée d'un bénévolat, même si certains organismes sont prêts à l'encourager par une indemnité qui serait, au maximum, du triple de ce que touche un actuel appelé du service national (550 francs).

Jusqu'à présent, le service civil, qui aura accueilli environ 27 000 jeunes en 1996, si l'on inclut les objecteurs de conscience, a plus de candidats qu'il n'offre de places parce qu'il profite de « l'effet repoussoir » du service militaire. Les administrations et les associations ont ainsi pris l'habitude de bénéficier de ressources humaines quasi gratuitement, mais la suppression de l'obligation du service pourrait induire des changements de comportement.

Jacques Isnard





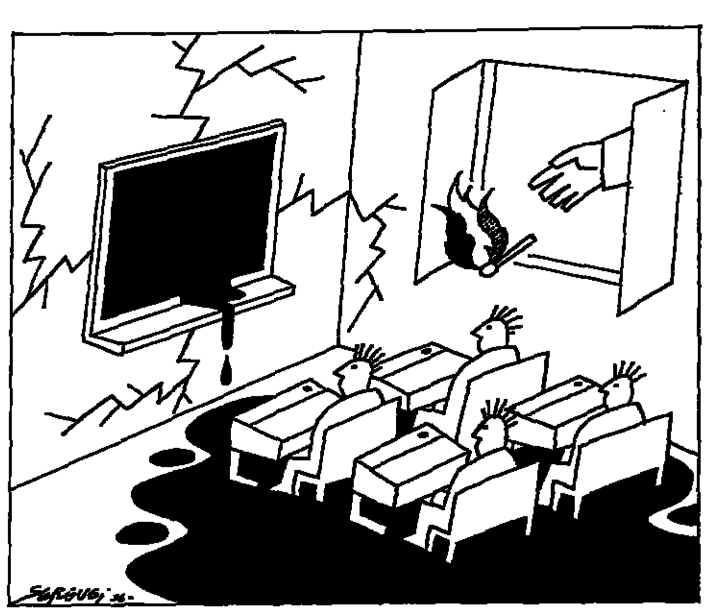
ÉDUCATION Le Mouvement pour un enseignement national (MEN), satellite du Front national, n'a finalement pas déposé de listes aux élections professionnelles des enseignants, qui se dérouleront le 12 décembre. Mais, selon son président, Olivier Pichon, une cinquantaine de candidats seraient infiltrés sur des listes académiques et nationales, notamment sous l'étiquette du SNALC. ● CHEZ LES PARENTS D'ÉLÈVES, dont les élections auront lieu les 11 et 12 octobre, le MEN a suscité la création de listes « autonomes ». Pénétrer le « *continent enseignant* », considéré comme une « *terre de mission* », telle est la stratégie définie par le président du MEN. ● A TOULON, la municipalité FN a repris en gestion directe la Maison de l'étudiant. La MNEF, qui y dispose de locaux, lance une campagne pour l'égalité des droits entre étudiants français et étrangers.

Le Front national tente de prendre pied chez les enseignants

Si le Mouvement pour un enseignement national ne se présente pas en tant que tel aux prochaines élections professionnelles, des candidats d'extrême droite ont été infiltrés sur d'autres listes. Les syndicats s'interrogent sur les moyens de contrer cette offensive

LA QUESTION courait depuis quelques mois dans les rangs syndicaux. Le Mouvement pour un enseignement national (MEN), directement lié au Front national, présenterait-il des listes aux élections professionnelles des enseignants, qui doivent se dérouler le 12 décembre ? La réponse est tombée le 7 octobre au soir, date limite de dépôt des candidatures : nulle trace visible du MEN. Et pour cause. Simple association d'enseignants selon la loi de 1901, ce mouvement n'était pas fondé à présenter de listes, faute de s'être transformé en syndicat. Michel Deschamps, secrétaire général de la Fédération syndicale unitaire (FSU), s'en félicite, pour constater que le mouvement « *ne prend pas dans l'éducation* ». Mais il ajoute aussitôt qu'« *aucun milieu professionnel n'est à l'abri* » de l'offensive militante que mène désormais à découvert le Front national.

De fait, le MEN, qui utilise singulièrement le même acronyme que le ministère de l'éducation nationale, ne cache pas qu'il a « *préféré l'infiltration sur des listes amies* », pour ces élections, à une transformation syndicale « *encore prématurée* ». Selon Olivier Pichon, président du mouvement, conseiller régional du Front national en Ile-de-France et professeur dans une classe préparatoire parisienne, une cinquantaine de candidats seraient disséminés parmi plusieurs centaines de noms, sur des listes académiques et nationales. Impossibles à vérifier au cas par cas, ses dires trouvent un début de confirmation avec, par exemple, la présence, sur une liste du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC, droite modérée), d'un professeur qui fut candidat du FN dans la Vienne aux législatives de 1993 et aux cantonales l'année suivante.



« BAISER QUI TUE »

Ce « rapprochement » clandestin avec le SNALC, qualifié par Olivier Pichon de « *baiser qui tue* », n'est pas du goût de Françoise Angoulvant, présidente du syndicat et nouvelle secrétaire générale de l'Union syndicale indépendante (USI). « *Nos candidats ont signé un engagement à en-tête du SNALC. Je ne peux pas connaître les convictions politiques de chacun et je n'ai pas à les demander* », fait-elle valoir. Mais, surtout, Mme Angoulvant s'élève contre cette tentative de déstabilisation, qu'elle se dit prête à attaquer en justice. « *Je ne laisserai pas faire main basse sur le SNALC, c'est intolérable* », proteste-t-elle.

La plupart des syndicats éprouvent, de fait, quelque embarras vis-à-vis de ce mouvement, dont l'existence eût paru incongrue voilà quelques années. La tradition idéologique et historique du corps enseignant devait former, pensaient-ils, une carapace inviolable par l'extrême droite. Parmi les premiers, le Comité national d'action laïque (CNAL), qui, largement composé de syndicalistes, s'est ému de cette question. Certains chiffres, bien que modestes, ne lui avaient pas échappé : selon un sondage IFOP sortie des urnes, à l'issue du premier tour de la présidentielle de 1995, 4 % des enseignants auraient voté Le Pen. C'est moins que dans toutes les autres catégories socioprofessionnelles ; mais, sur un corps enseignant qui se compte en centaines de milliers, le nombre n'est pas négligeable. Autre indicateur : 17 % des sympathisants de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) auraient voté pour le président du Front national (sortie des urnes CSA).

Le 11 mai, le CNAL organisait donc un colloque, au cours duquel Pierre-André Taguieff, directeur de recherche au CNRS, et Pascal Perrineau, directeur du Centre d'études de la vie politique française (Cevipof), eurent l'occasion d'expliquer l'évolution de l'électorat du Front national devant deux cent cinquante enseignants, des parents d'élèves et des membres de la Ligue de l'enseignement. « *Nombre d'enseignants ont découvert à cette occasion que le Front national avait prospéré dans un vide d'idées, peut-être y compris chez eux ; que l'entrisme dans les confédérations syndicales existait ; que l'on avait abandonné la nation à l'extrême droite et le modèle républicain aux nostalgiques* », explique Patrick Gonthier, secrétaire général du CNAL et membre du Syndicat des enseignants (SE-FEN). Ils ont également saisi qu'il ne s'agissait plus « *d'anciens baroudeurs, mais d'un parti dominé notamment par des énarques, c'est-à-dire des intellectuels formés à l'analyse politique* », selon la définition de Pierre-André Taguieff.

PRISE DE CONSCIENCE TARDIVE

Cette prise de conscience n'a cependant pas atteint tout le monde. Sur le terrain, si chacun connaît les quelques leaders du MEN qui avancent à visage découvert et signent des articles dans *L'Enseignement national*, la revue trimestrielle du mouvement, bien peu estiment qu'ils ont vraiment fait des émules. « *Il y a ce professeur au lycée Langevin, à La Seyne, mais c'est un épiphénomène dans la masse des enseignants. Cela ne sert à rien de réagir, ce serait y donner trop d'importance* », juge la responsable du SE-FEN dans le Var. Elle ajoute néanmoins : « *Peut-être que les autres ne se dévoilent pas, je ne sais pas.* »

Alors que le MEN revendique 1 000 adhérents et 1 500 sympathisants, seuls les noms de quelques cadres ont été rendus publics. Une dizaine en tout, à Paris, dans le Val-d'Oise, les Alpes-Maritimes, le Var, le Calvados. M. Pichon ne fait pas mystère de son goût du secret : « *Je n'ai pas envie qu'on me les flingue dès qu'ils vont sortir du bois.* » En face, les stratégies divergent. A Toulon, Robert Gaïa, ancien enseignant et conseiller municipal (PS), qui a vu arriver comme adjoints au maire un directeur d'école et un principal de collège à la retraite frontistes pour s'occuper des affaires éducatives et culturelles, a forgé sa doctrine : ni diabolisation ni banalisation. « *Le tort profond est que l'on a trop longtemps mis sous le boisseau certains sujets comme la violence à l'école : il faut parler de tous les sujets tabous* », estime-t-il.

Au niveau national, certains syndicalistes s'émeuvent : « *Il faut réactiver le combat civique, comme les enseignants l'ont toujours fait* », estime Hervé Baro, secrétaire général du SE-FEN, qui se dit « *prêt à interpeller le ministre* » sur ce sujet. Dans un milieu souvent déboussolé, où l'isolement dans la classe est la règle – même si la profession reste très syndiquée – la pénétration d'idées d'extrême droite n'est plus une aberration. La période actuelle, riche en élections (parents d'élèves les 11 et 12 octobre, professionnelles mi-décembre, législatives dans un an et demi), est aussi favorable à tous les prosélytismes.

Béatrice Gurrey

Des listes « autonomes » chez les parents d'élèves

Infiltré sur des listes pour les élections professionnelles des enseignants, le Mouvement pour l'enseignement national (MEN) a également suscité la création de listes « autonomes » de parents d'élèves, pour les élections qui doivent se dérouler vendredi 11 et samedi 12 octobre. Il entend les fédérer d'ici un an ou deux. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) s'est alarmé de cette manœuvre et s'indigne, dans un communiqué publié jeudi 10 octobre, que le FN utilise « *les inquiétudes souvent légitimes des parents concernant l'avenir de leurs enfants pour tenter d'imposer ses idées* ». Le mouvement dénonce la méthode qui consiste à s'abriter derrière le sigle MEN qui « *peut sembler officiel et semer la confusion* ». Pour le MRAP, qui a saisi le ministre de l'éducation nationale, l'affirmation de l'« inégalité des races » « *est incompatible avec les valeurs qui fondent l'école de la République* ».

Dans une permanence du MEN, où l'on fustige l'école pour tous

TOUS LES MERCREDIS, Olivier Pichon réunit rue Monsieur, dans le septième arrondissement de Paris, quelques enseignants à sa permanence du conseil régional Ile-de-France, où il est élu Front national. Le président du Mouvement pour un enseignement national (MEN) fait mine de s'alarmer : « *Il va falloir mobiliser le ban et l'arrière-ban, nous avons au moins cinq mille exemplaires du bulletin à envoyer la semaine prochaine.* » La réponse fuse : « *Au Front, il y a les machines à adresser le courrier qu'il faut. En deux heures ce sera fait.* »

Puis l'assemblée se gausse de l'initiative de Marie-Christine Blandin, présidente (Verts) du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, qui veut faire voter par les élus, vendredi 11 octobre, l'interdiction de la présence de conseillers régionaux Front national dans les conseils d'administration des lycées. « *Le RPR et l'UDF l'avaient fait en Ile-de-France, et je me suis vu interdire les lycées ; ils n'avaient pas attendu Mme Blandin* », ironise Olivier Pichon. Quant à renier les déclarations du président du parti d'extrême droite sur l'« *inégalité des races* », « *il n'en est pas question* ». « *Je ne vois pas pourquoi nous renierions des propos dont nous faisons tous les jours l'expérience dans nos établissements* », lance un participant. Le président du MEN propose une petite mise au point théorique : « *Nous devons tenir compte de l'évolution de la société dans notre action. Un jour nous aurons des responsabilités, et il nous faut être sur tous les champs de la famille et de l'école.* »

Ecole, terre de mission. C'est bien ainsi que le MEN entend définir le continent enseignant, « *le plus difficile à pénétrer* ». M. Pichon ne se fait guère prier pour expliquer la stratégie, schéma à l'appui. Fondé en 1995 dans la continuité des cercles de l'enseignement, le MEN s'est assigné trois objectifs : élaborer une doctrine, faire de la « *propagande* », créer à terme une organisation syndicale enseignante ainsi qu'une fédération de parents d'élèves. Depuis six mois, le mouvement a multiplié les réunions en province et l'envoi de tracts dans les écoles. Jusqu'à tomber sur un bec, en septembre dernier, avec les enseignants de Loire-Atlantique. La FSU locale a réagi aussitôt à ce document, qui propose le rétablissement de l'examen d'entrée en sixième, le retour de classes de niveau homogènes ou la création d'un statut d'intervenant temporaire pour les enseignants étrangers.

« COLOSSALE HYPOCRISIE »

Pour le reste de la doctrine, le MEN assure que le système éducatif délivre « *de la fausse monnaie avec les diplômes* » et qu'il faut « *cesser de mentir aux Français en leur disant qu'ils auront le bac pour rien* ». Parlant des bacheliers, M. Pichon déclare qu'ils sont « *juste assez formés pour contester la société mais pas assez pour lui être utiles* ». Bref, la « *culture pour le plus grand nombre est sans doute une exception historique* », martèle le président du MEN. « *On a voulu bourrer les lycées et les collèges, c'est une erreur. Il faut faire sortir les jeunes plus tôt du système si c'est nécessaire et faire sauter le verrou de la scolarité obligatoire à seize ans* », affirme-t-il.

S'appuyant sur la détresse des enseignants victimes des phénomènes de violence, sur le malaise qui règne dans certains établissements ghettos, le MEN offre des solutions minimalistes. L'école pour un nombre restreint d'élèves, avec un positionnement sur les savoirs purs et durs : « *La pédagogie n'est qu'un corps étranger introduit dans la machine pour la détruire* », explique M. Pichon. Se gardant d'afficher des propos trop ouvertement racistes ou xénophobes, les tracts insistent sur « *le modèle républicain en miettes* ». Le président du MEN dénonce « *la colossale hypocrisie du système* ». Parallèlement, comme le fait observer Pascal Perrineau, directeur du Centre d'études de la vie politique française (Cevipof), « *le discours vis-à-vis des fonctionnaires a viré de bord. On est très loin du slogan "fonctionnaires-ponctionnaires"* ».

Peu étonné que « *quarante-cinq enseignants aient laissé leur nom au stand du MEN lors des journées bleu-blanc-rouge* », M. Pichon dit surtout avoir eu une « *divine surprise* » en analysant les résultats de l'élection présidentielle. « *Au début, nous avons ramassé les enseignants qui étaient cassés par la machine et déstabilisés par la société. Maintenant, nous voyons arriver le noyau dur de ceux qui se sentent bien et qui voudraient que cela change* », assure-t-il.

B. G.

A Toulon, la municipalité FN reprend la Maison de l'étudiant

LE BUREAU de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) installé dans la Maison de l'étudiant de Toulon est resté fermé, jeudi 10 octobre, jour de l'inauguration de cet équipement récemment « *municipalisé* » par Jean-Marie Le Chevallier, le maire Front national de cette ville. En guise d'explication, un manifeste a été placardé sur les murs. Il invite à signer un appel « *pour l'égalité des droits entre étudiants français et étrangers* » et à s'associer à une campagne nationale « *pour le droit à l'avortement et à la contraception, à l'accompagnement et au soin des malades du sida et à l'accès aux soins de tous, sans distinction sociale, de sexe ou de nationalité* ».

Parade ou provocation, cette décision traduit l'embarras des dirigeants de la MNEF. A l'issue d'une réunion de tous les responsables régionaux, lundi 7 octobre, ils ont confirmé la présence de la Mutuelle dans ces locaux mis gratuitement à sa disposition par la ville après la signature d'une nouvelle convention. « *Nous avons choisi de rester pour des raisons de service public. Ce local appartient à tous les Toulonnais, pas au maire* », affirme Matthieu Séguéla, trésorier national. Mais, en adoptant un manifeste rappelant les « valeurs » de cet organisme créé en 1948 par des étudiants de l'UNEF, ils ont tenté de se démarquer d'une initiative municipale qui continue de choquer un certain nombre de ses adhérents.

A l'origine, la Maison de l'étudiant est une réalisation de la précédente municipalité (PR) qui, dès 1992, en a confié la gestion à une association, Telo-Campus. Jusque-là, elle hébergeait un certain nombre d'associations de la fédération des étudiants du Var, le service social du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous), ainsi que les antennes des deux mutuelles, la MNEF et la Mutuelle des étudiants de Provence (MEP).

Au printemps dernier, M. Le Chevallier a décidé de récupérer ce local « *municipal* ». Cette volonté s'inscrivait dans le cadre d'une stratégie plus globale de reprise en main du réseau associatif. La première décision du maire fut de supprimer la subvention de 500 000 francs jusque-là allouée par la ville au fonctionnement de la Maison de l'étudiant, dans l'incapacité de poursuivre avec les seuls 150 000 francs accordés par le conseil général et les 10 000 francs du conseil régional.

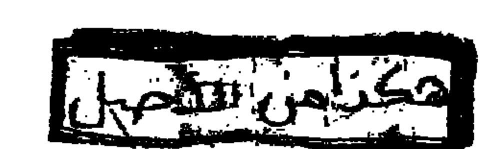
REPRISE EN MAIN

Au terme de tracasseries administratives, la convention liant l'association à la précédente municipalité a été dénoncée. Eric Campion, président de Telo-Campus, par ailleurs candidat aux municipale sur la liste du maire sortant, François Trucy, ainsi que ses collaborateurs ont été congédiés. Dans la précipitation du déménagement, la ville tenta également de récupérer le matériel informatique contenant les noms des douze mille étudiants de l'agglomération.

Pour Eric Campion, cette reprise en main s'inscrit « *dans la volonté exprimée par Cendrine Le Chevallier,* [épouse du maire et adjointe à l'enfance] *de récupérer les structures s'occupant des jeunes de zéro à vingt-cinq ans* ». Cette accusation est vivement rejetée par M. Le Chevallier, qui invoque « *de simples dispositions d'économies budgétaires. Je refuse que la municipalité soit un pommier sur lequel prospère le gui* ».

Ainsi évincée, l'association Telo-Campus a trouvé refuge, non loin de là, dans des locaux de la Fédération des œuvres laïques (FOL) aussitôt baptisés Espace de vie étudiant, dont les objectifs sont en tous points communs avec ses activités passées. Toujours membres du conseil d'administration de Telo-campus, le Crous, la MNEF et la MEP, dont les logos ont été associés à une campagne de promotion municipale, ont été vivement incités à exprimer une attitude moins passive à l'égard des thèses du Front national. Avec son appel national, la MNEF s'y est engagée. Mais elle s'est bien gardée de condamner l'initiative du maire de la ville qui, à ce jour, n'a pas réagi.

Michel Delberghe avec José Lenzini à Toulon



Un million de salariés du secteur privé sont exposés à des produits cancérogènes

77 % des ouvriers de l'industrie sont susceptibles d'être en contact avec des substances toxiques

Rendue publique jeudi 10 octobre, lors de la célébration des cinquante ans de la médecine du travail à Paris, une étude effectuée auprès d'environ 50 000 personnes représentant 12 millions de salariés du secteur privé, révèle que *« 8,5 % des salariés sont exposés à des produits reconnus cancérogènes pour l'homme »*. 51 % d'entre eux sont exposés à des huiles minérales, 18 % à des poussières de bois et 9 % à l'amiante.

UNE ENQUÊTE sans précédent, effectuée auprès de 1 205 médecins du travail sur environ 50 000 personnes représentant 12 millions de salariés, révèle que *« 8,5 % de l'ensemble des salariés, soit 1 million de personnes, sont exposés à des produits reconnus cancérogènes pour l'homme »*. Présentée jeudi 10 octobre, dans le cadre du cinquantenaire de la médecine du travail à Paris, l'étude, baptisée « Sumer 94 », précise que 51 % de ces expositions à risques concernent les huiles minérales, 18 % les poussières de bois, 9 % l'amiante, 6 % les goudrons et brais de houille, 6 % le benzène, 5 % le chrome et 3 % les amines aromatiques et les hydrocarbures polycycliques aromatiques.

46 % des salariés travaillant sur ces postes exposés sont concentrés dans l'industrie des équipements mécaniques, dans la métallurgie, dans l'industrie du bois et du papier, dans la chimie, le caoutchouc et les plastiques, et dans l'industrie automobile. 17 % des ouvriers sont exposés à des agents cancérogènes et cette catégorie socio-professionnelle représente au total 77 % des salariés exposés à des substances toxiques.

« Un peu plus de 1,2 million de salariés sont exposés en France à des agents biologiques », ces micro-organismes *« susceptibles de provoquer une infection, une allergie ou une intoxication »*, précise l'étude. Les expositions à des agents biologiques concernent pour la moitié les salariés travaillant en milieu de soins ou en laboratoire. 4 millions de personnes, soit *« un tiers de la population salariée »*, sont en outre exposées à des agents chimiques dans leur quotidien professionnel. L'exposition à des produits chimiques touche un salarié sur deux dans les secteurs de la construction, de la chimie, dans la métallurgie, la réparation automobile, l'industrie des produits minéraux, des équipements mécaniques, du bois et du papier, l'agriculture et les professions de santé.

Le degré d'exposition à ces produits varie fortement selon les catégories socio-professionnelles et concerne 54 % des ouvriers, 27 % des professions intermédiaires, 21 % des employés, *« essentiellement des agents de service hospitalier »*, et seulement 8 % des cadres supérieurs. Les agents chimiques en question *« appartiennent majoritairement à la famille des solvants »*. Dans 20 % des situations à risques, les salariés sont au contact des ciments, des poussières de bois, des poussières végétales ou animales, des fumées, des goudrons et brais de houille, des carbonyles métalliques et des isocyanates et prépolymères.

1 % des salariés, soit 121 000 personnes, dont 85 % d'hommes, sont par ailleurs exposées au plomb, les médecins du travail estimant qu'il existe *« un risque de pathologie pour un tiers »* d'entre eux. Le même pourcentage de travailleurs est exposé aux résines époxydiques (qui servent de liant dans des plastiques, des colles ou des peintures) et un risque pathologique est redouté pour *« près de la moitié »* d'entre eux.

Inquiétante à bien des égards, l'enquête Sumer 94 évoque aussi lesconditions de travail des salariés français. 61 % d'entre eux sont soumis à des contraintes posturales (debout, à genoux, accroupi, etc.), 42 % à des contraintes visuelles (travail sur écran notamment), 38 % font de la manutention manuelle de charge, 28 %, subissent des contraintes articulaires (répétition d'un même geste à cadence élevé), 27 % sont exposés au bruit, dont 55 % à un niveau supérieur à 85 décibels. Les contraintes horaires (postes en alternance, travail de nuit, etc.) concernent près de la moitié des salariés du secteur privé.

Laurence Folléa

Un Observatoire de la santé

La Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (Fnath) s'est déclarée *« satisfaite »* de l'annonce faite par Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, samedi 5 octobre, lors du 75e anniversaire de la FNATH, de *« doter la France, dans le courant de l'année 1997, d'un Observatoire des risques de santé dans lequel il faudra prévoir une section spécialisée dans les risques professionnels et les nouvelles maladies professionnelles »*. M. Barrot a précisé que *« la maladie de la "vache folle" et l'amiante »* ont largement contribué à le convaincre de la *« nécessité pour la France de se doter d'un outil qui lui permette d'être en pointe dans ce domaine »*. Le ministre s'est par ailleurs engagé à améliorer l'indemnisation des victimes d'accidents du travail et de leurs ayants-droits.

A la Réunion, le PS faisait de l'« aide sociale » avec l'argent de la corruption

M. Annette reconnaît un financement parallèle

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION
de notre envoyé spécial

« Jeune et inexpérimentée », selon le député Gilbert Annette, élu en 1989 maire (PS) de Saint-Denis de la Réunion, son équipe municipale a vite appris à faire ses gammes financières pour obtenir de la Compagnie générale des eaux le versement de plusieurs millions de francs. Le tribunal correctionnel de Saint-Denis a examiné, jeudi 10 octobre, l'usage de la manne financière apportée au PS réunionnais par la CGE. Pour la seule année 1991, la société-écran du faux-facturier de la mairie, René Gastaldi, a reçu plus de 2 millions de francs en argent liquide. La Générale a fourni 1 million de francs. Ses filiales spécialisées (Sade, CGEA, CTSP, Sogea) ont complété.

PROCÈS

A quoi ont servi les fonds en espèces ainsi dégagés ? Aucune comptabilité n'ayant été saisie, le procès de Saint-Denis ne pourra pas totalement répondre à la question. *« On m'avait déconseillé de tenir des comptes »*, a commenté Jules Raux, collecteur de fonds, quatrième adjoint du maire et trésorier du PS, sans mettre de nom sur ce *« on »*. *« Il ne fallait surtout pas laisser de traces, car il y avait eu l'affaire Urba et la découverte des cahiers Delcroix »*, a-t-il ajouté. Accusés de corruption, les élus municipaux ont néanmoins dévoilé une série d'opérations financées par la « caisse noire » de la mairie.

Invoquant les émeutes du quartier du Chaudron en 1989 (neufs morts) puis en 1992, M. Annette a affirmé qu'il avait dû *« mettre en place un financement parallèle social d'urgence »*. Le hall de l'hôtel de ville avait été occupé, des élus avaient été séquestrés dans leur mairie. *« J'ai dû remettre des espèces, allant de 5 000 à 10 000 francs, à des meneurs du mouvement »*, a plaidé l'élu, évaluant le total de ces versements *« à 100 000 francs »*.

Désigné par le maire pour *« rétablir la paix sociale au Chaudron »*, le conseiller municipal Gabriel Armoudom a alors été doté d'un million de francs en bons de caisse remis par M. Raux et provenant d'un versement de la CGE en janvier 1992. Bien qu'avocat, Me Armoudom ne s'est pas inquiété de savoir si ces bons anonymes étaient *« de l'argent propre ou de l'argent douteux »*. Le million n'a pas été uniquement consacré au Chaudron, a reconnu l'avocat. *« J'ai remis des sommes en billets à d'autres élus, à la demande de M. Annette »*, a-t-il seulement noté. Le million a été dépensé en quatorze mois.

« Nous avons investi dans le monde associatif, et nous avons fourni des aides d'urgence, selon M. Annette. *Chaque semaine, je recevais une centaine de personnes à la mairie annexe du Chaudron. Pour les cas d'urgence, les plus désespérés, je demandais à Jules Raux d'intervenir. »* Alors le « vieux Jules » a dressé un inventaire : *« Payer le loyer, les factures d'eau ou de téléphone des gens qui nous demandaient. Repeindre les murs de la maison d'Untel pour la première communion de sa fille. Aider un taximan à réparer sa voiture. Dépanner ceux qui ont fait notre sécurité pendant les campagnes. »*

Les fonds secrets ont également financé les campagnes aux élections régionales de 1992 et 1993, ainsi que les dettes des précédentes campagnes. Les besoins étaient tels, à en croire les élus, que les circuits légaux n'y suffisaient pas. Ni le million de francs apporté par la CGEA pour sponsoriser des associations sportives ni la loi de 1990 sur le financement de la vie politique, qui a rapporté plus de 1,5 million de francs au PS réunionnais, de 1990 à 1992.

« Le financement parallèle nous a permis de rétablir la paix sociale, même s'il était illégal et condamnable, a conclu M. Annette. *J'ai décidé d'arrêter ce système à la fin de 1992. »* Le député, aujourd'hui apparenté socialiste, a nié avoir reçu des versements de 4 millions de francs de laCGE, entre 1991 à 1993. Les dénégations de M. Annette ont provoqué la colère de M. Raux : *« Je ne veux pas porter le chapeau pour un maire, député, conseiller général, conseiller régional, qui se débine pour tout mettre sur les épaules de Jules*, s'est emporté le collecteur de fonds. *Je commence à me demander si une partie des sommes collectées ne sont pas parties vers l'Hexagone. »*

Erich Inciyan

Quand les juges d'instruction se mettent à table...

LE TEMPS d'une soirée, ils sont sortis de leur silence pour donner leur sentiment sur les soubresauts du débat politico-judiciaire français. Le contrat était clair : ils parleraient du secret de l'instruction, du rapport de Michèle-Laure Rassat et de la réforme des abus de biens sociaux, mais ils ne diraient pas un mot sur les dossiers sensibles qui figurent dans les archives de leurs cabinets. Pour ce premier dîner-débat avec la presse, Jean-Pierre Zanoto, chargé de l'affaire de l'ARC, Eric Halphen, qui enquête sur les fausses factures des HLM de la région parisienne, et Jean-François Ricard, juge antiterroriste à Paris, se sont donc exprimés, jeudi 10 octobre, en tant que membres de l'Association française des magistrats instructeurs (AFMI).

Autour de la grande table blanche, le rapport de Mme Rassat sur la procédure pénale n'a suscité que consternation. *« Il est confus, incompréhensible et souvent réactionnaire »*, a résumé Jean-Michel Gentil, le président de l'AFMI, qui affirme regrouper 150 des 550 juges d'instruction français. *« Ses propositions sont à la fois inefficaces et dangereuses »*, a ajouté le secrétaire général, Jean-Michel Albert. Lassée par les outrances des parlementaires – le député RPR Jacques Limouzy estimait, mardi, que le juge d'instruction *« pouvait mettre des menottes aux poignets, aux pieds même »*, et n'était *« contrôlé par personne »* –, l'AFMI a regretté que les hommes politiques soient *« si stressés »*. *« Nous ne recherchons pas les infractions*, a souligné Eric Halphen. *Elles viennent malheureusement à nous. »*

En matière d'abus de biens sociaux (ABS), les juges d'instruction se sont étonnés, dans un sourire, de la fièvre qui s'empare aujourd'hui de certains chefs d'entreprise et de certains élus. *« Il a suffi de quelques mises en examen spectaculaires pour que l'on remette en cause un délit créé en 1935*, a souligné Jean-Pierre Zanoto. *Si l'on retient la définition proposée par le rapport Marini* [récent rapport parlementaire qui proposait de restreindre la définition de l'« ABS »], *fondée sur la notion d'enrichissement personnel, un dirigeant d'entreprise qui aura versé un salaire fictif à un ami ne pourra plus être mis en examen. Si la prescription commence au moment des faits sans que les contre-pouvoirs, au sein de l'entreprise, soient renforcés, il n'y aura plus beaucoup d'abus de biens sociaux à poursuivre car la justice arrivera trop tard. Il vaut donc mieux être prudents avant de réformer. Il faut également que les juges veillent à être rigoureux dans la qualification des faits. »*

A la fin du repas, l'AFMI a distribué un petit dossier vert consacré à la détention provisoire, qui souligne que sur les 20 700 prévenus, plus de 5 000 attendent que leur procès soit audiencé ou que leur recours soit examiné. *« Les juges d'instruction sont donc responsables non pas de 20 000, mais de 15 000 détentions*, a remarqué M. Gentil. *C'est trop peut-être, mais c'est déjà beaucoup moins que ces dernières années. »* Dans les dossiers financiers, les juges d'instruction y ont d'ailleurs peu recours. A Paris, sur les 130 dossiers du juge d'instruction Jean-Claude Kross, qui instruit des dossiers de délinquance ordinaire, il y a 60 détenus. En revanche, dans le cabinet spécialisé de Jean-Pierre Zanoto, ses 65 dossiers financiers n'ont donné lieu qu'à... deux placements sous mandat de dépôt.

Anne Chemin

Essonne : enquête préliminaire sur le rapport de Mme Tiberi

LE PARQUET d'Evry a ordonné jeudi 10 octobre, l'ouverture d'une enquête préliminaire sur l'étude que Xavier Dugoin (RPR), président du conseil général de l'Essonne, avait confiée en 1994 à Xavière Tiberi, l'épouse du maire de Paris. M. Dugoin venait d'affirmer en séance publique de l'assemblée départementale que les *« affaires »* politico-judiciaires du département *« n'en sont pas »*. Menée par la section financière de la police judiciaire de Versailles, cette enquête devra déterminer la réalité du travail effectué par Mme Tiberi, dont les déclarations, sur les conditions de la réalisation de cette prestation, divergent de celles de M. Dugoin.

Mme Tiberi a été payée 200 000 francs pour ce rapport de 36 pages sur la coopération décentralisée des collectivités locales en matière de francophonie. L'existence du document avait été découverte en juin, lors d'une perquisition effectuée au domicile du maire de Paris par Eric Halphen, juge d'instruction à Créteil, en charge du dossier des HLM de Paris. Entendue le 18 juillet, Mme Tiberi avait déclaré au magistrat que son *« travail au conseil général* [de l'Essonne] *consistait uniquement dans* [la rédaction du] *rapport »*. *« Je ne me suis pas rendu sur place »*, avait-t-elle précisé.

Or, M. Dugoin a déclaré avoir embauché la femme du maire de Paris en mars 1994 à son cabinet, et ne lui avoir confié la rédaction du rapport que le 18 octobre de la même année, en confirmation de sa mission de conseil sur la coopération décentralisée. Jean Tiberi avait pour sa part indiqué que *« ce contrat de travail »* avec le conseil général de l'Essonne concernait *« une activité professionnelle exercée dans des conditions parfaitement régulières »*.

SALAIRE DE COMPLAISANCE

Ces déclarations, tout comme la médiocre qualité du rapport, dont la seule proposition a été l'édition d'un annuaire des entreprises de l'Essonne exportant dans le tiers-monde, avaient conduit les opposants de M. Dugoin à dénoncer une rémunération de complaisance, dans un département où ces pratiques semblent courantes, aussi bien à droite qu'à gauche : M. Dugoin est visé par une information contre X... pour des salaires supposés fictifs qu'il aurait versés à son épouse.

Le 19 septembre, le juge Halphen avait transmis une ordonnance de soit-communiqué au procureur de la République de Créteil, qui, début octobre, a remis le dossier à son collègue d'Evry, Laurent Davenas, dont la compétence paraissait mieux établie. Celui-ci a préféré ouvrir une enquête préliminaire plutôt que confier directement l'affaire, par l'ouverture d'une information, à un juge d'instruction d'Evry.

Pascale Sauvage

Nouvelle crise à la FASP et plainte pour « escroquerie »

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, gauche), Jean-Louis Arajol, a annoncé, jeudi 10 octobre, la création d'une nouvelle organisation, baptisée Centrale unitaire de la police (CUP). M. Arajol a, de plus, annoncé son intention de déposer une plainte contre X... pour *« vol, escroquerie, faux et usage de faux »*, après qu'un audit des comptes de la Fédération eut, selon lui, mis en évidence, outre une dette de 24 millions de francs, certaines *« irrégularités »*.

Cette double initiative a semé la confusion au sein de la FASP, qui représentait encore 42,43 % des policiers en tenue lors des dernières élections professionnelles. Six des neuf syndicats de la Fédération – dont le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT) et le Syndicat national indépendant de la police (SNIP, organisation de CRS) – ont dénoncé un *« véritable coup d'Etat »* et contesté *« la pseudo-décision de dissolution de la FASP »*, dont ils souhaitent une réunion rapide des instances dirigeantes.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : trente-huit Roumains en situation irrégulière ou ayant troublé l'ordre public ont été reconduits**, jeudi 10 octobre, par un charter de la compagnie roumaine Tarom affrété par le ministère de l'intérieur. Il s'agit de la vingt-huitième opération de *« reconduite groupée »* depuis la décision de Jean-Louis Debré de banaliser ce type de reconduite à la frontière.

■ **FEMMES : Anne-Marie Couderc, ministre délégué à l'emploi et chargée du droit des femmes, a présidé**, jeudi 10 octobre, le Conseil supérieur de l'éducation sexuelle, structure créée au début des années 70, dont l'activité avait progressivement décliné. Une commission permanente a été chargée d'élaborer des propositions sur l'information des jeunes en matière de sexualité, la lutte contre les violences sexuelles et le soutien des parents dans leur tâche éducative.

■ **EXCLUSION : huit dirigeants d'un réseau de ramoneurs non déclarés ont été condamnés**, mercredi 9 octobre, par la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris, à des peines de douze à dix-huit mois de prison, assorties de 200 000 francs d'amende. Les ramoneurs étaient une cinquantaine de SDF qui rapportaient, par équipes de deux, chaque jour de 2 000 à 4 000 francs à leurs employeurs. En échange de ce travail, six jours sur sept, ils étaient logés sur des matelas, jusqu'à onze dans des caravanes, avaient droit à un petit déjeuner et un dîner, et recevaient une prime bebdomadaire de 50 à 100 francs.

Oise : feu vert de la chancellerie dans le dossier Mancel

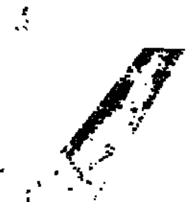
LA CHANCELLERIE a donné son feu vert au parquet de Beauvais pour qu'il ouvre une enquête préliminaire sur certains aspects de la gestion du conseil général de l'Oise, contenus dans une lettre d'observations de la chambre régionale des comptes de Picardie. Ce rapport provisoire, révélé par *Le Canard enchaîné*, met en cause Jean-François Mancel, président de l'assemblée départementale et secrétaire général du RPR (*Le Monde* du 19 septembre).

Cette autorisation du ministère de la justice fait suite à une demande formulée par le parquet de Beauvais avant l'été. La chancellerie subordonne l'ouverture de cette enquête préliminaire à la clôture de la procédure engagée par la chambre des comptes de Picardie dont le rapport a été remis le 3 juin au procureur de Beauvais.

Selon ce document, le conseil général de l'Oise aurait réglé, entre 1989 et 1992, pour 1,4 million de francs de dépenses, alimentaires notamment, effectuées dans des grandes surfaces. Les factures concernant ce secteur de consommation auraient triplé de 1990 à 1992 et le rapport aurait relevé l'attribution gracieuse par le conseil général de logements à *« des directeurs de services et des agents territoriaux »*. M. Mancel avait déploré, le 17 septembre, la publication d'informations *« incomplètes, inexactes et déformées »* au sujet d'une *« procédure qui n'est pas publique »*. Interrogé par *Le Monde*, le lendemain, le secrétaire général du RPR avait indiqué qu'il s'apprêtait à transmettre sa réponse à la chambre des comptes.

Dans un entretien publié par *Le Parisien*, le 26 septembre, M. Mancel confirmait qu'il avait *« répondu point par point à tous les arguments de la chambre régionale »*, en déplorant, une nouvelle fois, que *« ce rapport ait été rendu public »*, et il assurait : *« Pour moi, il n'y a pas d'affaire. »*

Olivier Biffaud



Le Monde INITIATIVES LOCALES
LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET TERRITORIALES

Cadres Territoriaux



LA VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE

recherche un

ATTACHE JURISTE

Au sein du service juridique, vous aurez en charge la gestion du secteur des assurances et aurez à exercer des missions contentieuses ou de conseil dans les domaines suivants :
- rédaction et contrôle de légalité des contrats passés par la Ville,
- copropriété, AFUL,
- référés préventifs,
- contentieux à caractère pénal.

Vous devrez veiller à la mise à jour des connaissances des agents du service par l'organisation du suivi de la réglementation et de la documentation interne. Enfin, vous pourrez être amené à assister le Directeur de l'Administration Générale et des Affaires Juridiques dans d'autres domaines juridiques (délégations de service public, marchés forains, etc...).

Profil souhaité :
De formation juridique supérieure (bac + 5) en droit public, vous disposez également de bonnes connaissances en droit immobilier, le droit des assurances vous étant familier. Doté de solides capacités rédactionnelles, vous avez un esprit de synthèse. Disponible, dynamique, vous aimez le travail en équipe et disposez de votre autonomie bureautique. Une expérience similaire est fortement souhaitée pour ce poste évolutif.

Référence du poste : AJ/96/10

Les candidatures (lettre de motivation manuscrite + C.V + photo) précisant la référence du poste, seront adressées à Monsieur le Député Maire - Hôtel de Ville - Direction des Ressources Humaines - 96, avenue Achille Peretti - 92522 NEUILLY-SUR-SEINE Cédex.

SYN'AXIS



un Directeur Territorial ou un Attaché Principal

La Communauté Urbaine de Lyon (5 300 agents, 1 milliard de francs de masse salariale) recherche pour sa Direction des Ressources Humaines :

remplissant les conditions statutaires d'avancement à ce grade pour occuper les fonctions de Chef du Service Conseil et Réglementation, membre de l'équipe de direction de la DRH

Vos missions :
- encadrer un service composé de 4 unités (30 agents) :
  - paie
  - actes réglementaires : régimes de protection sociale, retraite, droit disciplinaire, positions statutaires...
  - gestion administrative des dossiers
  - médecine de contrôle
- suivre l'évolution de la législation et de la réglementation relatives au statut FPT, assurer une mission de "veille statutaire" et de conseil en matière de réglementation auprès des différentes directions communautaires (services urbains et services centraux)
- superviser l'action des différentes instances disciplinaires
- gérer les contentieux en liaison avec le service juridique de la Communauté Urbaine
- assurer la responsabilité de la maintenance et du suivi de l'évolution du logiciel de GP et de paie pour ce qui concerne le volet fonctionnel (progiciel ZADIG). Ce travail est effectué en étroite collaboration avec les responsables informatiques (service informatique, société de service, maîtrise d'ouvrage informatique) et les utilisateurs.

Vos compétences :
- connaissance approfondie du statut de la fonction publique territoriale
- bonne maîtrise des règles relatives à la paie des différentes catégories de personnels
- connaissance des applications informatiques de gestion du personnel et de paie.

Vos qualités :
- une aptitude à l'encadrement - relations avec des partenaires internes et externes - des capacités pour l'animation et la conduite de réunions - le sens de l'organisation et de la planification - expertise statutaire - disponibilité.

Merci d'adresser votre candidature avant le 18 octobre 1996 à la
COMMUNAUTE URBAINE DE LYON - Direction des Ressources Humaines
Service Carrière - Unité Recrutement - 20 rue du Lac - BP 3103 - 69399 LYON cedex 03.

OTC

AVIS DE CONCOURS

Les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, du Doubs et de la Meuse organisent par voie de convention un

CONCOURS INTERNE SUR EPREUVES DE CONSEILLER TERRITORIAL SOCIO-EDUCATIF.

- Le nombre des postes mis au concours est de 17
- Les épreuves se dérouleront entre le 16 janvier et le 15 février 1997
- Les dossiers d'inscription pourront être retirés ou demandés par écrit (joindre une enveloppe de format A4 affranchie à 6,70 frs et libellée aux nom et adresse du candidat) **du 15 novembre 1996 au 16 décembre 1996 :**

- soit auprès du Centre de Gestion du Bas-Rhin, 12, avenue Robert Schuman - B.P. 24 - 67381 LINGOLSHEIM Cedex,
- soit auprès du Centre de Gestion du Doubs, 21, rue de l'Etuve - B.P. 416 - 25208 MONTBELIARD Cedex,
- soit auprès du Centre de Gestion de la Meuse, 55, Centre d'Activités des Roises - 55202 COMMERCY Cedex,
- soit auprès du Centre de Gestion du Haut-Rhin, 22 rue Wilson - 68000 COLMAR.

Les dossiers d'inscription dûment complétés devront être renvoyés ou déposés au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin pour le :

23 décembre 1996, date limite de dépôt des dossiers, le cachet de la poste faisant foi.

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin organise :

- Un examen professionnel d'**EDUCATEUR TERRITORIAL Chef de jeunes Enfants,**
- Un examen professionnel de **PUÉRICULTRICE TERRITORIALE Hors Classe,**
- Un examen professionnel d'**INFIRMIER TERRITORIAL Hors classe.**

Les épreuves se dérouleront entre le 16 janvier 1997 et le 15 février 1997

- Les dossiers d'inscription pourront être retirés ou demandés par écrit *(joindre une enveloppe de format A4 affranchie à 6,70 frs et libellée aux nom et adresse du candidat)* **du 15 novembre 1996 au 16 décembre 1996** auprès du :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin
12, avenue Schuman - B.P. 24 - 67381 LINGOLSHEIM Cedex.

Ils devront y être renvoyés ou déposés pour le :

[redacted]



ISÈRE — 12 000 HABITANTS

recrute

son directeur administratif du service des sports (homme/femme)

- **Missions** • Ce directeur devra, sous la responsabilité hiérarchique directe du coordonnateur du secteur socio-éducatif, et avec le concours de l'encadrement existant assurer la mise en œuvre et le développement de la politique municipale d'accès du plus grand nombre aux activités physiques et sportives • Il devra gérer un service d'environ 40 personnes et le budget correspondant.
- **Profil** • Cadre A de la fonction publique territoriale, de la filière administrative (attaché ou attaché principal) ou sportive (conseiller des APS) - Licence ou maîtrise STAPS appréciée • Maîtrise de la législation et de la règlementation relatives au contrôle des associations, aux installations et à la pratique des activités sportives.

Les candidatures motivées avec CV doivent être adressées à M. le maire, Hôtel de Ville, Place du 8 mai 1945, 38800 Pont de Claix avant le 20 novembre 1996 (dernier délai) Tél. 76 29 80 00, service du personnel.

Conseil

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de l'Yonne organise un CONCOURS sur titres

D'ASSISTANT TERRITORIAL SOCIO-EDUCATIF (4 postes)

Spécialité "Conseil en Economie Sociale et Familiale" dont 2 par convention avec la Ville de Sens.

Titre requis : Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale.

Epreuve : le 29 janvier 1997 à AUXERRE.

Retrait des dossiers d'inscription : du 28/10/96 au 09/12/96 au C.D.G. *(sur place ou expédiés sur demande écrite avec enveloppe grand format affranchie à 4,50 F).*

Date limite de dépôt des dossiers : 17/12/96
(minuit cachet de la poste faisant foi) au
CENTRE de GESTION FPT 89
16, bd Lyautey - BP 86 - 89011 AUXERRE Cedex.

La Commune d'Objat (3 242 habitants)
Recrute
immédiatement selon conditions statutaires

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Cadre d'emplois des Attachés

MISSIONS :
- Collaborateur direct du Maire.
- Préparation, mise en œuvre et suivi des dossiers municipaux.
- Secrétaire d'un S.I.V.O.M. de 20 communes.
- Direction et coordination des services.
- Elaboration et suivi du budget.

PROFIL :
- Diplômé de l'enseignement supérieur.
- Expérience dans la fonction souhaitée.
- Qualité de communication.
- Connaissance informatique.

RÉMUNÉRATION : Conditions statutaires + régime indemnitaire + indemnités secrétariat S.I.V.O.M.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à :
Mr le Maire d'Objat. Place Jules Ferry. 19130 OBJAT.

METZ

recrute

SON DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES RESSOURCES HUMAINES

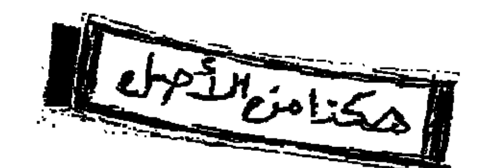
Vos missions :
- assurer la gestion administrative du personnel, des carrières et de la mobilité interne, de la formation, ainsi que la gestion prévisionnelle des effectifs,
- participer au développement de l'information et de la communication dans la collectivité (bilan social, journal interne...),
- mettre en place les procédures de recrutements et de concours,
- gestion des relations sociales.

Fort d'une expérience réussie dans le domaine des ressources humaines, vous maîtrisez le statut de la Fonction Publique Territoriale.

Recrutement statutaire dans le cadre d'emploi des attachés (attaché principal ou directeur) et des administrateurs.

Merci d'adresser votre dossier de candidature accompagné d'un CV, d'une photo d'identité et d'une copie certifiée conforme des diplômes, avant le 15/11/1996 à Monsieur le Sénateur-Maire de la Ville de Metz, Service du Personnel, Hôtel de Ville, BP 1025, 57036 Metz cedex 01.

safari



ENVIRONNEMENT Le premier ministre a décidé de geler l'application de la directive européenne Habitat qui prévoyait d'instaurer des zones de protection spéciale sur les milieux naturels fragiles en Europe. ● LA FRANCE est le seul pays à refuser cette disposition qui, en 1992, avait été votée à l'unanimité par le conseil des ministres européens. Quelque 1 300 sites, soit environ 15 % du territoire français, avaient été sélectionnés. ● PLUSIEURS SECTEURS professionnels s'opposent à cette volonté de Bruxelles, appuyée par les associations écologistes, de mettre en œuvre une gestion douce d'une partie du territoire. Agriculteurs, forestiers, chasseurs et industriels se sont mobilisés pour convaincre le chef du gouvernement. ● C'EST A BORDEAUX, dans l'estuaire de la Gironde, que la levée de boucliers a commencé et s'avère la plus déterminée.

La protection de 15 % du territoire provoque de vives oppositions

La directive européenne Habitat implique des mesures réglementaires sur 1 300 sites fragiles en France. Face à la colère des chasseurs, des agriculteurs, des forestiers et des industriels, très forte dans la région bordelaise, le premier ministre a décidé de geler son application

BORDEAUX
de notre envoyée spéciale

Les marais s'étendent sur des kilomètres dans ce Médoc sauvage. Le fleuve, mêlant des eaux saumâtres, gonfle au gré des marées, noyant pour quelques heures les terres alentour. A perte de vue, des roseaux où nichent hérons cendrés et aigrettes. Ici et là se dressent des restes de chartreuses, vestiges de la splendeur passée des vignobles abandonnés. Et soudain, ces fumées blanches : les usines chimiques du bec d'Ambès émergent comme des verrues sur ces berges sauvages. La moitié sont des sites classés Seveso, c'est-à-dire dangereux. On se croirait en plein film de science-fiction écologiste dénonçant les méfaits industriels sur la nature sauvage. Or la presqu'île d'Ambès est un des sites retenus dans le cadre du réseau Natura 2000.

C'est d'ici que la fronde contre l'ambition européenne de créer, dans chaque pays, un ensemble de sites protégés est partie. Contre une directive *« technocratique qui spolie le droit de propriété et le droit d'exploiter ses terres »*, les chasseurs et forestiers girondins sont, les premiers en France, entrés en croisade dès février 1995. Le 19 juillet, Alain Juppé décidait de geler l'application de la directive Habitat, qui instituait le réseau Natura 2000. Cela ne suffit pas à calmer les esprits. La dernière assemblée générale des sylviculteurs d'Aquitaine, samedi 28 septembre à Bordeaux, s'est opposée une fois de plus violemment à la directive européenne. Les chasseurs, très remontés aussi, assurent qu'ils continuent à mobiliser. *« Il n'est pas question qu'on lâche un seul morceau de territoire, et nous allons raviver la flamme dès maintenant »*, assure Jean Seinlary, président de la Fédération des chasseurs de la Gironde – qui regoupe 200 000 adhérents – et élu Chasse, pêche, nature et tradition (CPNT) au conseil régional d'Aquitaine.

UN REFUS MASSIF

Plus d'une centaine de sites à préserver ont été retenus en Aquitaine, dont une quarantaine en Gironde. L'estuaire de la Gironde, *« site de zone humide d'importance internationale »* selon les termes de la direction régionale de l'environnement (Diren), demeure un des lieux de migration majeurs pour les oiseaux. Les abords du fleuve et les marais environnants constituent un lieu privilégié pour les animaux de rivière et la flore.

La forêt landaise, bien que très exploitée, abrite encore bon nombre d'animaux protégés, comme la loutre, le vison d'Europe, la tortue cistude et les chauves-souris. La région semble donc bien répondre aux enjeux définis dans la directive Habitat. *« C'était une vraie chance pour mettre en place une gestion pertinente du territoire rural avec l'ensemble des partenaires concernés »*, explique Piere Davant, secrétaire général de la Sepanso (Fédération des sociétés pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest).

Mais certains acteurs ruraux – forestiers, chasseurs et agriculteurs – y ont vu une remise en cause de leur gestion et un empiètement sur leurs terres. *« Qui va faire croire que la forêt landaise est menacée ? Prenez l'exemple du vison d'Europe, qui est considéré comme une espèce rare, alors qu'il y a des ruisseaux où ils pullulent. Pas besoin de 4 000 hectares pour les protéger ! »*, tonne Christian Pinaudeau, secrétaire général du syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest. Les opposants dénoncent l'absence de concertation dans le choix des sites.

« On ne gèle pas 15 % du territoire sur un recensement fait par des bénévoles et écologistes du week-end sans associer les acteurs ruraux. Nous voulons que ces sites soient gérés par nous et pas avec les associations écologistes », assène M. Pinaudeau. En réalité, le ministère de l'environnement a confié le choix des sites à un conseil scientifique départemental dont les membres ont été désignés par le préfet. En Gironde, le directeur de la fédération départementale des chasseurs en faisait même partie, fait remarquer la direction régionale de l'environnement.

Sur le fond, le problème paraît insoluble. Les manifestes des opposants insistent sur une revendication incompatible avec l'esprit de la directive : *« L'innocuité juridique des zonages territoriaux au titre de la protection de la faune et de la flore. »* En d'autres termes, c'est un refus franc et massif d'intégrer tout critère environnemental qui impliquerait une modification des comportements : moins de « productivisme » agricole ou forestier, plus de protection du gibier et de réglementation des constructions.

Les ruraux ne sont pas seuls dans leur croisade. Acteur majeur de la région, le Port autonome de Bordeaux est propriétaire de vastes terrains vierges et voit d'un mauvais oeil l'instauration de zones de protection. Le choix de la presqu'île d'Ambès, cette langue de terre marécageuse, semble particulièrement indisposer les responsables du port.

« PROCÈS D'INTENTION »

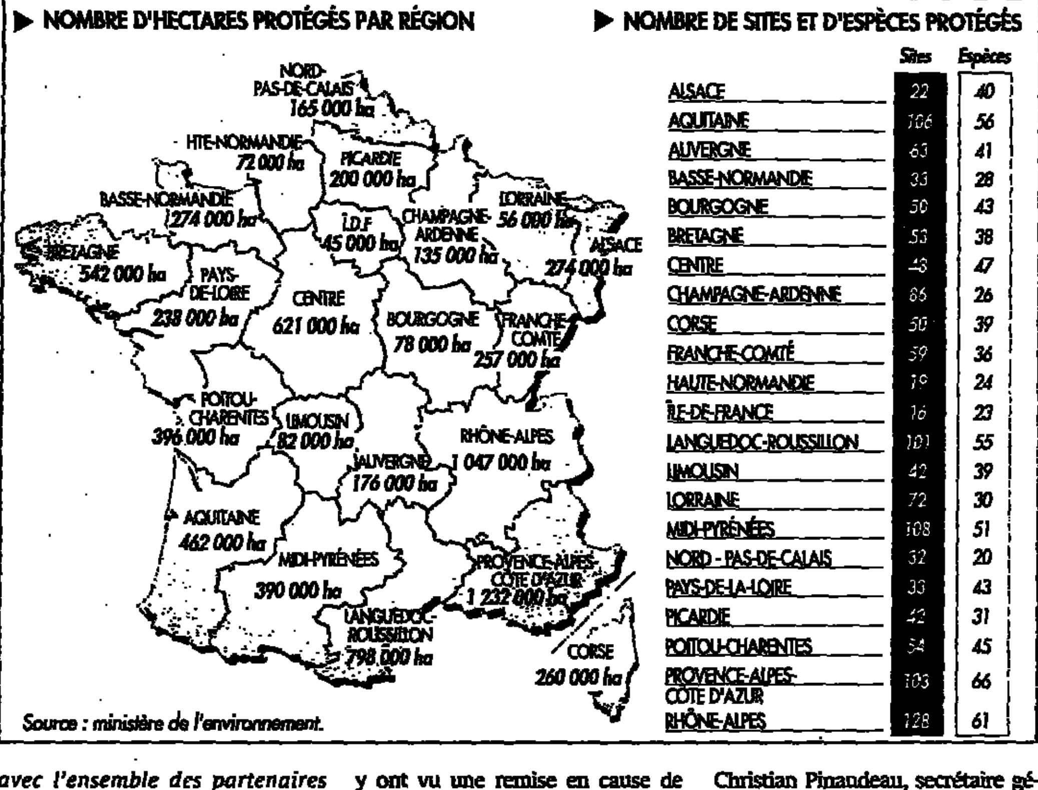
Les associations dénoncent depuis plusieurs années la politique d'*« aménagement sauvage sacrifiant des zones écologiques fragiles. Le Port autonome vend des terrains au rabais pour attirer des industries à risque indésirables ailleurs. Avec, à chaque fois, force remblaiements pour les mettre au sec lors des inondations, menaçant ainsi l'écoulement naturel des eaux »*, explique Daniel Galy, président de l'association Pierres d'Ambès.

Une future zone spéciale de conservation Natura 2000 (ZSC), dite du marais du bec d'Ambès, y a été tracée. Un choix que contestent les autorités portuaires : *« C'est gênant si le site est transformé en ZSC, car il empiète sur la zone industrialo-portuaire. Si le projet est maintenu, il y aura conflit, et nous nous battrons pour maintenir nos vues »*, prévient Yves Gauthier, directeur général du port. Les choix de l'inventaire pour les marais du Haut Médoc, où le port espère développer le terminal du Verdon, sont tout autant contestés. *« On ne me fera pas croire qu'il faut geler 15 000 hectares pour protéger un milieu sensible. Dès que cette zone sera transformée en ZSC, on ne pourra plus rien entreprendre »*, assure Alain Féral, chef du département des études d'environnement au port autonome. *« C'est un procès d'intention redoutable qu'ils font à Natura 2000*, s'indigne Pierre Davant. *La directive Habitat ne définit rien à l'avance : les sites seront ce que les acteurs locaux en feront en définissant les plans des gestion. »*

Les détracteurs de Natura 2000 ont visiblement su se faire entendre du premier ministre. D'ailleurs, plusieurs élus chasseurs se vantent d'avoir, à maintes reprises, rencontré le maire de Bordeaux sur le sujet. *« M. Juppé ne restera pas indéfiniment premier ministre, mais il demeurera maire de Bordeaux, et sa carrière politique passera par le conseil régional, où les chasseurs pèsent sur les choix politiques »*, observe Pierre Davant. Jacques Valade, président RPR de la région, ne conserve en effet sa majorité au conseil régional que grâce aux voix des élus CPNT.

Sylvia Zappi

Les zones de protection recensées



NOMBRE DE SITES ET D'ESPÈCES PROTÉGÉS

	Sites	Espèces
ALSACE	22	40
AQUITAINE	106	56
AUVERGNE	63	41
BASSE-NORMANDIE	33	28
BOURGOGNE	50	43
BRETAGNE	53	38
CENTRE	48	47
CHAMPAGNE-ARDENNE	86	26
CORSE	50	39
FRANCHE-COMTÉ	59	36
HAUTE-NORMANDIE	19	24
ÎLE-DE-FRANCE	16	23
LANGUEDOC-ROUSSILLON	101	55
LIMOUSIN	42	39
LORRAINE	72	30
MIDI-PYRÉNÉES	108	51
NORD - PAS-DE-CALAIS	32	20
PAYS-DE-LA-LOIRE	33	43
PICARDIE	42	31
POITOU-CHARENTES	54	45
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	103	66
RHÔNE-ALPES	128	61

Source : ministère de l'environnement.

Le réseau européen Natura 2000

La directive Habitat, adoptée en mai 1992 par le conseil des ministres de la Communauté européenne, constitue un cadre global de protection de la nature et de la biodiversité en Europe. Elle implique la création dans chaque pays d'un réseau, appelé Natura 2000, de sites abritant des habitats naturels et des espèces menacées. Chaque État membre devait communiquer à Bruxelles une liste de sites où nichent des espèces animales à protéger ou dans lesquels se trouve un milieu naturel devenu représentatif ou rare (tourbières, dunes...).

1 300 sites ont été présélectionnés, en France, soit une surface totale d'environ 15 % du territoire. Après acceptation par la Commission européenne, ces sites devaient être classés en zones spéciales de conservation (ZSC) avant 2006 et être l'objet de mesures réglementaires afin d'assurer *« le maintien ou le rétablissement* [des sites] *dans un état de conservation favorable »*.

Le conflit entre Alain Juppé et Bruxelles

LA FRANCE sera-t-elle la lanterne rouge de l'Europe pour la protection de l'environnement ? La question peut paraître incongrue, tant le visage qu'offre l'espace national semble encore relativement préservé et divers. Pourtant, après la décision d'Alain Juppé de geler l'application de la directive Habitat et de la mise en œuvre du réseau Natura 2000, la France est le seul pays, avec le Luxembourg, à s'opposer ouvertement au processus entamé en 1992 avec le vote unanime de la directive par le conseil des ministres européens. Celui-ci devait conduire à instaurer sur le territoire européen la protection des sites sensibles.

Sept pays ont déjà communiqué leur liste des lieux à protéger (Italie, Suède, Finlande, Grande-Bretagne, Autriche, Danemark, Grèce) ; deux doivent compléter la leur (Espagne, Portugal) ; cinq n'ont encore rien communiqué, mais, parmi eux, l'Irlande et les Pays-Bas ont annoncé leur liste d'ici à la fin de l'année et l'Allemagne attend le vote d'une loi fédérale imminente. La Commission a donc bon espoir de boucler cette première étape d'ici à la fin 1996. Sauf pour la France : *« La plupart des pays accusent un retard dans le calendrier, mais seule la France a clairement indiqué qu'elle n'allait pas communiquer sa liste de sites »*, explique un fonctionnaire de la Commission. Dès la fin juillet, Ritt Bjerregaard, commissaire européenne chargée de l'environnement, avait protesté auprès de Paris en écrivant que *« rien n'empêchait le gouvernement français de mettre en œuvre la directive habitat »*.

« UN GÂCHIS »

Alain Juppé avait justifié alors sa décision en invoquant l'absence de *« précisions sur les modalités exactes de gestion des sites du réseau Natura 2000, sur les activités qui pourront s'exercer dans ces sites et sur les moyens financiers que la Commission entend dégager pour la mise en œuvre de ce dispositif »*. Une réunion de conciliation, le 30 septembre, s'est à nouveau soldée par un constat de désaccord. *« Il nous faut la liste nationale des sites français maintenant*, réaffirme Mme Bjerregaard, *la Commission n'a ni les pouvoirs ni l'intention d'accorder de dérogation à cette obligation. »* Ce rappel à l'ordre met mal à l'aise le ministre de l'environnement. *« Mme Lepage est coincée, car c'est Juppé qui a tranché. Elle n'a aucune marge de manœuvre »*, remarque un observateur européen. Le ministre a sous-estimé la capacité de résistance des opposants à Natura 2000.

Chasseurs, forestiers, agriculteurs de la FNSEA, industriels du bâtiment, soutenus par leurs ministres respectifs, ont eu gain de cause auprès du premier ministre. *« C'est un véritable gâchis »*, s'insurge Lionel Brard, président de France nature environnement, l'association qui fédère l'ensemble des organisations de protection de l'environnement. *« Natura 2000 est un projet ambitieux qui mettait au cœur la protection de l'environnement sans exclusion de l'activité humaine. On a besoin que 10-15 % du territoire soient gérés intelligemment. »* En tout cas, si le gouvernement français s'entête, Bruxelles menace de décider unilatéralement des sites à protéger.

S. Z.

La « jurisprudence Quetigny » contre les enseignes publicitaires dans les villes

PAR LES GRÂCES conjuguées de l'obstination de son maire et du travail de la plus haute juridiction administrative du pays, une petite commune de Côte-d'Or, Quetigny, 9 230 habitants, va sans doute accéder à la célébrité, sous la forme de la *« jurisprudence Quetigny »*. Cette jurisprudence, en effet, fixée par un récent arrêt du Conseil d'Etat rendu public mardi 8 octobre, intéresse à la fois l'ensemble des maires des 36 761 communes de France et tout le secteur de la publicité.

L'histoire est simple : soucieux de préserver l'harmonie visuelle du cadre de vie de ses administrés, le maire a institué, par un arrêté du 16 juillet 1991, des *« zones de publicité restreinte »*, notion définie par une loi du 29 décembre 1979. Attaqué devant le tribunal administratif par l'Union des chambres syndicales de la publicité extérieure, l'arrêté est annulé. Mais le maire ne lâche pas prise et se pourvoit devant le Conseil d'Etat, qui vient de désavouer le tribunal administratif.

L'intérêt de l'affaire est que les considérants sont de portée plus large que le jugement. De l'avis d'un expert, il en résulte que les maires ont *« pas mal de pouvoirs »* – plus en tout cas qu'ils ne le croyaient – pour limiter l'implantation d'enseignes publicitaires, jugées agressives par leurs dimensions, leur nombre ou leur localisation.

Le Conseil d'Etat précise en effet, ce qui apparemment n'était pas clair, qu'un maire peut instituer une zone de publicité restreinte y compris *« dans une agglomération ne présentant aucun caractère particulier »*. Bref, il n'est pas nécessaire de diriger un splendide village classé pour avoir le droit de réglementer l'implantation de panneaux publicitaires en centre-ville ou dans un faubourg résidentiel.

LE MAIRE « MAÎTRE CHEZ LUI »

Dans son interprétation de la loi de 1979, le Conseil d'Etat ne fixe à l'autorité du maire que des bornes qui relèvent du bon sens. D'abord, conformément aux principes de la police administrative, l'éventuelle interdiction d'implantation ne doit pas s'exercer *« de manière générale et absolue »*. Autrement dit, il est interdit d'interdire sur l'ensemble du territoire d'une commune. Le maire doit aussi éviter toute *« erreur manifeste d'appréciation »* sur l'étendue des mesures nécessaires pour protéger l'environnement de ses administrés. Pour le reste, du moment que les restrictions sont précises et motivées, il peut choisir de préserver un espace vert aussi bien qu'une zone pavillonnaire.

Enfin, le maire a tout intérêt à rédiger l'arrêté le plus précis possible. Le Conseil d'Etat souligne en effet que le décret du 24 février 1982, texte de base qui fixe les normes de l'affichage publicitaire, s'efface devant un arrêté municipal. Autrement dit, faute de précisions dans l'arrêté du maire, c'est le droit commun qui s'applique. Mais l'élu peut fort bien édicter ses propres normes, plus contraignantes, dès lors qu'il a pris soin de les détailler.

En somme, dans la lutte permanente qui oppose élus et associations aux grandes enseignes commerciales pour préserver les entrées de villes, souvent encombrées par une succession d'immenses panneaux publicitaires, le Conseil d'Etat a tranché : le maire est – très largement – maître chez lui.

Jean-Louis Andreani

DISPARITIONS

■ **JEAN MUSELET**, maire (divers droite) de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), est décédé, mercredi 9 octobre, à l'âge de soixante-quatorze ans, d'un malaise cardiaque. Ce chef d'entreprise atypique, qui affichait son refus de tout attachement politique, avait été élu maire de Boulogne-sur-Mer en 1989, en écartant de ce vieux fief socialiste l'ancien ministre Guy Lengagne. Malgré une crise municipale larvée durant tout son premier mandat, Jean Muselet avait été réélu en juin 1995. Cette élection avait été annulée en décembre 1995, pour dépenses de campagne excessives et Jean Muselet avait été frappé d'un an d'inéligibilité, mais un recours avait été déposé devant le Conseil d'Etat. Il était également, depuis 1992, conseiller général du canton du Portel.

NOMINATIONS

ÉPISCOPAT

Monseigneur Georges Soubrier a été nommé par Jean-Paul II, jeudi 10 octobre, évêque de Nantes (Loire-Atlantique). Il était évêque auxiliaire du cardinal Lustiger, archevêque de Paris. Il succède à Mgr Emile Marcus, archevêque coadjuteur de Toulouse depuis mai 1996.

[Né le 20 novembre 1933 à Thérondels (Aveyron), Georges Soubrier a fait ses études au grand séminaire de Rodez, au séminaire universitaire de Toulouse et à l'Institut catholique de Paris. Titulaire d'une maîtrise de théologie et de philosophie, il a été ordonné prêtre le 29 juin 1960 à Rodez. Membre de la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice, Georges Soubrier a été, de 1966 à 1972, supérieur du séminaire interdiocésain de Midi-Pyrénées à Toulouse, de 1972 à 1983, supérieur du séminaire Saint-Sulpice à Issy-les-Moulineaux puis, de 1983 à 1988, supérieur du séminaire des Carmes à l'Institut catholique de Paris. Il a été nommé, en 1988, évêque auxiliaire de Paris. Au sein de la conférence des évêques de France, Georges Soubrier est membre de la commission du monde scolaire et universitaire et de la commission doctrinale.]

DIPLOMATIE

Jacques Manent a été nommé ambassadeur en Mongolie, par décret paru au *Journal officiel* du 9 octobre.

[Né le 11 juillet 1947, Jacques Manent est diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales. Il a été notamment en poste à Djakarta (1977-1980) et à Prague (1980-1983). Conseiller technique au cabinet de Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale (1984-1986), Jacques Manent a été ensuite deuxième conseiller à Pékin (1986-1989), délégué dans les fonctions de sous-directeur du Pacifique à la direction d'Asie et d'Océanie au ministère des affaires étrangères (1989-1991), puis représentant permanent adjoint auprès de l'ONU à Genève (1991-1994).]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Mme Yvonne SÉE
a la joie d'annoncer la naissance de ses arrière-petits-enfants :

Cécile,

chez

Catherine MAZODIER et **Pascal RÉGIS** (19 avril 1996),

Nicolas,

chez

Frédérique et **Eric THERVET** (5 octobre 1996).

Dominique BOYER
et
Arnaud LOUCHET
sont heureux d'annoncer la naissance de

Ysé,

la petite sœur de Julie, le 18 septembre 1996.

6, rue Charlot,
75003 Paris.

Anniversaires de naissance

– Pour

Jean-Pierre CABIRO.

Les trois « L »

te souhaitent un heureux anniversaire.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maurice AYDALOT,
premier président honoraire
de la Cour de cassation,
grand-croix de la Légion d'honneur,

survenu en son domicile, à Paris, le 8 octobre 1996.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation au cimetière d'Auteuil, a eu lieu dans l'intimité familiale.

De la part de

Mme Maurice Aydalot,
son épouse,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants.

165, avenue de Wagram,
75017 Paris.

– Le journal *Week-end*
a la tristesse de faire part du décès de son collaborateur

Benjamin BARRA,

survenu le 9 octobre 1996, à Avignon, dans sa soixante-douzième année.

Samedi 12 octobre, levée du corps à 9 heures à l'hôpital d'Avignon. Incinération à 10 h 45, au crématorium d'Alès. Samedi 19 octobre, à 15 heures, dépôt des cendres au cimetière de Gravezon (13690).

– Bertha, Szyja
et Marc Bronsztejn,
ont la douleur de faire part du décès de

Henri BRONSZTEJN,
dirigeant de société.

Les obsèques auront lieu le lundi 14 octobre 1996, à 10 h 45, au cimetière parisien de Bagneux.

75, rue Compans,
75019 Paris.
2, place de la Porte-d'Auteuil,
75016 Paris.

– Jean et Monique Gaulier,
Laurence Gaulier,
ses enfants et sa petite-fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Rachel DESSOIT,
née LEVINSPUHL,

survenu le 9 octobre 1996, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques seront célébrées dans la stricte intimité familiale.

16, avenue du Général-de-Gaulle,
94160 Saint-Mandé.

Mme Robert FOUQUET-LAPAR,
née Denise BIED-CHARRETON,
de la Fraternité Saint-Dominique,

est entrée dans la paix de Dieu le 10 octobre 1996, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 14 octobre, à 11 heures, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, à Paris-8e.

De la part de :
Le général et Mme Philippe Fouquet-Lapar,
M. et Mme Denys Clavey,
M. et Mme Jean Fouquet-Lapar,
M. et Mme Hervé Brault,
M. et Mme Gilles Fouquet-Lapar,
M. et Mme Bruno Fouquet-Lapar,
ses enfants,

Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,

Mme Louis Fleury,
Mme Monique Bied-Charreton,
ses sœurs,

M. et Mme Pierre Plumet,
ses beau-frère et belle-sœur.

27, avenue du 11-Novembre,
92190 Meudon.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Marc Taraskoff et Zool Fleischer,
Catherine Taraskoff et Patricia Nagera,
Zig et Puce,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline
FLEISCHER-TARASKOFF,

survenu, dans son sommeil, le 6 octobre 1996.

La cérémonie d'incinération aura lieu le lundi 14 octobre, à 9 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Boulogne-sur-Mer. Condette.

Mme Jean Muselet,
son épouse,
Mme Dominique Muselet
et ses enfants,
Mme Marie Marchand, M. Yves Marie
et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Deman
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Patrick Muselet
et leurs enfants,
M. Luc Muselet,
Josiane et Phanette,
M. et Mme Alain Muselet,
M. et Mme Christophe Delassus
et leurs enfants,
Mme Douchka Ricklin
et ses enfants,
M. et Mme Claude Muselet
et leurs enfants,
Mme Marcel Holvoet,
M. et Mme Jean-Pierre Holvoet,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MUSELET,
maire de Boulogne-sur-Mer,
fondateur des Supermarchés PG.,

survenu subitement à Boulogne-sur-Mer, le 9 octobre 1996, dans sa soixante-quinzième année.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 12 octobre, à 10 h 30, en la basilique Notre-Dame-et-Saint-Joseph de Boulogne-sur-Mer, où l'on se réunira.

L'inhumation se fera au cimetière de Condette, dans le caveau de famille, dans l'intimité familiale.

Un hommage pourra être rendu au défunt en mairie de Boulogne-sur-Mer, à partir du vendredi 11 octobre, à 14 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Résidence La Claire-Eau,
62360 Condette.

(Lire ci-contre.)

– Boulogne-sur-Mer.

Mmes et MM. les adjoints
et le conseil municipal,
Le personnel de la ville de Boulogne-sur-Mer et des Etablissements publics municipaux,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MUSELET,
maire de Boulogne-sur-Mer,
conseiller général,
président du district
de Boulogne-sur-Mer,

survenu subitement à Boulogne-sur-Mer, le 9 octobre 1996, dans sa soixante-quinzième année.

Ses obsèques seront célébrées le samedi 12 octobre, à 10 h 30, en la basilique Notre-Dame-et-Saint-Joseph de Boulogne-sur-Mer, où l'on se réunira.

Un hommage pourra lui être rendu en mairie de Boulogne-sur-Mer, à partir du vendredi 11 octobre, à 14 heures.

Respectant les convictions de M. Muselet, vous pouvez remplacer les fleurs par un don au profit de l'Association boulonnaise d'aide alimentaire.

Un tronc sera déposé à cet effet à la mairie de Boulogne-sur-Mer, et une quête sera effectuée pendant l'office religieux.

– Nice.
Les familles Reboul, à Paris,
Lacaze, à Paris,
Moncet, à Paris,
Reboul, à Nice,
Cubertafont, à Paris,
Fournier, à Paris,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme le docteur
Denise REBOUL-JOUBERT,

rappelée à Dieu le 8 octobre 1996.

La cérémonie religieuse aura lieu au temple de l'Eglise réformée, 21, boulevard Victor-Hugo, à Nice, le mardi 15 octobre, à 14 h 30.

« Pourquoi serais-je loin de votre cœur, si je suis loin de vos yeux. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

Villa Kallisté,
58, corniche Sainte-Rosalie,
06000 Nice.

– Toute sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques SCHWARZ,

survenu le 5 octobre 1996.

Conseiller du commerce extérieur, de la France, fondateur et PDG des Etablissements Schwarz et de la CF2A, cofondateur et secrétaire de la FEO, secrétaire, dernièrement, de l'association Entraide de la Fondation de France, il a, conformément à la dédicace d'un de ses professeurs, toujours cherché à *« travailler pour ce qui est vrai, beau et bien »*.

Il a été inhumé dans l'intimité.

Remerciements

– L'UFR d'histoire de l'université de Caen remercie toutes les personnes qui, par leur présence à Najac (Aveyron), le 8 octobre dernier, par leurs offrandes de fleurs, leur envoi de messages, se sont unies autour du souvenir de

M. André DEBORD,
professeur émérite d'histoire médiévale,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
lauréat de l'Institut,
ancien directeur de l'UFR.

Anniversaires de décès

– Il y a cinq ans, le 11 octobre 1991,

Robert HÉRICHÉ,
flûtiste,

nous quittait.

Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé.

– Le 12 octobre 1976, disparaissait

Pierre LÉON,
fondateur du Centre Pierre-Léon
à l'université de Lyon,
professeur d'histoire économique
à la Sorbonne.

Mme Pierre Léon,
Ses enfants et petits-enfants,
évoquent son souvenir.

Hommage

– Il y a dix ans,

Jacques MURGIER

nous quittait.

L'homme, l'ami, le père nous manque.

Le compositeur est vivant.

Un concert-hommage sera donné à l'auditorium du CNR de Reims, le 10 novembre 1996, à 17 heures.

Débats

– L'association
MÉMOIRE ET ESPOIRS
DE LA RÉSISTANCE
organise un débat, le 24 octobre 1996 (19 h 45-22 heures), sur le thème
« De Nuremberg à La Haye, 1946-1996 »
Vers une justice internationale ?

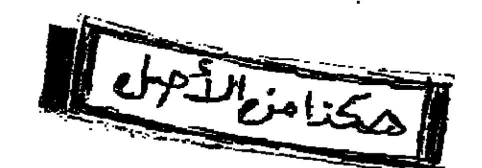
Avec

M. Claude JORDA,
juge au Tribunal pénal international de La Haye,
M. Pierre TRUCHE,
premier président de la Cour de cassation,
Mme Anne WIEVIORKA,
directeur de recherche au CNRS.

Amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne,
9, rue Victor-Cousin,
75005 Paris.
Fax pour inscription : 01-45-66-92-32.

Soutenances de thèse

– **Mireille Dottin-Orsini** soutiendra sa thèse de doctorat d'Etat : **« Les représentations de la femme à la fin du XIXe siècle ; la figure de Salomé et le dialogue entre la littérature et les arts (1870-1914) »** à l'université de Paris-IV, Sorbonne, salle des Actes, 1, rue Victor-Cousin, le samedi 19 octobre, à 14 heures.



Ces Belges épris de Marianne

L'affaiblissement progressif de l'Etat belge et les velléités d'indépendance des Flamands relancent le débat sur le rattachement de la Wallonie à la France. Utopie ou mariage de raison ?

POUR meubler ses pages de l'été dernier, le quotidien *Le Soir* avait cru trouver un excellent « feuilleton ». Sous le titre « Belgique-Requiem ? », il s'agissait d'un débat étalé sur toute la deuxième quinzaine d'août et consacré à la possibilité de *« la survie du royaume »* au-delà de l'an 2000, dans l'hypothèse où les Flamands accentueraient leurs pressions pour obtenir soit l'indépendance, soit une très large autonomie dans un cadre confédéral. L'affaire Dutroux a ravi la vedette à ce *« coup »* médiatique. Mais, avec l'étalage des carences des services de police face aux activités du ravisseur d'adolescentes, on ne sortait pas tellement du sujet initialement programmé pour faire la « une » du quotidien bruxellois : l'affaiblissement progressif de l'Etat belge.

Le « Belgique-Requiem ? » du *Soir* est en fait emprunté au titre – sans point d'interrogation – d'un essai paru en 1980 chez Julliard sous la signature de René Swennen, un avocat liégeois, romancier Gallimard à ses heures, et longtemps considéré par les « Belgicains » unitaristes comme un *« farfelu nullement représentatif »*. Que disait la « quatrième de couverture » de ce livre sorti de l'oubli par le plus grand journal francophone du pays ? *« La plupart des Etats d'Europe occidentale – France, Italie, Espagne, Grande-Bretagne – souffrent à des degrés divers du régionalisme. La Belgique, elle, en meurt. »* Résultat de ce « constat » : puisque l'éclatement du royaume est inéluctable, la Wallonie doit se préparer à l'événement en se rapprochant d'une France dont elle redeviendra un jour de nouveaux départements, comme sous le Directoire, puis l'Empire.

Avec l'ancien ministre François Perin, René Swennen était présent au palais des Congrès de Lille, le 30 novembre 1991, quand le Mouvement wallon pour le retour à la France (MWRF) tint sa première réunion plénière dans l'Hexagone. Il fallait voir la tête des Lillois lorsque le drapeau tricolore fut déployé par ces drôles de Belges débarquant des autocars qui les avaient cueillis à l'aube à Liège, Verviers ou Namur. De façon savamment ambiguë, les lettres RF ornent parfois la prose du MWRF, par exemple le manifeste distribué ce jour-là : *« L'heure est venue d'affirmer notre véritable nationalité. Même origine, même langue, même sensibilité : tous ces traits essentiels d'une nation montrent que nous sommes une branche du peuple français séparée du tronc par des accidents de l'Histoire. »*

Parce que, disent ses animateurs, *« nous n'avons pas vocation à remplacer l'Etat belge,* le MWRF refuse de se constituer en parti politique, ce qui, soulignent leurs adversaires, permet aux « rattachistes » de ne pas avoir à se compter. Néanmoins, aux élections régionales de mai 1995, Henri Mordant, journaliste connu, présenta une liste *« France »* ayant les sympathies, sinon le soutien déclaré, du MWRF. L'échec relatif de cette liste, après une campagne sans moyens financiers, ne découragea personne. *« Ce lancement modeste n'appelle pas de succès immédiat, mais brise un tabou en soumettant enfin à l'opinion publique une option importante pour l'avenir »*, avait prévenu M. Mordant. L'expérience eut évidemment lieu à Liège, la ville où, le 14 juillet, on tire un feu d'artifice, après que tout le gratin de la région eut tenu à se montrer à la réception offerte par le consul général de France.

Maurice Lebeau, président du MWRF, est invité à cette réception. Mais, à Bruxelles, l'ambassade se garde de tout contact officiel avec les *« rattachistes »*, ces *« amis excessifs »*. Comme il le raconte dans ses récents souvenirs (*Le Secret des jours*, Lattès 1995), Philippe de Saint-Robert, conseiller culturel au début des années 90, fut le seul à les recevoir dans son bureau et à s'intéresser à leurs activités. Une vieille « lubie ». Dès 1970, Roger Vaurs, alors ambassadeur, l'avait mis en garde : *« Surtout, ne leur donnez pas d'idée ! »* Philippe de Saint-Robert est l'un des Français dont les propos et écrits sont souvent cités par *Wallonie française*, l'organe trimestriel de M. Lebeau.



Extraits des nombreuses citations d'une édition spéciale de *Wallonie française*, distribuée sur la grand-place de plusieurs villes wallonnes les jours de marché, cet été : *« Si les Flamands souhaitaient répudier la Belgique, et pour peu que les Wallons le souhaitent, ce serait évidemment le devoir de la France d'accepter la Wallonie en son sein. »* (Jean-Pierre Chevènement, déclaration au journal télévisé de RTL, le 11 juillet 1996) ; *« Quoi de plus naturel que d'aller vers votre Mouvement, mémoire et action en faveur des liens exceptionnels qui joignent les Wallons au pays qu'ils n'ont cessé d'honorer d'une indéfectible confiance. »* (Michel Jobert, lettre à Maurice Lebeau du 24 octobre 1995) ; *« Quand on voit les évolutions qui ont cours actuellement en Europe, on ne peut considérer a priori comme une aberration ou une monstruosité que des gens aussi proches l'un de l'autre qu'un Wallon de Mons et un Français de Valenciennes se retrouvent un jour dans un même ensemble. »* (Jacques Legendre, sénateur du Nord, au journal *Le Soir*, le 16 juillet 1996.)

La référence suprême, celle qui revient dans tous les écrits « rattachistes », est évidemment la déclaration de Charles de Gaulle à Robert Liénard, un émissaire wallon venu le visiter à l'Elysée en 1968 : *« La politique traditionnelle de la France a toujours tendu à rassembler dans son sein les Français de l'extérieur. La Wallonie a été exclue de ce rassemblement par un accident de l'Histoire [...] Rien n'est jamais définitivement perdu dans la vie des peuples si leurs dirigeants ne s'abandonnent pas aux faux fatalismes de l'Histoire [...] Si un jour une autorité politique représentative de la Wallonie s'adressait officiellement à la France, ce jour-là, de grand cœur, nous répondrions favorablement à une demande qui aurait toutes les apparences de la légitimité. »* Parce qu'ils gênent ceux des responsables français qui, comme Roland Dumas, alors ministre des affaires étrangères, considèrent les amis parisiens des « rattachistes » comme des *« cons »*, ces propos, tenus sans témoin, sont parfois mis en doute. Mais les « rattachistes » ont une caution de poids en la personne d'Alain Peyrefitte : *« La déclaration du général de Gaulle au professeur Liénard ressemble à peu près textuellement à des entretiens que j'avais eus avec lui à ce sujet. Je suis donc prêt, s'il en était besoin, à en garantir l'authenticité. »* (Lettre à Lucien Outers, alors délégué général de Wallonie-Bruxelles à Paris, le 18 novembre 1986.)

Charles de Gaulle : « La politique traditionnelle de la France a toujours tendu à rassembler dans son sein les Français de l'extérieur. La Wallonie a été exclue de ce rassemblement par un accident de l'Histoire... »

AU nombre de mille cent membres à jour de leur cotisation, les militants du MWRF ne contestent pas son caractère groupusculaire, mais ils prétendent *« dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas sans pouvoir le proclamer sur les toits »*. Réalisé en novembre 1992 par l'hebdomadaire *Le Vif*, édition belge de *L'Express*, un sondage les a beaucoup frappés : il montrait que, dès cette époque, un Belge sur dix souhaitait secrètement le rattachement à la France si la Flandre devenait indépendante. *« Il faut faire pousser le grain*, dit-on au MWRF. *Notre but principal est de mettre en évidence l'identité française des Wallons et de leur proposer en conséquence un projet politique crédible face à l'éclatement prévisible de la Belgique. »*

Sans doute exagérée par les médias belges eux-mêmes, l'affaire Dutroux a donné des arguments aux « rattachistes », dans la mesure où elle a été présentée comme la faillite de la puissance publique en Belgique fédérale. Le drame de Charleroi avait été précédé par une autre « affaire », sans aucun lien avec ce fait divers retentissant, mais dont l'existence a créé un effet cumulatif. Il s'agit de la déclaration de Claude Eerdekens, chef du groupe des socialistes francophones à la Chambre des représentants, le 10 juillet. Face aux provocations de divers orateurs flamands en séance publique, M. Eerdekens finit par exploser et évoqua pour la première fois au cours d'un débat parlementaire l'hypothèse d'un rattachement de la Wallonie à *« un grand pays comme la France »*.

« Cela a été un électrochoc pour la population, jubile M. Lebeau. *On a l'impression que la presse n'attendait que ça pour se lancer dans le débat. »* Outre la série d'articles estivaux du *Soir*, le président du MWRF se fait un plaisir d'adresser à qui le lui demande les réactions des journaux régionaux de Wallonie. *« Du séparatisme* (flamand) *au rattachisme »*, titrait *La Meuse* de Liège, dès le 13 juillet, avec une série de réactions des hommes politiques. Telle celle d'Yvan Ylieff, ministre socialiste dans l'actuel gouvernement Dehaene : *« Où aller, si ce n'est vers la France ? Les Français voudraient de nous sans aucun doute ! De manière informelle, j'ai déjà eu l'occasion de m'entretenir de cela avec des responsables français de niveau ministériel. Ils manifestent beaucoup de considération pour la Wallonie, tout en réaffirmant qu'il appartient à chaque peuple de se déterminer. »*

Cette allusion à des entretiens *« de niveau ministériel »* à Paris, quelle revanche pour M. Lebeau, simple photocompositeur à *La Meuse*, homme de conviction mais rugueux et peu rompu aux subtilités du dialogue avec les grands médias, encore tenu pour un *« excité »* à la tête d'un mouvement *« folklorique »* par la bonne société bruxelloise, quand elle consent à déclarer que son nom lui dit quelque chose ! Le « rattachisme », on en parlait entre quatre yeux avec quelques responsables francophones du PS quand, poussés dans leurs derniers retranchements, ils avouaient en confidence qu'ils seraient heureux de laisser s'exprimer enfin leur fibre républicaine au cas où les Flamands feraient d'Albert II le dernier roi des Belges. De là à alimenter les éditoriaux avec des propos officiels, il y avait un pas qui semblait encore inimaginable il y a quelques mois.

Tous les Belges francophones, tant s'en faut, ne sont pas épris de Marianne, mais ils sont un nombre croissant à s'interroger sur l'éventualité d'un mariage de raison, même parmi les Bruxellois, jusqu'à présent à l'écart des activités « rattachistes ». En septembre, Bernard Remiche, Christian Franck et André Frognier, professeurs à l'Université catholique de Louvain (celle des francophones de Bruxelles), et l'historien Vincent Vagman ont lancé un manifeste, *Choisir l'avenir*, dont certains passages paraissent apporter de l'eau au moulin des « rattachistes » : *« Avant la fin de ce siècle, l'avenir de la Belgique sera sans doute scellé. Le risque d'une partition à la Tchécoslovaque est réel [...] Diverses propositions ont déjà été formulées dans le débat politique de ces derniers mois, allant de la confédération avec le Grand-Duché* (du Luxembourg) *au rattachement à la France [...] La dissolution de l'Etat belge aura certainement eu pour effet de rapprocher les francophones de la France, ce qui impliquera, au minimum, le développement de liens de coopération particuliers. »*

FACE aux « rattachistes » et à leurs sympathisants secrets ou déclarés, il y a des Belges, en grand nombre, très décidés à conserver en l'état un pays où ils se trouvent bien. Beaucoup expriment leurs sentiments avec des autocollants sur la lunette arrière de leur voiture : *« Belgique unie »*, *« Touche pas à ma Belgique »*, etc. Parfois, les sentiments des conducteurs sont plus difficiles à interpréter. Le directeur général du Sofitel de la porte de Sèvres à Paris est un Belge, Jean-Henri Antoine, par ailleurs président de « La Wallonne », une association (non rattachiste) qui réunit les Belges de langue française vivant dans la capitale. Sur l'autoroute de Liège, il a lu récemment à l'arrière d'une voiture un « avis » qui l'a laissé perplexe : *« Que le dernier qui quitte la Belgique, n'oublie pas d'éteindre la lumière ! »* « Rattachiste » à l'humour froid ? Ou « Belgicain » tenant à rappeler à ses compatriotes inconscients de leur bonheur que, contrairement aux autoroutes françaises, celles du royaume sont entièrement éclairées la nuit ?

Jean de la Guérivière
Dessin : Manuel Geerinck

L'illusionniste du Palais-Bourbon

par Elisabeth Guigou

PHILIPPE SÉGUIN s'est livré dans ces colonnes, le 19 septembre, à l'un de ces numéros de *prestidigitateur* dont il a le secret. Premier tour de *passe-passe : il prétend que* Laurent Fabius et les socialistes ont changé lorsqu'ils demandent que l'Union européenne mette l'emploi au cœur de ses priorités et que la monnaie unique ne serve pas de prétexte à une politique *déflationniste. Mais ce ne sont* pas les socialistes qui ont changé. C'est l'actuel président de l'Assemblée nationale, qui dit oui aujourd'hui à cette monnaie unique qu'il vilipendait hier dans son principe même. Quant aux socialistes, *ils n'ont cessé de demander* que la monnaie unique soit équilibrée par ce que Pierre Bérégovoy appelait un *« gouvernement économique européen »*, afin de ne pas laisser le pilotage de l'économie aux banques centrales.

Le Traité d'union européenne permet que ce gouvernement économique existe. Il prévoit que lorsque l'euro existera, c'est le Conseil européen au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement qui fixera chaque année les orientations économiques à *l'intérieur* desquelles la banque centrale gérera la monnaie. Et que c'est le conseil des ministres, et non la banque centrale, qui fixera le niveau *de l'euro par rapport aux* autres monnaies mondiales. Le traité offre la possibilité à un gouvernement économique d'exister et de mettre la monnaie à sa juste place : celle d'un instrument au service d'une politique dont la priorité *serait* la *croissance* et l'emploi. La vraie question est donc : comment faire émerger la volonté politique de ne pas laisser aux banques centrales le monopole *du pilotage des économies* européennes ?

Il est vrai que la façon dont la France et l'Allemagne ont conduit depuis 1991 leurs relations économiques *nourrit* les inquiétudes. Le choc économique produit par l'unification allemande n'a pas été géré de façon coordonnée, alors même que l'imbrication des économies européennes rendait inévitables les répercussions déflationnistes de la hausse des taux d'intérêt allemands. Le refus, en 1992, d'anticiper la crise monétaire de septembre par un réalignement à froid des monnaies du SME aurait au minimum atténué les *dévaluations compétitives de* la livre, de la lire et de la peseta, et aurait permis à la France de baisser ses taux d'intérêt sans attendre que l'Allemagne puisse le faire. Voilà pour la responsabilité des gouvernements de gauche.

Mais à partir de 1993 ce sont les gouvernements Balladur puis Juppé qui ont aggravé la récession et asphyxié la croissance en opérant des prélèvements considérables sur les ménages, alors qu'il aurait fallu soutenir la consommation *pour remplir les carnets de* commandes des entreprises, diminuer le chômage et, ce faisant, faire rentrer de la TVA dans les caisses de l'Etat et des cotisations dans celles de la Sécurité sociale.

Ce n'est pas la monnaie unique qui a imposé les mauvais choix des gouvernements Balladur et Juppé. Au contraire, c'est cette politique qui nous éloigne de la *monnaie unique*. Il faut donc cesser de confondre monnaie unique et déflation. *Philippe Séguin et* Laurent Fabius sont d'accord pour réclamer une initiative franco-allemande en ce sens à la conférence intergouvernementale, mais *c'est là qu'intervient le second* tour de passe-passe de Philippe Séguin : celui-ci se garde bien de souligner que, si cette initiative n'existe pas, c'est parce que Jacques Chirac *ne le veut pas*.

La France s'oppose en effet à ce que l'on ajoute au traité un chapitre nouveau qui mettrait l'emploi au cœur des priorités et des politiques européennes et prévoirait des mécanismes obligeant les institutions européennes à coordonner les politiques économiques et à bannir la concurrence déloyale sous forme de dumping social, écologique, ou fiscal. Au nom du Parlement européen, que *je représente dans la* conférence intergouvernementale, j'ai proposé le texte d'un chapitre sur l'emploi. Les gouvernements suédois, irlandais, danois, autrichien, tous à composante social-démocrate, ont aussi déposé des propositions *écrites en ce sens*. Nous nous heurtons au refus catégorique des gouvernements britannique, allemand et français.

Pourquoi Jacques Chirac ne met-il pas, enfin, ses actes européens en accord avec son discours *sur la fracture* sociale et la troisième voie européenne face au libéralisme débridé des Etats-Unis ? Si la France demandait dans la conférence de compléter ainsi le traité de Maastricht, l'Allemagne *refuserait-elle* ? Contrairement à Philippe Séguin, je ne le crois pas. La réponse négative de Werner Hoyer à Laurent Fabius ne prouve rien. Werner Hoyer n'est qu'un secrétaire d'Etat, certes talentueux, mais il n'est pas le chancelier. *De plus, il appartient au* parti libéral, qui n'est pas celui du chancelier, dont le propre parti, en tout cas au Parlement européen, est plus ouvert puisque les *chrétiens démocrates ont approuvé* par vote l'idée d'un chapitre « emploi » dans le traité.

Je ne dis pas qu'il serait facile de convaincre M. Kohl. Je dis que ce *serait possible, mais* à une *condition* : que la France accepte une plus grande intégration politique européenne et que ce soit Jacques Chirac qui le demande personnellement à Helmut Kohl.

Pourquoi Jacques Chirac ne met-il pas enfin ses actes européens en accord avec son discours ? Parce qu'il ne veut pas encourir les foudres de Philippe Séguin et de ses amis

Pourquoi Jacques Chirac ne se résout-il pas à cette démarche ? Parce *qu'il ne veut pas encourir* les foudres de Philippe Séguin et de ses amis car – troisième tour de passe-passe de Philippe Séguin – c'est lui-même, au sein de la majorité, qui s'oppose le plus farouchement à ce que la France accepte les *réformes* institutionnelles demandées par l'Allemagne dans la conférence et rappelées par Werner Hoyer : la généralisation du vote à la majorité à toutes les politiques européennes reconnues comme prioritaires ; *la démocratisation du* système par un vrai pouvoir législatif et de contrôle donné au Parlement européen. Tant que ce blocage idéologique subsistera, aucune initiative franco-allemande sur la croissance et l'emploi ne sera possible. Et c'est le veto de Philippe Séguin sur les réformes institutionnelles qui voue à l'échec toute initiative franco-allemande.

M. Séguin a raison lorsque, à mots couverts, il exhorte Jacques Chirac à cesser de jouer profil bas, de se livrer à une course de lenteur avec l'Allemagne dans la conférence, et de refuser de prendre l'initiative qui sortirait l'*Europe du marécage où elle* s'enlise. Mais il a tort de refuser les progrès vers l'intégration politique qui seule pourrait faire bouger l'Allemagne sur le terrain de la croissance et de l'emploi.

Si la France refuse de parler d'institutions et l'Allemagne de croissance et d'emploi, c'est l'impasse. Nous en sommes là aujourd'hui. Cette attitude conduit la France et l'Europe à la catastrophe : *sans initiative* franco-allemande, la conférence restera enlisée et ne produira rien qui soit à la hauteur de l'enjeu. Or, si l'Union européenne n'est pas renforcée *avant l'élargissement aux* pays de l'Est, elle se désintégrera dans une zone de libre-échange qui privera pour toujours les Européens de la capacité de maîtriser *leurs destinées et de peser sur* l'évolution du monde.

Elisabeth Guigou*, ancien ministre, est député (socialiste) européen.*

Non, monsieur Séguin, il n'y a pas d'autre politique

Suite de la première page

Depuis que le gouvernement français a prouvé, en présentant ses programmes de réformes et d'économies, qu'il était clairement déterminé à mener une politique de stabilité conséquente, la France ne paye plus de taux d'intérêt plus élevés que ceux de l'Allemagne pour rembourser ses dettes d'Etat à long terme. Cela permet au ministre des finances d'économiser plusieurs milliards de francs dans le budget. Depuis lors, la relation du franc au deutschemark est également stable.

Mais la moindre *incertitude* sur la ligne politique suivie par le gouvernement porte atteinte à cette stabilité. Rappelons combien il a été fréquent, dans le passé, de reconnaître sur les marchés boursiers et des devises l'influence *de propos politiques* peu réfléchis prononcés la veille. Cela vaut également pour la France, sans parler de l'Italie...

Si la proposition de Philippe Séguin *en faveur d'une interprétation* souple des critères et d'une renégociation du traité de Maastricht était retenue par le gouvernement français – hypothèse heureusement fort peu probable – les conséquences en seraient, c'est certain, catastrophiques.

Il n'y a *pas de recette prédéfinie* pour surmonter le fléau du chômage. Mais l'expérience prouve que la politique de stabilité et les réformes qu'elle entraîne sont une condition indispensable pour garantir la compétitivité, la croissance, et donc aussi la création d'*emplois nouveaux. Sur cette* voie, il n'y a pas de raccourcis : nous ne devons plus jamais l'*abandonner, même si elle est en*core momentanément difficile. Si nous assouplissions notre *interprétation* du critère « déficit », nous remettrions en cause les succès déjà obtenus. C'est moins une question de logique que de psychologie, parce que les marchés s'orientent davantage par rapport à leurs attentes que par rapport à la réalité présente. Je reconnais que nous n'avons pas assez expliqué la *fonction des critères de* convergence, notamment en Allemagne. Nous avons fait comme s'il s'agissait d'une équation mathématique, dans laquelle les chiffres s'inscriraient comme prévu en 1998 afin d'obtenir le résultat escompté. C'est pourquoi l'ancien président de la Bundesbank, Helmut Schlesinger, a eu parfaitement raison, dans un récent article, de qualifier d'*« étroit »* le débat *allemand autour des* conditions d'entrée dans l'union monétaire.

Souvent, je me demande pourquoi on nous ressort toujours les mêmes vieilles recettes, alors qu'on peut prouver qu'elles ont en définitive affaibli notre économie. *Si encore il y avait une seule* idée nouvelle ! La politique de l'endettement n'est pas seulement *inefficace – au mieux, elle pro*voque un feu de paille. Elle est aussi immorale. Elle favorise la satisfaction des besoins présents *aux dépens des générations futures*. Elle touche les plus faibles et favorise les plus riches.

Pourquoi donc, en dépit de ces faits et de ces expériences indubitables, vante-t-on encore en France les vieilles recettes dont je viens de parler ? *Sans doute le* chemin que nous devons tous parcourir est-il encore plus difficile à prendre pour la France que pour l'Allemagne. Une telle politique *signifie une révolution* mentale encore plus grande en France que chez nous. Apparemment, les Français ont plus de difficultés que les Allemands à comprendre *que l'Etat doit se contenter de dé*finir le cadre général du développement économique et du bien-être des nations. Le service public n'est pas une *garantie de justice* et n'est pas finançable dans l'état où il se trouve. La politique doit être *orientée par rapport* à la réalité supranationale. Les attentes des marchés financiers internationaux en sont une expression. Tout cela porte atteinte en profondeur à la *façon dont l'Etat-nation*, voire la civilisation française, se perçoit, beaucoup plus que ne l'imaginent la plupart des Allemands.

Si cette proposition en faveur d'une interprétation souple des critères et d'une renégociation du traité de Maastricht était retenue par le gouvernement français – hypothèse heureusement fort peu probable – les conséquences en seraient catastrophiques

En outre, les règles de l'union monétaire européenne, telles qu'elles ont été formulées dans le traité de Maastricht, sont inspirées *du modèle allemand, et* apparaissent ainsi à de nombreux Français comme l'expression d'un *diktat* allemand. *Mais il ne s'agit* pas de cela. C'est le *diktat* de la réalité supranationale, celle de la concurrence globale. Cette réalité *ne nous offre pas d'autre solution.*

Engageons un dialogue public sur l'Europe – je suis d'accord là-dessus avec Philippe Séguin. Mais pour ce faire, nous n'avons pas besoin de *renégocier le traité de* Maastricht. Et puis, vouloir la *« participation des peuples »* à ce débat, ce n'est pas chercher à leur épargner les difficultés qui s'imposent, à leur faire miroiter les mirages d'une *« autre politique »* qui n'existe pas, ou utiliser leur mécontentement pour imposer un changement de politique. En faisant cela, on tirerait profit de notre propre faiblesse pour éviter *de dire la vérité. Et la vérité* est que nous devons faire des efforts !

Si nous parvenons au cours des prochains mois à assainir nos finances publiques mais aussi à réformer les *structures de notre* économie, si nous parvenons à renforcer la confiance des marchés – et des citoyens ! – grâce à la continuité de notre politique, alors nous aurons bientôt atteint le « point de non-retour ». D'ici là, *nous aurons à traverser des* mois difficiles, qui mettront à l'épreuve notre résistance, nerveuse surtout.

Au cœur du débat que nous menons est en jeu l'identité sociale et spirituelle de l'Europe. Du travail *pour tous : telle est* notre volonté commune. Nous autres Allemands, nous pensons que nous ne pouvons atteindre *cet objectif* que si nous faisons plus d'efforts que dans le passé et si nous cessons de vivre au-dessus de nos moyens. Tel est le nœud du sujet. *L'Europe est avant tout un grand* travail sur soi ! Mais le jeu en vaut la chandelle. Si nous parvenons à atteindre le but qui est le nôtre : une Europe prospère et solidaire grâce à *l'intégration* et à la coopération de nos peuples, alors nous serons, encore plus qu'aujourd'hui, un modèle pour le reste du monde.

Karl Lamers

Le boulet des taux d'intérêt réels

L'EUROPE – tout particulièrement l'Allemagne et la France – souffre *actuellement* d'un large déficit de croissance et de perspectives. Allemands ou Français, nous faisons, en tant que chefs d'entreprise, le même *constat* : le retour à la croissance et à la confiance, sans cesse attendu, est sans cesse reporté. Cette langueur gagne la grande majorité des autres économies européennes, tandis que l'Amérique, en revitalisation permanente, crée *des centaines de milliers de nouveaux* emplois et que l'Asie, inexorablement, devient le centre de gravité de l'économie mondiale.

Nous ne pouvons accepter que l'Europe s'engiue dans la croissance *zéro* et *se vide* peu à peu de sa substance industrielle. Car tel est bien le risque que nous encourons : non seulement notre situation actuelle est frustrante, mais les perspectives des dix prochaines années aussi.

La monnaie unique donnera-t-elle à l'Europe le grand souffle nouveau dont elle a si cruellement besoin ? Nous souhaitons vivement qu'elle voie le jour, et à l'*heure prévue*, ou *même plus tôt*. Mais nous avons une vive inquiétude : quelle sera la parité de l'euro face aux autres monnaies ?

Nous le disons clairement : si l'euro naît aux parités actuelles du couple deutschemark/franc par rapport au *dollar*, au yen et aux monnaies européennes du Sud, il aura raté sa venue au monde. L'Europe – et plus particulièrement l'Allemagne et la France – *portera longtemps le poids de ce* handicap.

Le couple deutschemark/franc est aujourd'hui significativement surévalué par rapport aux principales *monnaies mondiales*, celles qui font le commerce... et nos emplois. Nous en mesurons chaque jour les conséquences.

Au travers de cette surévaluation, *nous subventionnons* la reprise américaine et japonaise et entretenons le niveau anormalement et historiquement élevé du chômage en Europe. Cette « inégalité » monétaire constitue une incitation permanente à la délocalisation de nos moyens de production hors de nos pays et décourage l'esprit d'entreprise.

Ne commettons pas, à la naissance de la monnaie unique, une erreur *historique, qui*, par péché d'orgueil, nous sera amèrement reprochée par la génération future. Ne reportons pas sur nos jeunes nos propres turpitudes.

Ne gâchons pas la grande ambition européenne, en confondant la fin et les moyens : l'union économique de nos pays n'a de sens que si, ensemble, nous devenons plus forts, *et si elle redonne* à notre « Vieux Continent » une dynamique nouvelle.

La monnaie est un symbole, elle est aussi un instrument. Utilisons-le à sa *juste mesure. Comment* s'assurer que la parité future de l'euro soit la bonne ? Le retour à une parité pertinente du couple deustchemark/franc par rapport au dollar suppose inévitablement une nouvelle baisse des taux d'intérêt, *forte et conjointe* entre la France et l'Allemagne. Elle est le seul message compréhensible.

Cette forte baisse coordonnée est rendue possible par la disparition des *menaces inflationnistes*, qui, des années durant, ont légitimement motivé l'essentiel des politiques économiques de nos deux pays. Nous constatons jour après jour dans nos entreprises, sur nos marchés, que les réflexes *inflationnistes* ont été durablement cassés.

Certes, tant en Allemagne qu'en France, les taux *d'intérêt* ont reculé depuis un an. Cette baisse a d'ailleurs été, pratiquement, le *seul carburant* qui nous ait permis d'avancer un peu. Mais elle doit être située *dans le contexte général* : un même taux nominal n'a pas la même signification selon que l'inflation est vivace ou non, selon que l'activité économique est vivace ou non, et selon que l'activité économique est alerte ou non.

La Bundesbank et la Banque de France affichent des taux nominaux historiquement bas. Mais l'inflation est, elle aussi, revenue – *et c'est un bien* – à *des niveaux* historiquement bas ! Ce sont donc les taux d'intérêt réels qu'il convient de prendre en compte.

Que constate-t-on alors ? Aujourd'hui, une entreprise française ou allemande ne peut guère emprunter à moins de 6 % à 7 %, soit environ 5 % en termes réels. Dans une économie où la croissance dépasse à peine 1 %, où la confiance a disparu, à cause du *fléau du chômage*, où trouver les investissements qui laissent espérer une rentabilité supérieure à ce coût réel du crédit ?

Nous avons une vive inquiétude : quelle sera la parité de l'euro face aux autres monnaies ?

La croissance n'est pas une conséquence exclusive de la conjoncture. Nous, entrepreneurs allemands et français, avons très clairement une responsabilité de croissance à assumer. La conquête de nouveaux marchés, la création de nouveaux produits, reposent *d'abord sur notre compétitivité*, exprimée en termes de produits, de services et de prix. Nous avons aussi la responsabilité de faire en sorte que la composante « emploi » de la croissance soit le plus élevée possible. C'est en renforçant notre compétitivité, en gagnant des parts de marché, en créant de nouveaux produits que nous développerons l'emploi. L'emploi est la résultante de la compétitivité des entreprises, et non l'inverse. Encore faut-il que notre compétitivité ne soit pas lourdement handicapée par des monnaies surévaluées. Les entre*prises allemandes et les* entreprises françaises ne pourront pas faire la course en tête et conquérir les marchés internationaux avec un tel boulet au pied.

Regardons au-delà de nos frontières : tour à tour, les autorités monétaires des Etats-Unis et du Japon ont pratiqué des taux réels nuls, voire négatifs. C'est à ce prix *qu'ils sont parvenus*, avec un calendrier et un succès certes différents, à relancer leur économie, à donner à leur monnaie un niveau compétitif voire « offensif ». Voilà ce *dont l'Europe aussi* a besoin.

Jean-Marie Messier *est président de la Compagnie générale des eaux.*

Henri Lachmann *est PDG de Strafor Facom.*

Edzard Reuter *est ancien président de Daimler-Benz.*

Michael Rogowski *est président de Voith GmbH et de l'Association allemande de la machine-outil.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldwy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Diplomatie : l'Europe impuissante

LES GRAVES INCIDENTS qui ont eu lieu à Jérusalem et dans les territoires occupés, fin septembre, à quelques jours du mini-conseil européen de Dublin, sont venus à point nommé pour relativiser la portée des travaux entrepris par les Quinze, dans le cadre de la Conférence intergouvernementale (CIG), afin de se doter d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC).

En dépit du souci manifesté par Yasser Arafat de voir l'Europe participer activement à la tentative de relance du processus de paix, celle-ci a été absente tant du sommet de Washington que de la phase suivante de négociation. Les Américains et les Israéliens ne veulent pas d'elle et l'ont dit avec une insolence que personne n'a voulu relever.

L'Union européenne, malgré son désir affiché de participer activement au processus de paix, s'est donc trouvée une fois de plus dramatiquement absente du théâtre des opérations. Le peu d'attention qui a été porté, à Jérusalem, à l'ambassade de Dick Spring, ministre des affaires étrangères irlandais et président en exercice du conseil des Quinze, dont le principe, à Dublin, avait été arraché par Jacques Chirac à des partenaires réticents, n'a fait que mettre en relief cette impuissance.

Il n'est certes pas commode d'intervenir dans un débat dont deux des trois protagonistes entendent vous tenir à l'écart ! Pourtant, comme principal bailleur de fonds des Palestiniens (garantissant ainsi, pour le compte d'Israël, un minimum de calme social et d'ordre public), l'Europe aurait probablement les moyens de s'imposer. A condition de se montrer décidée.

Le volontarisme du président français ne suffit pas, surtout s'il n'est pas relayé, et tel fut le cas en l'occurrence, par le chancelier allemand. Les Quinze analysent de manière très voisine la situation, comme en témoigne la déclaration, sévère pour le gouvernement de Benyamin Nétanyahou, adoptée par leurs ministres des affaires étrangères le 2 octobre à Luxembourg. Mais ils se divisent dès lors qu'il s'agit de passer à l'acte. A des degrés divers, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie, refusent d'envisager une démarche susceptible de gêner les Etats-Unis. Peu importe l'injustice faite aux Palestiniens et les risques de déflagration, à court ou moyen terme, qu'aggrave une telle démission !

PARALYSIE

Celle-ci survient après la médiocre performance de l'Europe en Bosnie, où, faute de détermination et de moyens, elle a dû laisser la place aux Américains et souscrire à un scénario de retour à la paix (les accords de Dayton) d'autant moins satisfaisant qu'il est mal appliqué. De même, des incidents sérieux ont opposé il y a quelques mois la Grèce à la Turquie en mer Egée, sans que l'Union soit parvenue à imposer sa médiation. Sans oublier Chypre, toujours divisée et où, récemment, le sang a de nouveau coulé.

Ces échecs semblent donner raison à ceux qui considèrent que les Quinze ne sont pas mûrs pour concevoir et mettre en œuvre une politique étrangère commune. Leurs intérêts, leurs sensibilités, demeurent éloignés, notamment sur la manière de concevoir l'alliance avec les Etats-Unis, et cette situation les condamne souvent à la paralysie.

Le constater ne signifie pas qu'il faille renoncer. *« La volonté politique peut s'émousser faute d'une structure opérationnelle »*, dit-on du côté français. Assurément. Améliorer les procédures de concertation, les méthodes de travail, la représentation extérieure de l'Union, ainsi que ministres et diplomates s'efforcent actuellement de le faire dans le cadre de la CIG chargée de réviser le traité de Maastricht, ne peut qu'aider à rapprocher les points de vue et à dégager, peu à peu, une vision commune.

Nul doute, par exemple, que le remplacement de l'actuelle « troïka » européenne (les ministres des affaires étrangères des présidences actuelle, précédente et suivante, auxquels s'ajoute le commissaire compétent), dont les déplacements frisent parfois le ridicule, par une représentation au caractère plus permanent (on parle d'une *« nouvelle troïka »* composée du président en exercice du Conseil, du vice-président de la Commission chargée des relations extérieures et du secrétaire général du conseil des ministres) ne pourrait que donner un poids supplémentaire aux démarches de l'Union.

« COOPÉRATIONS RENFORCÉES »

Sur ce terrain, la CIG peut produire des résultats, mais ils resteront modestes. En vérité, ce qu'on attend surtout d'elle, ce sont des aménagements institutionnels permettant à l'Union de fonctionner d'une façon satisfaisante après son futur élargissement aux pays d'Europe centrale, ainsi que des progrès dans des domaines sensibles pour la vie quotidienne du citoyen : sécurité intérieure, immigration, visas, lutte contre la criminalité. Ce qu'on appelle le *« troisième pilier »*.

Cependant, en matière de PESC, pourra-t-on se contenter longtemps de petits pas ? Le 1er janvier 1999, dans à peine plus de deux ans, l'Union, ou du moins, pour commencer, une bonne moitié de ses membres, disposera d'une monnaie unique. Ce sera là un changement d'une portée stratégique. Peut-on imaginer qu'il s'accomplisse sans un minimum d'accompagnement politique ? Sans une sorte de légitimation politique ? A cette question, ministres et diplomates répondent volontiers qu'*« il faudra du temps, une génération peut-être, pour aboutir à une vraie politique étrangère commune »*. Ils plaident pour le réalisme : améliorer les instruments sans doute, mais sans aller trop vite, si l'on veut que la réforme soit utile...

L'Europe, à ce stade d'intégration économique, ne pourra pas se contenter d'être patiente. Il est au moins un domaine, celui de la gestion politique des prochains élargissements, où les intérêts sont suffisamment proches pour qu'on puisse imaginer, à condition de s'y préparer, qu'elle conduise avec efficacité une action commune. L'exercice se situerait à plusieurs niveaux : relations, aux différentes étapes du processus, avec la douzaine de pays candidats, mais aussi avec la Russie, l'Ukraine, la Biélorussie, les Républiques balkaniques, sans oublier la Turquie...

Pour le reste, sans que l'Union demeure forcément inactive (notamment en Méditerranée et en Afrique), le projet de stratégie commune pourrait longtemps relever de l'illusion. Aussi faudra-t-il envisager, chaque fois que possible, des « coopérations renforcées », des initiatives mise en œuvre par un groupe de tête, si possible dans le cadre communautaire, s'il le faut en dehors. Ce qui serait insupportable, ce serait que l'Union et ses habitudes pusillanimes deviennent un handicap.

Philippe Lemaître

Le Monde

ÉDITORIAL

Les incohérences de la Commission de Bruxelles

APRÈS Hoover, JVC ? Début 1993, l'entreprise d'électroménager Hoover avait décidé de transférer en Ecosse son usine installée en Bourgogne parce que les coûts salariaux outre-Manche étaient moins élevés. Cette « délocalisation » avait provoqué un véritable choc dans l'opinion française.

Aujourd'hui, l'histoire semble se répéter. L'entreprise japonaise JVC vient d'annoncer la fermeture de son usine en Meurthe-et-Moselle, qui emploie 243 personnes, et le transfert de sa production de chaînes hi-fi en Ecosse en raison du coût moins élevé de la main d'œuvre et, selon les syndicats, d'une prime européenne d'installation de 2,5 millions de francs. Au moment où la Commission européenne refuse les aides françaises au textile et à l'habillement, deux secteurs directement menacés par la dévaluation de la lire italienne en 1992 et 1993, elle participerait ainsi directement à la suppression d'emplois en France et à leur transfert vers la Grande-Bretagne.

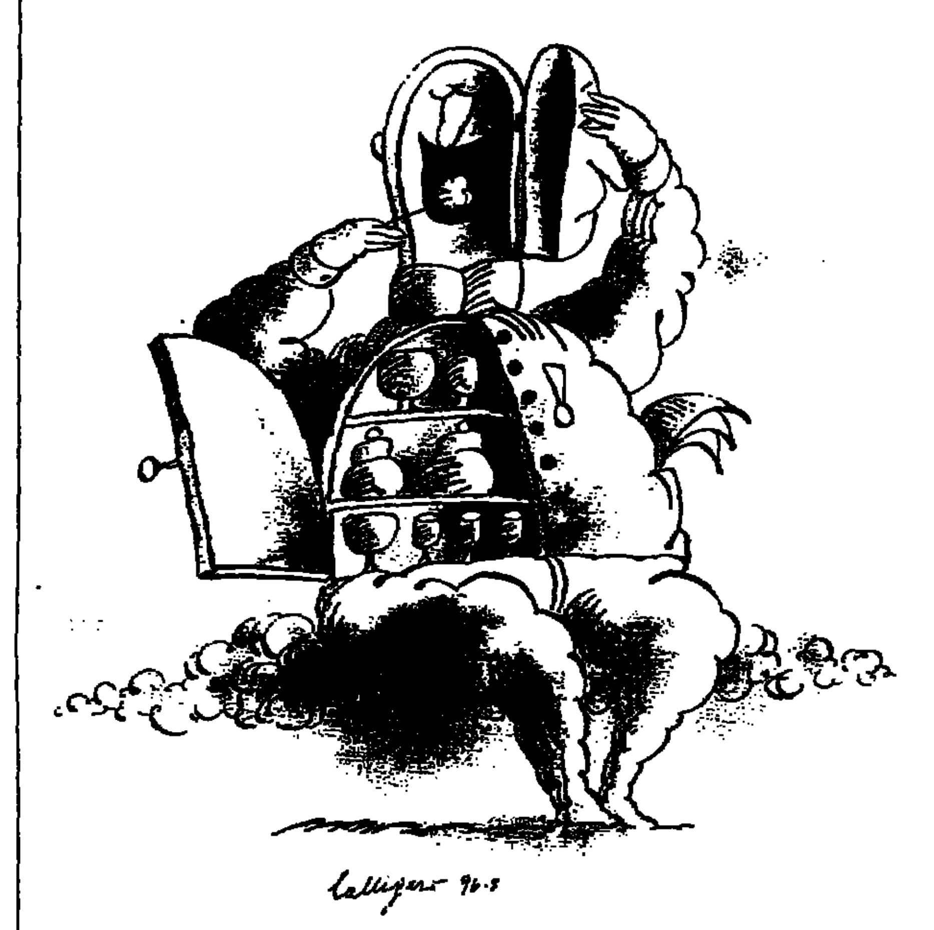
Ce n'est pas la première fois que la politique des aides communautaires paraîtrait contestable. Refuser qu'un Land allemand aide Volkswagen et, dans le même temps, accorder des aides à un constructeur automobile asiatique en Grande-Bretagne pour la formation de ses salariés, selon des critères de plus en plus incohérents, n'est pas très logique.

Cette politique apparaît d'autant plus choquante que la Grande-Bretagne refuse d'adhérer au volet social du traité de Maastricht. Alors qu'elles doivent, en principe, renforcer la solidarité et la cohésion entre les territoires à l'intérieur de l'Union européenne, certaines aides contribuent en fait à creuser les écarts et à renforcer la compétitivité de régions qui fondent leur attractivité sur le bas coût de leur main d'œuvre et le « moins disant social ». Cette politique est de nature à renforcer le front des eurosceptiques.

Heureusement, les aides européennes ne sont pas toujours un élément déterminant de compétitivité. Dans un récent entretien au Monde, Louis Schweitzer, PDG de Renault, expliquait qu'en raison des subventions de Bruxelles et du bas coût de la main d'œuvre le Portugal apparaissait comme une des régions européennes les plus attractives. Pourtant, Renault vient d'y fermer son usine de Setubal. En raison des frais de logistique, de la faible productivité des Portugais et des problèmes de qualité, le Portugal est moins compétitif qu'il n'y paraît.

En matière d'investissements internationaux, la France n'est pas mal placée. En 1995, la Datar a recensé 264 projets d'investissement (240 en 1994), dont quarante dans le secteur de l'électronique, des télécommunications et de l'informatique. Selon le cabinet d'audit KPMG, la France constitue le quatrième pays d'accueil pour les investissements internationaux, derrière les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Chine. Qui investit en France ? Essentiellement les Américains, juste devant les Britanniques. La compétitivité d'un pays ne se mesure donc pas seulement aux aides qui y sont accordées. Sony vient d'ailleurs d'annoncer que Paris accueillerait son laboratoire de recherche fondamentale européen. Mais cela n'exonère pas la Commission de ses responsabilités.

Prévoyance *par Calligaro*



DANS LA PRESSE

FRANKFURTER ALLGEMEINE ZEITUNG

■ Il y a [en Corse] un mélange de banditisme traditionnel et de formes modernes de criminalité organisée. C'est pourquoi les tentatives de Paris de mettre fin à la terreur par le compromis et la négociation ont échoué. Si le gouvernement était prêt, pour la Corse, à relativiser le principe d'une « nation française une et indivisible », la sympathie, par ailleurs très faible, pour les « indépendantistes » disparaîtrait rapidement. Alors la plus grande majorité des Corses pourrait sans états d'âme reconnaître ce qu'ils veulent vraiment : que l'Etat débarrasse enfin l'île du banditisme.

EUROPE 1

■ En adjurant à Reims les chefs d'entreprise d'embaucher 300 000 jeunes dans les six prochains mois, Alain Juppé s'en prend à la plus fâcheuse des exceptions françaises. Le taux de chômage des moins de vingt-cinq ans est le plus insupportable des maux français (...). Le facteur déclenchant ne peut venir que de la croissance et de l'augmentation du pouvoir d'achat. Si la première accélère progressivement, comme on peut l'espérer (dans des limites néanmoins modestes), les chefs d'entreprise investiront plus. Si le second, stagnant cette année, s'améliorait dès le début de l'année prochaine, il y aurait là un signal fort.

RECTIFICATIF

GARDANNE

Dans notre article sur l'élection législative partielle de Gardanne, c'est par erreur que nous avons indiqué que le Parti écologiste soutenait la candidature du maire communiste Roger Meï (*Le Monde* du 11 octobre). Le Parti écologiste nous prie de préciser qu'il soutient Bernard Kouchner, candidat du Parti radical socialiste et du Parti socialiste.

Les contradictions de l'Etat face aux préretraites

ARRIÈRE TOUTE ! le 15 novembre 1995, en présentant à l'Assemblée nationale son plan de réforme de la protection sociale, le premier ministre annonçait *« quatre réformes majeures »* : l'instauration d'un service universel d'assurance-maladie, la réforme du financement de la protection sociale, la soumission des allocations familiales à l'impôt sur le revenu, et, *« au nom de la justice »*, la progression de l'égalité devant la retraite, en réformant les régimes spéciaux. *« Il s'agira de préciser les mesures nécessaires à l'équilibre de ces régimes et, notamment, les modalités d'allongement de trente-sept ans et demi à quarante ans de la durée de cotisation requise pour bénéficier d'une retraite à taux plein »* avait-il affirmé. On sait ce qu'il advint de ce dernier point : devant l'ampleur des grèves dans le secteur public, le premier ministre renonça en décembre à aligner la durée de cotisations des fonctionnaires et des agents des services publics sur celles des salariés du secteur privé.

EMBAUCHES COMPENSATRICES

Depuis, le gouvernement ne s'est pas contenté de geler le dossier. Dans la fonction publique et dans les principales entreprises publiques, les agents se voient de plus en plus souvent proposer de partir en retraite plus tôt que prévu. La RATP fut la première à signer, fin avril, avec tous les syndicats sauf une partie de la CGT, un accord permettant aux agents âgés de cinquante ans et ayant 25 années de service, de travailler à mi-temps payés 70 %. Deux départs à mi-temps devaient donner lieu à une embauche à plein temps. 3000 personnes sont potentiellement concernées.

France Télécom signa à son tour, le 2 juillet, un accord avec Force ouvrière et la CFE-CGC sur le congé de fin de carrière. Tout fonctionnaire ou contractuel de droit public âgé d'au moins 55 ans et ayant 25 années de services effectifs peut cesser ses activités tout en percevant 70 % de son traitement indiciaire brut, d'une partie de la prime de résultat d'exploitation, de l'indemnité de résidence et d'une indemnité de départ pouvant atteindre douze mensualités pour les *« plus jeunes »*.

Moyennant une légère surcotisation, les droits à pension acquis durant le congé sont identiques à ce qu'ils auraient été si les agents avaient continué à travailler. L'accord, extrêmement ambitieux, a été conclu pour dix ans. 40 000 personnes sont potentiellement concernées. Si France Télécom n'a pas chiffré les embauches compensatrices qui seront effectuées d'ici 2006, la direction indique que les remplacements s'effectueront *« quasiment un pour un »*. Mais parmi les nouveaux embauchés, il y aura peu de fonctionnaires. Le cas échéant, Michel Bon, président de France Télécom, n'aurait pas signé le 6 septembre un accord avec le directeur général de l'ANPE pour organiser le recrutement de 6 000 jeunes sous contrat de droit privé d'ici fin 1997.

A la SNCF, le dossier est moins avancé mais il est en bonne voie. Alors que les cheminots peuvent partir en retraite dès 55 ans (50 ans pour les roulants) s'ils ont travaillé 25 ans (en moyenne, un cheminot travaille 32 ans), le projet d'accord qui doit être soumis aux syndicats le 3 octobre leur permettrait de bénéficier d'un *« congé de disponibilité de fin de carrière »* dès 53 ans pour peu qu'ils aient quinze années de services dans l'entreprise. Durant cette période de deux ans maximum, l'agent recevrait une indemnité égale au niveau de la pension qui serait acquise à 55 ans. Son avancement ne serait même pas affecté par ce congé.

Initialement prévu pour les salariés du siège dont le poste va être supprimé, ce dispositif pourrait concerner l'ensemble des agents de plus de 53 ans, soit potentiellement 5 000 personnes. A la demande des syndicats, la direction a fait quelques concessions sur les embauches compensatrices : 200 jeunes seront recrutés sous contrat d'apprentissage ou de qualification et d'autres pourraient bénéficier d'un contrat-initiative-emploi ou d'un contrat d'adaptation. Mais les syndicats semblent estimer ces mesures insuffisantes pour signer un tel accord.

REMISES EN QUESTION

A EDF-GDF, la situation n'est pas très différente. Le projet d' *« accord de solidarité entre générations »* permettrait aux agents ayant travaillé 37,5 ans, dont au moins quinze ans à EDF-GDF, de bénéficier de *« la jouissance immédiate de leur pension de retraite »* dès 53 ans alors que l'âge de la retraite à EDF-GDF est fixé à 60 ans ou à 55 ans pour ceux qui ont quinze ans de *« service actif »*. Valable deux ans, l'accord pourrait concerner 6 500 personnes. Mais les syndicats ne se satisfont pas de la proposition de la direction de ne compenser les départs anticipés qu'à hauteur de 75 % minimum. Les négociations sur ce thème et sur la réduction du temps de travail devraient reprendre fin octobre.

Parmi les grandes entreprises publiques, seule La Poste n'a pas encore ouvert de négociations sur ce thème mais la direction reconnaît y réfléchir.

Ces accords – auxquels on peut ajouter celui de la fonction publique, survenu le 6 juillet, qui permet aux fonctionnaires de partir en retraite dès 58 ans s'ils ont cotisé 37,5 ans – montrent qu'entre l'emploi et l'équilibre à venir des régimes de retraite du secteur public, le gouvernement a désormais choisi le premier. Paradoxalement, l'Etat-employeur s'accorde des facilités au moment même où il se montre moins généreux envers les entreprises. Présentant son projet de budget pour 1997, le ministre du travail vient d'annoncer que les préretraites progressives (PRP) aidées par l'Etat ne seront accordées qu'aux entreprises en restructuration. Jusqu'à présent, des entreprises en parfaite santé bénéficiaient d'aides mais elles devaient s'engager à ce que deux préretraites à mi-temps soit compensées par l'embauche d'un jeune. Ce ne sera bientôt plus possible.

Plus largement, les préretraites, qui faisaient quasiment l'unanimité au début des années 80 et qui continuent d'être très appréciées par les entreprises françaises, sont aujourd'hui remises en question dans la plupart des pays européens qui jugent ce système trop onéreux et incompatible avec l'allongement de l'espérance de vie.

Mais Alain Juppé s'est sans doute rangé à un autre argument : ces départs anticipés constituent le seul moyen d'alléger la masse salariale sans aggraver son impopularité auprès des agents des services publics.

Frédéric Lemaître

ÉNERGIE Les cinq syndicats de Framatome (CGT, CFDT, CGC, FO, CFTC) *ont été reçus jeudi 10 octobre* dans la soirée au ministère de l'industrie pour exprimer leurs inquiétudes sur le projet de fusion de leur entreprise avec le groupe franco-britannique GEC-Alsthom. ● LE SILENCE des actionnaires à l'origine du projet, Alcatel (44 %) et CEA-Industrie (36 %), *bras séculier de l'Etat*, conduit l'intersyndicale à réagir. ● LES DÉLÉGUÉS ont déclenché le droit d'alerte lors du comité central d'entreprises réuni le 4 octobre, *espérant par ce biais avoir* de plus amples détails. ● A L'ASSEMBLÉE NATIONALE, François-Michel Gonnot (UDF, Oise), président de la commission de la production et des échanges, a confié une mission d'information à Claude Birraux (UDF, Haute-Savoie). Celle-ci, *d'une durée d'un mois*, commencera le 15 octobre.

La restructuration du nucléaire suspendue à la privatisation de Thomson

Framatome et GEC-Alsthom doivent fusionner. Alcatel, principal actionnaire et candidat au rachat du groupe Thomson attend la décision gouvernementale sur ce dernier dossier pour entamer les négociations en vue de la fusion des deux sociétés.

LES CINQ syndicats de Framatome (CGT, CFDT, CGC, FO, CFTC) ont été reçus, jeudi 10 octobre dans la soirée, au ministère de l'industrie pour exprimer leurs inquiétudes concernant la fusion de leur entreprise avec GEC-Alsthom, filiale à 50/50 du français Alcatel et du britannique Gec. *« Nous avons l'impression que les jeux sont faits, même si les représentants du ministre nous ont affirmé qu'il s'agissait encore d'un projet et qu'ils demanderaient de nombreuses garanties »* estimait Jean-François Verrant, délégué CFDT, en évoquant cette réunion d'une heure et demie. Cette rencontre intervient à quelques jours du démarrage officiel des négociations entre les pouvoirs publics, qui détiennent 51 % du capital de Framatome, Alcatel Alsthom, qui en détient 44 %, et Gec.

Il y a plus d'un mois (*Le Monde* des 1er-2 septembre)que ce rapprochement a été annoncé. Il vise à intégrer le fabricant français de chaudières nucléaires au groupe GEC-Alsthom (*équipements pour* la production d'énergie et le transport). L'idée est de constituer le deuxième groupe mondial de la construction électrique, offrant comme ses grands concurrents Siemens ou ABB une gamme complète de centrales. Sachant que le nucléaire, et donc Framatome, va connaître une dizaine d'années de creux dans son activité.

Ce projet a fait l'objet depuis du silence le plus total depuis son annonce. Tant de la part des principaux actionnaires – Alcatel Alsthom et CEA-Industrie – que de celle de la direction. Ecartée de toute information, l'intersyndicale s'est décidée à actionner les pouvoirs publics et le parlement. Outre ses craintes sur la pérennité de l'entreprise et l'emploi, elle s'inquiète des *« véritables objectifs »* de l'opération : *« Y-a-t-il un lien entre la décision d'apporter Framatome à Alcatel Asthom et GEC et la privatisation de Thomson ? »* s'est interrogé le comité central d'enreprise. *« S'agit-il de leur apporter la trésorerie de notre entreprise, ou de mettre en œuvre un véritable projet industriel ? »*.

DROIT D'ALERTE

Le 4 octobre, lors du dernier comité central d'entreprise, les délégués syndicaux de Framatome ont déclenché le droit d'alerte, une procédure qui permet la nomination d'experts. Simultanément, une pétition a été distribuée dans les différents sites, et plus de la moitié du personnel à ce jour y a répondu. Destinée au Président de l'Assemblée nationale, Philippe Seguin, cette pétition s'inquiète de *« la menace de la disparition de l'avance technologique nucléaire française et la difficulté de faire face à des problèmes de sûreté des centrales, après la dilution des équipes compétentes à l'intérieur d'un groupe dont ce n'est pas la vocation »*. Soucieux de *« la mise en minorité des actionnaires publics CEA-I et EDF, nous vous demandons de prendre toute initiative afin qu'un débat s'instaure sur la politique énergétique en France »*

Ce dossier suscite également des interrogations chez les parlementaires. François-Michel Gonnot, député UDF de l'Oise, président de la commission de la production et des échanges à l'Assemblée, a décidé de créer une mission d'information. *« On ne peut pas envisager la privatisation de Framatome avec des capitaux étrangers dans le groupe sans que le gouvernement et le parlement aient un certain nombre de garanties »* explique ce député. Contrairement au Parti communiste, qui souhaite un débat public, ou aux socialistes qui souhaitent des auditions, M. Gonnot préfère la mission d'information. *« Elle permet d'aller plus au fond des dossiers »*. Claude Birraux, député UDF de Haute Savoie, sera chargé de cette étude qui débutera le 15 octobre. Bon connaisseur de ce secteur, il a été nommé, en 1993, au Comité de direction de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN). *« Il devra aller assez vite, et rendre son étude au plus tard mi-novembre »*.

Le 8 octobre, le ministre de l'Industrie Franck Borotra a été entendu par la Commission de la production et des échanges. Il a défini les quatres conditions nécessaires pour donner son accord au rapprochement : *« maintenir la maîtrise française sur la filière nucléaire, respecter les engagements pris avec Siemens sur le réacteur du futur, préserver la structure et les choix de stratégie industrielle de Framatome, assurer le maintien des réservés de l'entreprise »*. Ces quatre points seront garantis par le maintien d'une forte présence d'actionnaires publics dans le futur capital de GEC-Alsthom-Framatome. Après le choix de l'Union des Banques Suisses (UBS) comme banque conseil des actionnaires publiques (EDF,CEA, Consortium de réalisation) en début de semaine, les véritables négociations devraient maintenant pouvoir débuter. *« Jusqu'à présent, il n'y a eu que des prises de contact informelles. Les véritables discussions ne pourront vraiment débuter que lorsque le choix sur Thomson sera tranché »* explique un des proches du dossier.

ADHÉSION DE L'ÉLYSÉE

Ce calendrier donne des arguments à ceux qui voient un lien entre les deux affaires, toujours démenti par la direction d'Alcatel Alsthom. Ils sont confortés par le choix du négociateur, Philippe Rouvillois. Patron de CEA Industrie, et principal actionnaire public de Framatome, ce camarade de promotion du président de la République à l'ENA a été l'un des ardent défenseur du projet de fusion de Framatome.

Par une note du 5 juillet intitulée *« éventualité d'une fusion GEC-Alsthom-Framatome à l'occasion de la privatisation de Thomson »*, il a emporté l'adhésion de l'Elysée à ce projet. *« M. Rouvillois ne travaille plus sur la base de cette lettre »* se sont empressés de préciser aux syndicalistes les représentants du ministre de l'Industrie....

Dominique Gallois

Un actionnariat en partie commun

● **Framatome** : le groupe emploie 19 000 salariés et réalise 17,9 milliards de francs de chiffre d'affaires, dont 67 % dans le nucléaire, 24,5 % dans la connectique et 8,5 % dans les équipements industriels. Son bénéfice était de 663 millions de francs en 1995. L'actionnariat est réparti majoritairement dans le secteur public : 36 % pour CEA Industrie (filiale du CEA), 15 % pour EDF, 5 % pour le Consortium de réalisation (structure chargée de vendre les actifs du Crédit lyonnais). Le personnel détient 5 % des parts. Le reste (44 %) est détenu par Alcatel, seul partenaire privé.

● **GEC-Alsthom** : le groupe franco-britannique emploie 73 683 salariés et réalise 59,4 milliards de francs de chiffre d'affaires, dont 43,5 % dans la production d'énergie et le reste dans la construction navale et ferroviaire. Son bénéfice pour l'exercice 1995/1996 (clos le 31 mars) est de 2 milliards de francs. L'actionnariat se répartit à parité entre le français Alcatel et le britannique GEC.

JVC fermera fin janvier son usine de Lorraine

NANCY
de notre correspondante

Jeudi 10 octobre, Jean Bessis, administrateur général de JVC France, a annoncé que l'usine de Villers-la-Montagne (Meurthe-et-Moselle) cesserait de fonctionner à partir de la fin du mois de janvier 1997. La production sera transférée en Ecosse, en raison du moindre coût de la main-d'œuvre locale, inférieur de 30 % à celui de la main-d'œuvre française. Mais aussi, ajoutent les syndicats, *« parce que JVC touchera pour son installation une prime européenne de 2,5 millions de francs »*. Un plan social sera présenté dans le courant du mois, a précisé Jean Bessis.

Construite fin 1988 dans le bassin de Villerupt, avec 30 millions de francs d'aides à la reconversion, l'usine de Villers-la-Montagne fabrique actuellement des chaînes hi-fi haut de gamme. JVC avait déjà mis en place un premier plan social, à la fin de 1995, réduisant le nombre des salariés de l'établissement de 300 à 243. L'industriel japonais avait alors transféré la fabrication de chaînes bas de gamme, soit 40 % de la production, en Ecosse, où le groupe possédait déjà une usine de téléviseurs. Depuis, la direction avait mis le personnel au chômage technique en raison de la conjoncture.

« CHASSEUR DE PRIMES »

A l'annonce de la fermeture prochaine de l'usine, quelque 300 personnes, salariés et élus locaux notamment, ont manifesté leur réprobation. Le conseiller général communiste de Villerupt, Alain Casoni, a rappelé que JVC avait bénéficié en 1988 de subventions, d'une mise à disposition du bâtiment, et de primes à l'embauche. L'affaire ulcère les élus du Pays haut où, hier, certains estimaient que JVC se conduit *« comme un chasseur de primes »*.

L'administrateur, qui fait des navettes entre la France et le Japon, a tenté jeudi de convaincre le personnel qu'il s'attacherait à mettre sur pied, avec l'intersyndicale, *« un plan social digne de ce nom et à préparer avec JVC et les pouvoirs publics l'arrivée d'un repreneur fiable »*. Lors d'une conférence de presse le même jour, le président du conseil régional de Lorraine, Gérard Longuet, s'est élevé contre les plans de délocalisation. Reconnaissant que le coût de la main-d'œuvre est moins élevé en Grande-Bretagne, il a estimé toutefois que les sociétés qui s'y installent pour ce motif commettent une erreur. Car, selon lui, cette situation ne va pas durer... en raison de *« l'arrivée prochaine des travaillistes au pouvoir en Grande-Bretagne »*, qui selon lui fera *« augmenter le coût de la main-d'œuvre »*.

Monique Raux

Lire aussi notre éditorial page 15

Bouygues s'allie à la STET pour concurrencer France Télécom

FIN 1995, France Télécom s'était allié à Olivetti avec l'ambition de devenir, à partir de 1998, l'alternative à Telecom Italia sur le marché italien des services téléphoniques. Aujourd'hui c'est la STET, maison mère de l'exploitant italien, qui prend ses marques en France en apportant son appui à Bouygues, désireux de devenir un opérateur généraliste, concurrent direct de France Télécom.

Les deux groupes vont créer une société commune, a annoncé, le 10 octobre, Bouygues, qui en détiendra 51 %, contre 49 % pour le groupe transalpin. L'une des premières actions du tandem va être, en association avec l'allemand Veba, de postuler à l'appel d'offres lancé par la SNCF, qui cherche un partenaire pour exploiter son réseau de télécommunications.

Bouygues a-t-il les moyens de jouer ce rôle de généraliste du téléphone, capable d'offrir une *« gamme étendue de services destinés aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers »* ? L'appui de la STET va se traduire par un apport d'argent frais pour le groupe de BTP, qui s'est déjà engagé à investir 13 milliards de francs d'ici à l'an 2 000 dans le téléphone mobile en France. La STET va prendre, à la faveur d'une augmentation de capital réservée en 1996 et 1997, 19,6 % de Bouygues Decaux Telecom (BDT), holding qui détient 51 % de Bouygues Telecom, la filiale mise en place pour développer la téléphonie mobile. L'apport de la STET sera de 1,71 milliard de francs.

Le pari de Bouygues se révèle d'autant plus difficile que le coeur de ses activités, le BTP, est en crise. Après avoir enregistré 2,9 milliards de francs de déficit en 1995, suite à d'importantes provisions sur l'immobilier, Bouygues a accusé une perte de 146 millions au premier semestre 1996. Une partie de cette chute est liée à l'activité saisonnière des filiales routières et devrait être compensée d'ici à la fin de l'exercice. Mais une autre s'explique par l'effondrement de l'activité bâtiment en France, qui s'annonce durable. Les seules sociétés capables d'assurer un bénéfice récurrent sont la Saur (services aux collectivités) et TF 1. Mais elles ne peuvent offrir à Bouygues les moyens de financer le développement du téléphone. Pour retrouver une marge de manœuvre, le groupe multiplie les désengagements : 3 milliards de francs de cessions d'actifs doivent intervenir d'ici à fin juin 1997, certaines opérations ayant déjà été effectuées (vente de la société américaine HDR à ses cadres, rachat de Screg par Colas), d'autres étant programmées (mise en Bourse de 40 % de Bouygues Offshore, vente des Grands Moulins de Paris).

INVESTISSEMENTS LOURDS

L'autre question qui se pose est de savoir s'il y a place en France pour trois opérateurs téléphoniques généralistes. Car Bouygues n'est pas le seul prétendant au rôle de grand concurrent de France Télécom : la Générale des eaux, alliée au britannique BT et à l'allemand Mannesmann, affiche la même ambition. Sur le strict plan du marché et du consommateur, tous les experts considèrent que l'existence de trois acteurs est plus bénéfique que celle d'un duopole.

Cependant, les investissements nécessaires pour assurer la mise en place d'une offre la plus large possible seront lourds. *« C'est pourquoi, en première lecture, on est tenté d'opter pour le chiffre de deux généralistes »*, souligne-t-on chez ATT. Les dirigeants européens du groupe américain, qui indiquent être à la recherche d'un partenaire en France, estiment cependant que rien n'est acquis. Ils citent notamment le réservoir de croissance existant dans l'Hexagone, dans la mesure où *« les Français consomment peu de téléphone »*. Ils évoquent aussi le possible développement de techniques d'accès aux abonnés, via les satellites ou via le réseau Internet, qui pourrait modifier la donne.

Philippe Le Cœur et Martine Orange

Boeing prévoit un doublement du nombre d'avions-cargos en vingt ans

LE CONSTRUCTEUR aéronautique américain Boeing estime, dans ses prévisions de marché dévoilées jeudi 10 octobre, que la flotte mondiale des avions-cargos devrait doubler au cours des vingt prochaines années : elle passerait de 1 219 à 2 261 appareils à l'horizon 2015. Compte tenu du millier d'avions qui seront « mis à la retraite » pendant la même période, plus de 2 000 avions-cargos supplémentaires seront nécessaires pour faire face à l'expansion du trafic, ce qui représente un marché de 65 milliards de dollars (environ 325 milliards de francs).

Ce marché restera largement dominé par le matériel d'occasion, puisque plus des deux tiers de ces 2 000 avions proviendront de la *conversion* d'appareils de transport de passagers, arrivés en fin de vie, en avions-cargos. Le marché du neuf (soit 600 avions) restera donc une « niche » pour les constructeurs qui tablent sur un marché aéronautique total de plus de 15 000 appareils et un chiffre d'affaires de 5 500 milliards de francs sur vingt ans (*Le Monde* du 8 mars 1996).

Bruce Dennis, vice-président de la branche aéronautique commerciale de Boeing, explique au *Monde* : *« Le transport express international devrait modifier considérablement la physionomie du marché du fret au cours des vingt prochaines années. »* Il pronostique *« la diffusion au reste du monde du modèle américain, où le transport express représente 60 % du marché »*.

Selon lui, le transport express représentera 40 % du marché mondial d'ici à l'an 2015 contre 5 % aujourd'hui. Boeing estime que les deux principales compagnies américaines dans ce domaine, Federal Express et UPS, sont les mieux placées pour tirer parti de cette évolution.

Un marché de l'occasion

Plus des deux tiers de la flotte d'avions-cargos en 2015 seront constitués d'ancien avions commerciaux reconvertis pour le fret.

LE FREIN DES NUISANCES

Boeing reconnaît que les préoccupations en matière de bruit et de pollution pourraient freiner le développement de ce marché dans certaines zones. L'exemple de l'opposition à l'implantation de DHL à Strasbourg en est l'illustration. *« Boeing espère que l'Union européenne sera capable d'uniformiser les règles sur l'ensemble du territoire européen pour que la stratégie des transporteurs ne soit pas contrariée par des règles régionales ou locales »*, explique Bruce Dennis.

Dans vingt ans, le fret continuera à être majoritairement transporté dans les soutes des avions de transport de passagers (à 54 % contre 59 % aujourd'hui). Selon Boeing, l'activité fret représente en moyenne 16 % du chiffre d'affaires des compagnies aériennes, mais elle apporte souvent une contribution substantielle (jusqu'à 25 % ou 30 %) à leurs bénéfices.

La demande se concentrera sur les très gros avions-cargos, qui représenteront 38 % de la flotte en 2015 et 76 % de la capacité de transport. Le marché asiatique bénéficiera de la plus forte croissance, avec un rythme annuel de 9 %. Le trafic à destination et en provenance de l'Asie concentrera 53 % du marché mondial en 2015, contre 42 % aujourd'hui.

Boeing compte, bien évidemment, se tailler la part du lion sur ces marchés en forte croissance. Fort de son monopole sur le segment des gros porteurs, avec le Boeing 747, il détient aujourd'hui 70 % du marché (45 % pour le seul 747) avec 221 appareils commandés depuis l'avènement de *« l'ère du jet »*, contre 27 % pour Mc Donnell Douglas et 2 % pour l'européen Airbus. Le constructeur aéronautique américain reconnaît que la conversion en avions cargo d'Airbus A 300 et A 310 en fin de vie pourrait faire progresser la part du consortium européen.

Christophe Jakubyszyn

Le « Bill Gates japonais » continue d'investir aux Etats-Unis

Fondateur de Softbank, Masayoshi Son incarne le nouveau capitalisme nippon

Softbank, le premier distributeur de logiciels au Japon, continue de se développer dans l'informatique et le multimédia. Il prend une participation dans Asymetrix, une société américaine de logiciels sur Internet. Cet été, le groupe avait investi 7,5 milliards de francs pour prendre le contrôle de Kingston Technology. Masayoshi Son est l'un des rares entrepreneurs nippons à avoir connu un parcours aussi fulgurant.

TOKYO
correspondance

Surnommé le « Bill Gates japonais », Masayoshi Son poursuit son avancée dans l'informatique et le multimédia. Fondateur de Softbank – un distributeur de logiciels, qui affiche 12,5 milliards de francs de chiffre d'affaires et 1,1 milliard de profits –, il vient de *prendre une participation minoritaire* dans la société américaine Asymetrix. Créée en 1985 par Paul Allen, le cofondateur de Microsoft, Asymetrix développe des logiciels sur Internet.

L'été dernier, Masayoshi Son avait procédé à une acquisition bien plus importante aux Etats-Unis, en rachetant 80 % de Kingston Technology Corporation, un des premiers fournisseurs mondiaux de cartes d'extension mémoire. Softbank a déboursé *7,5 milliards de francs pour cette* acquisition, la deuxième par ordre d'importance après celle de l'éditeur de presse informatique Ziff-Davis en 1995, qui lui avait coûté 10,5 milliards de francs.

Leader de la distribution de logiciels au *Japon, Softbank* a *multiplié* ces deux dernières années les prises de participation dans les domaines liés aux technologies de l'information et du numérique. Essentiellement aux Etats-Unis, où Softbank avait déjà investi plus de 3 milliards de dollars (15 milliards de francs) avant de jeter son dévolu sur Kingston.

Numéro un mondial des Salons informatiques, *suite au* rachat de la division expositions de Ziff-Davis et de Comdex, Softbank devient en 1995 le premier éditeur *mondial de presse informatique*. De plus, selon l'hebdomadaire BusinessWeek, la société a investi outre-Pacifique quelque 200 millions de dollars (1 milliard de francs) dans une trentaine de nouvelles sociétés de service du cyberespace, telles Yahoo ! et US Web. Softbank Interactive, filiale de Softbank qui fournit de la publicité *sur le Web, détient* 40 % *du* marché américain. Cyber Communications, établie avec Dentsu, le géant de la publicité au Japon, est l'équivalent pour l'Asie de Softbank Interactive.

UNE CROISSANCE SPECTACULAIRE

Autre diversification, Masayoshi Son a déclenché en juin dernier un séisme dans le paysage audiovisuel nippon, en annonçant son alliance avec Rupert Murdoch pour prendre 21,4 % de TV Asahi, une grosse chaîne nationale privée. Du jamais vu dans un pays où l'imprévu est habituellement banni. Avec l'opérateur de téléphone NTT, Softbank est en train de créer Mediabank, un réseau de films et de logiciels à la demande.

Masayoshi Son a aussi des visées en Chine : en décembre, Softbank était retenu, avec l'américain Unitech Telecom, dont il a racheté 30 %, pour *fournir* à la Chine un service Internet en coopération avec une structure étatique chinoise, Ji Tong Communications.

L'émergence d'un acteur japonais incontournable dans un secteur dominé par les Américains peut *étonner. Mais le Japon, parti* avec retard dans la course à l'informatisation, connaît depuis 1994 une croissance spectaculaire de la *micro-informatique* (+70 % en 1995) et les Japonais se passionnent en masse pour Internet. Que Masayoshi Son *ait créé* Softbank entièrement seul et ne dépende d'aucun des grands groupes connus est dans ce sens révélateur.

Certains voient en lui le représentant de cette nouvelle génération d'entrepreneurs tant attendue, *comparable à celle qui après* la guerre avait vu émerger un Akio Morita, cofondateur de Sony avec Norio Ohga, seuls capables de redonner de la flexibilité à la machine économique japonaise.

A ceux qui critiquent son expan*sion tous azimuts, Son démontre* les multiples synergies que procurent ses positionnements stratégiques. A trente-neuf ans, ce Japonais d'origine coréenne bouleverse les schémas traditionnels de gestion et se targue, dans un pays *soumis à de multiples* conventions, de n'obéir qu'à sa propre loi. Son ascension fulgurante à l'américaine (il « pèse » près de 25 milliards de francs, la valeur des 56 % qu'il détient dans Softbank) en fait un cas à part *dans ce Japon de la récession où* les magnats de l'immobilier croulent sous les dettes.

Masayoshi Son représente l'antithèse d'un capitalisme nippon fondé sur les grands groupes, les réseaux d'entente, la hiérarchie et le *consensus : contrairement à de* nombreuses sociétés nipponnes, Softbank a davantage financé son expansion grâce au marché financier que par des prêts bancaires. Softbank est cotée sur le marché OTC (over the counter), l'équivalent du hors-cote.

La rapidité avec laquelle Masayoshi Son prend des décisions d'investissement surprend même les Américains. Originaire du Kyushu, Masayoshi Son part, adolescent, séjourner aux Etats-Unis chez des amis de la famille. Il fait un *premier « coup »* en vendant pour 1 million de dollars un traducteur électronique au japonais *Sharp, puis importe aux Etats-*Unis des jeux d'arcade japonais. Diplômé de Berkeley, il revient au Japon et fonde Softbank en 1981. Il y trouve des banquiers très peu disposés à aider un entrepreneur individuel avec un nom coréen. A la *fin des années 80, il est numéro* un de la distribution de logiciels au Japon, avec 40 % du marché.

Masayoshi Son jette les bases d'un empire, mais d'aucuns font remarquer combien l'ensemble est fragile : le secteur est volatil et Son *parie gros. La frénésie d'acquisitions* de Softbank repose en grande partie sur des pronostics de forte croissance. Or certains analystes estiment que ses trophées de chasse ont coûté trop cher à Son, que la cotation de Softbank *est surévaluée*, que sa dette, qui s'élève à plus de 3 milliards de dollars (15 milliards de francs) depuis le rachat de Kingston, est trop importante.

Masayoshi Son n'a cure de ces critiques. De la télévision par satellite *aux Salons d'informatique* virtuels, il a l'ambition de jouer un rôle global dans ce qu'il appelle *« l'infrastructure des technologies de l'information et du numérique »*. Et cela, de la Chine aux Etats-Unis.

Brice Pedroletti

Danone veut profiter de la croissance du marché de la bière en Chine

DANONE, deuxième brasseur européen derrière le néerlandais Heineken, devient numéro quatre de la bière en Chine. Le groupe, qui possède les brasseries Kronenbourg, a pris une participation de 60 % dans le groupe Wuhan Dongxihu Beer, cinquième brasseur chinois, *situé* à Wuhan, dans le centre de la Chine. En janvier, Danone avait créé une société commune avec Haomen, dixième producteur de bière local, implanté dans la région de Pékin.

Alors que la consommation stagne en Europe, Danone compte profiter de l'expansion du marché chinois, le deuxième au monde derrière les Etats-Unis. *« Avec une progression annuelle de 8 à 10 %, le marché chinois augmente chaque année de l'équivalent du marché français »*, explique Maurice de Kervenoaël, directeur général de la branche bière de Danone. Le marché chinois, qui est de 160 millions d'hectolitres, reste très éclaté. Dongxihu n'a qu'une production de 2,9 millions d'hectolitres.

Kronenbourg utilisera son savoir-faire pour améliorer la productivité de sa brasserie chinoise. *Cet enjeu est essentiel*, la bière consommant beaucoup de capitaux : pour réaliser un franc de chiffre d'affaires, il est nécessaire de faire 1,10 franc d'investissement. *« Nos partenaires chinois mettent quatre fois plus de temps que nous à fabriquer la bière »*, indique M. de Kervenoaël. Danone apportera son savoir-faire marketing et publicitaire et mettra en place un réseau efficace de distribution. *« Les Chinois réalisent une partie de leurs achats en Australie. Nous allons les aider à cultiver localement des orges brassicoles »*, ajoute M. de Kervenoaël.

Le groupe ne peut pas jouer sur les effets de taille : le marché de la bière reste local. Il n'existe pas de « Coca-Cola » de la bière et Danone vendra sa bière sous marque chinoise. Historiquement, la bière est l'un des rares biens de consommation, sinon le seul, à avoir toujours été produit partout dans le monde. Les goût locaux font que ce marché reste très atomisé. L'Allemagne, qui compte encore 1 200 brasseries, est imperméable aux bières étrangères. Les géants américains Anheuser Busch et Miller, *tout comme le japonais* Kirin, desservent avant tout leur marché national.

UN PRODUIT PONDÉREUX

Le danois Carlsberg, qui cherche à développer une *marque mondiale, effectue en*core la moitié de ses ventes dans son pays, tandis que Heineken, qui a la même stratégie, réalise les trois quarts de ses ventes en Europe.

Un autre facteur accentue l'*atomisation du marché* : la bière est un produit pondéreux, difficilement transportable au-delà de 500 kilomètres. *Même si* les petites brasseries se regroupent – La Lorraine, qui a compté près de 100 brasseries, n'en a plus qu'une –, il faut produire localement. Heineken ou Carlsberg vendent leurs bières en l'exportant partout dans le monde, *mais* très cher. Même si ces brasseurs essaient de plus en plus de produire localement sous licence, ils ne visent pas le marché de masse. *« Hormis l'Amérique du Nord et la Grande-Bretagne, Heineken est petit partout »*, explique M. de Kervenoaël. La bière est dévo*reuse de capitaux et les* acquisitions coûtent cher. Les brasseurs, dont l'activité dégage beaucoup de *liquidités*, n'ont intérêt à faire des acquisitions que pour profiter de la croissance d'un marché, en Asie ou en Amérique latine.

En revanche, cette stratégie n'est pas financièrement judicieuse dans les marchés à maturité, où les brasseries sont restructurées et les gains escomptés faibles. Ce qui explique la relative stabilité des positions en Europe.

Arnaud Leparmentier

Pour Bruxelles, « le Crédit lyonnais n'a pas joué le jeu »

LE COMMISSAIRE européen à la *concurrence*, Karel Van Miert, juge *« indispensable »* qu'un nouveau plan de restructuration du Crédit lyonnais s'accompagne *« au-delà des cessions d'actifs exigées hors de France... d'efforts extrêmement considérables et similaires en France même »*. Dans un entretien publié vendredi 10 octobre par *Les Echos*, il juge *« clair que de nouvelles contreparties réelles et suffisantes devront accompagner le nouveau plan de restructuration »* que le Crédit lyonnais doit élaborer d'ici à la fin de l'année.

Ces contreparties *« devront être proportionnelles au montant des nouvelles aides. En outre, des engagements de l'accord de juillet 1995* [concernant le deuxième plan de sauvetage] *n'ont pas été tenus »*, estime M. Van Miert. Le commissaire fait part de son *« sentiment de déception et aussi de réprobation, car le Crédit lyonnais, lui, n'a pas joué le jeu. En se prêtant à certaines pratiques que nous étions convenus de bannir, comme l'opération de la SDBO »*. La SDBO (*Société de banque occidentale*), ex-filiale du Crédit lyonnais et banque de Bernard Tapie, a été placée dans le Consortium de réalisation, puis sa partie saine rachetée par le Crédit lyonnais pour 50 millions de francs au début de l'année.

Le commissaire européen indique, par ailleurs, que l'aide d'urgence de 3,9 milliards de francs de l'Etat français, approuvée par Bruxelles fin septembre, ne signifie pas que la commission *« va tirer un trait sur le passé »*. *« Si maintenant on prétend que pour privatiser il faut que nous acceptions n'importe quelle aide ou n'importe quelle recapitalisation que l'Etat prendrait à sa charge, c'est trop facile »*, poursuit-il. Sur les négociations avec l'Etat français et la banque, M. Van Miert estime que *« notre crédibilité* [celle de la Commission] *est en jeu »*.

Karel Van Miert entend par ailleurs obtenir des explications sur le plan textile adopté par le gouvernement, soulignant que les politiques sectorielles justifiées *« pour des raisons budgétaires »* demandent examen. *« Il existe toujours une forte présomption d'aides d'Etat »*, souligne-t-il. Il estime aussi *« probable »* que la commission se saisisse du dossier de la privatisation de Thomson, *« compte tenu de sa dimension »*.

Sur la libéralisation des services postaux, le commissaire européen regrette l'opposition de la France sur ce dossier. En l'absence de directive claire, les plaintes, selon lui, risquent de se multiplier. *« Vouloir geler la situation n'est pas une bonne politique pour relever les défis de l'avenir. Pour le reste, la commission a démontré une grande compréhension pour la situation propre à la France. »*

Ultimatum d'IG Metall sur les indemnités maladie

LE SYNDICAT IG METALL a donné jeudi 10 octobre, à Francfort, deux semaines au patronat de la métallurgie pour présenter une *« solution envisageable »* au conflit qui les oppose sur le paiement intégral *des indemnités maladie. Cet ultimatum, qui échoue à la veille d'une* journée d'action syndicale en Allemagne, a été lancé à l'issue d'un premier round de négociations infructueux entre les partenaires sociaux. *IG Metall* fait de cette affaire une question de principe. Le patronat souhaite en discuter dans le cadre d'une négociation globale sur la politique salariale, demandant notamment d'inclure dans le futur accord une clause qui permettrait aux entreprises de supprimer certaines prestations salariales *« pour préserver l'emploi »*. – *(AFP.)*

DEPÊCHES

■ **FORD** : ***Alex Trotman, président du groupe automobile américain***, a annoncé, jeudi 10 octobre, une réorganisation de son activité automobile, comprenant la création d'une division pour les composants automobiles. Ford, par ailleurs, a refondu son état-major.

■ **OLIVETTI : le groupe italien** a annoncé, le 10 octobre, qu'il demandera à ses actionnaires de procéder à une recapitalisation fin 1997 si son plan de restructuration porte ses fruits. Olivetti a également déclaré avoir trouvé un repreneur pour son activité micro-informatique, sans préciser l'identité de celui-ci.

■ **HAVAS : le groupe publicitaire français**, associé à la société belge *LBO qui fait figure de favorite dans la reprise de la Société française* de production (SFP), a annoncé, le 10 octobre, un résultat net part du groupe de 413 millions de francs (+ 1,7 %), pour un chiffre d'affaires de 23,7 milliards, en hausse de 8,6 %. Le groupe, qui affiche de bonnes performances dans la publicité et le tourisme, juge morose la situation de l'édition.

■ **TIME WARNER** : l'assemblée générale des actionnaires du premier *groupe mondial de communication a approuvé* à 98 % la *fusion* avec la société Turner Broadcasting System (TBS) de Ted Turner, jeudi 10 octobre, à New York. Présent dans la télévision, le cinéma, la presse, l'édition musicale et les sports, Time Warner dépasse 20 milliards de dollars de chiffre d'affaires (environ 102 milliards de francs) mais est endetté à hauteur de 17,5 milliards.

■ **METRO GOLDWYN MAYER : la vente du studio de cinéma** Metro *Goldwyn Mayer-United Artists* (MGM-UA) *est devenue définitive* jeudi 10 octobre, à Los Angeles. La MGM-UA, mise en vente par le Consortium de réalisation (CDR), avait été rachetée le 16 juillet, pour 1,3 milliard de dollars – environ 6 milliards de francs –, par un groupe composé de l'actuel président de la MGM, Frank Mancuso, de Tracinda (société d'investissement de Kirk Kerkorian) et du réseau télévisé australien Seven Networks (*Le Monde* du 18 juillet).

■ **AIR AFRIQUE : le *conseil d'administration* de la compagnie aérienne** a approuvé, jeudi 10 octobre, les comptes de la société pour 1995, qui laissent apparaître un déficit de près de 16 milliards de francs CFA (160 millions de francs français). *Les* dettes à long et moyen terme s'élevaient, fin 1995, à 199 milliards de francs CFA, soit quatre fois les fonds propres de la compagnie, estimés à 50 milliards de francs CFA.

■ ***GÉNÉRALE DE BELGIQUE : le conglomérat belge, filiale de* Suez**, a annoncé jeudi 10 octobre, la vente de sa participation dans Elf (2,8 millions d'actions) pour 7 milliards de francs belges (1,12 milliard de francs).

■ **EIFFAGE : le conseil d'administration du groupe de BTP** a décidé, jeudi 10 octobre, de procéder à une émission de 1 milliard de francs d'obligations convertibles. Paribas, Total et les salariés, action*naires dans le cadre d'un RES, participeront* à l'opération pour 750 millions de francs. La Générale des eaux, actionnaire à hauteur de 32,7 %, a l'intention de souscrire pour 100 millions de francs.

■ ***GENERAL MOTORS : les six usines canadiennes***, employant vingt-huit mille personnes, du constructeur américain sont en grève. Le mouvement, qui a commencé la semaine dernière, fait suite à la volonté de General Motors d'augmenter la sous-traitance dans ses *usines et de supprimer des emplois*.

■ **BANQUES AFB : les négociations sur la réduction du temps de travail**, qui ont commencé le 10 octobre, n'ont pas permis d'avancée *significative. Les syndicats jugent inadmissibles les propositions du* patronat. Celui-ci a en effet confirmé son refus de toute réduction généralisée du temps de travail.

■ **LAINIÈRE DE ROUBAIX : le plan social réservé aux salariés licenciés du groupe textile** a déjà permis de ramener leur nombre de 314 à 288, grâce à 26 reclassements, ont annoncé les représentants de l'Etat à l'intersyndicale, jeudi 10 octobre. Une gamme de congés de conversion, permettant notamment la prise en charge des salariés de plus de cinquante-cinq ans jusqu'à leur départ en retraite, est aussi prévue. La veille, le personnel de la Lainière s'est affronté avec les forces de l'ordre lors d'une manifestation.



■ **APRÈS DEUX SÉANCES DE BAISSE** et un journée chômée, la Bourse de Tokyo a terminé en hausse vendredi 11 octobre. L'indice Nikkei a gagné 97,33 points à 20 968,16 points.

■ **L'OR** a ouvert en hausse vendredi 11 octobre à Hongkong. L'once de métal précieux s'échangeait à 382,10-382,40 dollars contre 381,50-381,80 dollars la veille en clôture.

■ **LE DOLLAR** s'échangeait à 111,29 yens vendredi en fin de journée à Tokyo, en hausse sur la valeur affichée jeudi en clôture sur le marché nippon (111,00 yens).

■ **LES COURS DU PÉTROLE BRUT** ont terminé en fort recul jeudi sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de brut de référence aux Etats-Unis a chuté de 81 cents à 24,26 dollars.

■ **LES RÉSERVES DE CHANGES** de la Banque de France ont diminué de 10 millions de francs dans la semaine du 26 septembre au 3 octobre à 121,74 milliards de francs, selon le Crédit lyonnais.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES → FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Reprise à la Bourse de Paris

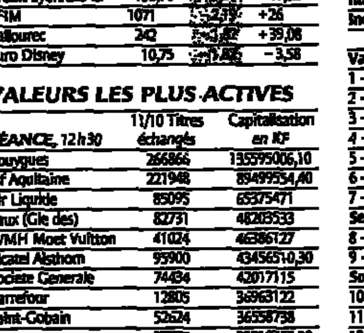
LA BOURSE DE PARIS, qui avait ouvert vendredi sur une note négative, s'est reprise au fil des échanges, profitant de la bonne tenue du dollar et du Matif. Selon les intervenant, cette légère hausse reflétait la prudence du marché avant la publication des chiffres américains qui devait intervenir en début d'après-midi. Vers 11 h 25, l'indice CAC 40, qui perdait 0,1 % à l'ouverture, gagnait 0,33 %. Une heure plus tard, les valeurs françaises s'appréciaient de 0,28 %, à 2 141,59 points. La bonne orientation du marché, avec un contrat à terme sur indice sur le point de tester la résistance 2 147/2 148 points, devrait limiter l'impact des statistiques américaines sur les prix à la production et les ventes au détail.

Du côté des valeurs, Bouygues (+ 3,18 %, à 503 francs) profitait de l'annonce d'un accord avec l'opérateur italien STET pour proposer une offre globale dans les télécommunications en France. Havas (- 3,05 % à 346,90 francs) subissait le recul de 12,1 % de son bénéfice d'exploitation à 443 millions de francs au premier semestre. Le résultat net après écarts des acquisitions montait de 1,7 %, à 413 millions de francs. Rhône-Poulenc (- 1 % à 138,7 francs) baissait sur la perspective d'une réduction du résultat par action, annoncée par Rhône-Poulenc-Rorer.

Indice CAC 40 sur un an — CAC 40/5 jours

Eurotunnel, valeur du jour

APRÈS avoir chuté de plus de 17 % en deux jours, mardi et mercredi, le titre Eurotunnel a regagné 2 % à 7,65 francs jeudi avec des échanges portant sur 6,1 millions de titres. Dans un entretien, à paraître samedi dans l'hebdomadaire *Investir*, Patrick Ponsolle, coprésident de la société concessionnaire du tunnel sous la Manche, estime que la *« réaction raisonnée »* du marché boursier au plan de restructuration financière négocié entre Eurotunnel et ses principales banques *« devra attendre que toutes les facettes du plan de restructuration aient été assimilées »*.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

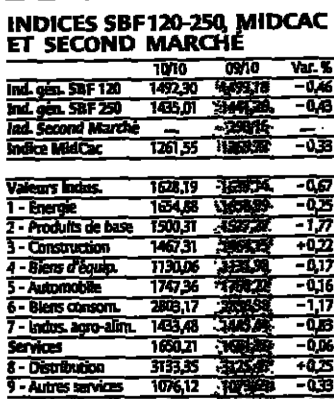
HAUSSES, 12h30	Cours au 11/10	Var. % 10/10	Var. % 31/12
BIC	733	[illegible]	+47,18
Dassault-Aviation	1020	[illegible]	+219,74
Bouygues	508	[illegible]	+2,97
Damart	4300	[illegible]	+10,42
Legris indust.	196,40	[illegible]	+23,21
Eurotunnel	7,90	[illegible]	+18,79
Strafor Facom	397	[illegible]	+52,10
Nordon (Ny)	339	[illegible]	+7,96
Gaumont #	381	[illegible]	+20,95
Guilbert	805	[illegible]	+40
BAISSES, 12h30			
De Dietrich	180,90	[illegible]	-7,43
BIS	527	[illegible]	+45,17
Havas	345	[illegible]	-11,19
Metaleurop	51,80	[illegible]	+14,09
Dynaction	126,30	[illegible]	+38,79
OLIPAR	86,10	[illegible]	-73,26
Credit Lyonnais CI	136,70	[illegible]	-41,82
SFIM	1071	[illegible]	+26
Vallourec	242	[illegible]	+39,08
Euro Disney	10,75	[illegible]	-3,58

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	11/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
Bouygues	266866	135595006,10
Elf Aquitaine	221948	89499554,40
Air Liquide	85095	65375471
Eaux (Gle des)	82731	48203533
LVMH Moet Vuitton	41024	46386127
Alcatel Alsthom	95900	43456510,30
Societe Generale	74434	42017115
Carrefour	12805	36963122
Saint-Gobain	52624	36558738
Havas	97737	33910755,20

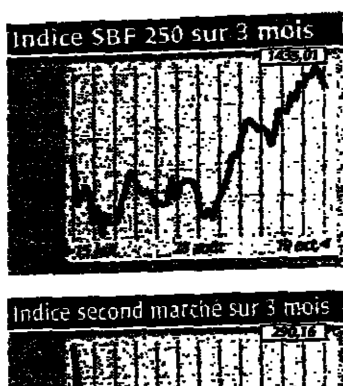
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 11/10	Var. % 10/10	Var. % 31/12
Naf-Naf #	52,10	[illegible]	+10,85
Delachaux S.A.	750	[illegible]	+54,67
Aigle #	160	[illegible]	-30
Infopoint	136,50	[illegible]	+39,28
Sofco (Ly)	84	[illegible]	-22,93
BAISSES, 12h30			
Tonna Electro.(Ny)	100	[illegible]	-39,43
Immob.Hotel. #	53,20	[illegible]	-25,49
Waeles	70,80	[illegible]	+41,45
Pier imp.(Damal)#	40	[illegible]	-20
Arfeu (Ns)	170	[illegible]	-15



INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	10/10	09/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1492,30	[illegible]	-0,46
Ind. gén. SBF 250	1435,01	[illegible]	-0,43
Ind. Second Marché	—	[illegible]	—
Indice MidCac	1261,55	[illegible]	-0,33
Valeurs Indus.	1628,19	[illegible]	-0,67
1 - Energie	1654,88	[illegible]	-0,25
2 - Produits de base	1500,31	[illegible]	-1,77
3 - Construction	1467,31	[illegible]	+0,22
4 - Biens d'équip.	1130,06	[illegible]	-0,17
5 - Automobile	1747,36	[illegible]	-0,16
6 - Biens consom.	2803,17	[illegible]	-1,17
7 - Indus. agro-alim.	1433,48	[illegible]	-0,83
Services	1650,21	[illegible]	-0,06
8 - Distribution	3133,35	[illegible]	+0,25
9 - Autres services	1076,12	[illegible]	-0,33
Sociétés financières	1032,79	[illegible]	-0,26
10 - Immobilier	693,88	[illegible]	+0,23
11 - Services financ.	1024,70	[illegible]	-0,33
12 - Sociétés invest.	1300,72	[illegible]	-0,24





Indice MidCac sur 1 mois

Hausse sans conviction à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse modérée vendredi au terme d'une séance calme coincée entre un jour de congé et le week-end. L'indice Nikkei a fini sur un gain de 97,33 points, soit 0,47 %, à 20 968,16 points.

La veille, Wall Street avait marqué une pause, à l'issue d'une séance de consolidation avant la publication de deux indicateurs économiques importants pour les marchés financiers. Les opérateurs attendent en effet la publication de l'indice des prix à la production et des ventes de détail pour septembre aux Etats-Unis. Les analystes tablent sur une augmentation de 0,3 % du premier indicateur et de 0,2 % du deuxième. L'indice Dow Jones a perdu 8,95 points (- 0,15 %) à 5 921,67 points. En Europe, la Bourse de Londres a terminé en baisse dans le sillage de Wall Street. L'indice Footsie a perdu 14,6 points, soit 0,36 %, à 3 994,7 points. Le recul a été plus important à la Bourse de Francfort, où les valeurs allemandes ont abandonné 0,82 %, l'indice DAX retombant en dessous du seuil des 2 700 points à 2 680,75 points.

INDICES MONDIAUX

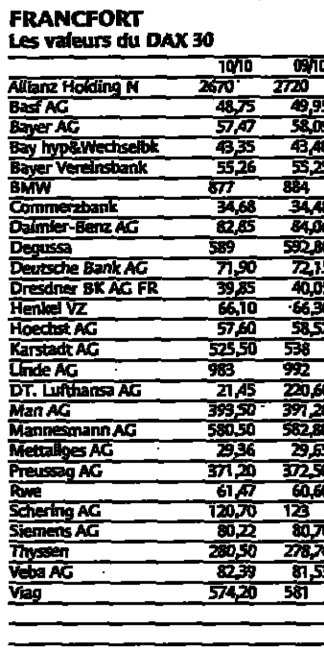
	Cours au 10/10	Cours au 09/10	Var. en %
Paris CAC 40	2135,63	2146,71	-0,52
New-York/DJ indus.	5926,89	5930,62	-0,06
Tokyo/Nikkei	20870,80	20870,80	—
Londres/FT100	3907,50	3907,50	—
Francfort/Dax 30	2680,75	2702,99	-0,83
Frankfort/Commer.	940,40	944,51	-0,44
Bruxelles/Bel 20	2106,16	2111,62	-0,26
Bruxelles/Général	1765,13	1769,75	-0,26
Milan/MIB 30	977	977	—
Amsterdam/Gé. Cbs	399,90	403,30	-0,85
Madrid/Ibex 35	370,26	371,95	-0,46
Stockholm/Affarsal	1668,64	1668,64	—
Londres FT30	2843,10	2861,30	-0,64
Hong Kong/Hang S.	12242,50	12250,68	-0,07
Singapour/Strait t	2110,57	2135,46	-1,18

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	10/10	09/10
Alcoa	58	58
American Express	46,25	46,25
Allied Signal	64,87	64,87
AT & T	38,75	38,75
Bethlehem	7,75	7,75
Boeing Co	97,50	97,50
Caterpillar Inc.	72	72
Chevron Corp.	65,25	65,25
Coca-Cola Co	49	49
Disney Corp.	63,62	63,62
Du Pont Nemours&Co	95	95
Eastman Kodak Co	75,37	75,37
Exxon Corp.	85,87	85,87
Gén. Motors Corp.H	49,87	49,87
Gén. Electric Co	92	92
Goodyear T & Rubbe	44	44
IBM	127,75	127,75
Intl Paper	42,50	42,50
J.P. Morgan Co	85,87	85,87
Mc Don Dougl	53,50	53,50
Merck & Co.Inc.	69,62	69,62
Minnesota Mng.&Mfg	70,75	70,75
Philip Moris	93,25	93,25
Procter & Gamble C	95,37	95,37
Sears Roebuck & Co	48,25	48,25
Texaco	96,75	96,75
Union Carb.	43,75	43,75
Utd Technol	121,62	121,62
Westingh. Electric	19	19
Woolworth	20,87	20,87

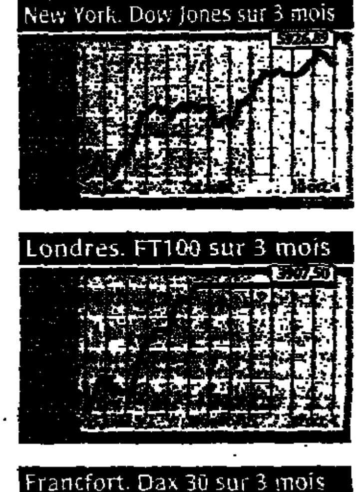
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	10/10	09/10
Allied Lyons	4,38	4,40
Barclays Bank	9,53	9,70
B.A.T. industries	4,32	4,33
British Aerospace	11,10	11,15
British Airways	5,76	5,82
British Gas	1,85	1,85
British Petroleum	6,86	6,93
British Telecom	3,48	3,48
B.T.R.	2,64	2,70
Cadbury Schweppes	5,06	5,09
Eurotunnel	0,95	0,94
Glaxo	9,88	9,88
Grand Metropolitan	4,78	4,83
Guinness	4,45	4,49
Hanson Plc	0,82	0,84
Great Ic	6,33	6,35
H.S.B.C.	12,18	12,23
Impérial Chemical	8,34	8,36
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	5,04	5,04
National Westminst	7	7,08
Peninsular Orienta	6,24	6,36
Reuters	7,59	7,65
Saatchi and Saatch	1,10	1,11
Shell Transport	10,21	10,27
Tate and Lyle	4,70	4,70
Univeler Ltd	13,66	13,83
Zeneca	16,13	16,24



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	10/10	09/10
Allianz Holding N	2670	2720
Basf AG	48,75	49,95
Bayer AG	57,47	58,09
Bay hyp&Wechselbk	43,35	43,40
Bayer Vereinsbank	55,26	55,25
BMW	877	884
Commerzbank	34,68	34,48
Daimler-Benz AG	82,85	84,06
Degussa	589	592,80
Deutsche Bank AG	71,90	72,15
Dresdner BK AG FR	39,85	40,05
Henkel VZ	66,10	66,30
Hoechst AG	57,60	58,52
Karstadt AG	525,50	538
Linde AG	983	992
DT. Lufthansa AG	21,45	220,60
Man AG	393,50	391,20
Mannesmann AG	580,50	582,80
Mettallges AG	29,36	29,65
Preussag AG	371,20	372,50
Rwe	61,47	60,60
Schering AG	120,70	123
Siemens AG	80,22	80,70
Thyssen	280,50	278,70
Veba AG	82,39	81,53
Viag	574,20	581



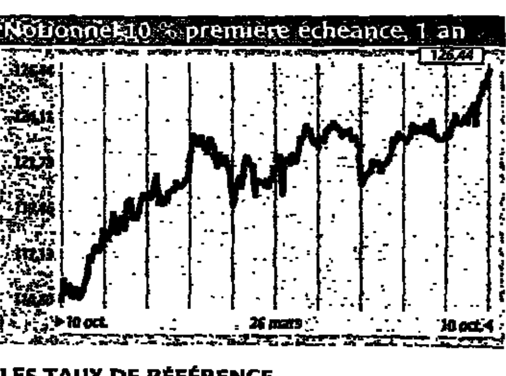
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Repli du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse, vendredi 11 octobre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre cédait 16 centièmes, à 126,26 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,95 %, soit 0,08 % au-dessous du rendement de l'emprunt d'Etat allemand de même échéance.

La veille, le conseil de la Bundesbank avait, comme prévu, décidé de ne pas modifier sa politique monétaire. Il avait laissé inchangé, à 3 %, le niveau de ses prises en pension hebdomadaires. Le marché obligataire américain, pour sa part, avait terminé la séance en baisse, le rendement de l'emprunt à trente ans s'inscrivant à 6,88 % en clôture. Le taux de l'argent au jour le jour en France s'inscrivait, vendredi matin, à 3,38 %.

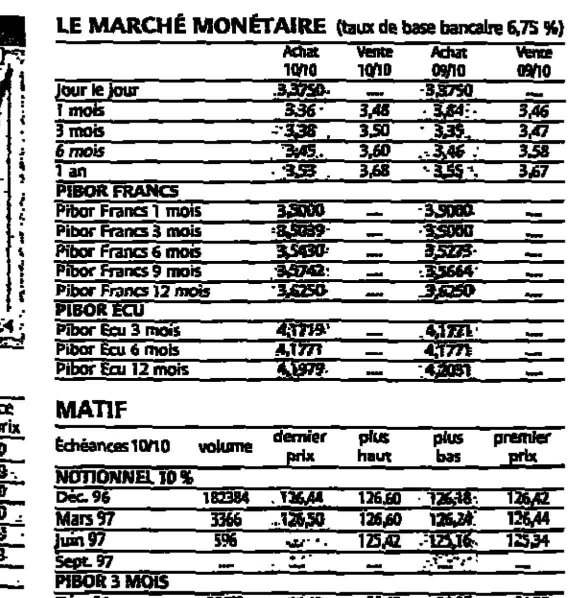


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 10/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,31	5,93	6,77	2,30
Allemagne	3	5,97	6,80	1,60
Grande-Bretagne	5,81	7,38	7,81	2,70
Italie	8,50	8,36	8,78	4,30
Japon	0,44	2,75	—	-0,20
Etats-Unis	5	6,54	6,79	3

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 10/10	Taux au 09/10	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,65	4,76	101,94
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5,36	5,38	103,98
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,76	5,81	104,70
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	6,06	6,09	105,13
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,67	6,68	107,31
Obligations françaises	6,10	6,15	104,97
Fonds d'Etat à TME	-2,05	-2,04	101,41
Fonds d'Etat à TRE	-1,75	-1,66	101,48
Obligat. franç. à TME	-1,68	-1,67	101,13
Obligat. franç. à TRE	+0,11	+0,10	100,43



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 10/10	Vente 10/10	Achat 09/10	Vente 09/10
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,36	3,48	3,34	3,46
3 mois	3,38	3,50	3,35	3,47
6 mois	3,45	3,60	3,46	3,58
1 an	3,53	3,68	3,55	3,67
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5000	—	3,5000	—
Pibor Francs 3 mois	3,5039	—	3,5000	—
Pibor Francs 6 mois	3,5430	—	3,5273	—
Pibor Francs 9 mois	3,5742	—	3,5664	—
Pibor Francs 12 mois	3,6250	—	3,6250	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1719	—	4,1771	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1771	—	4,1771	—
Pibor Ecu 12 mois	4,1979	—	4,2031	—

MATIF

Échéances 10/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	182384	126,44	126,60	126,18	126,42
Mars 97	3366	126,50	126,60	126,24	126,44
Juin 97	596	[illegible]	125,42	125,16	125,34
Sept. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	20632	96,41	96,43	96,37	96,38
Mars 97	14232	[illegible]	96,42	96,35	96,37
Juin 97	10489	96,40	96,41	96,34	96,35
Sept. 97	3265	96,33	96,34	96,29	96,29
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	1815	94,34	94,54	94,16	94,22
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	93,44

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 10/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 96	13773	2144	2148	2128	2138
Nov. 96	21	2150	2152,50	2135	2143
Déc. 96	327	2155	2157,50	2140	2148
Mars 97	—	[illegible]	—	[illegible]	2165

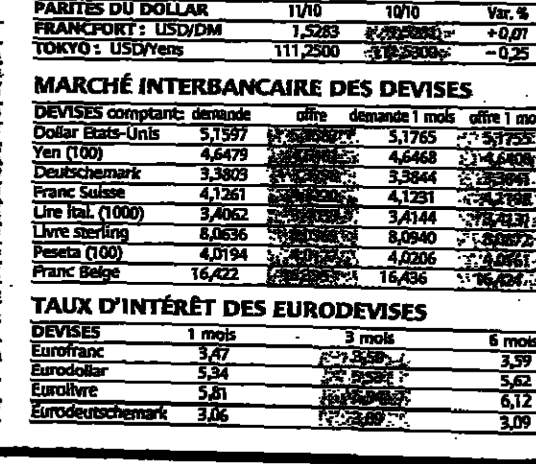
LES MONNAIES

US/F ↗ 5,1775 | US/DM ↗ 1,5283 | US/¥ ↘ 111,2500 | DM/F ↗ 3,3807 | £/F ↗ 8,1055

Progression du dollar

LE DOLLAR était en hausse, vendredi matin 11 octobre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5310 mark, 5,1762 francs et 111,35 yens.

Les investisseurs restaient prudents, dans l'attente en début d'après-midi de la publication des statistiques des ventes au détail et des prix à la production aux Etats-Unis au mois d'août. Des chiffres supérieurs aux prévisions pourraient favoriser le billet vert en augmentant la probabilité d'un resserrement de la politique monétaire américaine avant la fin de l'année. Une hausse des taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis relèverait la rémunération du dollar. Le franc était stable, vendredi matin, face à la monnaie allemande. Il s'échangeait à 3,3801 francs pour 1 deutschemark. La livre sterling était en hausse, cotant 8,1226 francs et 2,4027 marks.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 10/10	% 09/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,0700	[illegible]	326	[illegible]
Ecu	6,4695	-0,04	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1775	[illegible]	4,8800	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4105	[illegible]	15,8600	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	301,3700	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3945	[illegible]	3,1600	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,2500	[illegible]	82,5000	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,3045	[illegible]	7,9000	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	8,1055	[illegible]	7,6700	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1535	[illegible]	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	78,3400	[illegible]	72	[illegible]
Suisse (100 F)	413,1800	[illegible]	400	[illegible]
Norvège (100 k)	79,4900	[illegible]	74	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,0560	[illegible]	46,3500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0175	-0,06	3,7400	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3400	-0,15	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,8329	[illegible]	3,5300	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6477	[illegible]	4,4400	[illegible]
Finlande (mark)	113,0200	[illegible]	106,5000	[illegible]

PARITES DU DOLLAR

	11/10	10/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5283	[illegible]	+0,07
TOKYO : USD/Yens	111,2500	[illegible]	-0,25

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1597	[illegible]	5,1765	[illegible]
Yen (100)	4,6479	[illegible]	4,6468	[illegible]
Deutschemark	3,3803	[illegible]	3,3844	[illegible]
Franc Suisse	4,1261	[illegible]	4,1231	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4062	[illegible]	3,4144	[illegible]
Livre sterling	8,0636	[illegible]	8,0940	[illegible]
Peseta (100)	4,0194	[illegible]	4,0206	[illegible]
Franc Belge	16,422	[illegible]	16,436	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,47	[illegible]	3,59
Eurodollar	5,34	[illegible]	5,62
Eurolivre	5,81	[illegible]	6,12
Eurodeutschemark	3,06	[illegible]	3,09

L'OR

	cours 10/10	cours 09/10
Or fin (k. barre)	62300	62600
Or fin (en lingot)	63300	63600
Once d'Or Londres	381,35	381,75
Pièce française(20f)	362	362
Pièce suisse (20f)	362	364
Pièce Union lat(20f)	363	364
Pièce 20 dollars us	2550	2445
Pièce 10 dollars us	1350	1400
Pièce 50 pesos mex.	2335	2350

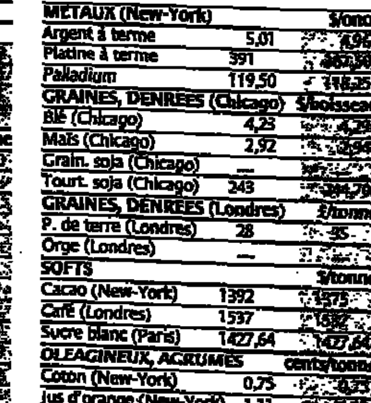
LE PÉTROLE

En dollars	cours 10/10	cours 09/10
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

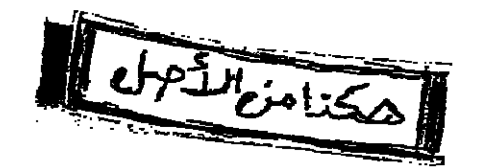
LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	10/10	09/10
Dow-Jones comptant	220,16	[illegible]
Dow-Jones à terme	371,08	[illegible]
CRB	247,34	[illegible]

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	1954	1954,50
Cuivre à 3 mois	1943	[illegible]
Aluminium comptant	1286	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1317	[illegible]
Plomb comptant	768,50	[illegible]
Plomb à 3 mois	767	[illegible]
Etain comptant	6000	[illegible]
Etain à 3 mois	6050	[illegible]
Zinc comptant	1006	[illegible]
Zinc à 3 mois	1030,50	[illegible]
Nickel comptant	7035	[illegible]
Nickel à 3 mois	7135	[illegible]



METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,01	4,96
Platine à terme	391	[illegible]
Palladium	119,50	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	4,23	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,92	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	243	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	28	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1392	[illegible]
Café (Londres)	1537	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1427,64	1427,64
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,75	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	1,11	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 11 OCTOBRE

Liquidation : 24 octobre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,14 %
CAC 40 : 2138,55

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
B.N.P. (T.P)	910	[illegible]	-1,09	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	828,10	[illegible]	+0,01	[illegible]
Renault (T.P.)	1660	[illegible]	+0,60	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1850	[illegible]	-1,63	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1183	[illegible]	+0,16	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	975	[illegible]	+0,51	[illegible]
Accor	632	[illegible]	+0,47	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	153	[illegible]	+0,13	[illegible]
Air Liquide	762	[illegible]	+1,04	[illegible]
Alcatel Alsthom	449,60	[illegible]	+0,82	[illegible]
Axa	311,40	[illegible]	-0,44	[illegible]
Axime	495	[illegible]	+1,81	[illegible]
Bail Investis.	765	[illegible]	+0,13	[illegible]
Bancaire (Cie)	530	[illegible]	-0,94	[illegible]
Bazar Hot. Ville	460	[illegible]	-0,43	[illegible]
Bertrand Faure	179	[illegible]	+1,67	[illegible]
BIC	702	[illegible]	+4,41	[illegible]
BIS	558	[illegible]	-5,55	[illegible]
B.N.P.	195,20	[illegible]	+0,15	[illegible]
Bollore Techno.	493	[illegible]	—	[illegible]
Bongrain	2095	[illegible]	-0,71	[illegible]
Bouygues	487,50	[illegible]	+4,20	[illegible]
Canal +	1253	[illegible]	-0,87	[illegible]
Cap Gemini	228	[illegible]	+1,53	[illegible]
Carbone Lorraine	773	[illegible]	-0,51	[illegible]
Carrefour	2842	[illegible]	+1,51	[illegible]
Casino Guichard	224,50	[illegible]	-0,08	[illegible]
Casino Guich.ADP	152	[illegible]	+1,18	[illegible]
Castorama Dl (Li)	887	[illegible]	-1,01	[illegible]
C.C.F.	235	[illegible]	-0,63	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly.	43,30	[illegible]	—	[illegible]
Cegid (Ly)	487	[illegible]	-0,20	[illegible]
CEP Communication	398	[illegible]	-0,75	[illegible]
Cerus Europ.Reun.	123	[illegible]	+1,38	[illegible]
Cetelem	1148	[illegible]	-1,74	[illegible]
CGIP	1160	[illegible]	-0,43	[illegible]
Chargeurs Intl	202,90	[illegible]	+0,54	[illegible]
Christian Dior	606	[illegible]	—	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B.	176	[illegible]	-0,05	[illegible]
Cipe France Ly #	580	[illegible]	+0,34	[illegible]
Clarins	692	[illegible]	+0,28	[illegible]
Club Mediterranee	375,10	[illegible]	+0,79	[illegible]
Coflexip	235	[illegible]	-1,23	[illegible]
Colas	653	[illegible]	-0,61	[illegible]
Comptoir Entrep.1	9,50	[illegible]	—	[illegible]
Comptoir Moder.	2550	[illegible]	-0,39	[illegible]
CPR	413,20	[illegible]	+0,67	[illegible]
Cred.Fon.France	68,75	[illegible]	+0,07	[illegible]
Credit Local Fce	440,20	[illegible]	-0,04	[illegible]
Credit Lyonnais CI	139,80	[illegible]	-2,21	[illegible]
Credit National	233,50	[illegible]	+0,68	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	228,50	[illegible]	+0,39	[illegible]
Damart	4150	[illegible]	+3,61	[illegible]
Danone	744	[illegible]	—	[illegible]
Dassault-Aviation	977	[illegible]	+4,40	[illegible]
Dassault Electro	361,60	[illegible]	+0,66	[illegible]
Dassault Systemes	209,60	[illegible]	+1,62	[illegible]
De Dietrich	193	[illegible]	-6,26	[illegible]
Degremont	376,50	[illegible]	+0,69	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	42	[illegible]	+1,19	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	150,40	[illegible]	+0,33	[illegible]
Docks France	1226	[illegible]	+0,08	[illegible]
Dynaction	129,50	[illegible]	-2,47	[illegible]
Eaux (Gle des)	582	[illegible]	—	[illegible]
Eiffage	270,10	[illegible]	-0,03	[illegible]
Elf Aquitaine	402,20	[illegible]	+0,17	[illegible]
Eramet	254,20	[illegible]	+0,66	[illegible]
Eridania Beghin	785	[illegible]	+0,25	[illegible]
Essilor Intl	1330	[illegible]	-0,30	[illegible]
Essilor Intl ADP	1010	[illegible]	-0,19	[illegible]
Esso	537	[illegible]	-0,37	[illegible]
Eurafrance	2070	[illegible]	+0,48	[illegible]
Euro Disney	10,95	[illegible]	-1,82	[illegible]
Europe 1	1040	[illegible]	+0,19	[illegible]
Eurotunnel	7,65	[illegible]	+3,26	[illegible]
Filipacchi Medias	1060	[illegible]	+0,94	[illegible]
Fimalac SA	477,90	[illegible]	+0,02	[illegible]
Finextel	80	[illegible]	-0,50	[illegible]
Fives-Lille	469	[illegible]	+0,21	[illegible]
Fromageries Bel	4395	[illegible]	+0,34	[illegible]
Galeries Lafayette	1600	[illegible]	+1,25	[illegible]
GAN	123,10	[illegible]	+0,64	[illegible]
Gascogne (B)	447,20	[illegible]	+0,40	[illegible]
Gaumont #	371	[illegible]	+2,69	[illegible]
Gaz et Eaux	2058	[illegible]	-0,63	[illegible]
Geophysique	332	[illegible]	+1,20	[illegible]
G.F.C	416	[illegible]	-0,79	[illegible]
Groupe Andre S.A.	380	[illegible]	—	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	101,50	[illegible]	-0,68	[illegible]
GTM-Entrepose	230	[illegible]	—	[illegible]
Guilbert	786	[illegible]	+2,41	[illegible]
Guyenne Gascogne	1822	[illegible]	+0,98	[illegible]
Havas	357,80	[illegible]	-3,57	[illegible]
Havas Advertising	568	[illegible]	+0,88	[illegible]
Imetal	750	[illegible]	+0,26	[illegible]
Immeubl.France	323,50	[illegible]	-0,77	[illegible]
Ingenico	66	[illegible]	+0,75	[illegible]
Interbail	214,50	[illegible]	+0,69	[illegible]
Intertechnique 1	661	[illegible]	+0,30	[illegible]
Jean Lefebvre	272	[illegible]	+1,10	[illegible]
Klepierre	644	[illegible]	-0,46	[illegible]
Labinal	755	[illegible]	+0,66	[illegible]
Lafarge	300	[illegible]	-0,80	[illegible]
Lagardere	129,40	[illegible]	-0,69	[illegible]
Lapeyre	265	[illegible]	—	[illegible]
Lebon	196,20	[illegible]	-0,61	[illegible]
Legrand	853	[illegible]	—	[illegible]
Legrand ADP	539	[illegible]	-0,74	[illegible]
Legris Indust.	190,10	[illegible]	+3,31	[illegible]
Locindus	689	[illegible]	—	[illegible]
L'Oreal	1787	[illegible]	—	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1124	[illegible]	+0,26	[illegible]
Lyonnaise Eaux	457	457,60	+0,13	60
Marine Wendel	465	467	+0,43	100
Metaleurop	53,30	51,80	-2,81	50
Metrologie Inter.	14,05	14,05	—	10
Michelin	261,90	260,40	-0,57	12
Moulinex	96,70	96,50	+0,20	10
Nord-Est	125	125	—	50
Nordon (Ny)	330	339	+2,72	70
NRJ #	630	635	+0,79	10
OLIPAR	88,10	86,10	-2,27	200
Paribas	324,30	325,40	+0,33	50
Pathe	1385	1380	-0,36	100
Pechiney	214,40	213,10	-0,60	100
Pernod-Ricard	277,30	276,30	-0,36	20
Peugeot	588	585	-0,51	35
Pinault-Prin.Red.	1925	1919	-0,31	100
Plastic-Omn.(Ly)	464	461	-0,64	20
Primagaz	567	565	-0,35	10
Promodes	1387	1384	-0,21	20
Publicis	444	442	-0,45	25
Remy Cointreau	130	130	—	10
Renault	122,30	121,80	-0,40	25
Rexel	1442	1431	-0,76	20
Rhone Poulenc A	140,10	139	-0,78	25
Rochette (La)	24,40	24,30	-0,40	10
Roussel Uclaf	1165	1184	+1,63	20
Rue Imperiale(Ly)	4520	4503	-0,37	200
Sade (Ny)	184	184	—	100
Sagem SA	3150	3150	—	50
Saint-Gobain	697	694	-0,43	100
Saint-Louis	1275	1280	+0,39	100
Salomon (Ly)	4520	4545	+0,55	25
Salvepar (Ny)	387	387	—	50
Sanofi	438,80	437,70	-0,25	25
Sat	1650	1651	+0,06	100
Saupiquet (Ns)	743	743	—	50
Schneider SA	243,50	242,50	-0,41	50
SCOR	205	204,90	-0,04	25
S.E.B.	995	985	-1	20
Sefimeg	393	392,80	-0,05	100
SEITA	205,70	202,30	-1,65	50
Selectibanque	74	73,10	-1,21	100
SFIM	1095	1071	-2,19	160
SGE	89	89	—	85
Sidel	308	307,10	-0,29	15
Simco	442,90	446	+0,69	100
S.I.T.A.	1088	1100	+1,10	50
Skis Rossignol	144	143,50	-0,34	25
Sligos	491	490	-0,20	25
Societe Generale	561	565	+0,71	30
Sodexho	2587	2599	+0,46	100
Sommer-Allibert	151,50	151	-0,33	5
Sophia	186	185,30	-0,37	25
Spir Communication	515	515	—	20
Strafor Facom	384,50	397	+3,25	25
Suez	207,30	206,80	-0,24	75
Synthelabo	443	438	-1,12	10
Technip	479	477,90	-0,22	20
Thomson-CSF	160,30	160,90	+0,37	20
Total	410,10	413,20	+0,75	50
UAP	108,20	108,50	+0,27	10
UFB Locabail	452	446	-1,32	100
UGC DA (M)	240	240	—	50
UIC	40,10	[illegible]	+2,24	[illegible]
UIF	419	418,50	-0,11	100
UIS	164,90	163	-1,15	25
Unibail	511	511	—	100
Union Assur.Fdal	593	588	-0,84	10
Usinor Sacilor	79	80,10	+1,39	20
Valeo	285	291	+2,10	20
Vallourec	246,50	242	-1,82	100
Via Banque	135	135	—	100
Worms & Cie	260	260	—	12
Zodiac ex.dt divid	1382	1385	+0,21	10
Elf Gabon	1145	1145	—	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Nominal (1)
ABN Amro Hol.#	292,50	292	-0,17	5
Adecco S.A.	1475	1485	+0,67	10
Adidas AG #	493,60	499	+1,09	5
American Express	240	241,90	+0,79	—
Anglo American #	328	333	+1,52	—
Amgold #	441	435,90	-1,15	1
Arjo Wiggins App.	13,60	13,50	-0,73	—
A.T.T. #	201,50	200,50	-0,49	1
Banco Santander #	269,10	269	-0,03	750
Barrick Gold #	138	138,50	+0,36	—
B.A.S.F. #	165,50	165,90	+0,24	5
Bayer #	194	195,60	+0,82	5
Blenheim Group	38,90	38,15	-1,92	—
Cordiant PLC	9	8,80	-2,22	—
Crown Cork ord.	243	243,50	+0,20	5
Crown Cork PF CV	240	239,50	-0,20	41
Daimler Benz #	278,70	281,20	+0,89	5
De Beers #	166,90	167,20	+0,17	—
Deutsche Bank #	242,60	243,30	+0,28	5
Dresdner Bank #	134,70	135	+0,22	5
Driefontein #	61,60	62,40	+1,29	—
Du Pont Nemours #	478,30	490,50	+2,55	—
Eastman Kodak #	387,20	388,30	+0,28	2
East Rand #	2,62	2,60	-0,76	1
Echo Bay Mines #	45,15	45,70	+1,21	—
Electrolux #	295	—	—	25
Ericsson #	135,50	135,50	—	2
Exxon Corp. #	447	444	-0,67	—
Ford Motor #	162,80	163,80	+0,61	1
Freegold #	49,50	49	-1,01	—
Gencor Limited #	18,75	19,20	+2,40	—
General Elect. #	476,10	477	+0,18	—
General Motors #	260	259	-0,38	1
Gle Belgique #	388	385	-0,77	—
Grd Metropolitan	38,10	38,60	+1,31	—
Guinness Plc #	36,05	36,15	+0,27	—
Hanson Plc	6,60	6,65	+0,75	—
Harmony Gold #	42,30	42,30	—	—
Hitachi #	48,30	48,30	—	50
Hoechst #	192,60	195	+1,24	5
I.B.M #	659	660	+0,15	1
I.C.I #	67,40	66,30	-1,63	1
Ito Yokado #	272,70	275	+0,84	50
Matsushita #	85,75	86	+0,29	50
Mc Donald's #	235	235,20	+0,08	—
Merck and Co #	362,20	358,50	-1,02	—
Mitsubishi Corp.#	61,50	61,50	—	50
Mobil Corporat.#	608	603	-0,82	2
Morgan J.P. #	438,40	—	—	2
Nestle SA Nom. #	5790	5760	-0,51	10
Nipp. MeatPacker #	70	70	—	50
Nokia A	231,50	229,90	-0,69	5
Norsk Hydro #	243,80	247,20	+1,39	20
Petrofina #	1535	1525	-0,65	—
Philip Morris #	479,10	481,50	+0,50	1
Philips N.V #	193	194,30	+0,67	10
Placer Dome Inc #	126,50	128,10	+1,26	—
Procter Gamble #	500	495	-1	—
Quilmes	309	308	-0,32	—
Randfontein #	32,20	31,50	-2,17	—
Rhone Poul.Rorer #	368	365,20	-0,76	—
Royal Dutch #	832	833	+0,12	5
R T Z #	78,20	79,50	+1,66	—
Sega Enterprises	219	—	—	50
Saint-Helena #	32,30	32,05	-0,77	1
Schlumberger #	459,10	454,90	-0,91	—
SGS Thomson Micro.	252,20	251,40	-0,31	13
Shell Transport #	82,70	83,30	+0,72	—
Siemens #	271,40	271,80	+0,14	5
Sony Corp. #	324	323	-0,30	50
Sumitomo Bank #	90,60	89,10	-1,65	50
T.D.K #	313,40	314	+0,19	50
Telefonica #	99,40	98,90	-0,50	500
Toshiba #	34,55	34,55	—	50
Unilever #	808	807	-0,12	4
United Technol. #	628	627	-0,15	5
Vaal Reefs #	437	437	—	—
Volkswagen A.G #	1950	1927	-1,17	50
Volvo (act.B) #	107,90	—	—	5
Western Deep #	172	173,50	+0,87	2
Yamanouchi #	107,90	106,20	-1,57	50
Zambia Copper	5,40	5,25	-2,77	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 11 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	102,50	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	112,30	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	119,75	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,25	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	118,05	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,92	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,65	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	118,56	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,86	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	106,43	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,33	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,93	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,34	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	117,52	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,72	[illegible]
Finansder 9%91-06#	122	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,95	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,80	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,25	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	102,06	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,50	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	109,25	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,79	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	110	[illegible]
OAT 8,50%90/00CA#	112,86	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,70	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	118,05	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,26	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	122,26	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	122,44	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,63	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	952	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		140,50	[illegible]
Bains C.Monaco		529	[illegible]
B.N.P.Intercont.		485	[illegible]
Bidermann Intl	◆	110	[illegible]
B T P (la cie)	◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	◆	355	[illegible]
Champex (Ny)	◆	17	17
CIC Un.Euro.CIP		340	343
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	1870	1870
Concorde-Ass Risq		884	858
Darblay	◆	475	428,50 o
Didot Bottin		868	868
Eaux Bassin Vichy	◆	3501	3501
Ecia		664	662
Ent.Mag. Paris	◆	1100	1100
Fidei		32	31,20
Finalens		350	350
F.I.P.P.	◆	109,50	109,50
Fonciere (Cie)		505	505
Fonciere Euris		225	225
Foncina #		421	423
France I.A.R.D.	◆	1006	1221 d
France S.A.	◆	1268	1268
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Genefim	◆	123	123
Gevelot	◆	935	935
G.T.I (Transport)		270	262
Immobail		105	106
Immobanque		580	580
Lucia	◆	55,50	55,50
Monoprix	◆	168,60	168,60
Metal Deploye	◆	365,20	365,20
Mors #		8,50	7,85
Navigation (Nle)		71,80	72
Paluel-Marmont	◆	260	260
Exa.Clairefont(Ny)	◆	1198	1198
Parfinance		216	216,20
Paris Orleans		246	256
Piper Heidsieck	◆	1720	1720
Promodes (CI)		914	914
PSB Industries Ly		317,90	330
Rougier #		362	360
Saga	◆	90	90
Salins du Midi		438	426
Silic		698	698
S.I.P.H.	◆	212	212
Sofal	◆	47,50	47,50
Sofragi	◆	3900	3900
Sovabail	◆	230,60	230,60
Taittinger		1500	1500
Tour Eiffel		270	250
Vicat		401	400,10

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 11 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		50	[illegible]
AFE #		510	[illegible]
Aigle #		150,10	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	132,90	[illegible]
Altran Techno. #		1324	[illegible]
Montaignes P.Gest.		730	[illegible]
Assystem #		390	[illegible]
Bque Picardie (Li)		564	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		231	[illegible]
Bque Vernes	◆	160	[illegible]
Beneteau #		545	[illegible]
B I M P	◆	54	[illegible]
Boiron (Ly) #		577	[illegible]
Boisset (Ly)#	◆	252,90	[illegible]
But S.A.		328	[illegible]
Cardif SA		704	[illegible]
C.E.E #		212	[illegible]
CEGEP #		250	[illegible]
Cermex # (Ly)		338,10	[illegible]
CFPI #		240	[illegible]
Change Bourse (M)		292	[illegible]
Christ.Dalloz #		1500	[illegible]
CNIM CA#		170	[illegible]
Codetour		297	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		388	[illegible]
Conflandey S.A.		250	[illegible]
C.A.Haute Normand		346	[illegible]
C.A. Paris IDF		790	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		342,90	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)		328,20	[illegible]
C.A.du Nord (Li)		530	[illegible]
C.A. Oise CCI		268,20	[illegible]
Creeks	◆	33,50	[illegible]
Devanlay		481	[illegible]
Devernois (Ly)		436	[illegible]
Ducros Serv.Rapide		70	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	◆	408,50	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#		293	[illegible]
Europ Propulsion		490	[illegible]
Expand s.a.		297,10	[illegible]
Factorem		650	[illegible]
Faiveley #		313	[illegible]
Finacor		90,10	[illegible]
Fininfo		530	[illegible]
Fructivie		606	[illegible]
Gautier France #		270	[illegible]
Gel 2000		50,10	[illegible]
GFI Industries #		616	[illegible]
Girodet (Ly) #	◆	33,50	[illegible]
GLM S.A.		331	[illegible]
Grandoptic.Photo #		792	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		157	[illegible]
Kindy #		149,90	[illegible]
Guerbet		260	[illegible]
Hermes Internat.1#		1285	[illegible]
Hurel Dubois		450	[illegible]
ICBT Groupe #		198,60	[illegible]
I.C.C.	◆	131	[illegible]
Idianova		77	[illegible]
Int. Computer	◆	133,90	[illegible]
IPBM		81	[illegible]
M6-Metropole TV		460	[illegible]
Manitou #		550	[illegible]
Manutan		400	[illegible]
Marie Brizard		881	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.		204	[illegible]
Mecelec (Ly)		78,50	[illegible]
MGI Coutier		236	[illegible]
Monneret Jouet Ly#		84	[illegible]
Naf-Naf #		45,10	[illegible]
NSC Schlum. Ny		640	[illegible]
Onet #		879	[illegible]
Paul Predault #		166	[illegible]
P.C.W.	◆	19	[illegible]
Petit Boy #	◆	86,30	[illegible]
Pochet		810	815
Poujoulat Ets (Ns)		230	230
Radiall #		510	519
Rallye(Cathiard)Ly		205,50	207
Reydel Indust.Li	◆	1045	1045
Robertet #		1180	1185
Rouleau-Guichard	◆	337	337
Securidev #		75,10	75
Smoby (Ly)#		560	560
Sofco (Ly)		80	84
Sofibus	◆	356	350
Sogepag #	◆	130	130
Sogeparc (Fin)		677	677
Sopra		295,90	291
Steph.Kelian #		71,50	70,95
Sylea		515	518
Teisseire-France		203	199
TF1-1		562	559
Thermador Hold(Ly)		282,10	282
Trouvay Cauvin #		69,80	72,50
Unilog		476	490
Union Fin.France		600	618
Viel et Cie #		116,10	118,10
Vilmorin et Cie #		468	465,10
Virbac		586	575

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 11 OCTOBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	120	124
Coil	227	225
Electronique D2	482	484,10
FDM Pharma n.	195	197,80
Genset	270	278
High Co.	225	231,90
Infonie	160	154
Joliez-Regol	99,45	99,45
Mille Amis	99	100
Picogiga	159	158
Proxidis	53	53
Stelax	4,60	4,60

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
VENDREDI 11 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl.	◆	700	700
Crédit Gén.Ind.	◆	29	29
Générale Occidentale	◆	67	89,15
Mumm	◆	1380	1366
Sema Group. SA	◆	750	548
Sté lecteurs du Monde	◆	131	131

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 10 octobre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		122,25	[illegible]
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◆	2464,57	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9544,33	[illegible]
Arbitr. Première		9470,72	[illegible]
Arbitr. Sécurité		17507,44	[illegible]
BNP			
Antigone Trésorerie		864977	[illegible]
Natio Court Terme		13885	[illegible]
Natio Court Terme2		377351	[illegible]
Natio Epargne		2231,22	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D		16279,68	[illegible]
Natio Ep. Croissance		2400,21	[illegible]
Natio Ep. Obligations		225,17	[illegible]
Natio Epargne Retraite		138,83	[illegible]
Natio Epargne Trésor		10929,53	[illegible]
Natio Epargne Valeur		568,06	[illegible]
Natio France Index		1157,71	[illegible]
Natio Immobilier		1210,53	[illegible]
Natio Inter		1913,07	[illegible]
Natio Monétaire C/D		5387,24	[illegible]
Natio Opportunités		158,50	[illegible]
Natio Patrimoine		1532,92	[illegible]
Natio Perspectives		1273,22	[illegible]
Natio Placements C/D		77236,62	[illegible]
Natio Revenus		1117,51	[illegible]
Natio Sécurité		11706,92	[illegible]
Natio Valeurs		1073,65	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Monecien		90346,33	[illegible]
Oblig. ttes caté.		245,11	[illegible]
CDC GESTION			
Livret Bourse Inv. D		665,61	[illegible]
Le Livret Portefeuille D		890,37	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2250,49	[illegible]
Patrimoine Retraite C		303,97	[illegible]
Sicav Associations C		2383,45	[illegible]
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C		19218,10	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C		18758,35	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		217,82	[illegible]
Ecur. Capicourt C		226,46	[illegible]
Ecur. Capitalisation C		235,24	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D.		10382,48	[illegible]
Ecur. Expansion C		81046,74	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C		2933,51	[illegible]
Ecur. Investis. D		178,36	[illegible]
Ecur. Monépremière		11083,96	[illegible]
Ecur. Monétaire C/D		12807,85	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D		315,01	[illegible]
Ecur. Trimestriel D		2012,07	[illegible]
Eparcourt-Sicav D		195,98	[illegible]
Géoptim C		12135,81	[illegible]
Géoptim D		11810,52	[illegible]
Horizon C		1762,47	[illegible]
Prévoyance Ecur. D		101,79	[illegible]
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11588,27	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C		11676,02	[illegible]
Ecur. Sensipremière C		12487,71	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia	◇	117191,27	[illegible]
Atout Amérique		141,67	[illegible]
Atout Asie		99,34	[illegible]
Atout Futur C		611,37	[illegible]
Atout Futur D		583,19	[illegible]
Coexis		1889,31	[illegible]
Dieze		1914,18	[illegible]
Elicash	◇	329420,87	[illegible]
Epargne-Unie		170,90	[illegible]
Eurodyn		1910,67	[illegible]
Indicia	◆	1289,01	[illegible]
Moné.JC	◇	11719,78	[illegible]
Moné.JD	◇	11719,78	[illegible]
Oblifutur		518,58	[illegible]
Oraction		1725,73	[illegible]
Revenu-Vert		1229,47	[illegible]
Sévéa	◆	107,81	[illegible]
Synthésis		16939,60	[illegible]
Uni Foncier		1227,95	[illegible]
Uni France		678,13	[illegible]
Uni Garantie C		1795,14	[illegible]
Uni Garantie D		1459,57	[illegible]
Uni-Régions		1552,34	[illegible]
Univar C	◇	303,72	[illegible]
Univar D	◇	297,95	[illegible]
Univers Actions		189,99	[illegible]
Univers-Obligations		226,10	221,88
CIC BANQUES			
Francic		572,23	555,56
Francic Pierre		117,08	113,67
Francic Régions		1625,11	1577,78
CIC PARIS			
Cicamonde		1320,67	1282,20
Converticic		360,66	355,33
Ecocic		1463,54	1420,91
Oblicic Mondial		3440,83	3389,98
Oblicic Régions		1178,18	1160,77
Rentacic		168,47	165,98
CREDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1360,20	1346,73
Lion 20000		16869,82	16869,82
Lion Association		11473,18	11473,18
Lion Plus		1479,31	1450,30
Lion Trésor		2437,06	2412,93
Oblilion		1897,78	1878,99
Sicav 5000		591,95	580,34
Slivafrance		993,25	973,77
Slivam		490,95	481,32
Slivarente		235,44	230,82
Slivinter		607,72	595,80
Trilion		5283,16	5215,36
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2141,96	2099,96
Créd.Mut.Act.France		127,94	124,52
Créd.Mut.Ep.Cour.T		887,87	887,87
Créd.Mut.Ep.Ind. C		107,36	104,49
Créd.Mut.Ep.J		22546,09	22546,09
Créd.Mut.Ep.long.T		241,57	235,10
Créd.Mut.Ep.Monde		1258,37	1224,89
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1791,61	1756,48
Créd.Mut.Ep.Quatre	◆	1110,16	1088,39
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000	◆	698,81	668,72
Saint-Honoré Capital	◆	18784,07	18236,96
St-Honoré March. Emer.	◆	657,31	629
St-Honoré Pacifique	◆	749,34	717,07
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1803,68	1803,68
Stratégie Actions		969,70	932,40
Stratégie Rendement		1852,43	1794,12
LA POSTE			
Amplitude Monde C		820,52	800,51
Amplitude Monde D		799,33	779,83
Amplitude Europe C/D		116,91	114,06
Elanciel D		135,70	132,39
Emergence Poste D		113,55	110,78
Géobilys C		634,88	625,50
Géobilys D		605,94	596,99
Intensys C		115,53	115,36
Intensys D		110,63	110,46
Latitude C		145,83	145,83
Latitude D		137,19	137,19
Oblitys D		602,48	593,58
Plénitude D		162,02	158,07
Poste Gestion C		43643,93	43643,93
Revenus Trimestr. D		5342	5269,11
Solstice D		2358,38	2352,50
Thésora C		943,19	933,85
Thésora D		858,52	850,02
SOCIETE GENERALE			
Actimonétaire C		37295,78	37295,78
Actimonétaire D		31743,16	31743,16
Cadence 1 D		1072,20	1061,58
Cadence 2 D		1075,62	1064,97
Cadence 3 D		1063,23	1052,70
Capimonétaire C		403,63	403,23
Capimonétaire D		375,03	374,66
Sogeoblig C		8800,83	8713,69
Interoblig C		6687,50	6621,29
Intersélection France D		592	580,39
S.G. France opport. C		1686,67	1653,60
S.G. France opport. D		1626,52	1594,63
Sogenfrance C		1515,11	1485,40
Sogenfrance D		1398,27	1370,85
Sogépargne D		321,79	318,60
Soginter C		1827,26	1791,43
Fonds communs de placements			
Favor D		1181,23	1158,07
Sogeliance D		1665,62	1649,13
Sogenfrance Tempo D		148,26	148,26

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

PREMIERES

AUJOURD'HUI

SCIENCES

DÉCOUVERTES Pour la cinquième année consécutive, les portes de laboratoires vont s'ouvrir et les chercheurs vont descendre dans la rue au contact du public. ● VENDREDI 11, samedi 12 et dimanche 13 octobre, plus de deux mille manifestations scientifiques encouragées par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ont lieu dans toute la France. ● EN 1995, dix mille scientifiques ont accueilli quelque quatre millions d'individus. ● POUR TOUT SAVOIR sur ces rencontres entre le public et les chercheurs, que les pouvoirs publics pressent de se mettre à l'écoute de la société – les scientifiques souhaitant que la réciproque soit vraie –, on peut consulter le Minitel, 3614, code Science en fête (0,37 F la minute) ou appeler les vingt-huit responsables des délégations régionales à la recherche et à la technologie.

Les chercheurs invitent le public à trois jours de « fête »

En complément de l'ouverture des laboratoires et de conférences, des scientifiques vont aller dans les établissements scolaires à la rencontre des enfants et des étudiants pour des leçons de choses, qu'ils estiment trop brèves et trop éphémères

ILS VEULENT *« briser l'image du chercheur enfermé dans sa tour d'ivoire »*, *« montrer que leurs travaux ont des applications dans la vie courante »*, *« faire partager aux jeunes leur enthousiasme »* surtout... Un peu partout, à l'occasion de la cinquième édition de « La science en fête », des chercheurs vont retourner sur les bancs des écoles, des collèges et des lycées, à la rencontre des élèves. *« Nous avons été submergés de demandes d'enseignants. Nous sommes obligés d'établir des roulements, et encore nous aurons du mal à répondre à toutes les sollicitations »*, assurent les animateurs de Centre-Sciences, l'organisme chargé de promouvoir la culture scientifique de la région Centre.

Catherine Bessada, trente-cinq ans, du Centre de recherche sur la physique des hautes températures d'Orléans (CNRS), s'est portée volontaire, pour la troisième année de l'opération « La science à l'école ». *« C'est une bonne façon de démythifier le "savant", de lever le voile de mystère qui l'entoure, mais aussi de faire comprendre que ses centres d'intérêt ne sont pas coupés de la vie quotidienne »*, dit-elle. L'exercice n'est pas toujours facile. *« Les scientifiques ont l'habitude de discuter entre spécialistes. Devant des enfants, les équations ne sont d'aucun secours. Il faut s'exprimer avec les mains, se débrouiller avec les moyens du bord, parfois se remettre en question. »*

OUVRIR DES PERSPECTIVES

La jeune femme a pris goût à ces échanges. « La science en fête » est *« prétexte à des contacts »* qui se prolongeront par des visites de son laboratoire.

Partisan fervent de « l'ouverture », Charles de Izarra, trente-six ans, du Groupe de recherche sur l'énergétique des milieux ionisés de Bourges (CNRS-Université), considère que *« la vulgarisation scientifique fait partie du travail des enseignants-chercheurs »*. *« Nous avons besoin d'attirer et de former des étudiants*, affirme-t-il. *C'est une excellente publicité »*. De ses précédentes interventions en classes de troisième, il garde l'image d'élèves *« ouverts, curieux, avides d'apprendre »*. Il regrette que les enseignants *« n'osent pas »* davantage faire appel aux chercheurs. *« L'an dernier, nous avons organisé une journée portes ouvertes. L'échec a été retentissant ! »*

En Midi-Pyrénées, une centaine de chercheurs vont se répartir dans autant d'établissements scolaires, disséminés dans les huit départements de la région. Daniel Galarreta, quarante et un ans, de la division informatique du CNES, à Toulouse, a prévu de parler de l'intelligence artificielle et de ses applications au domaine spatial, devant des collégiens de Mirande (Gers). Il a longuement préparé son intervention : *« Dans nos métiers, la diffusion des savoirs devrait être une mission naturelle. Mais le temps nous manque pour assurer cette transmission. »*

UN MÉTIER ACCESSIBLE

Ce chercheur pense que la culture scientifique et technique peut *« ouvrir des perspectives aux adolescents »*, les aider à *« donner un sens à la complexité du monde qui les entoure et qui leur paraît souvent incompréhensible »*. Dans son cartable, l'informaticien emportera des diapositives et des maquettes, pour *« rendre les choses plus visibles »*. Il s'attend à être assailli de questions sur la conquête spatiale, mais aussi sur son propre parcours de chercheur. *« Les élèves veulent savoir comment on entre au CNES, le cursus à suivre, combien on gagne... »*

Philippe Vervier, trente-cinq ans, du Centre d'écologie des systèmes aquatiques continentaux de Toulouse (CNRS-Université) a discuté avec le professeur de sciences naturelles de son intervention dans une classe de quatrième. Photos à l'appui, en bon pédagogue, il décrira la circulation des eaux dans les systèmes karstiques (formations calcaires, trouées comme un gruyère), les conséquences des fluctuations du débit, les effets des pollutions sur la faune. Il évoquera ses études sur la baisse de la capacité d'auto-épuration de la Garonne, liée, selon lui, aux extractions de granulats effectuées dans le lit du fleuve.

« Je voudrais faire prendre conscience de la complexité des milieux naturels, où chaque intervention entraîne des réactions en chaîne. » L'environnementaliste a un autre message à faire passer. *« Même si les scientifiques ne forment qu'une très petite minorité dans un pays aussi développé que la France, ils ne font pas un métier inaccessible. »*

A l'heure où les pouvoirs publics pressent les chercheurs de se mettre à l'écoute de la société – les scientifiques souhaitant que la réciproque soit vraie –, les brèves et éphémères leçons de choses de « La Science en fête » ne sauraient suffire à établir un dialogue durable. Dans certaines régions, comme le Centre, pourtant moins favorisée que d'autres en matière de recherche, les scientifiques ont accepté de reprendre, pendant plusieurs semaines, le chemin de l'école.

Pierre Le Hir

A Odeillo, sur les traces du Nobel

POUR fabriquer les fullerènes, ces molécules dont les découvreurs viennent de recevoir le prix Nobel de chimie (*Le Monde* du 11 octobre), il faut vaporiser du carbone, ce qui exige des températures de plusieurs milliers de degrés. Les chercheurs y parviennent difficilement en utilisant des lasers pulsés. Un seul instrument pourrait permettre un véritable progrès : le four solaire d'Odeillo, près de Font-Romeu (Pyrénées-Orientales).

« Quinze mille images du Soleil » y sont superposées au foyer de la grande parabole aux 9 500 facettes vers laquelle 63 miroirs de 45 mètres renvoient les rayons solaires. Cela représente une puissance de 10 mégawatts, capable de porter la température à plus de 3 000 degrés sur un volume d'environ 1 000 centimètres cubes. Les chercheurs y élaborent des matériaux et testent leur résistance thermique. C'est ainsi que les tuiles qui recouvrent la navette spatiale américaine ont subi le feu du soleil pyrénéen dans les années 1970.

Car, en dépit de son âge, le four solaire d'Odeillo – *« pôle de recherche européen sur les hautes températures »* – n'a qu'un seul équivalent au monde, une installation située en Azerbaïdjan. C'est pourquoi l'Américain Richard Smalley, l'un des codécouvreurs des fullerènes, s'intéresse de très près aux recherches menées à Odeillo par des chercheurs du CNRS et de l'université de Montpellier pour mettre au point une méthode pré-industrielle de fabrication de fullerènes.

Sur les traces du nouveau Nobel, qui a visité le four solaire en octobre 1995, tous les visiteurs seront les bienvenus à la journée « portes ouvertes » organisée vendredi 11 octobre. L'exposition « Plus fort que 10 000 Soleils » sera, en outre, ouverte sur le site samedi et dimanche.

★ **Four solaire d'Odeillo, IMP/CNRS. Tél. : 68-30-77-00.**



Pour animer les journées de La Science en fête, deux mille manifestations sont organisées en France. Afin de connaître les programmes détaillés il suffit de contacter les responsables des régions aux numéros de téléphone indiqués ou par Minitel (36-14 Science en fête).

Voir l'éclipse en Sologne

L'ÉCLIPSE de Soleil, même partielle, est un spectacle rare, toujours à la merci de nuées intempestives. Celle qui doit plonger partiellement le nord de la France dans l'ombre, samedi 12 octobre, entre 15 h 6 et 17 h 37, ne fait pas exception. Il existe pourtant un moyen d'échapper aux caprices de la météo, en se rendant au cœur de la Sologne, à la station de radioastronomie de Nançay (Cher).

Là se dresse une série d'antennes et de télescopes qui sondent les tréfonds de l'Univers. Et ce par tous les temps, les ondes radio captées à Nançay n'ayant aucun mal à traverser l'atmosphère et ses couches nuageuses. Un parcours pédestre de 4 kilomètres permettra aux visiteurs de découvrir des équipements monumentaux dispersés au milieu de 160 hectares de forêt. Le grand radiotélescope, composé de deux surfaces réfléchissantes de 8 000 et 10 500 m², traque les galaxies lointaines et les pulsars, véritable radio-phare de l'espace, en rotation rapide. Le radio-héliographe observe l'activité de la couronne solaire grâce à un réseau de 43 antennes disposées sur deux lignes Est-Ouest et Nord-Sud de plusieurs kilomètres. Le grand réseau décamétrique, avec ses 144 antennes plantées sur un carré de 100 mè- tres de côté, capte pour sa part les ondes de grande longueur en provenance du Soleil et de Jupiter.

Les « images » obtenues, *« formées essentiellement de courbes »*, sont bien sûr moins parlantes que celles recueillies par les télescopes optiques, reconnaît Bernard Darchy, ingénieur de recherche à la station. Mais à l'occasion des manifestations « La science en fête » des scientifiques seront sur place pour les décrypter et les rendre plus acces- sibles au profane.

★ **Station de radioastronomie, route de Souesmes, 18330 Nançay. Tél. : 48-51-82-41. Samedi 12 octobre à partir de 14 h. Dimanche 13 octobre, de 14 à 18 heures.**

Pratique

● **Mondes souterrains.** A ceux qui ont peur du noir, les chercheurs du CNRS proposent à Moulis (Ariège) un voyage dans les cavernes et dans l'une des grottes les plus riches d'Europe en faune souterraine. Là vivent et se reproduisent des espèces sans pigmentation et à métabolisme bas. D'où sont-elles originaires ? Vraisemblablement de la surface, comme si chaque faune, à chaque époque, avait donné naissance à sa propre faune cavernicole.
★ **Centre de recherches souterraines et édaphiques de Moulis (Ariège). Tél. : 61-96-08-51**

● **Papilles et narines.** A Dijon, où vient d'être créé un centre européen de recherche sur le goût, les équipes de l'INRA et du CNRS invitent à tester les odeurs, à reconnaître les arômes et à comparer les aliments d'aujourd'hui et de demain. L'association des chimistes de l'université de Bourgogne présente ces mêmes molécules responsables des odeurs et des goûts, et en donne l'origine. On peut ensuite faire un plein d'épices, auquel invite l'université de Bourgogne à la Maison régionale des arts de la table d'Arnay-le-Duc (Côte-d'Or).
★ **INRA, Dijon, Tél. : 80-63-32-08.**

● **100 milliards d'hommes.** La plus conquérante des espèces a vu, selon l'INED, passer depuis son origine quelque 100 milliards d'individus.
Aujourd'hui, la population, qui s'accroît chaque année de 90 millions d'individus, frise les 6 milliards de personnes. Combien serons-nous demain ? Samedi 12 et dimanche 13 octobre, à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette, les experts de l'INED s'interrogeront sur ces estimations, sur l'homme de Neandertal, et sur l'allongement de la vie.
★ **INED, Paris. Tél. : 42-18-20-00 ou 42-18-21-45. Serveur Internet : http : //www. ined.fr**

● **Au pied des mégalithes.** A Pleumeur-Bodou (Côtes-d'Armor), le parc scientifique Cosmopolis propose un parcours initiatique, *« du mégalithe au satellite »*. À Monteneuf (Morbihan), l'association Pierres et Landes donne rendez-vous sur le champ des *« pierres droites »*. Pendant ce temps, Lannion (Côtes-d'Armor) accueille l'exposition « L'Exploratoire », et l'Ifremer ouvre ses portes à Brest (Finistère).
★ **Village gaulois de Pleumeur-Bodou. Tél. : 96-91-83-95. Association Pierres et Landes de Monteneuf. Tél. : 97-93-24-14.**

● **Usines à vent.** Les objets appelés à voler voient leur dynamisme testé dans de grandes souffleries. L'Office national d'études et de recherches aérospatiales (Onera), qui fête cette année ses cinquante ans, dispose de nombreux équipements, dont certains se trouvent à Mauzac (Haute-Garonne). Dans ce centre, on étudie le comportement au décollage et à l'atterrissage des avions, le profil d'ailes ou de pales d'hélicoptères. Les phénomènes de combustion des lanceurs Ariane 4 et 5 y ont aussi été disséqués.
★ **Centre Onera de Mauzac. Tél. : 61-56-63-00.**

● **Latin-grec.** Le multimédia est capable de bouleverser l'enseignement du latin et du grec. François Charpin, professeur de langues anciennes à Jussieu, va présenter plusieurs outils informatiques sur ce thème. Le plus impressionnant vient des Etats-Unis. Publié sur CD-ROM par l'université Tufts de Boston, *Perseus* rassemble sur le même support l'ensemble des textes grecs classiques (3,8 millions de mots), des cartes, plans et vues aériennes de sites, 1 800 vases et une collection de monnaies.
★ **Université Paris-VII, samedi 12 octobre de 15 h 30 à 17 h 30, amphithéâtre 24.**

Le champignon refait son Salon au Jardin des plantes de Paris

EN CE DÉBUT de matinée d'octobre, à l'est de Paris, un petit groupe de promeneurs s'éparpille dans un coin de forêt. Malgré la fraîcheur qui règne sous le couvert, leurs pas sont lents, précautionneux. Et leur station plus souvent accroupie que debout. C'est que nos guides sont experts en champignons, et que le temps les presse de bien repérer les lieux. Comestible ou toxique, le champignon fait Salon, du 12 au 20 octobre, au Jardin des plantes de Paris. Les responsables du Muséum national d'histoire naturelle renouent ainsi avec une tradition très ancienne (1908), quelque peu négligée ces temps derniers : prévue à l'origine pour se tenir tous les deux ans, la dernière manifestation du genre remonte à 1988.

Car tenir ce Salon-là n'est pas une mince affaire. La mission, menée en collaboration avec le laboratoire de cryptogamie du Muséum, consiste à initier tous ceux qui le désirent à un règne mystérieux, ni végétal ni animal – en un mot : fongique. Chaque jour, les spécialistes du lieu et de la Société mycologique de France (SMF) accueilleront auprès de leurs paniers le public, lui apprendront à reconnaître les espèces les plus communes, à en distinguer les principaux caractères.

Il faut pour cela présenter des champignons frais. Hélas ! l'automne est plutôt sec cette année, et ils sont plutôt rares. *« Il y a quelques années, on a trouvé ici une centaine de bolets »*, se souvient le mycologue Baptiste Podetti, l'émerveillement encore dans la voix. Durant notre promenade, il nous aura fallu beaucoup d'obstination pour en dénicher un seul représentant. Et nous eumes, paraît-il, de la chance.

La loi de la nature est en effet inflexible : moins l'environnement leur est favorable, plus les champignons se font rares et petits. Ce qui ne décourage nullement les vrais amateurs. Plus naturalistes que consommateurs, ceux-ci échangent volontiers une bonne poêlée de morilles contre une minuscule découverte.

Une fois dans le creux de leur main, le spécimen devient l'objet d'un rituel immuable : il est inspecté et humé de la tête au pied, brisé dans ses chairs, parfois même goûté du bout des dents. Bien souvent s'en ensuit une discussion incompréhensible au profane, truffée de noms étranges et d'obscures références. Lorsque les mycologues parlent comme tout le monde, ils racontent des histoires fascinantes. Parfois, ils posent même des devinettes. Savez-vous, demandent-ils, pourquoi cette souche de bois est noire à l'extérieur et blanche à l'intérieur ? Silence dans l'assistance. *« A cause des champignons concurrents qui se la disputent »*, explique Marc-André Selosse, jeune spécialiste de l'Ecole du génie rural des eaux et forêts.

1,5 MILLION D'ESPÈCES

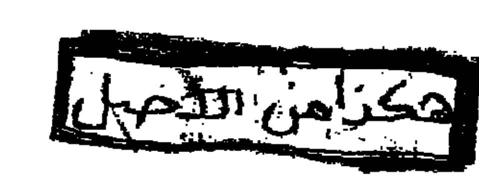
Ces minuscules parasites, une fois leur souche investie, *« bétonnent »* en effet leur territoire en sécrétant une substance noirâtre, sorte de mélanine carbonée qui imperméabilise le bois et bloque le passage aux représentants d'une espèce concurrente. Plus résistantes au délitement que le bois tendre, ces travées noires finissent par se rejoindre à la surface...

Sur notre chemin, nous rencontrerons aussi quelques *« parasites de faiblesse »*, espèces sans pitié qui s'installent sur les arbres blessés et les achèvent. Et encore un « pied-bleu » au pied sale, qui continuerait de se goinfrer de litière forestière si la lame du couteau ne l'avait brutalement interrompu. Quelques vesses-de-loup, nombre de lactaires. Et même une coulemelle, toute jeune et parfaitement comestible.

Ronds ou pointus, puants ou délicieux, discrets ou arrogants, les champignons rapportés de Rambouillet, de Fontainebleau et de Sénart ne donneront qu'un petit aperçu de leur immense diversité (1,5 million d'espèces décrites dans le monde). Mais tout de même : certaines années, rappelle-t-on au Muséum, le Salon permit d'en présenter entre 300 et 600 espèces différentes. Durant le week-end, les visiteurs sont d'ailleurs invités à porter leur propre récolte aux experts, qui leur donneront toutes les explications voulues. Et qui seront ravis d'y découvrir, peut-être, l'espèce rare.

Catherine Vincent

★ **Salon du champignon : du samedi 12 au dimanche 20 octobre au Jardin des plantes, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris. Sont prévues des animations pour les groupes scolaires, et des conférences-débats pour le public. Renseignements et réservations au 40-79-36-00.**



Le duel entre Damon Hill et Jacques Villeneuve s'achève sur le circuit de formule 1 de Suzuka

Le titre de champion du monde sera décerné, au Japon, à l'un des deux pilotes de Williams-Renault

Le championnat du monde de formule 1 prend fin dimanche 13 octobre sur le circuit de Suzuka au Japon. Le seizième Grand Prix de la saison qui va y être disputé doit permettre de départager les deux pilotes de l'écurie Williams-Renault, le Britannique Damon Hill et le Canadien Jacques Villeneuve. Après deux échecs face à l'Allemand Michael Schumacher, Damon Hill obtiendra-t-il une première consécration mondiale ? Quant au pétrolier français Elf, il se retire de la compétition après 134 victoires en 435 courses.

LA SAISON DE FORMULE 1 devrait s'achever, dimanche 13 octobre, comme elle a commencé : par une dernière représentation aux antipodes, sept mois après une ouverture en Australie. Et elle devrait se conclure par le même face-à-face entre les deux coéquipiers de l'écurie Williams-Renault qu'à Melbourne. Le 10 mars, la formule 1 s'y était découvert une nouvelle vedette. Jacques Villeneuve, alors âgé de vingt-quatre ans, faisait un triomphe dès son entrée en scène pour son premier Grand Prix. Après avoir décroché la pole position en lever de rideau, il ne voyait la victoire lui échapper qu'au dernier acte, à cinq tours de l'arrivée. Une fuite d'huile l'obligeait alors à abandonner son rôle de jeune premier, et à céder la première place à Damon Hill, déjà habitué au feu des projecteurs.


FORMULE 1

Dimanche, sur un circuit de Suzuka qu'il connaît bien pour y avoir piloté une formule 3 en 1992, Jacques Villeneuve tentera l'impossible : gagner le 16e et dernier Grand Prix de l'année, tout en espérant la déroute de son coéquipier. Avec 9 points de retard sur Damon Hill, le Québécois ne peut devenir champion du monde que dans l'hypothèse où le pilote anglais raterait encore son rendez-vous avec l'histoire du sport automobile. Après deux échecs face à Michael Schumacher, le titre ne peut échapper à Damon Hill que si celui-ci termine au-delà de la sixième place, dans l'hypothèse d'une quatrième victoire de son camarade de stand.

Au terme d'une saison dominée par Williams-Renault, le duel entre les deux pilotes de la meilleure voiture du moment va encore être le principal intérêt du Grand Prix du Japon. Rares auront été les courses qui n'auront pas vu les deux pilotes s'affronter à distance. Jacques Villeneuve avait mis un terme à une série de trois victoires de Damon Hill, en Australie, au Brésil et en Argentine, dès le Grand Prix d'Europe, au Nurburgring. Il avait alors remporté une victoire significative, en résistant aux attaques de la Ferrari de Michael Schumacher, le double champion du monde.

Il lui fallait attendre six courses et trois nouveaux succès de Damon Hill, à San Marin, à Montréal et à Magny-Cours, pour revenir sur son coéquipier au classement du championnat du monde des conducteurs. C'est d'abord sur les terres de son rival, en Grande-Bretagne, que Jacques Villeneuve renouait avec la victoire. Il renouvelait alors son ambition de se battre jusqu'à la fin de la saison pour un titre, seul susceptible à ses yeux de succéder sur son palmarès à celui de champion d'Indycar. La domination totale du Canadien à Budapest a ensuite montré que le nouveau venu voulait être pris au sérieux.

Le relâchement des deux hommes et celui de leur écurie, qui venait de remporter le titre mondial des constructeurs, laissaient ensuite Michael Schumacher leur voler la vedette à Spa-Francorchamps, et à Monza. Moins sensible sans doute à l'enjeu, Jacques Villeneuve surnageait suffisamment des campagnes ratées de Williams-Renault en Belgique et en Italie, pour revenir à 13 points de son coéquipier. Au Grand Prix du Portugal, à Estoril, le 22 septembre, Jacques Villeneuve se montrait éblouissant, en gagnant la course devant un Damon Hill, obligé de reconnaître le bien-fondé des ambitions de son coéquiper. Une nouvelle fois, les autres pilotes risquent donc d'être réduits, dimanche au Japon, au rôle d'utilités. Michael Schumacher tentera un baroud d'honneur avant de céder son titre. Le double champion du monde a fait bien mieux que ce que son mirifique contrat avec Ferrari lui imposait. Avec trois victoires, d'abord à Barcelone, dans des circonstances qui devaient tout à son talent, puis à Spa-Francorchamps et à Monza, le pilote allemand a largement sauvé la saison de la Scuderia. Il a fait oublier une incroyable série de défaillances de sa voiture, au Canada, en France et en Angleterre. Il s'offre ainsi la possibilité de rêver à la reconquête de son titre dès l'an prochain.

Dernière pour Elf

Près de trente années d'histoire de la F 1 vont s'achever dimanche, à Suzuka. Pour la dernière fois depuis 1968, l'année des débuts de la marque en compétition avec Jackie Stewart et Jean-Pierre Beltoise, le célèbre trépan bicolore d'Elf sera présent sur la combinaison de plusieurs pilotes au départ du Grand Prix du Japon. Avec Jacques Villeneuve ou Damon Hill, un nouveau succès pourrait s'ajouter à l'époustouflant palmarès du pétrolier : 134 victoires en 435 courses du championnat du monde.

L'inflation des coûts pour continuer à figurer sur les combinaisons des pilotes et sur les flancs des monoplaces est aujourd'hui hors de proportion avec les retombées de l'investissement. D'autant qu'aux yeux du grand public la qualité des carburants et des lubrifiants ne contribue plus autant qu'autrefois à la victoire. Les économies à réaliser dans l'activité de raffinage obligent le groupe Elf-Antar à limiter son engagement dans le sport automobile. Elf restera cependant présent dans le compétition, à travers son aide aux jeunes pilotes.

AVENIR ASSURÉ

Le seul qui aura réussi, avec Michael Schumacher, à voler la vedette aux deux pilotes Williams-Renault est Olivier Panis. Profitant des défaillances des machines de Damon Hill et de Jean Alesi, le pilote français remportait le Grand Prix de Monaco sur sa Ligier-Honda. Cette brillante victoire permettait de surcroît à l'écurie franco-japonaise d'assurer son avenir. Honda s'engageait à fournir un moteur en 1997. Faute de suite au projet franco-français agité par le ministère de le jeunesse et des sports, Flavio Briatore rachetait toutes ses parts à Guy Ligier pour assurer la pérennité d'une écurie indispensable à l'intérêt des téléspectateurs français pour la F1.

Les autres équipes n'ont jamais réussi à se hisser au niveau des Williams-Renault. Le départ de Michael Schumacher a plongé Benetton-Renault dans une situation indigne de son titre des constructeurs en 1995. D'abord mis en cause pour leur manque d'assiduité dans la préparation des courses, Jean Alesi et Gerhard Berger ont ensuite déployé toute leur expérience pour arracher des places d'honneur. Et les défaillances techniques d'une voiture manquant de mise au point les ont privés à plusieurs reprises de succès à la mesure du moteur Renault.

L'écurie McLaren-Mercedes n'a pas été à la hauteur non plus des moyens mis en œuvre autour du Finlandais Mika Hakkinen et de l'Ecossais David Coulthard, en dépit des conseils d'Alain Prost, visibles dans certaines stratégies de course audacieuses. Même problèmes pour Jordan-Peugeot, où l'incapacité de Rubens Barrichello et de Martin Brundle à monter sur le podium jette un doute sur l'engagement du motoriste français en F1, après 1997.

Il y aura pourtant une place à prendre en 1998. Renault a décidé de se retirer à la fin de la saison prochaine. Le passage d'Heinz-Harald Frentzen chez Williams-Renault, à la place de Damon Hill, puis le recrutement de Ralf Schumacher chez Jordan-Peugeot, risquent de faire de la F1 un spectacle privilégié pour les seuls spectateurs allemands en 1997, faute de rebondissements et de coups de théâtre sur la piste. La Fédération internationale de l'automobile, qui n'a pas réussi à supprimer des essais du vendredi devenus sans enjeu, risque d'accélérer l'évolution de la réglementation. Elle devrait imposer une réduction de l'adhérence, pour permettre ces dépassements qui manquent tant à l'intérêt des Grands Prix.

Christophe de Chenay



Alex Zülle fait enfin valoir sa classe

LUGANO
de notre envoyé spécial

Alex Zülle vit un bel automne. Le Suisse, qui passait naguère pour manquer d'assurance, a profité de l'arrière-saison, quand la concurrence est peut-être moins rude qu'au cœur de l'été, pour ajouter deux mentions appréciables à son curriculum : un premier grand tour, celui d'Espagne ; un premier maillot arc-en-ciel, celui du contre-la-montre. Le voilà donc en position de terminer la saison au premier rang mondial selon le classement de l'Union cycliste internationale (il n'avait, avant les championnats du monde, qu'un point de retard sur son coéquipier Laurent Jalabert). Ce qui ne sera pas pour surprendre son directeur sportif au sein de l'équipe Once.


CYCLISME

Jeudi 10 octobre, lors du contre-la-montre disputé à Lugano sous la pluie, la voiture qui suivait Alex Zülle et prodiguait au concurrent temps de passage et encouragements n'était pas conduite par un représentant de l'encadrement helvétique. Manolo Saiz, le patron des Once, était au volant. « *Ce sont les Suisses qui me l'ont demandé*, raconte l'Espagnol. *Selon eux, il était préférable de ne pas perturber Alex qui a l'habitude que je sois avec lui dans ce genre d'exercice.* » Comme pour Laurent Jalabert, ce personnage aussi discret que déterminé, parfois contesté dans ces méthodes, est plus qu'un simple directeur sportif pour Alex Zülle. Il est le mentor, le fil conducteur de la carrière.

En 1991, Manolo Saiz a fait signer au coureur, alors âgé de vingt-deux ans, son premier contrat professionnel. L'amateur plein de promesses avait déjà pris langue avec un autre Suisse, Paul Koechli. L'Espagnol a usé de tout son pouvoir de persuasion pour convaincre Alex Zülle de le rejoindre dans la péninsule. Cet ascendant moral ne se démentira plus. Le directeur sportif va patiemment construire la carrière de son protégé.

FRAGILITÉ

Affublé d'énormes lunettes à double foyer en raison de sa myopie prononcée, doté d'une voix nasillarde et plaintive même lorsqu'il manie les rudes intonations flamandes (sa mère est néerlandaise) ou allemandes (son père est suisse alémanique), Alex Zülle est longtemps passé pour un premier de la classe trop fragile pour jamais vraiment réussir. Maillot jaune après la première étape de son premier Tour de France, en 1992, des victoires viennent sporadiquement rappeler sa valeur intrinsèque. Mais ses bonnes performances sont trop souvent gommées par de formidables défaillances, comme lors du dernier Tour de France qu'il termina à 56 minutes de Bjarne Riis, le vainqueur. Bref, en cet automne, le champion a enfin trouvé de légitimes raisons de croire qu'il est le meilleur.

Benoît Hopquin

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Quatrième journée de l'Euroligue :

● Groupe A
Stefanel Milan (Ita.)-CSKA Moscou (Rus.) 87-74
Panionios Athènes (Grè.)-Maccabi Tel-Aviv (Isr.) 69-74
Limoges (Fra.)-Ulker Istanbul (Tur.) 84-80
Classement : 1. Maccabi Tel-Aviv, Stefanel Milan 7 pts ; 3. Ulker Istanbul, Panionios Athènes, 6 pts ; 5. CSKA Moscou, Limoges, 5 pts.

● Groupe B
Olympiakos Le Pirée (Gre.)-Cibona Zagreb (Cro.) 62-61
Estudiantes Madrid (Esp.)-Charleroi (Bel.) 94-72
Teamsystem Bologne (Ita.)- Alba Berlin (All.) 82-72
Classement : 1. Cibona Zagreb, Olympiakos Le Pirée, Teamsystem Bologne, 7 pts ; 4. Estudiantes Madrid, 6 pts ; 5. Alba Berlin, 5 pts ; 6. Charleroi, 4 pts.

● Groupe C
FC Barcelone (Esp.)-Leverkusen (All.) 98-71
Panathinaïkos Athènes (Grè.)-Split (Cro.) 72-50
ASVEL (Fra.)-Olimpia Ljubljana (Slo.) 70-69
Classement : 1. FC Barcelone, ASVEL, 7 pts ; 3. Olimpia Ljubljana, Panathinaïkos Athènes, split, 6 pts ; 6. Leverkusen, 4 pts.

● Groupe D
Pau-Orthez (Fra.)-Efes Pilsen Istanbul (Tur.) 80-78
Virtus Bologne (Ita.)-Belgrade (You.) 100-83
Séville (Esp.)-Dynamo Moscou (Rus.) 91-61
Classement : 1. Virtus Bologne, 7 pts ; 2. Efes Pilsen Istanbul, Séville, Pau-Orthez, Belgrade, 6 pts ; 6. Dynamo Moscou, 5 pts.

Paris se met à l'heure du rugby à sept

LE JEU À SEPT n'est pas la moitié dénaturée du rugby à quinze. Des fins fonds du Sud-Ouest à la région parisienne, le petit monde de l'Ovale a mis du temps à s'en persuader, comme si les deux disciplines n'avaient en commun que les dimensions du terrain. Il n'est sans doute pas encore tout à fait convaincu des bienfaits d'une formule dont les instances internationales du rugby et le CIO se disent prêts à étudier l'avenir olympique.

Familier des joueurs de l'hémisphère sud, très prisé dans les îles du Pacifique (Fidji et Samoas occidentales), ce rugby de courses et de passes reste dans l'Hexagone un vague cousin, dont on ne recherche que rarement la compagnie. Les clubs en ignorent les attraits, les joueurs sont peu nombreux à le pratiquer. Tout le monde en vante pourtant le caractère spectaculaire et la simplicité, résumés en deux mi-temps de sept ou dix minutes séparées par à peine quelques secondes de repos, beaucoup d'essais, pour des matches à rebondissements qui laissent rarement le temps de s'ennuyer. « *On peut courir, jouer au ballon, faire tout ce que l'on n'ose pas faire à quinze* », dit le Catalan Thomas Lièvremont, membre de l'équipe de France de sept. « *Il développe toutes les qualités de vitesse, et le sens de l'anticipation* », ajoute Michel Marfaing, un de ses coéquipiers toulousains.

VERTUS FORMATRICES

Les Néo-Zélandais y ont décelé des vertus formatrices pour les futurs All Blacks. L'équipe de sept est souvent un passage obligé pour les aspirants au maillot noir. Elle explique, en partie, leur adresse balle en main ou leur facilité à prendre des risques dans les rencontres à quinze. Elle joue là-bas le rôle de détection attribué ici aux équipes de France A' ou B. Le calendrier du rugby des antipodes est bâti en conséquence. La saison de quinze ne dure que six à sept mois. Le sept lui sert avantageusement de préparation.

En France, le quinze accapare dix mois de l'année sportive. Il ne laisse au sept que de rares miettes, qui peuvent de surcroît susciter des réserves. Les risques de blessures musculaires, liées à l'intensité de l'effort, inquiètent. A quelques jours du coup d'envoi des premiers matches de Coupe d'Europe, Guy Novès et Serge Laïrle, les entraineurs du Stade toulousain, étaient d'abord réticents à l'idée de laisser Michel Marfaing participer au tournoi du stade Charléty de Paris, vendredi 11 et samedi 12 octobre.

Les organisateurs ne veulent pas s'arrêter à ces considérations. Ils ont l'ambition d'enraciner le tournoi dans le paysage du rugby français, en faire une sorte de rendez-vous d'automne en prologue de la saison internationale. Avec leurs sponsors, ils se sont engagés pour trois ans. Ils ont fait venir à Paris vingt-quatre équipes du monde. En cas de réussite, ils espérent devenir l'épreuve-phare du rugby à sept. Hongkong en était jusqu'à présent la capitale. La deuxième édition des championnats du monde aura lieu en mars 1997. Mais le retour du territoire britannique à la Chine populaire, prévu pour le 30 juin 1997, menace l'existence du tournoi annuel, qui était la compétition majeure du rugby à sept.

P. Ce.

■ **Les entraîneurs pourront, à partir du 4 novembre,** procéder à jusqu'à six remplacements de joueurs au lieu de quatre, sans devoir justifier d'une blessure. L'International Board, qui régit les règles du rugby, a annoncé cette réforme le 10 octobre. Les remplacements pourront s'effectuer à tout moment de la partie, et seuls deux d'entre eux concerneront la première ligne. Cette règle officialise les changements tactiques de joueurs, et met fin aux subterfuges utilisés pour remplacer un joueur prétendu blessé. Par ailleurs, les mêlées seront désormais limitées à huit joueurs.

JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

MOTS CROISÉS
N° 937

HORIZONTALEMENT

I. Son auteur, lui, dut affronter la réalité en même temps que la mort. – II. Imiter leurs déplacements fut longtemps un rêve. En tête chez les imprimeurs. – III. Le pédagogue l'est obligatoirement. Horloge de campagne. – IV. Passage naturel. Sentinelle sur le golfe. Comme Vautrin ? – V. Pour les stars. Elle a des charges. – VI. Précis. Fonctionne par ultrasons. Ont rugi dans les campagnes. – VII. Déglinguent les colonnes. – VIII. Encore parlé au sud. Dans les transports. Le bon compte sur le green. – IX. On s'en débarrasse si besoin est. Ne ferme pas. Ça c'est du sport ! – X. On les mangerait.

VERTICALEMENT

1. Frère latin d'un bleu de chez nous. – 2. Montre là son bon naturel. Apprécié de Noé. – 3. Appellent déjà un jugement. Dans les départements. – 4. Bienvenue parmi nous. Vit comme un moine. – 5. Travaille pour tout le pays. Pronom. – 6. Tonneau. Donne un nécessaire emploi du temps. – 7. Il leur faut des grandes surfaces. – 8. Neutres pour un sens. – 9. Fut majoritaire. Apprendre à connaître. – 10. Avec ou sans accusé. Travers. Indispensable lieu de travail. – 11. S'accompagnent parfois de voyages. Projecteur. – 12. Bandes sacrées. Tous les chemins y ramènent. – 13. Leur enfer inspira Sartre.

SOLUTION DU N° 936

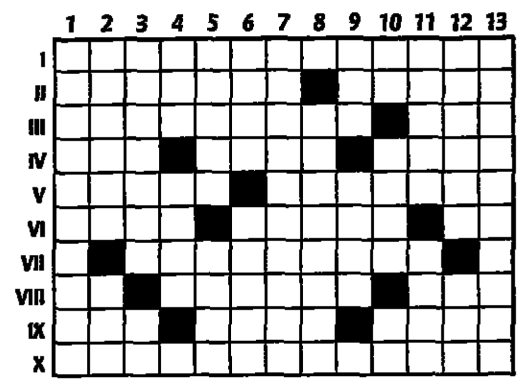
Horizontalement

I. Hagiographie. – II. Evincé. Lagon. – III. Maternait. TV. – IV. Orageux. Etai. – V. Gêna. Fière. – VI. Slalom. Rio. – VII. Os. Exempt. On. – VIII. Becs. Xérès. – IX. Ira. Visitera. – X. Numéro. Séton. – XI. Empruntèrent.

Verticalement

1. Hémoglobine. – 2. Avare. Sérum. – 3. Gitans. Camp. – 4. Inégales. Er. – 5. Ocre. Ax. Vru. – 6. Génuflexion. – 7. Axiomes. – 8. Ali. Emprise. – 9. Pater. Téter. – 10. Hg. Ter. Sète. – 11. Iota. Io. Ron. – 12. Environnant.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)
N° 938

HORIZONTALEMENT

1. IIKKLNOS. – 2. ABBEESS. – 3. AABEIKN. – 4. AEILNORU (+1). – 5. ACENSUU. – 6. AABRTTU. – 7. EIIMMNNT. – 8. AEGIIMN (+1). – 9. EEIQSSSU. – 10. EESSTTU. – 11. AAEEGR (+1). – 12. CILNOOS. – 13. ABEEILNU. – 14. CEIILSV. – 15. AEEGRSU (+5). – 16. BEEELRTT. – 17. AABEGRRR. – 18. EEEIRST (+1). – 19. CEEENNOS. – 20. AACNRST (+1). – 21. EEISSST (+1). – 22. ENOSTT (+2).

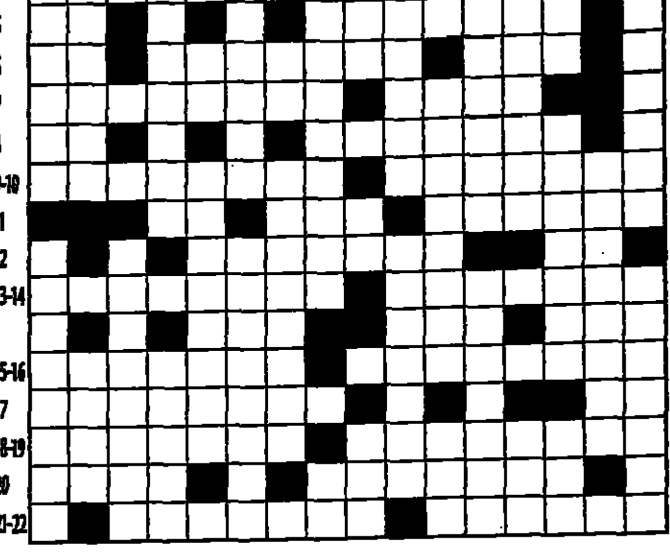
VERTICALEMENT

23. EIIKNOS. – 24. AABBEIRU. – 25. EKMOOSU. – 26. AEEEGNRS. – 27. BEEIIQRU. – 28. CEEIINNR. – 29. BEENOSS. – 30. EEELRRSU. – 31. AEELOSSU. – 32. ADEEIITT. – 33. AABCSUU. – 34. AACINOR. – 35. ADEGIINU (+1). – 36. AABEINNR. – 37. AENOTTV. – 38. AEEEGLNT (+1). – 39. ABEEEELT (+1). – 40. EEEEGLUU. – 41. ACEEINSS (+1). – 42. ENOSSTT (+2).

SOLUTION DU N° 937

1. BELETTE. – 2. ANOPSIE, privation de la vue. – 3. SIONISTE. – 4. STRONGLE, parasite des mammifères. – 5. SONORES (OSERONS). – 6. ASEPTISA (APETISSA). – 7. CARLIN (LARCIN). – 8. SOFIOTE. – 9. EMERISEE. – 10. TOURNA (AURONT ROUANT). – 11. PANURES. – 12. RAINEE (AERIEN ANERIE ANIERE ENRAIE). – 13. HIATAL (HALAIT). – 14. PESTEUX. – 15. PLAIRAS (PALIRAS PARLAIS). – 16. DAHOMEEN. – 17. SINUENT (NUISENT USINENT SUNNITE). – 18. TENTANTE (ENTETANT). – 19. NEFASTE. – 20. ASIATE. – 21. BOUSSOLE. – 22. PHAETON. – 23. ENTOURER (RENOTEUR RETOURNE ROUERENT). – 24. VEINARD (RENVIDA...). – 25. ESSOREE. – 26. TITREUSE (RESTITUE TRUITEES). – 27. RAPHIAS (HARPAIS PHRASAI). – 28. MOELLON. – 29. ENOSTOSE. – 30. SGRAFFITE (GRIFFATES GRAFFITES). – 31. PANTES (PENSAT PESANT SAPENT). – 32. ECOEURES (ECROUEES). – 33. EPATERAS. – 34. PLEUTRE (LEPTURE REPLEUT). – 35. NITROSAT (ATTIRONS NASITORT SIROTANT TRAITONS). – 36. ANEURINE (ENNUIERA). – 37. IONISIEZ. – 38. ECALANT (ELANÇAT ENLAÇAT). – 39. TEXTURER, améliorer une fibre synthétique.

Michel Charlemagne et Michel Duguet



BRIDGE
N° 1706

PAS DE FAVORIS À RHODES

Le jeu de flanc est plus difficile que le jeu avec le mort, car il faut une bonne coopération entre les deux défenseurs, qui doivent s'éclairer le mieux possible. Ce qui n'a pas été le cas entre deux champions suédois en Est-Ouest.

	Nord	
	♠ 7 3 ♡ 10 7 ♢ A D 8 4 3 ♣ 10 9 8 2	
Ouest ♠ A 6 4 2 ♡ D V 9 3 2 ♢ 6 2 ♣ V 7	N / O E / S	**Est** ♠ 8 ♡ R 8 5 4 ♢ 10 9 7 ♣ A R D 6 5
	♠ R D V 10 9 5 ♡ A 6 ♢ R V 5 ♣ 4 3	

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	passe	1 SA	contre
3 ♠	4 ♡	passe	passe
4 ♠	passe	passe	passe

Ouest a entamé la Dame de Coeur pour le 7 du mort, le 8 d'Est et l'As de Coeur de Sud, qui a joué ensuite le Roi de Pique. *Comment Morath, en Ouest, aurait-il dû jouer pour faire chuter QUATRE PIQUES ?*

Réponse

Comment faire *quatre* levées si l'on part du principe qu'Est (qui a fait un contre d'appel et qui a fourni le 8 de Coeur) a le Roi de Coeur et une dizaine de points dans les deux couleurs mineures ? Si Est n'a pas le Roi de Carreau, il doit détenir As Roi de Trèfle, et il faudra donc contre-attaquer Trèfle. Mais, si l'on attribue à Est R V x à Carreau, c'est sans doute Carreau qu'il faut jouer...

En tout cas, il y a un moyen gratuit de savoir ce qu'il faut faire : il suffit de *laisser passer le Roi de Pique au moins une fois*, car, au deuxième ou même au troisième tour, la défausse du partenaire pourra orienter le flanc. Cependant, si Ouest prend au premier tour à Pique et joue le Valet de Coeur, Est pourra encore lui indiquer la contre-attaque qu'il désire *d'après la carte qu'il fournira à Coeur.* En effet, s'il veut du Trèfle, il lui suffira de prendre le Valet de Coeur avec le Roi et de tirer le Roi et l'As de Trèfle, s'il a ces deux cartes...

LE BLUFF DU NORVÉGIEN

Parmi les pays toujours bien placés dans les Olympiades figure la Norvège. Les joueurs de grand talent n'y manquent pas, comme le montre ce coup étonnant réussi au cours du championnat de Norvège.

	Nord	
	♠ V 10 9 ♡ 10 9 ♢ V 10 9 6 5 3 ♣ 7 6	
Ouest ♠ D 7 3 ♡ D 7 6 5 4 ♢ D 8 4 ♣ V 10	N / O E / S	**Est** ♠ R 8 6 5 4 2 ♡ A R 8 3 ♢ – ♣ 5 4 2
	♠ A ♡ V 2 ♢ A R 7 2 ♣ A R D 9 8 3	

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Helness	X...	Y...	Hoyland
passe	passe	1 ♠	contre
2 ♠	passe	4 ♠	5 ♣
passe	passe	passe	

Ouest (Helness) a entamé le 3 de Pique pour le 9 et le 4 d'Est. Sud a fait la levée avec l'As et a tiré A R D d'atout (Ouest défaussant un Coeur). *Grâce à quel stratagème* Sven Olai Hoyland a-t-il gagné le contrat de CINQ TRÈFLES qui était théoriquement infaisable ?

Note sur les enchères

Malgré le manque de soutien dans la couleur la plus chère (Coeur), Sud est assez fort pour faire un contre d'appel. En tout cas, il faut éviter de faire un *saut* à 2 SA (bicolore de mineures) avec *quatre* Carreaux seulement.

COURRIER DES LECTEURS

Le Texas pour les Trèfles

« *J'ai du mal* à comprendre l'intérêt du Texas mineur pour *s'arrêter* à 3 Trèfles puisque, si l'on répond *2 Trèfles* (Stayman) sur 1 SA, il suffira, au tour suivant, de *dire 3 Trèfles* pour s'arrêter à ce contrat. Avez-vous une explication ? », demande Victor Bensaim.

Il y a plusieurs raisons, et la principale est que, après un Stayman à 2 Trèfles, la répétition des Trèfles *n'est pas un arrêt*, mais une nouvelle enchère artificielle qui est forcing et demande à l'ouvreur de 1 SA de développer sa main.

Philippe Brugnon

SCRABBLE (R)
N° 508

PAS DE SALADES !

En 1974, dans un tournoi joué au PLM, une joueuse faisait un solo fort applaudi avec NIÇOISE ; à l'époque, le maniement de la cédille posait des problèmes aux scrabbleurs. A l'entracte, un concurrent allait discrètement faire constater que, même sous forme de salade, le mot était absent du Petit Larousse illustré, à l'époque dictionnaire de référence. Ecoeurée, la soloïste n'allait pas tarder à se reconvertir au bridge.

Les choses ont bien changé. Des dizaines de gentilés en -OIS, E se sont introduits tant dans le PLI que dans l'ODS. Les plus difficiles sont ceux qui comportent un N, l'attention du joueur se focalisant sur la flexion -IONS plutôt que sur la désinence -OIS. Ainsi vous avez AIMIONS en main, implaçable. Vous cherchez en vain une consonne libre sur la grille pour jouer par exemple ABIMIONS, IMAGIONS, ANIMIONS, MARIIONS. Seul un E peut vous sauver grâce à *AMIÉNOIS*. A vous de trouver d'autres gentilés en -OIS ou -OISE : 1. LAINONS + O ; 2. BINIONS + E ; 3. TIRIONS + U ; 4. FIIONS + N ; 5. HORIONS + G. Autres exemples où le tirage à compléter n'est pas en -IONS : 6. INDIGOS + E ; 7. ICONES + I ; 8. SONGEAI + E ; 9. ENJOINS + A ; 10. IONIENS + S. Tous les gentilés ci-dessus sont des « solitaires », c'est-à-dire qu'ils n'ont pas d'anagrammes. D'autres sont « accompagnés », et nous vous demanderons de les retrouver à partir de leur anagramme. Exemple : GROUPAIS ; solution : PRAGUOIS. 11. Le DOUSSIÉ, bois favori des ...., est pourtant absent d'Ikea ; 12. Les quiétistes furent DÉMOLIS par Bossuet le .... ; 13. Autrefois, les .... étaient DOMINÉS par la plus grosse cloche de la chrétienté ; 14. Si tu te DÉVOUAIS pour la ...., je GODERAIS pour la .... ; *mais tous deux, nous* BÉERIONS devant cette .... ; 15. Les ARGIOPES terrifient la .... ; 16. La .... s'ÉGOSILLA au match de rugby ; 17. Les HOUILLES réchauffent la .... ; 18. Je me LOGUAIS à l'ordinateur du .... ; 19. Les ÉMOTIONS siéent à la .... ; 20. Ce guitariste qui se prétend SÉGOVIEN est en fait ....

Michel Charlemagne

Solution des anagrammes : 1. LAONNOIS ; 2. BÉNINOIS ; 3. TURINOIS ; 4. FINNOIS ; 5. HONGROIS ; 6. DIGNOISE ; 7. NIÇOISE ; 8. AGENOISE ; 9. JEANNOIS, du lac Saint-Jean (Québec) ; 10. SIENNOIS ; 11. SUÉDOIS ; 12. MELDOIS, de Meaux ; 13. MENDOIS (Lozère) ; 14. VAUDOISE, GARDOISE, BERNOISE ; 15. PRAGOISE ; 16. GALLOISE ; 17. HULLOISE (Québec) ; 18. GAULOIS ; 19. MONTOISE ; 20. GENEVOIS.

LTSM, 68, avenue des Minimes, Saint-Mandé, 17 septembre 1996.
Tournoi le mardi à 20 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui *précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de* voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *L'Officiel du Scrabble* (Larousse).

N°	TIRAGE	MOT RETENU	RÉF.	PTS
1	GEOAUBY			
2	AU+BSEDE	BOGEY	H 8	54
3	LNCUHIL	DAUBEES (a)	13 B	90
4	LNUL+ARO	HIC	I 7	26
5	NL+EHAEP	LOURDA	B 9	18
6	ROEGNIT	PHALENE	C 3	81
7	NMUTNOE	TRIGONE (b)	15 B	85
8	QERUZFI	NOUEMENT	11 E	86
9	QUF+TFET	TIREZ	L 11	48
10	FFT+ERAE	QUETE	14 J	56
11	X?ILUST	AFFRETE	O 8	105
12	X?ILT+EN	US	15 N	50
13	ASWMONJ	EXIL(A)NT	A 5	101
14	WMON+I?S	JAS	J 6	36
15	MI?S+DAD	WON	N 6	34
16	DAD+EPIA	MI(E)S	10 J	31
17	DDA+VLAR	PAIE	D 1	32
18	DDLAR+OE	VA	9 L	27
19	SEMUCRS	ELDORADO	F 4	68
20	MS+IVKLA	PERÇUS	I D	30
21	MVL+IT	SAKI	2 H	37
		MI	12 D	17
				1 112

(a) ADOUBEES, 9 F, 65. (b) ERGOTINE, F 6, 68 ; PIGERONT, 3 C, 63.

1. Bailly Gérard, 1 100 ; 2. Mougin Augusta, 1 092 ; 3. Paillet Clotilde, 1 057.

ÉCHECS
N° 1710

OLYMPIADES 1996 (Erevan)
Blancs : Sturua.
Noirs : Kutirov.
Défense Caro-Kann.
Attaque Panov.

1. é4	ç6	15. Df4 (l)	Fd5
2. d4	d5	16. Dh4 (m)	g6
3. éxd5	çxd5	17. Cxd5	Cxd5 (n)
4. ç4	Cf6	18. Ta-d1	Dd6
5. Cç3	é6 (a)	19. Fb3 (o)	f6 (p)
6. Cf3	Fé7 (b)	20. Dg4! (q)	Rf7 (r)
7. çxd5	Cxd5	21. Fh6	Tg8 (s)
8. Fd3 (c)	Cç6	22. Txé6!!	Dxé6 (t)
9. 0-0 (d)	0-0	23. Té1!! (u)	Dd6 (v)
10. Té1	Cf6 (e)	24. Ff4	Dd8 (w)
11. a3 (f)	b6 (g)	25. Dé6+	Rg7 (x)
12. Fç2 (h)	Fa6 (i)	26. Fxd5	g5 (y)
13. Fg5 (j)	Tç8	27. Df7+	abandon (z)
14. Dd2	Fç4 (k)		

NOTES

a) Ou 5..., Cç6 ; 6. Fg5!, suite chère à Botwinnik (*cf.* n° 1684, Kasparov-Anand, Amsterdam, 1996, et n° 1704, Topalov-Leko, Vienne, 1996). Ou 5..., g6 ; 6. Db3, Fg7 ; 7. çxd5.

b) 6..., Fb4 est également jouable et transforme l'attaque Panov en Nimzo-indienne ; par exemple, 7. Fd3, dxç4 ; 8. Fxç4, 0-0 ; 9. 0-0, b6 ; 10. Fg5 (Ivantchouk-Karpov, Linares, 1991), ou 9..., Cb-d7 ; 10. Fg5 (Dolmatov-Speelman, Hastings, 1990).

c) Retour à la formation du gambit-D.

d) Une position bien connue.

e) Les Noirs ont le choix entre la suite 10..., Ff6 ; 11. Fé4, Cç-é7 ; 12. Cé5, et le retour du C-R 10..., Cf6. D'autres essais comme 10..., Cç-b4 et 10..., b6 ne semblent pas satisfaisants : après 10..., Cç-b4 ; 11. Fb1, Cf6 ; 12. Cé5, Fd7 ; 13. Té3!, Tç8 ; 14. Tg3, g6 ; 15. Fh6, Té8, l'attaque des Blancs peut déjà commencer : 16. Fxg6!, hxg6 ; 17. Txg6+!, Rh7 (si 17..., fxg6 ; 18. Db1!!) ; 18. Db1, Cé4 ; 19. Dxé4, f5 ; 20. Df3, Rg8 ; 21. Dh5, abandon (Averbuch-Maidanovitch, par corr. 1986-1987) ; ou après 10..., b6 : 11. Cxd5, éxd5 ; 12. Fxh7+, Rxh7 ; 13. Dç2+ et 14. Dxç6.

f) Empêche le regroupement Cç6-b4-d5.

g) 11..., a6 perd un temps : 12. Fç2, b5 ; 13. Dd3, g6 ; 14. Fh6, Té8 ; 15. Ta-d1, Fb7 ; 16. Dé2! avec avantage aux Blancs (Hébert-Leveille, Montréal, 1985).

h) Ou 12. Fg5, Fb7 ; 13. Fç2, Tç8 ; *14. Dd3, g6 ; 15. Ta-d1, Cd5 ; 16. Fb6,* Té8 ; 17. Fa4, a6 (17... Ff8 peut-être ?) ; 18. Cxd5, Dxd5 ; 19. Dé3, Ff6 ; 20. Fb3, Dd7 ; 21. d5, éxd5 ; 22. Dxb6, Txé1+ ; 23. Txé1, Fxb2 ; 24. Fxd5 avec avantage aux Blancs (Beliavsky-Karpov, Moscou, 1986).

i) Après 12..., Fb7, les Blancs poursuivent leur plan 13. Dd3, g6 ; 14. Fh6, Té8 ; 15. h4 suivi de h5 et de hxg6 ou 15. Ta-d1 avec toujours une forte pression. La sortie du Fç8 en a6, tentée à de nombreuses reprises, interdit à la D blanche l'accès de la case d3.

j) La partie Anand - Adams (Londres, 1987) connut une fin rapide : 13. b4, Tç8 ; 14. Fb2 (si 14. b5, Ca5), Cd5 ; 15. b5, Cxç3 ; 16. Dd3, g6 ; 17. Fxç3, Dç7 ; 18. bxa6, Ca5 ; 19. Fxa5, abandon.

k) Les Noirs récupèrent ainsi le contrôle de la case d5, mais cette manoeuvre a *demandé plusieurs temps.*

l) Après 15. Ta-d1, Cd5 ; 16. Cé4, Fxg5 ; 17. Céxg5, Cf6 ; 18. Cxh7, Cxh7 ; 19. Fxh7+, Rxh7 ; 20. Dç2+, Rg8 ; 21. Dxç4, les Blancs ont gagné un pion (Gobet-Campora, Berne, 1988).

m) Menace mat par 17. Fxf6.

n) Forcé. Si 17..., Dxd5? ; 18. Fxf6, et si 17..., éxd5 ; 18. Txé7.

o) Les forces blanches ont atteint maintenant une efficacité maximale.

p) D'où ce premier affaiblissement dicté par une position défensive difficile.

q) Exploitant tout de suite la faiblesse.

r) Si 20..., fxg5 ; 21. Txé6, Dd8 ; 22. Dé4, Tf5 ; 23. Cé5.

s) 21..., Tf-d8 était peut-être meilleur, mais les Noirs ne s'attendaient pas à l'explosion qui suit.

t) Gagne une T et attaque la D ennemie.

u) Une belle idée. Si 23..., Dxg4 ; 24. Fxd5+, Dé6 ; 25. Fxé6 mat.

v) Après 23..., Dxé1+ ; 24. Cxé1, le Cd5 reste cloué : si 24..., Té-d8 ; 25. Fxd5+, Txd5 ; 26. Dxç8, et si 24..., Tç-d8 ; 25. Dé4.

w) Si 24..., f5 ; 25. Dh3!

x) Si 25..., Rf8 ; 26. Fh6 mat.

y) Ou 26..., Ff8 ; 27. Df7+, Rh8 ; 28. Dg8 mat. Ou 26..., Ca5 ; 27. Df7+, Rh8 ; 28. Cg5!, fxg5 ; 29. Fé5+ suivi du mat.

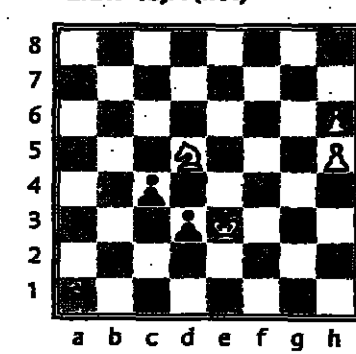
z) Si 27..., Rh8 ; 28. Cxg5, et si 27..., Rh6 ; 28. Fxg5+, fxg5 ; 29. Té6+.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1709
R. O. HERBSTMAN (1954)

(Blancs : Ra3, Td7, Pd6 et f7. Noirs : Rf2, Td5, Pa2, b6, ç6 et f6.)

1. Rb2!!, a1=D+ (si 1..., Tb5+ ; 2. Ra1!) ; **2. Rxa1, Ta5+ ; 3. Rb2, Tb5+ ; 4. Rç3, Tç5+ ; 5. Rd4, f5!** (et non 5..., Td5+ ; 6. Ré4, Té5+ ; 7. Rf4) ; **6. Ta7!, Td5+ ; 7. Rç3, Tç5+ ; 8. Rb2, Tb5+ ; 9. Ra1!, Té5 ; 10. Ta2+!** et les **Blancs gagnent.**

ÉTUDE N° 1710
P. PERKONOJA (1971)



Blancs (4) : Ré3, Cd5, Ph5 et h6.
Noirs (3) : Rh8, Pç4 et d3.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Le retour du soleil

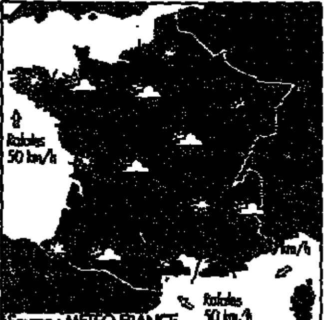
LES HAUTES PRESSIONS, qui ont engendré beaucoup de grisaille ces derniers jours, s'éloignent lentement vers l'est. A l'approche d'une nouvelle perturbation, attendue dimanche sur la façade atlantique, le vent s'oriente progressivement au sud samedi sur l'ensemble du pays. Il amènera du soleil et une certaine douceur sur la plupart des régions.

La matinée débutera encore le plus souvent sous les nuages ou dans le brouillard de la Normandie à la Bourgogne et de l'Alsace au Pas-de-Calais. Au fil des heures, le soleil chassera cette grisaille et s'imposera sur ces régions avant la mi-journée. L'après-midi s'annonce douce et généralement ensoleillée au nord de la Loire, mais il faudra compter avec un vent de sud soufflant en rafales modérées. Le long de la façade atlantique, de la Bretagne à l'Aquitaine, le vent de sud se renforcera au fil de la journée. Il soufflera parfois jusqu'à 60 km/h en rafales sur les côtes exposées mais s'accompagnera d'un temps bien ensoleillé du matin au soir. Ce temps agréable dominera également plus à l'est, de l'Auvergne aux Alpes.

Autour de la Méditerranée et dans le Midi toulousain, la journée s'annonce plus mitigée. Le vent marin ramènera beaucoup de nuages bas autour du golfe du Lion, dans le Languedoc et le Roussillon. Cette grisaille venant de la mer pourra s'étendre en cours de journée jusqu'à la Haute-Garonne, poussée par un vent d'autan soutenu. Elle s'épaissira et pourra donner quelques gouttes l'après-midi sur le relief des Cévennes. Des nuages bas, moins étendus, risquent également de se former le long des côtes de Provence et de la Côte d'Azur, où soufflera un vent d'est modéré. En Corse, le temps s'améliorera par rapport aux jours précédents. Les dernières averses se déclencheront en tout début de matinée, elles laisseront place à un temps ensoleillé pour le reste de la journée.

On appréciera le retour d'une certaine douceur dans l'ensemble du pays. L'après-midi, les thermomètres afficheront généralement des valeurs de l'ordre de 18 à 20 degrés sur une large moitié nord. Dans le Sud, il oscillera entre 20 et 22 degrés avec des pointes à 24 degrés au pied des Pyrénées et en Corse.

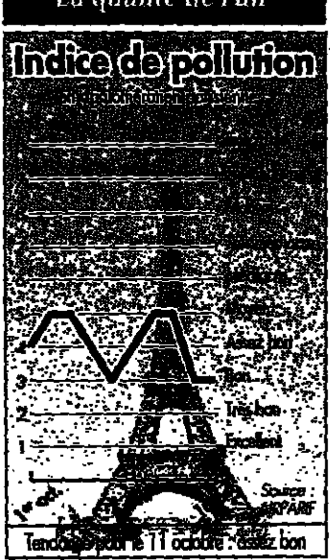
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

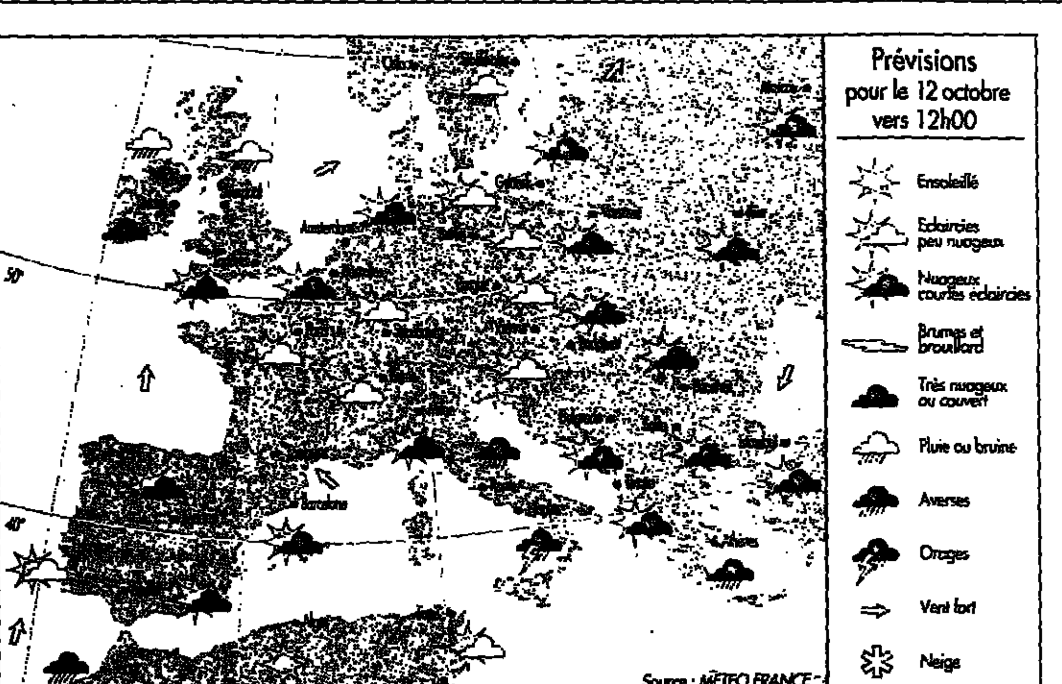


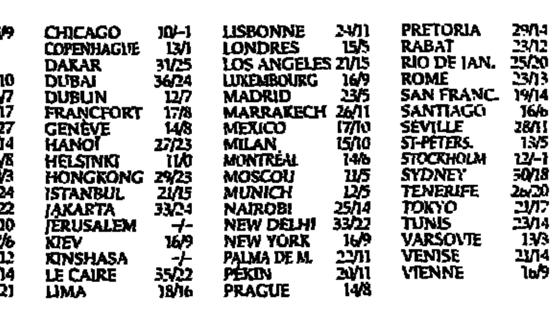
Prévisions pour le 12 octobre vers 12h00

La qualité de l'air

Indice de pollution

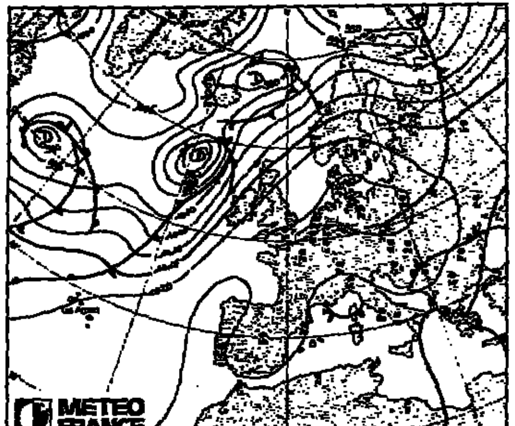




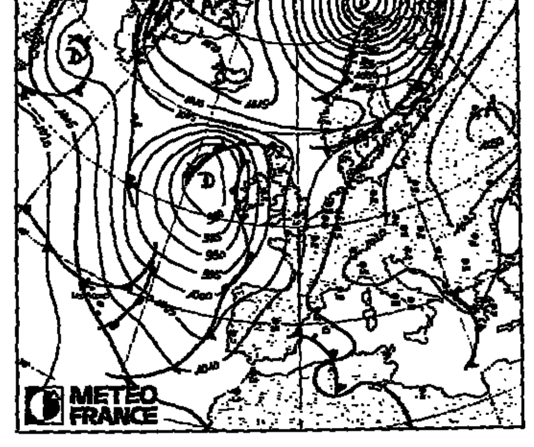



TEMPÉRATURES du 10 octobre maxima/minima

Ville	maxima/minima
FRANCE	
AJACCIO	21/16
BIARRITZ	18/9
BORDEAUX	18/5
BOURGES	14/6
BREST	16/11
CAEN	16/10
CHERBOURG	14/10
CLERMONT-F.	14/10
DIJON	16/7
FORT-DE-FR.	30/24
GRENOBLE	17/11
LILLE	14/10
LIMOGES	14/4
LYON	17/11
MARSEILLE	21/13
NANCY	17/7
NANTES	18/8
NICE	22/14
PARIS	14/12
PAU	19/9
PERPIGNAN	22/12
POINTE-À-PIT.	31/24
RENNES	17/7
ST-DENIS-RÉUNION	26/19
ST-ÉTIENNE	13/10
STRASBOURG	18/8
TOULOUSE	19/6
TOURS	15/9
ÉTRANGER	
ALGER	24/10
AMSTERDAM	16/7
ATHÈNES	23/17
BANGKOK	36/27
BARCELONE	21/14
BELGRADE	16/8
BERLIN	14/3
BOMBAY	35/24
BRASILIA	28/22
BRUXELLES	11/10
BUCAREST	17/6
BUDAPEST	19/12
BUENOS AIRES	24/14
CARACAS	28/21
CHICAGO	10/-1
COPENHAGUE	13/1
DAKAR	31/25
DUBAI	36/24
DUBLIN	12/7
FRANCFORT	17/8
GENÈVE	14/8
HANOÏ	27/23
HELSINKI	11/0
HONGKONG	29/23
ISTANBUL	21/15
JAKARTA	33/24
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	16/9
KINSHASA	-/-
LE CAIRE	35/22
LIMA	18/16
LISBONNE	24/11
LONDRES	15/5
LOS ANGELES	21/15
LUXEMBOURG	16/9
MADRID	23/5
MARRAKECH	26/11
MEXICO	17/10
MILAN	15/10
MONTRÉAL	14/6
MOSCOU	11/5
MUNICH	12/5
NAIROBI	25/14
NEW DELHI	33/22
NEW YORK	16/9
PALMA DE M.	22/11
PÉKIN	20/11
PRAGUE	14/8
PRETORIA	29/14
RABAT	23/12
RIO DE JAN.	25/20
ROME	23/13
SAN FRANC.	19/14
SANTIAGO	16/6
SÉVILLE	28/11
ST-PÉTERS.	13/5
STOCKHOLM	12/-1
SYDNEY	30/18
TENERIFE	26/20
TOKYO	21/17
TUNIS	23/14
VARSOVIE	13/3
VENISE	21/14
VIENNE	16/9



Situation le 11 octobre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 13 octobre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Pluie de météores

LES MÉTÉORITES sont des masses de matière solide, quel que soit leur poids, arrivant de l'espace sur la Terre, mais cependant de dimensions trop réduites pour qu'on puisse les assimiler même à de petites planètes. Le météore est le phénomène lumineux produit par le passage d'une météorite à travers l'atmosphère terrestre.

Un autre terme serait plus précis, puisque tout phénomène atmosphérique est un *météore* : l'arc-en-ciel est un météore lumineux, la pluie un météore aqueux, etc. Mais, pour le moment, les astronomes ont substitué le mot « *météore* », tout court, à l'expression « étoile filante », qui était impropre, puisque ce ne sont pas des étoiles qui se détachent de la voûte céleste. Ont été, en outre, supprimés les termes : bolide, aérolithe, uranolithe, etc., qui prêtaient à confusion puisqu'ils désignaient, suivant les auteurs, soit la météorite, soit le météore.

La pluie de météores, due au passage à proximité astronomique de la Terre de la comète Giacobini-Zinner, a pu être observée, comme prévu, dans la nuit de mercredi à jeudi derniers. A l'observatoire de Meudon on a pu compter 120 météores en une heure.

Aux Etats-Unis, tandis que le ciel couvert était défavorable dans la partie orientale du pays, les astronomes ont assisté à un spectacle grandiose dans l'Ouest et le Centre-Ouest. M. Cleminshaw, codirecteur de l'observatoire Griffith, à Los Angeles, a pu prendre un grand nombre de photographies. Les météores apparaissaient à certains moments au rythme de plusieurs centaines par minute.

Au Canada, la pluie de météores fut également dense et les savants des observatoires d'Ottawa ont pu l'enregistrer avec leurs caméras.

(12 octobre 1946.)

PHILATÉLIE

L'Unicef a cinquante ans

« TROIS ENFANTS de races différentes, dans une pose joyeuse et tendre à la fois, sur un fond de tressage de papiers de couleur », ainsi son auteur, Marc Taraskoff décrit-il le timbre qu'il a dessiné pour le 50e anniversaire de l'Unicef, mis en vente générale lundi 21 octobre.

L'Unicef (United Nations International Children Emergency Fund, en français : Fonds international de secours à l'enfance) est créé par l'ONU le 11 décembre 1946. Il est destiné à venir en aide aux vingt millions d'enfants qui, à travers l'Europe, souffrent de malnutrition ou de maladies liées à des carences alimentaires. En 1953, l'Unicef, rebaptisé Fonds des Nations unies pour l'enfance, devient un organe permanent. Il étend son champ d'action à la lutte contre les maladies contagieuses, pour l'éducation, etc.

Le premier timbre sur l'Unicef est émis en 1951 par la poste des Nations unies. Depuis, plusieurs centaines ont été édités par les administrations postales du monde entier. Le timbre, d'une valeur de 4,50 F, au format horizontal 36,85 x 26 mm, est imprimé en héliogravure en feuilles de quarante.

P. J.

★ **Vente anticipée à Paris, les samedi 19 et dimanche 20 octobre, au bureau de poste temporaire « premier jour » à l'hôtel de ville, salle des Prévôts. Le 19 octobre, de 11 heures à 13 heures, Marc Taraskoff y sera présent pour une séance de dédicaces.**

★ **Une brochure en couleurs de 68 pages, réalisée à partir des collections d'André Legay, retrace l'histoire de l'Unicef à travers les timbres-poste du monde entier (60 F port compris auprès de l'Unicef, 3, rue Duguay-Trouin, 75006 Paris. Tél. : (1) 44-39-77-77).**

EN FILIGRANE

■ **Au sommaire du *Monde des philatélistes*.** A l'occasion de la parution, le 7 octobre, de la série de six timbres dédiée aux héros français du roman policier, *Le Monde des philatélistes* a enquêté sur Rocambole, Arsène Lupin, Fantômas, Rouletabille, Maigret, Nestor Burma... et Marc Taraskoff, créateur de la série (et auteur de la « une » du *Monde des philatélistes*). Autres sujets : les timbres de l'office Nansen ; les variétés de Haute-Volta ; cartes postales : les scaphandriers (84 p., en vente en kiosques 27 F).

■ **Timbres-poste et panneaux d'autoroute.** Le toit de la Grande Arche de La Défense accueille jusqu'au 16 octobre l'exposition « Timbres-poste et panneaux d'autoroutes : deux pratiques contemporaines d'images médiatiques », née d'une recherche menée par l'atelier Ville/Images de Michel Coste, ingénieur à l'Ehess. Elle compare l'évolution de l'imagerie des timbres et celle des panneaux d'animation d'autoroute, une confrontation de *« deux abrégés du patrimoine »* sortant des sentiers battus (tous les jours, de 10 heures à 19 heures, accès au toit 40 F).

■ **Cuvée Clovis.** Le champagne Leclerc-Briant a lancé une cuvée spéciale millésimée 1988 « quinzième centenaire du baptême de Clovis », dont l'étiquette dessinée par Roland Irolla comporte le timbre-poste émis le 14 septembre oblitéré « premier jour » (320 F la bouteille, 640 F le magnum).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.



PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ILE MAURICE.** La compagnie Air Mauritius ouvrira en novembre une nouvelle liaison aérienne entre Port-Louis et Djakarta (Indonésie). – *(AFP.)*

■ **POLOGNE.** La compagnie aérienne polonaise LOT, qui a entièrement renouvelé sa flotte depuis 1989, remplaçant les appareils de production soviétique par des appareils de production occidentale, a commandé deux Boeing 737-800 et négocie l'achat de huit autres avions. – *(AFP, Bloomberg.)*

■ **SERBIE.** Plus de 10 000 chauffeurs de taxi de Belgrade et d'autres villes serbes se sont mis en grève mercredi 9 octobre. Ils réclament une réduction des impôts et des taxes sur les véhicules importés. – *(AFP, Reuter.)*

■ **FINLANDE.** La compagnie finlandaise Sally Ferries cessera dès la fin de l'année l'exploitation d'un de ses deux bateaux, le *Sally-Sky*, sur la liaison Dunkerque-Ramsgate. Le *Sally-Star*, d'une plus grande capacité, poursuivra ses rotations au rythme de trois allers et retours par jour au lieu de cinq actuellement. – *(Reuter.)*

■ **SUISSE.** Swissair assurera dès le 27 octobre deux nouvelles liaisons entre l'aéroport de Lyon-Satolas et celui de Zurich, au rythme de trois allers et retours quotidiens entre les deux villes. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Dimanche 13 octobre

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER CHINOIS**, 10 h 30 (55 F), sortie du métro Porte-de-Choisy côté escalier roulant (Pierre-Yves Jaslet) ; 11 heures (45 F), sortie du métro Porte-de-Choisy côté pair du boulevard Masséna (Monuments historiques) ; 14 h 30 (55 F), sortie du métro Porte-d'Ivry (Art et Histoire).

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 11 heures et 13 h 30, hall d'entrée devant la statue de Lully (Christine Merle).

■ **LE QUARTIER DE L'YVETTE** (60 F), 11 heures, sortie du métro Jasmin (Vincent de Langlade).

■ **LA BUTTE-AUX-CAILLES**, 14 h 30 (50 F), sortie du métro Corvisart (Découvrir Paris) ; 14 h 30 (45 F), sortie du métro Corvisart (Paris capitale historique).

■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 63, rue de Monceau (Monuments historiques).

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée dans la cour du palais (Institut culturel de Paris).

■ **LE CIMETIÈRE DE PASSY**, 15 heures (35 F), 2, rue du Commandant-Schlœsing (Ville de Paris) ; 15 heures (60 F), angle de la place du Trocadéro et de l'avenue Paul-Doumer (Vincent de Langlade).

■ **DE LA RUE DU BAC** à la rue Oudinot : jardins oubliés (40 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Sèvres-Babylone côté rue Velpeau (Approche de l'art).

■ **LES PONTS**, du pont Neuf au pont de Sully (45 F), 15 heures, sur le pont Neuf au pied de la statue d'Henri IV (Monuments historiques).

■ **LE VIEUX QUARTIER DES HALLES** (55 F), 15 heures, devant l'église Saint-Eustache côté rue du Jour (Paris et son histoire).

Lundi 14 octobre

■ **MUSÉE DELACROIX** : exposition La Grèce en révolte (55 F + prix d'entrée), 9 h 30, 6, place de Fürstemberg (Paris et son histoire).

■ **PASSAGES COUVERTS** (50 F), 10 h 30 et 15 heures, sortie du métro Palais-Royal devant les grilles du Conseil d'Etat (Paris passé, présent).

■ **DES SAULES AU RUISSEAU DE MONTMARTRE** (60 F), 11 heures, sortie du métro Lamarck-Caulaincourt (Vincent de Langlade).

■ **LA COLLINE DE CHAILLOT** (50 F), 14 heures, devant le Musée des monuments français (Institut culturel de Paris).

■ **LA MAISON DU FONTAINIER** (50 F + prix d'entrée), 14 h 20, sortie du métro Port-Royal (Christine Merle).

■ **L'HÔTEL DE MASSA** et les cités d'artistes du quartier Glacière (45 F), 14 h 30, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques (Le Passé simple).

■ **NOTRE-DAME DE PARIS** et le quartier des chanoines (50 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Découvrir Paris).

■ **LE PALAIS-ROYAL** et ses passages (45 F), 14 h 30, angle de la rue Jean-Jacques-Rousseau et de la rue Saint-Honoré (Monuments historiques).

OPÉRA Le Metropolitan Opera de New York est le rendez-vous privilégié des plus célèbres chanteurs du moment. La même semaine, Luciano Pavarotti, Placido Domingo et Roberto Alagna peuvent s'y succéder dans des mises en scène réputées académiques. ● DIRECTEUR de l'institution depuis 1990, Joseph Volpe a décidé de rééquilibrer les productions. Des metteurs en scène tels que Robert Carsen et Robert Wilson vont y faire leurs débuts. Il a également passé commande à des compositeurs contemporains et cherche une annexe pour représenter le répertoire baroque de façon philologique. ● POUR Mirella Freni, le patron du Met a remis au répertoire le quatrième opéra d'Umberto Giordano, *Fedora*, qui a permis à la soprano italienne de montrer que, à l'âge de soixante et un ans, elle était toujours l'une des reines incontestées de la salle new-yorkaise.

Le pas décidé du Metropolitan Opera de New York vers le XXIe siècle

Depuis 1990, la grande scène new-yorkaise s'est lancé dans une « révolution de velours ». Réputé pour ses distributions, le Met, prétendu temple de l'académisme, renouvelle son répertoire et ses productions

NEW YORK
de notre envoyé spécial

A force de paraphraser les « on-dit » sans y être jamais allés, les auteurs de commentaires sur le Metropolitan Opera de New York finissent par perdre le sens de l'à-propos. Il s'est dit et écrit beaucoup de choses sur le conservatisme d'une maison qui ne se dédierait qu'aux monstres sacrés et vieillissants de l'art lyrique, on a beaucoup jasé à propos de la mainmise du chef d'orchestre James Levine depuis vingt-cinq ans sur la direction musicale de la maison. Mais il semble que la tendance d'opinion s'inverse, coïncidant avec les premiers résultats de la politique de Joseph Volpe, directeur général du Met depuis 1990.

Certes, il n'est pas rare de tomber, dans la programmation annuelle du Met, sur des productions d'un autre âge, chromo en diable, pour ne pas dire revêches à l'œil d'un observateur européen moyennement raffiné. En revanche, on s'y trouve rarement déçu par les gosiers, rassemblés en des distributions pour la plupart exceptionnelles. Ainsi, le mélomane pouvait-il y entendre, il y a peu, Placido Domingo, Luciano Pavarotti et Roberto Alagna chantant pendant la même semaine.

En fait la problématique posée par le type de fonctionnement du Met peut être formulée en des termes simples. En tenant de côté les masses financières et la particularité du budget du Met (l'argent public n'y représente qu'une part infime), il s'agit de mettre en regard, d'une part, une programmation fondée sur la reprise de productions maison, leur alternance mêlée à un sage renouvellement du répertoire, et, d'autre part, une programmation de spectacles nouveaux, donnés sur une période de quelques semaines et presque jamais repris. Les deux camps sont, emblématiquement, représentés par le Met, d'une part, et le Théâtre du Châtelet, de l'autre. L'Opéra de Paris offre une solution mixte, mêlant les reprises de quelques œuvres d'une année sur l'autre et la production, parfois extrêmement coûteuse, d'un spectacle nouveau exceptionnel (le récent *Hippolyte et Aricie* de Rameau, au Palais Garnier, avec l'invitation de forces musicales et chorégraphiques extérieures à la maison).

L'argument opposé aux défenseurs du « système Met » est l'impossibilité d'y travailler calmement, notamment sur le plan scénique, l'alternance et la reprise des spectacles amenant à une planification serrée et à la simplification des éléments fixés lors de la création. Le ténor français Michel Sénéchal, Platée de légende au Festival d'Aix, il y a quarante ans, et récent bandit en chef impayable dans *Les Brigands*, d'Offenbach, à la Bastille, est présent pendant plus de neuf mois par an au Met et à l'Opéra de San Francisco.

« CONNAISSANCE PARFAITE »

Il dénonce cette réputation : « *Les conditions de reprise du Met sont extrêmement sérieuses. Alors que la création de l'*André Chénier *monté par Nicolas Joël a seulement eu lieu en avril, le metteur en scène a supervisé la reprise du spectacle ce mois-ci. Quand il s'agit de metteurs en scène associés, qui remontent des productions anciennes, le travail n'est pas pour autant bâclé. Mais il est vrai que la connaissance parfaite de ces productions permet à un remplaçant de s'intégrer facilement.* »

Evidemment, cette pratique est inverse à celle de metteurs en scène venus du théâtre, comme Patrice Chéreau ou Peter Sellars. Leur travail s'effectue en profondeur, avec des interprètes choisis aussi par eux. Toute annulation peut ruiner l'ordonnancement d'un travail collectif soigné. Ainsi, quand Gérard Mortier, intendant du Festival de Salzbourg, souhaita remplacer Lella Cuberli, fatiguée vocalement, Chéreau refusa-t-il de reprendre le travail scénique de zéro avec une nouvelle interprète.

Mais, contrairement à l'idée reçue, le cas du Met, à ce jour – et ce en ayant pris connaissance des projets de cette saison et de ceux à venir –, est cependant moins manichéennement opposé à celui des théâtres européens. Joseph Volpe affirme sa volonté, prudente mais ferme, d'ouvrir le répertoire : sont annoncées des productions nouvelles d'ouvrages modernes (Arnold Schoenberg, Alban Berg, Leos Janacek, Benjamin Britten) et contemporains (Philipp Glass, John Corigliano, John Harbison : une création tous les trois ans) qui se mêlent au fonds de répertoire de la maison qui draine les foules. Les metteurs en scène les plus inattendus acceptent désormais de travailler dans le prétendu temple de l'académisme : Robert Carsen et Bob Wilson, plutôt acquis aux usages européens, viendront pourtant confronter leur travail radical à celui, beaucoup plus « ronflant », de Franco Zeffirelli, accouru à la rescousse du Met pour une *Carmen* annulée *in extremis* par Liliana Cavanni, en désaccord esthétique avec Joseph Volpe, ou à celui de John Dexter, qui fut longtemps le metteur en scène maison.

FRONDE BAROQUEUSE

Le Met annonce même qu'il recherche une seconde salle pour y donner des ouvrages baroques. Cecilia Bartoli, applaudie dans *Cosi fan tutte*, de Mozart, la saison passée et qui revient au Met cette année, voudrait y donner le répertoire qu'elle souhaite aborder au cours des prochaines années (*Le Monde* du 22 mai) : Haendel, Vivaldi et, de manière générale, les compositeurs baroques.

Mais parviendra-t-elle à faire inviter au Met, en sa succursale du moins, une formation idoine, concurrentielle à l'Orchestre du Met ? James Levine acceptera-t-il de voir son terrain envahi par une fronde baroqueuse qui, pour être encore peu puissante aux Etats-Unis et à New York en particulier, remet posément en question les acquis académiques en ce domaine ? C'est probablement l'un des objectifs de Joseph Volpe, pour ce passage du siècle, pour un nouveau Met où ne chanteront ni Pavarotti, ni Domingo, ni Freni. Ce passage des générations renforcera assurément la nécessité d'une nouvelle image, d'un nouveau public, d'un nouveau Met. La « révolution de velours » de Joseph Volpe semble bien engagée.

R. Ma.

D'excellents résultats

Le rapport annuel du Metropolitan se réjouit des excellents résultats de l'exercice 1995, en équilibre depuis quatre années consécutives : 91,3 % de remplissage des salles (trois points de plus qu'en 1994) ; 260 millions de francs de fonds privés, glanés auprès de deux cent mille donateurs, couvrent 40 % des dépenses d'un budget s'élevant à environ 650 millions de francs. La billetterie a rapporté 274 millions de francs. La part des fonds publics s'élevait à 0,8 % du budget pour la même année.

Joseph Volpe, directeur général du Metropolitan Opera

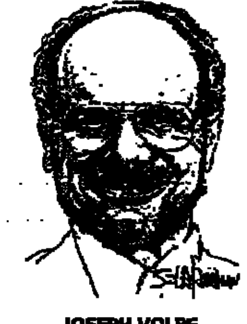
« J'use de ma position de patron et j'assume mes actes »

« Le Met affiche publiquement ses comptes et se réjouit d'un équilibre financier renouvelé depuis quelques années. N'est-ce pas, comme on le dit parfois, au prix d'une programmation sans risque ?

– Il est vrai que notre public met parfois du temps à assimiler des œuvres nouvelles. Quand *Billy Budd*, de Benjamin Britten, a été présenté pour la première fois, en 1978, dans la production de John Dexter, le taux de remplissage n'était que de 70 %. Nous avons réitéré en 1988-1989, avec 78 % de remplissage. En 1991-1992, ce taux est passé à 92 %. Pour la reprise de ce spectacle, fin février 1997, j'espère faire salle comble. Je crois absolument à l'évolution du goût et à la capacité de notre public à venir vers ce qui lui est a priori étranger. C'est pour cela que j'ai établi un programme jusqu'à l'an 2000, qui fait la part belle à des ouvrages modernes et contemporains.

– On vous reproche aussi l'académisme de certaines mises en scène…

– Le Met est avant tout un lieu où le public vient entendre ces grandes voix qu'il aime. Pourtant, nous allons beaucoup plus loin que ce que l'on dit couramment. La production du *Midsummer Night's Dream*, de Benjamin Britten, sera très contemporaine visuellement et, dans quelques mois, Robert Carsen dirigera *Eugène Onéguine*, de Tchaïkovski, son premier spectacle au Met. Je suis en pourparlers très avancés avec Robert Wilson. Cela ne m'empêche pas, s'il le faut, de refuser des projets scénographiques. Je suis toujours prêt à discuter, mais lorsqu'il me faut prendre une décision, j'use naturellement de ma position de patron et j'assume mes actes.



JOSEPH VOLPE

– On dit que, lorsque vous avez renvoyé Kathleen Battle, en 1994, vous avez conforté votre statut, en tenant de surcroît tête à Ronald Wilford, tout-puissant « manager » de l'agence Columbia, représentante de Kathleen Battle et de… James Levine, votre directeur musical…

– Je n'ai pas voulu faire d'autoritarisme abusif, mais je dois dire que miss Battle est allée trop loin. Après une longue liste de comportements peu confraternels, je lui ai signifié un ultimatum. Elle ne s'y est pas conformée. Je l'ai mise à la porte, voilà tout. Quant à Ronald Wilford, il n'est pas le grand manipulateur que l'on dit, je ne suis pas sa marionnette, en tout cas. James Levine a compris qu'il ne pouvait défendre miss Battle dans cette situation. S'il l'a engagée, c'est pour des motifs musicaux.

– Votre tandem avec James Levine est-il sans nuages, en dépit de ce qu'en dit Norman Lebrecht dans son récent livre, *When the Music Stops* ?

– Il s'agit de savoir qui fait quoi, voilà tout. Je ne me permets pas de donner des conseils musicaux à Jimmy. Il sait que je connais mon métier et que j'exerce ma fonction de patron. Nous nous consultons, nous échangeons nos vues.

– Vous êtes un enfant de la maison, puisque vous y avez d'abord travaillé comme membre du personnel technique. Ceci vous aide-t-il lors des conflits avec vos employés ?

– Ils connaissent mon passé et savent que je suis au courant de leurs difficultés. Je suis ferme mais loyal dans mes discussions. J'ai été très étonné d'apprendre qu'en France les jours de grève étaient même souvent payés. Ici, cela paraît surréaliste ! Quand il s'agit de se séparer de quelqu'un qui ne fait pas l'affaire, nous le faisons. S'ils imposent un arrêt de travail inacceptable, les personnels techniques peuvent être remplacés. Evidemment, cela ne se produit pas, car il règne dans cette maison une excellente atmosphère de travail. Le dernier conflit en date, une grève de vingt-six semaines en 1970, a été terrible pour la maison. Chacun en a ressenti les conséquences. Aujourd'hui nous reconduisons sans problème les conventions collectives.

– Il est notoire que le Met paye des cachets moins élevés qu'ailleurs, y compris dans le cas de Pavarotti. Comment parvenez-vous à attirer les plus grandes stars ?

– Ils se sentent choyés, aimés par le public. Ils aiment cette salle et son infrastructure très professionnelle, notre directeur musical. Les distributions sont exceptionnelles, et l'émulation très forte. Pour ma part, je fais tout ce qu'il faut pour que leurs conditions de travail soient parfaites. Si Mirella Freni a un problème avec son appartement, le jour de son arrivée, même un dimanche, je suis prêt à m'en occuper personnellement.

– On dit même que vous lui avez offert cette production de *Fedora*, qui ouvre la saison 1996-1997…

– Nous n'avons pas créé de nouvelle production à cette occasion, car il n'y a qu'elle pour chanter ce rôle aujourd'hui et remplir la salle avec un ouvrage qui y fut représenté pour la dernière fois il y a… soixante-dix ans… Nous avons donc loué la production préférée de Mirella. Elle voulait chanter ce rôle fétiche au Met. Comment refuser cela à cette immense chanteuse qui fit et fait toujours les beaux soirs de cette salle ? »

Propos recueillis par Renaud Machart



Mirella Freni en artiste d'exception dans « Fedora », d'Umberto Giordano

L'ouvrage avait été monté pour la dernière fois en 1926

FEDORA, d'Umberto Giordano. Avec Mirella Freni (Fedora Romazov), Placido Domingo (Loris Ipanov), Ainhoa Arteta (Olga Sukarev), Dwayne Croft (De Sirlex), Jean-Yves Thibaudet (Boleslao Lazinski), Chœur et Orchestre du Metropolitan Opera de New York, Roberto Abbado (direction), Beppe De Tomasi (mise en scène).
METROPOLITAN OPERA, New York, le 5 octobre. Prochains spectacles : les 12, 17, 21 et 25 octobre. De 85 F à 600 F. Tél. : (19-1-212) 362-6000.

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Toulouse l'a récemment monté, certes, mais il faut convenir que *Fedora* (1898), quatrième opéra représenté d'Umberto Giordano (1867-1948), n'encombre pas les scènes lyriques. En tout cas pas celle du Metropolitan Opera de New York, où la dernière apparition de l'ouvrage remonte à 1926. Mais *Fedora*, tout écrit sur mesure pour des monstres sacrés (Caruso sera l'Ipanov de la première milanaise), donne le change, pourvu qu'on respecte sa singulière tenue musicale, sa richesse orchestrale et dramaturgique.

On se moquera donc de savoir si Roberto Abbado, neveu de l'« autre » Abbado, dirige avec le feu qui convient, si sa mesure prudente ne tient pas l'ouvrage en deçà du « jusqu'où aller trop loin ». Il a préféré ne pas flirter avec cette limite du « goût » qui cligne de l'œil à tous les coins d'airs.

Gianandrea Gavazzeni (1909-1996), *dernier grand maestro du* répertoire italien, dans un enregistrement en public de 1993 capté à la Scala de Milan, où il dirige Mirella Freni et Placido Domingo (1 CD Legato LCD 213-2), montre assez bien qu'il est possible d'aller au-delà de cette réserve sans pour autant gâter l'ouvrage. Mais Gavazzeni était un orfèvre en la matière, « enveloppant » ses chanteurs sans les couvrir de miel…

Au Metropolitan Opera, Domingo n'abuse pas des sanglots, mais il donne de la voix avec une telle santé et une telle générosité que les amateurs retrouvent sans nul doute les émois prodigués naguère par des chanteurs au style moins scrupuleux. Agée de soixante et un ans, aux derniers feux d'une carrière menée avec tact et prudence, Mirella Freni témoigne d'une tenue vocale étonnante. Son timbre, riche, rond, fruité, est inchangé. Le vibrato s'est certes élargi et l'intonation de son dernier air laisse à désirer. Mais peut on rêver mort plus naturelle, plus intériorisée ? Peut-on rêver interlude plus touchant, habité de quelques simples gestes de détresse silencieuse ?

RÉALISME TRANQUILLE

Tout du long du spectacle, Freni est là, sans surcharge de *diva assoluta*, en simple artiste d'exception. Aux côtés des deux rôles principaux, on remarque deux excellents chanteurs : le soprano léger et acidulé de la Basque Ainhoa Arteta, Olga pimpante à souhait dans un « air du champagne », qui avoue sa préférence marquée pour le Veuve-Clicquot. Dwayne Croft confirme qu'il est l'un des plus beaux barytons du moment : voix splendide, ferme, puissante. Dans les froufrous de la scène de bal du deuxième acte on distingue un *guest* inattendu : le pianiste français installé à New York, Jean-Yves Thibaudet, incarne le rôle du pianiste polonais Lazinsky. La partition de Giordano lui offre d'ailleurs deux moments musicaux en forme de collage : censé régaler l'assistance du salon de Fedora d'un nocturne puis d'une étude virtuose *alla Chopin*, il accompagne en fait les répliques échangées en aparté par Fedora et Loris.

La mise en scène et les décors possèdent cette qualité essentielle de se faire oublier et de se rappeler régulièrement à notre bon souvenir sans choquer l'œil. On avouera qu'à part le chalet suisse sur fond de montagnes du troisième acte les atours du salon russe puis parisien de Fedora convainquent parfaitement par leur réalisme tranquille et exact. Il est vrai qu'on n'y a d'yeux que pour Freni – autrement dit, on n'y voit que du feu.

R. Ma.

Matthias Langhoff se réapproprie les cauchemars de Kafka au Théâtre de la Ville

« Ile du salut » est une variation terrifiante à partir du « Rapport 55 sur la colonie pénitentaire »

Première pièce de Matthias Langhoff, *Ile du Salut*, inspirée du *Rapport 55 sur la colonie pénitentaire* de Franz Kafka, glace d'effroi. La machine à tuer qui est au centre de la *nouvelle n'est* jamais montrée, mais des bruits sinistres et des éclats de lumière la rendent oppressante. Servie *par d'excellents comédiens*, la pièce finit par s'affranchir du récit : les terreurs de Kafka cèdent alors le pas à celles de Matthias Langhoff.

ILE DU SALUT, de Matthias Langhoff, d'après « Rapport 55 sur la colonie pénitentaire », de Franz Kafka. Mise en scène : Matthias Langhoff. Avec Jean-Marc Stehlé, Marcial Di Fonzo Bo, Amiran Amiranachvili, Jean Lambert-Wild, Gérard Morel, Claude Duneton...
THÉÂTRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mo Châtelet. Tél. : 42-74-22-77. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche 20 octobre, à 15 heures. 95 F et 140 F. Jusqu'au 8 novembre.

Un rideau de fer marron, imposant, avec une inscription manuscrite : *« Qui peut faire irruption dans le chaos ? »* Une voix, un peu tremblée, qui raconte un cauchemar, dans le noir, bercé par le grincement d'un mat sur une mer clapotante... Les premières minutes d'*Ile du salut* ne sont pas rassurantes pour les spectateurs du Théâtre de la Ville. Vers quels rivages embarquent-ils ? Sous le soleil voilé des tropiques. Dans une vallée où les cocotiers sont si hauts que la terre ne respire plus. Une vallée de la mort, dont Jean-Marc Stehlé donne une vision marquante, cinématographique. Cette faible lumière qui irradie d'une chaleur moite ce sol sablonneux, l'absence de ciel et d'horizon, tout concourt à l'enfermement dans un lieu que ne renierait pas Dante : *« Vous qui entrez ici, ôtez toute espérance »*, semble dire cet endroit dont la désolation est accusée par des débris incertains, une casemate et un entrelacs de ponts suspendus et d'échelles de corde cernant une bâche en plastique : l'enveloppe de la machine de la *Colonie pénitentaire*.

A quoi ressemble-t-elle, cette machine à tuer dont la description occupe une part essentielle du récit de Kafka ? Impossible à dire. Au Théâtre de la Ville, elle n'existe que par le roulement des poulies, les éclats de lumière et le bruit terrible qu'elle fait quand elle se met en marche. Mais on ne sait comment s'opère la punition, pourtant dépecée jusque dans ses moindres détails par l'Officier (Marcial Di Fonzo Bo) au Voyageur (Jean-Marc Stehlé). Etrange scène que celle de ces deux hommes dans un endroit abandonné : l'un, le Voyageur, porte tous les attributs d'un Européen, short, casque, et il croise ses jambes. L'autre, l'Officier, est vêtu d'un uniforme dont la stricte rigueur contraste avec le climat. Comme il le dit, *« il faut représenter la patrie »*. Quelle patrie ? Cela n'est pas précisé, sinon dans l'intransigeance à afficher un respect de l'ordre, lié à la punition et à la mort.

Grande gaieté, donc : deux hommes qui transpirent, une ambiance à rester coi de peur, et les cris des oiseaux tropicaux. Insistants comme un rappel à la nature sinon à la vie, que seul le Condamné (Amiran Amiranachvili) semble entendre. Avec ses tresses hirsutes, son corps à combattre les dieux antiques, son bout de bois dans le nez, il se tient dans cette vallée comme s'il ne savait pas que la Terre est ronde. De lourdes chaînes l'emprisonnent, il creuse ce qui pourrait être une tombe. Il doit mourir parce qu'il est coupable d'une faute qu'il ignore, et il répond en sifflant aux oiseaux. A ses côtés, le Soldat chargé de sa garde (Jean Lambert-Wild) semble muré dans un abattement irrémédiable : un jeune corps blond armé d'un fusil, qui tente de rafistoler les chaises en rotin, puis abandonne.

QUESTION IMPOSSIBLE

Long début pour une pièce sans fin : Matthias Langhoff porte en lui le cauchemar du *Rapport 55 sur la colonie pénitentaire*, à qui il a voulu donner chair en écrivant son *Ile du salut*. Le récit de Kafka navigue dans cette zone de l'inconscient où niche une culpabilité sans fond parce que fondamentale : d'être juif, d'être né, de survivre. Avec, à la clef, le désir de guerre, contre soi, le monde, ou l'autre – une vieille histoire de l'humanité, en somme. Une fois qu'il sera installé dans la machine, le Condamné sentira s'inscrire sur sa chair, parcourue par les pointes d'une herse, la sanction qui lui a été attribuée sans jugement. Le sang ruissellera sur son corps lacéré qui, au bout de douze heures, ne sera plus qu'un cadavre.

Pendant un moment qui paraît si long que des spectateurs fuient, la pièce écrite et mise en scène par Matthias Langhoff reste au plus près du récit de Kafka. Sans tricher, avec des comédiens qui excellent. On sent que Marcial Di Fonzo Bo irait jusqu'au bout du monde (s'il n'y est pas) pour faire entendre l'Officier, à qui il donne des accents shakespeariens. Jamais il ne flanche dans son interprétation, aussi exemplaire que celle, plus silencieuse, de Jean-Marc Stehlé. Pourtant, l'entreprise bute sur une question impossible : comment entrer dans le cauchemar de l'autre ? Si, dans l'intimité de la lecture, le récit de Kafka le permet, la scène s'y refuse. Visiblement, Matthias Langhoff l'a senti. Peu à peu, il s'éloigne des terreurs de Kafka, ou plutôt il se les réapproprie. Alors apparaît ce qui l'obsède – cette guerre sans fin que se livrent les hommes du siècle, partout dans le monde, en brandissant l'étendard de l'ordre totalitaire pour masquer toute interrogation. Guerres irrationnelles : quand les combattants ont cessé de se battre au corps à corps pour introduire les machines, l'humanité a fait un pas en arrière, disait Hermann Hesse. C'est ce temps-là qui se déploie sur le plateau du théâtre, quand Matthias Langhoff en arrive à ses « postludes » où se dessine peu à peu une apocalypse. Devenus singes, crocodiles ou animaux préhistoriques, les personnages investissent alors la vallée de la mort, pour ne plus la quitter.

Brigitte Salino

P. J. Harvey se met à nu sur le blues de John Parish

La chanteuse et le guitariste-producteur anglais défendent dans un pub de Bristol les titres de leur nouvel album cosigné

BRISTOL
de notre envoyé spécial

Pour fêter la sortie de leur disque commun, *Dance Hall at Louse Point*, John Parish et P. J. Harvey donnaient, du 9 au 12 octobre, quatre concerts exceptionnels au Fleece and Firkin, un pub spacieux de Bristol. Originaires de la région, le guitariste et la chanteuse ont choisi délibérément un cadre quasi familial, à l'image d'une relation qui les lie maintenant depuis une décennie. Musicien, producteur et homme de l'ombre, John Parish a participé à l'éclosion du talent singulier de Polly Jean Harvey. Elle n'avait que dix-sept ans quand il l'a croisée pour la première fois, adolescente timidement folk devenue rockeuse sous l'influence, entre autres, de cet amateur de blues primal et de rockabilly destructuré.

P. J. Harvey est l'une des personnalités les plus marquantes du rock anglais des années 90. En coulisse ou sur le devant de la scène, John a suivi son évolution, de *Dry*, premier album d'une petite paysanne écorchée vive, à *To Bring You My Love*, disque d'une femme venimeuse. Il y a quelques mois, le guitariste s'attelait en solo à la composition d'un album instrumental censé illustrer une chorégraphie. Sa camarade a fini par le rejoindre, posant ses textes et sa voix sur cette musique rugueuse.

Sur la petite scène du Fleece and Firkin transformé en étuve, quatre rockers-aristos en veste sombre entourent la chanteuse en robe blanche. Le jeu de guitare de John Parish distille des ambiances funestes. Dépouillé à l'extrême, il se hérisse en un blues barbelé. Aux claviers ou à la basse, Eric Feldman – ancien de Père Ubu et de Captain Beefheart –, dessine des ciels d'orage. Les silences ont le rythme d'une respiration angoissée. Les mots de P. J. Harvey s'épanouissent dans cet univers sous tension. Depuis longtemps, elle a fait de sa féminité une arme, se mettant à nu avec une cinglante impudeur. Ses incantations, d'abord murmurées, explosent en bouquets hystériques.

DEUX REPRISES DE GAINSBOURG

Depuis son dernier album, on sait que la chanteuse revendique la dimension théâtrale de ses chansons. En écrivant cette fois des textes pour les musiques d'un autre, elle confirme ses talents de comédienne. Elle joue des personnages plus ludiques que viscéraux. Qu'elle soit sorcière *(Taut)*, crooner romantique dans la reprise de *Is That All There Is*, un morceau de Leiber et Stoller interprété par Peggy Lee, ou prêtresse rock à la manière de Patti Smith *(Civil War Correspondent)*.

Au rappel, rejoint sur scène par Mick Harvey, coproducteur (sans aucun lien familial) de certains titres de l'album, le groupe se lance avec un enthousiasme chaotique dans l'interprétation de deux chansons de Serge Gainsbourg. Il y a quelques mois, dans son album *Intoxicated Man*, Mick Harvey a été le premier à traduire en anglais des morceaux du créateur de *Je t'aime, moi non plus*. Transformée soudain en B. B. du Dorset, P. J. Harvey fredonne à tue-tête une version (française) de *Harley-Davidson* avant d'entamer en duo *Bonnie & Clyde* devant un public local médusé et quelques Français qui ne l'étaient pas moins.

Stéphane Davet

Le gouvernement espagnol favorise l'accès des Américains à son marché cinématographique

MADRID
correspondance

Cet été, le cinéma espagnol semblait au bord de la crise de nerfs : Miguel Angel Cortès, secrétaire d'Etat à la culture, affirmant que les treize dernières années *« avaient été les pires de l'histoire du cinéma espagnol »*, avait déclenché une rébellion des cinéastes, pour une fois unanimes (*Le Monde* du 7 août). La rentrée se place sous le signe de l'apaisement. José Maria Otero, directeur général de l'Institut du cinéma et des arts audiovisuels, a déclaré qu'*« il n'y a jamais eu de doutes sur la qualité du cinéma espagnol ni sur la reprise évidente de la croissance du nombre de spectateurs »*. Le gouvernement de José Maria Aznar vient de dévoiler enfin le décret destiné à modifier la loi sur le cinéma du 8 juin 1994.

L'activité cinématographique s'est restructurée ces dernières années. Après une chute catastrophique de la production entre 1982 et 1994 (de 146 à 43 films), 59 films espagnols ont été produits en 1995. Une nouvelle génération de producteurs est apparue. Un important pôle audiovisuel s'est constitué à partir de l'alliance entre Canal Plus et le groupe de presse Prisa. Entre 1990 et 1995, la fréquentation en Espagne s'est accrue de 21 % et le rythme d'ouverture de salles ne se dément pas : en 1995, une nouvelle salle de cinéma était inaugurée tous les deux jours.

Même si Hollywood domine toujours le marché à 70 %, le cinéma hispanique reconquiert progressivement un public – une hausse de 60 % l'année dernière –. Dans ce contexte plutôt favorable, les mesures annoncées par le gouvernement ne traduisent pas la rupture redoutée cet été. Le fonds d'aide au cinéma restera en 1997 au même niveau que 1996, de l'ordre de 120 millions de francs. Ces mesures traduisent pourtant un fléchissement des défenses nationales – et par conséquent des protections des autres pays européens –, alors que les intérêts américains bénéficient particulièrement de la conjoncture. De surcroît, contrairement à ce qui se passe en France, où les principaux circuits (Gaumont, UGC et Pathé) appartiennent à des capitaux français, le premier circuit national espagnol (plus de 100 salles) est détenu par la multinationale américaine UCI depuis 1992.

Le système de protection remis en cause par le nouveau décret s'articulait autour d'un double mécanisme réglementaire concernant les licences de doublage et les quotas en salles. Le système des licences de doublage imposait aux distributeurs de sortir un film européen pour avoir le droit de doubler et donc de présenter au public un film non européen (donc essentiellement américain). Dans *El Pais* cet été, José Maria Otero se proposait de modifier ce système *« pour éviter l'importation de films européens sans relief qui occupent l'espace du cinéma espagnol »*, système qu'il n'estimait servir qu'*« à obtenir des licences pour doubler des films américains en Espagne. »* S'il est vrai que certains films européens sont distribués en Espagne uniquement dans ce but, les sociétés américaines installées dans le pays achètent aussi de nombreux films espagnols pour les mêmes raisons.

Les distributeurs indépendants espagnols étaient généralement d'avis de supprimer tout de suite ce système destiné de toute façon à disparaître au plus tard en 1998 pour harmoniser les réglementations espagnole et européenne. Il sera d'abord assoupli, la distribution d'un film européen donnant désormais le droit de présenter deux films américains au lieu d'un. Transition dangereuse : les distributeurs espagnols n'auront pas un accès plus facile aux produits européens, et les majors pourront sortir plus de films américains en faisant moins d'efforts sur les films européens.

Les quotas d'écrans imposaient, dans les villes de plus de 125 000 habitants, que ne soient pas projetés plus de deux films de pays tiers pour un film européen. Ce rapport est porté à trois pour un. La principale justification de ce changement est que l'ancienne règle n'a jamais été respectée. Sans la création d'un mécanisme de contrôle fort, on peut douter de l'efficacité protectrice de ce changement. Mais une fois encore, le nouveau décret fragilise les conditions de sortie des films espagnols (et plus largement européens) et laisse augurer une domination encore plus forte des Américains sur la distribution et l'exploitation. La plus parfaite illustration en est l'annonce par le groupe Prisa de son entrée dans le secteur de l'exploitation avec l'objectif ambitieux d'ouvrir vingt multiplexes avant la fin du siècle. Pour ce faire, Prisa s'est associé à Warner, l'américain.

Thomas Sonsino

Des échanges inégaux avec la France

Les films espagnols sont rares en France, en salles comme à la télévision. Seul Pedro Almodovar (comme avant lui Luis Buñuel, puis Carlos Saura) tire vraiment son épingle du jeu, réalisant 77 % des entrées des films espagnols en France. Au contraire, le cinéma français marche assez bien en Espagne. Sur la quarantaine de films sortis en 1995, trois (*Un indien dans la ville, La Reine Margot, Léon*) ont dépassé les 400 000 entrées.

Depuis l'accord du 25 mars 1988, le cinéma français coproduit surtout les films des réalisateurs espagnols qui s'exportent le mieux : Almodovar et Bigas Luna. La réciproque est plus difficile, à cause de la différence des budgets de production (en 1995, le coût moyen d'un film français se situait à 28 millions de francs, contre 8 millions pour un film espagnol). Pour faciliter l'augmentation du nombre de coproductions, les représentants des deux pays ont signé à San Sebastien un accord qui doit entrer en vigueur au 1er janvier. L'abaissement de 20 % à 10 % (pour les films à budget élevé) de l'apport minimum du coproducteur minoritaire devrait augmenter les échanges.

L'Asie centrale arrive en force

Ecouter l'élégance azérie, la puissance du chant du Khorezm ou la fougue kazakh

REPLACÉES dans leur contexte géopolitique naturel – l'Asie centrale –, les jeunes nations nées du démantèlement de l'URSS ont fait leur entrée sur le marché discographique des musiques du monde au lendemain de leur indépendance. Longtemps bridées par l'idéologie officielle, qui n'a jamais empêché leur existence mais les a gommées, ces musiques traditionnelles et savantes étaient proposées comme l'expression de minorités ethniques au sein de la grande famille communiste, et non pas comme celle d'un peuple. Cela change beaucoup la perspective d'écoute. Naguère recueillies sur le terrain par des ethnomusicologues ou saisies par les radios locales, ces pièces musicales ont fait, dès le début des années 90, l'objet d'enregistrements en studio ou en concert.

Certains, comme la Maison des cultures du monde, qui vient de publier le septième volume de l'*Anthologie des muquams d'Azerbaïdjan*, consacré à Djanali Akberov, ont entrepris de réunir de véritables corpus musicaux afin d'en assurer la sauvegarde. Dans cette musique élégante, proche d'une certaine Perse, la vièle *kemanche*, le luth ou la voix explorent les recoins des *muquams*, suites musicales à tiroirs ici saisies à Bakou en avril 1992, et que le maître, de sa voix jetée, éclaire de sa singulière lumière, plus rude que le grand chanteur azéri Alem Kassimov.

A l'élégance allongée des musiques azéries, ou de celles de la tradition classique ouzbèque (*Tadjikistan-Ouzbékistan : tradition savante Shash Maquam*, un album bien argumenté vient de paraître chez Buda Records/Adès, le livret est complet, n'y manquent que les dates et les lieux d'enregistrement), on opposera la puissance du chant venu du fin fond de l'Asie centrale, la région du Khorezm, dont la capitale, Khiva, a longtemps cultivé jardins et mosquées avec un art poussé de l'étrange.

DES LIVRETS COMPLETS

Ouzbékistan, musique du Khorezm est le résultat de voyages effectués là-bas par Théodore Lévin et Otanazar Matyakubov pour le compte de l'Unesco. Avec un son parfait, ces onze pièces représentatives des traditions populaires, savantes et sacrées d'une branche mal connue des ethnies d'Asie centrale, présentent des curiosités tout à fait séduisantes, comme cette pièce classique instrumentale jouée sur une clarinette double *(koshnai)* aux accents enfantins.

Enregistrées en 1994 à Almati (anciennement Alma-Ata), trois ans après l'indépendance du pays, les vingt et une pièces de l'album *Kazakhstan, musique d'Almati* sont un reflet assez fidèle de l'enseignement dans les conservatoires du patrimoine kazakh. On y notera la très belle voix de Berik Zusipov, jeune homme né en 1970 près de la mer d'Aral, qui s'accompagne au *dombra*, un luth à deux ou trois cordes, l'instrument national, permettant de trancher les accords avec la fougue de l'épopée ou de faire courir librement les notes comme un cheval au galop. Le Musée d'ethnographie de Genève, qui a réalisé ces enregistrements, prévient dans le livret que, *« n'ayant été réalisés ni dans les yourtes des bergers ni dans les habitations des paysans, ils ne font qu'illustrer la pratique des professionnels »*. Mais la musique est superbe.

Enfin, pour clore ce voyage, on plongera dans l'univers léger de Matlubeh Dadabayeva – « la turquoise de Samarkand » –, chanteuse d'origine tadjik qui chante aussi en ouzbek et affectionne les robes et les coiffes brodées. D'une voix virginale (avec parfois un peu trop d'aigus nasillards), saisie au vol à Tachkent, elle interprète des airs de fête rythmés par le tambour circulaire *dayerâ*, ou des mélopées confondantes d'une tristesse dévoilée par le sensuel *ghichack* (vièle). Tous ces albums contiennent des livrets complets.

Véronique Mortaigne

★ ***Anthologie des muquams d'Azerbaïdjan*** **: un coffret de 2 CD Inédit W 260 069. Distribué par Auvidis.**
Ouzbékistan, musique du Khorezm **: 1 CD Unesco/Auvidis D 8269.**
Kazakhstan, musique d'Almati **: 1 CD VDE/Gallo VDEC D910.**
Matlubeh Dadabayeva : 1 CD Long Distance 122 039. Distribué par WMD.



SANDRA BESSIS
Paseando

Romancero, coplas, cancionero : trois formes musicales et poétiques qui définissent les chants judéo-espagnols et sont explorées par Sandra Bessis et ses trois musiciens (viole de gambe, flûte de cristal, guimbarde, clarinette turque, bombarde, psaltérion, cromone, tambourin, etc.). Ces romances puisées dans la culture de l'Andalousie métisse et de ses héritiers se promènent dans les chansons populaires de l'Espagne médiévale, les légendes et les rites quotidiens de la communauté juive de la Péninsule. Il y a là de l'amour tragique (*Ven kerida, ven amada*) ou ardent (*Por amar une donzeya*), des intrigues coquines (*Dos amantes tengo la mi mama*) et de la gourmandise (*Komida de berendjena*, hymne à l'aubergine). Sandra Bessis prend un plaisir évident à chanter ces dix-sept morceaux choisis parmi un répertoire que le temps n'a pas su détruire. Les nuances de la voix, sa chaleur, l'élégance des accompagnements musicaux compensent les défauts de la prise de son (trop proche, la voix laisse souvent entendre la respiration) et une certaine linéarité mélodique. On retiendra une superbe romance interprétée a capella : *Durme, durme, mi alma donzeya.* *V. Mo.*
★ **1 CD ARB AT 1440.**



RICHARD STRAUSS
***Quatre derniers Lieder – Cinq Lieder – Suite du* Chevalier à la rose**
Renée Fleming (soprano), Orchestre symphonique de Houston, Christoph Eschenbach (direction).

Elisabeth Schwarzkopf a enregistré deux fois les *Quatre derniers lieder* pour EMI. La première fois en mono avec l'orchestre Philharmonia, deux années après la création mondiale de l'œuvre de Strauss par Kirsten Flagstadt et Wilhelm Furtwängler en 1949, la seconde en stéréo avec l'Orchestre radio-symphonique de Berlin et George Szell (1966). Avec quelque injustice parfois toutes ses consœurs lui ont été confrontées et aucune n'a pu s'imposer durablement. Quel sera le sort de Renée Fleming ? A la tête de l'Orchestre de Houston, Christoph Eschenbach trouve immédiatement le ton juste – entre feuilles mortes et soleil couchant – ; mieux, il enveloppe la soprano dans un châle protecteur qui lui permet de déployer une voix au souffle infini, flexible, au timbre somptueux. De cet entrelac amoureux naît une interprétation moins hypnotique que celle de Schwarzkopf, mais finalement plus émouvante, parce que plus sensible. *Al. Lo.*
★ **1 CD RCA 09026 68539-2.**

ARNOLD SCHOENBERG
Moïse et Aaron
David Pittman-Jennings (Moses), Chris Merrit (Aron), Gabriele Fontana (une jeune fille), etc. Chœur de l'Opéra royal d'Amsterdam, Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, Pierre Boulez (direction).

Enregistrée dans la grande salle du Concertgebouw d'Amsterdam en octobre 1995, cette interprétation de l'opéra inachevé d'Arnold Schoenberg a bénéficié des répétitions liées aux représentations données à l'Opéra d'Amsterdam pendant cette période dans la mise en scène de Peter Stein (*Le Monde* du 14 octobre 1995). Dirigée par Boulez, chantée par une distribution idéale, jouée par un orchestre assez stupéfiant de perfection, chantée par un chœur sans reproche, servie par une prise de son qui respecte les rapports d'intensité, la balance orchestrale et la disposition des différents intervenants d'une façon idéale, cette version règle la question pour longtemps, très longtemps. *Al. Lo.*
★ **Un coffret de 2 CD Deutsche Grammophon 449 174-2. Livret en allemand, français, italien et anglais.**

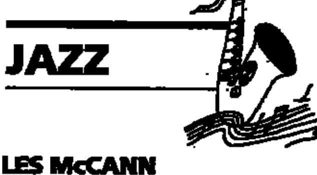
HECTOR BERLIOZ
Harold en Italie – Le Corsaire – Le Carnaval romain – Benvenuto Cellini
Laurent Verney (alto), Orchestre de l'Opéra Bastille, Myung-Whun Chung (direction)

Berlioz est l'un des compositeurs les plus difficiles à interpréter. De nombreux interprètes (notamment français, excepté Paul Paray et Pierre Monteux) l'ont dirigé en grossissant parfois les traits d'une musique aux lignes sveltes, aux harmonies astringentes, et nourrie d'une multitude de détails instrumentaux. Avec un orchestre transparent, aux cordes fluides et virtuoses, des vents agiles, Chung donne une version flamboyante mais tenue, émouvante, ni policée ni trop démonstrative d'*Harold en Italie*. Laurent Verney, alto solo de l'Opéra, a la stature instrumentale d'un grand soliste, mais il sait se fondre dans l'orchestre, écouter ses collègues, qualité capitale dans cette œuvre magnifique et sans doute la plus difficile à bien interpréter de toutes les pièces instrumentales de Berlioz... si l'on en juge par une discographie pléthorique et souvent médiocre. *Al. Lo.*
★ **1 CD Deutsche Grammophon 447-102-2.**

JAZZ

LES McCANN
EDDIE HARRIS
Swiss Movement

Ce concert enregistré le 22 juin 1969 au Festival de jazz de Montreux (Suisse) aurait pu ressembler à ces millions de soirées conçues à partir de la réunion d'un groupe de base et de quelques solistes sur l'air de *« on est un tas de chouettes copains »*. C'est une partie du quotidien du jazz. Les musiciens qui méritent ce nom s'en sortent à peu près, parfois des moments particuliers se sont retrouvés inscrits dans l'histoire. Dans ce « Swiss Movement », on est un peu au-dessus de la moyenne et pas vraiment dans l'histoire. Position presque idéale, il n'y est question que de musique. Les Mc Cann, pianiste, et Eddie Harris, saxophoniste – électrique –, honnêtes figurants d'un jazz sans enjeux, iront là vers leur dépassement. Benny Bailey est à la trompette ; il embarque son monde dès le premier thème. La forme est proche du hard bop ; la rythmique swingue sur des accentuations funky. Voilà, ça joue, ça gronde, on se laisse prendre et séduire par ce jeu direct, par cet élan d'un soir au Casino. *S. Sl.*
★ **1 CD Rhino-Atlantic 8122-72452-2. Distribué par WEA.**



CURTIS MAYFIELD
New World Order

On croyait Curtis Mayfield perdu pour la musique depuis que, en août 1990, un accident de scène l'avait laissé tétraplégique. Miracle de la volonté et des nouvelles technologies, l'ancien leader des Impressions (de 1957 à la fin des années 60) sort aujourd'hui un nouvel album. Surprise, *New World Order*, à quelques petites erreurs près, rivalise avec les meilleures productions solo *(Curtis, Superfly, There's No Place Like America Today)* de cette figure essentielle de la musique noire américaine, dépassant la plupart des disques qu'il enregistra dans les années 80. Loin des arrangements clinquants et des conventions sirupeuses du rhythm 'n' blues actuel, Curtis murmure, de son falsetto doux et fragile, des psaumes douloureux, des mélodies d'une langueur inquiète. Comme à l'époque où *People Get Ready* et *If You Had a Choice of Colour* fournissaient la bande-son idéale du Mouvement des droits civiques, ces nouvelles chansons rayonnent d'une spiritualité qui fait de Curtis Mayfield l'égal de Marvin Gaye. *S. D.*
★ **1 CD Warner 9362-46348-2.**

BAADER MEINHOF

Un temps, on vit en Luke Haines l'avenir de la pop anglaise. Mais trop d'amertume et de bile n'ont jamais permis à son groupe, The Auteurs, de jouer le rôle fédérateur que laissait entrevoir un élégant premier album *(New Wave)*. Baader Meinhof, son nouveau groupuscule, trouve enfin l'adéquation entre intimisme acariâtre et mélodies convulsives. Plutôt que se crisper sur sa guitare, le chanteur a choisi d'accompagner sa voix acide de violon et de violoncelle effilés comme une lame de percussions et d'un clavier sculptant un funk étrangement spasmodique. Dix chansons courtes et superbement osseuses évoquent en filigrane les heures sombres du terrorisme européen et moyen-oriental des années 70. Avec les mots teigneux et l'humour tordu d'un anti-héros. *S. D.*
★ **1 CD Hut 8421782. Distribué par Delabel.**



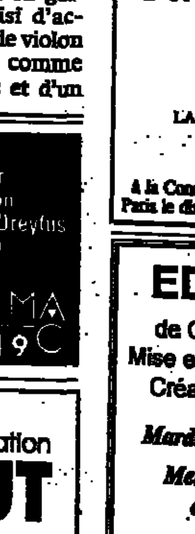
JEAN-JACQUES MILTEAU
Merci d'être venus

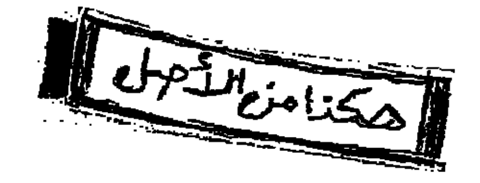
Avec ou sans harmonica, tout change. Le Néerlandais Toots Thielemans avait tenté l'expérience avec la musique brésilienne. Jean-Jacques Milteau a embauché de fameux coéquipiers pour essayer de cerner le blues de la chanson française. C'est une jolie tentative, l'harmonica adoucit les mœurs, ou les exacerbe, comme dans la nouvelle version très animée de *Sarbacane*, de et avec Francis Cabrel. Réunir Florent Pagny, Charles Aznavour, Eddy Mitchell (*Lèche-botte blues*, hyper-décontracté), Michel Jonasz *(Les Fourmis rouges)* ou Claude Nougaro *(Les Don Juan)* est sa manière à lui, qui accompagna beaucoup les chanteurs, de fêter le centième anniversaire de l'harmonica – pour tout renseignement sur l'instrument, téléphoner à Jean-Jacques Milteau, au Souffle du blues, 01-40-44-92-22, comme indiqué sur la pochette. Pour le blues, le vrai, avec l'esprit et tout, Milteau a trouvé chaussure à son pied : Richard Bohringer, cassé et plein d'espoir, noctambule, amoureux ébahi et infidèle *(Quand j'rentre le soir)* ou encore Didier Lockwood *(Lonely Crowd)*. *V. Mo.*
★ **1 CD Odéon Records 853432-2. Distribué par EMI.**

LES COMEDIAN HARMONISTS chantent en français

En 1931, les Comedian Harmonist pénètrent dans les foyers français avec *Les Gars de la marine*, ritournelle empruntée au film *Le Capitaine Craddock*, version française du film berlinois *Bomben auf Monte Carlo*. Ce quintette vocal avec piano est déjà célèbre en Allemagne, où il a été fondé en 1927 par un ténor sans emploi Harry Frommerman, auquel se sont joints la basse Robert Riberti, fils d'un ténor italien de l'Opéra de Berlin, un ténor bulgare, un baryton polonais, etc. Admirateur du groupe vocal américain The Revellers, Harry Frommerman organise des répétitions chez la grande actrice du cinéma muet Asta Nielsen, avant d'aborder les rivages de la comédie musicale, du cinéma (parlant) et de l'opérette. Les Comedian Harmonists sont polyglottes : ils chantent en allemand, en français, en anglais, passent du jazz (*Stormy Weather*, en français, *Quand il pleut*, en 1933) au classique (*Sandmännchen* sur une musique de Brahms, *Menuet* de Boccherini), donnent des concerts de chanson Salle Gaveau (une première), et s'encanaillent avec Joséphine Baker ou sur des musiques du Cubain Enersto Lecuona *(Ali Baba)*. La diction parfaite, l'humour – un peu trop opérette parfois –, les charmantes pointes d'accent, le travail d'ensemble vont assurer un succès européen à ce groupe que le nazisme forcera à la dissolution : la moitié de ses membres étaient juifs. *V. Mo.*
★ **1 coffret de 2 CD EPM 983782.**

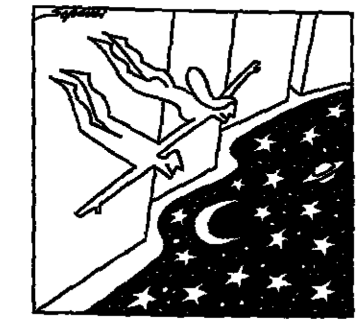






Cultures croisées à Marseille

La Fiesta des Suds s'installe à la Manufacture des tabacs



LA FIESTA DES SUDS, c'est un tout : un lieu, des cultures croisées, une *certaine* idée des brassages du Sud européen, de l'Arabie et de l'Afrique, des fêtes de jeunes, de la photographie (Sebastiao Salgado), des arts plastiques. De quoi occuper l'ancienne Manufacture des tabacs, rebaptisée Dock 19 pour célébrer la mémoire des quatre éditions précédentes de *ce festival qui s'était* tenu sur le port *de Marseille. La* soirée d'ouverture (le 12) mêle les derviches tourneurs de Damas, le raï (Cheba Zhora) et le flamenco (Los Parillas de Jerez). En soutien, la Fiesta a appelé des Diables catalans (parade pyrotechnique). Le 17, l'Italie arrive avec ses régionalismes universaux : les Piémontais Mau Mau, rockers éclectiques, la Squadra de Gênes et les Corses de Cinqui So ; le 18, le raï (Khaled) se marie à la culture de la jeune génération israélienne (Alabina). Beaux mariages à venir également, l'Afrique (Djeli Moussa Diawara, le Rail Band de Bamako) et la salsa (les Cubains de Klimax).

★ *Dock 19, 19, rue Guibal, Marseille 3e.* **Du 12 au 26 octobre. Tél. : (16) 91-11-45-50. De 80 F à 100 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Assassin, Kabal, Zebda, Saï Saï
Déferlante sur le Val-de-Marne de rythmes et de mots affûtés par la rue. Doyen de la scène rap, Assassin reste à l'avant-garde des sons et de l'engagement. Saï Saï sont les tchatcheurs virtuoses du ragamuffin parisien. Zebda nous secoue avec ses idées neuves et ses danses sudatoires.
Ivry-sur-Seine (94). Chapiteau, parc des Cormailles. 20 heures, le 11. Tél. : 45-15-07-07.

Habib Koité
Lauréat du concours Découvertes de RFI en 1993, Habib Koité a gagné une bonne partie de l'Afrique de l'Ouest à sa cause musicale avec un titre au militantisme joyeux, *Cigarette a bana* (la cigarette, c'est fini). Quand il ne prodigue pas sa science aux élèves de l'Institut national des arts de Bamako, Habib Koité, fils de griot, présente sur scène son album vif et malin, *Muso Ko* (Misslin/Night & Day).
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 heures, le 11. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Khelifi Ahmed
Né en 1921 dans la région de Biskra, Khelifi Ahmed est l'un des chanteurs traditionnels les plus populaires en Algérie et au Proche-Orient. Surnommé « le palmier chantant », ce vieil homme est le maître incontesté du chant saharien – le style *ay ayné* dans les palmeraies, chaud et intemporel comme le désert.
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mo Jussieu. 20 h 30, les 11 et 12. Tél. : 40-51-38-37. 100 F.

Chasse aux rats, de Peter Turrini
Chasse aux rats est la première pièce écrite par l'auteur autrichien d'origine italienne Peter Turrini. Michel Didym entend ce texte en 1995, à l'abbaye des Prémontrés de Pont-à-Mousson, lors de la première édition de La Mousson d'été, et décide aussitôt de le monter. *« Nous sommes tous englués dans des habitudes, des modes, des processus de consommation nés en gros du boom économique de l'après-guerre... »* De cette « modernité », Turrini dissèque la superficialité.
Théâtre 71 Malakoff, 3, place du 11-Novembre, 92 Malakoff. Du 11 au 27 octobre à 20 h 30 ; jeudi à 19 h 30 ; dimanche à 17 heures. Tél. : 46-55-43-45. 85 F et 115 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BREAKING THE WAVES (*)
Film danois de Lars von Trier, avec Emily Watson, Stellan Skarsgard, Katrin Cartlidge, Jean-Marc Barr, Adrian Rawlins, Jonathan Hackett (2 h 38).
VO : *UGC Ciné-cité les Halles*, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; *UGC Danton, dolby, 6e* ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; *14-Juillet* Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; *Pathé Wepler, 18e* (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

CAMELEONE
Film français de Benoît Cohen, avec Chiara Mastroianni, Seymour Cassel, Jackie Berroyer, Antoine Chappey, Alban Guitteny, *Eddie Bunker* (1 h 32).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; George-V, dolby, 8e ; *UGC Lyon Bastille, 12e ; Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e.

LES ENFANTS DE LA NATURE
Film islandais de Fridrik Thor Fridriksson, avec *Gisli Halldorsson*, Sigridur Hagalin, Bruno Ganz, Egill Olafsson (1 h 25).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE JAGUAR
Film français de Francis Veber, avec Jean Reno, Patrick Bruel, Harrison Lowe, Patricia Velasquez (1 h 40).
Gaumont *les Halles, dolby*, 1er (40-39-99-40 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, *6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e* (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; réservation : *40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier*, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; *Gaumont* Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Maillot, 17e* ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; *réservation* : 40-30-20-10).

RONDE DE FLICS À PÉKIN
Film chinois de Ning Ying, avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu (1 h 42).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

UNE VIE NORMALE
Film britannique d'Angela Pope, avec Martin Donovan, Joely Richardson, Jason Flemyng, Ian Hart, Sam Bould (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e *(43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10)* ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; *Gaumont Opéra Français*, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; *14 Juillet-sur-Seine*, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43).

WALKING AND TALKING
Film américain de Nicole Holofcener, avec Catherine Keener, Anne Heche, Liev Schreiber, Todd Field, Randall Batinkoff, *Kevin Corrigan* (1 h 23).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Elysées Lincoln*, dolby, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Sept Parnassiens*, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

RÉGIONS

Une sélection musique classique, danse, jazz, théâtre et art

MUSIQUE CLASSIQUE

AIX-EN-PROVENCE
Vladimir Spivakov (violon), Serguei Bezrodny (piano)
Haendel : *Sonate pour violon et piano.* Brahms : *Sonate pour violon et piano nº 3.* Schubert : *Fantaisie.*
Théâtre du Jeu de Paume, rue de l'Opéra, 13 Aix-en-Provence. 17 heures, le 13. Tél. : 42-38-44-71.
Janos Starker (violoncelle), Alain Planès (piano)
Haydn : *Divertimento.* Chopin : *Sonate pour violoncelle et piano op. 65.* Brahms : *Sonate pour violoncelle et piano op. 38.* Beethoven : *Variations sur « La Flûte enchantée ».*
Théâtre du Jeu de Paume, rue de l'Opéra, 13 Aix-en-Provence. 20 h 45, le 15. Tél. : 42-38-44-71.
Quatuor Vogler
Haydn : *Quatuor à cordes op. 74 nº 2.* Beethoven : *Grande Fugue pour quatuor à cordes op. 133.* Smetana : *Quatuor à cordes nº 1.*
Théâtre du Jeu de Paume, rue de l'Opéra, 13 Aix-en-Provence. 20 h 45, le 18. Tél. : 42-38-44-71.

ANGOULÊME
Lazar Berman (piano), Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Beethoven : *Les Créatures de Prométhée.* Mozart : *Concerto pour piano et orchestre nº 13.* Beethoven : *Concerto pour piano et orchestre nº 4.*
Logis de Lunesse, 16 Angoulême. 21 heures, le 12. Tél. : 45-94-74-00.
François-René Duchable (piano)
Beethoven : *Sonate pour piano nº 8 « Pathétique ».* Chopin : *Polonaises, Nocturnes.* Liszt : *Sonate pour piano.*
Logis de Lunesse, 16 Angoulême. 17 heures, le 13. Tél. : 45-94-74-00.

BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Bruch : *Fantaisie écossaise.* Berlioz : *Symphonie fantastique.* Gil Shaham (violon), John Nelson (direction).
Palais des sports, place Ferme-de-Richemont, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 16 et 17. Tél. : 56-48-58-54. De 40 F à 110 F.

COMPIÈGNE
Médée
de Cherubini. Francine Bergé (Médée), Claude Giraud (Jason), Barbara Kelsch (Circé), Jacques Dacqmine (Créon), *Chœur du Théâtre français de la musique,* Ensemble orchestral Harmonia Nova, Michel Swierczewski (direction), Pierre Jourdan (mise en scène).
Théâtre impérial, 3, rue Othenin, 60 Compiègne. 20 h 30, le 18 ; 17 h 30, le 20. Tél. : 05-03-13-46. De 100 F à 550 F.

DOUAI et LILLE
Orchestre national de Lille
Mahler : *Symphonie nº 3.* Doris Soffel (mezzo-soprano), Maîtrise boréale, *Chœur de Düsseldorf, Jean-Claude Casadesus* (direction).
Hippodrome, place du Barlet, 59 Douai. 20 h 45, le 18. Tél. : 27-96-62-83. Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 20 h 30, les 15 et 16. Tél. : 20-12-82-40. 160 F.

LYON
The Turn of the Screw
de Britten. Anne-Marguerite Werster (la gouvernante), Pomone Epoméo *(Mrs Grose), Marion* Harousseau, Julie Mathevet (Flora), Emmanuel Lanièce, Roman Bignaux, Cyrille Dubois (Miles), Tania-Marie Livingstone (Miss Jessel), *Gunnar Gudbjörnsson (Peter Quint),* Scott Emerson (le narrateur), Maîtrise de Caen, Maîtrise et orchestre de l'Opéra de Lyon, Dominique Debart (direction), Sephan Grögler (mise en scène).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 h 30, le 12 ; 19 h 30, le 15. Tél. : 72-00-45-45. De 75 F à 240 F.

MARSEILLE
L'Or du Rhin
de Wagner. James Johnson (Wotan), Robert Schunk (Loge), Hartmut Welker (Alberich), Yvan Mathiakh (Mime), Wendy Hoffman (Fricka), Carmen Reppel (Freia), Arkady Volodos (Donner), Peter Jeffes (Froh), Carsten Stabell (Fasolt), Gudjon Oskarsson (Fafner), Patricia Spence (Erda), Sandrine Eyglier (Woglinde), Hélène Thiry (Wellgunde), Sonia Nigoghossian (Flosshilde), Orchestre philharmonique de Marseille, Serge Baudo (direction), Charles Roubaud (mise en scène).
Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 14 h 30, le 13 ; 20 h 30, les 16 et 19. Tél. : 91-55-00-70. De 220 F à 300 F.

NICE
Boris Godounov
de Moussorgski. *Ruggero Raimondi* (Boris Godounov), Vitali Taraschenko (Dimitri), Kenneth Riegel (Schouiski), Jasha Rosenberg (Varlaam), Jeanne Piland (Marina), Vladimir Vaneev (Pimène), Vsevolod Grivnov (l'Innocent), Yuri Vedeneev (Rangoni), Chœur de l'Opéra de Nice, Chœur bulgare, Orchestre philharmonique de Nice, Vladimir Fedoseyev (direction), Yannis Kokkos (mise en scène).
Opéra, 4-6, rue Saint-François-de-Paule, 06 Nice. 19 heures, les 18, 23 et 26 ; 14 h 30, le 20. Tél. : 93-85-67-31. De 80 F à 320 F.

DANSE

ALÈS-EN-CÉVENNES
Olivia Grandville
Zig Zag.
Le Cratère, square Pablo-Neruda, 30 Alès-en-Cévennes. 20 h 30, le 18. Tél. : 66-52-52-64.

GRENOBLE et LYON
Tokyo Ballet
Maurice Béjart : *Le Sacre du printemps, L'Oiseau de feu, Boléro.*
Le Cargo, 9, avenue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 19 h 30, le 15 ; 20 h 30, le 16. Tél. : 76-25-91-91. De 60 F à 170 F.
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 15 heures et 20 h 30, le 12 ; 17 heures, le 13. Tél. : 78-75-88-88. De 220 F à 250 F.

LYON
Compagnie Ea Sola
Sécheresse et pluie.
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, les 18 et 19. Tél. : 78-75-88-88. De 110 F à 140 F.

MULHOUSE
Mathilde Monnier
Nuit.
La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, le 18 ; 19 h 30, le 19. Tél. : 89-36-28-28. De 90 F à 130 F.

LA ROCHELLE
Hip hop-Danses urbaines
If, Käfig, MBDT.
La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Perot, 17 La Rochelle. 20 h 30, le 12. Tél. : 46-51-54-02. 125 F.

STRASBOURG
Compagnie Josef Nadj
Le Cri du caméléon.
Théâtre national, place de la République, 67 Strasbourg. 20 heures, le 12. Tél. : 88-35-44-52. 125 F.
Nederlands Dans Theatre 2
Jiri Kylian : *Lurch.*
Théâtre municipal, Opéra du Rhin, 19, place Broglie, 67 Strasbourg. 20 heures, les 16, 17, 18 et 19. Tél. : 88-75-48-23. De 70 F à 230 F.

JAZZ

NANCY
20e Nancy Jazz Pulsations
En première semaine : Little Freddie King (le 15 octobre), Liz McComb, Coco Robicheaux, Melvin Taylor, Laurent de Wilde, Gianmaria Testa, Sens Unik, (le 17) Oumou Sangare, Manu Dibango, le trio Romano/Sclavis/Texier, ONJ Laurent Cugny, Mad in Paris (le 18), Armando Battiston, Nnenna Freelon, Benny Golson Orchestra, Duke Ellington Orchestra, Arno (le 19).
Jusqu'au 26 octobre. NJP BP 711 54064 Nancy Cedex. Tél. : 83-35-40-86.

PERPIGNAN
8e Perpignan Jazz Festival
Un premier week-end « Carrefour des Suds » avec Amaia Zubiria et Inaki Salvador Octet, *Pino Minafra* Sud Ensemble, Michel Marre, Pascal Comelade Onztet, François Corneloup Quartet. A partir du 15 octobre : Steve Coleman *Five Elements, la Compagnie* La Carrerarie, le trio de Denis Colin, Rabih Abou Khalil, Prysm...
Jusqu'au 19 octobre. Tél. : 68-35-37-46.

RIVE-DE-GIER
18e Festival international de Rive-de-Gier et des pays du Gier
Le festival dont un rhinocéros est l'emblème arrive à sa dix-huitième édition avec un programme *qui* attire les superlatifs : Louis Sclavis en solo et en trio, Noël Akchoté, Bruniferd, Atalante, « Alors » avec Michel Portal, Barre Philips, John Surman, Jean-Pierre Drouet et Pierre Favre, Benny Golson Orchestra, Marc Ducret, Steve Coleman, « Impro Soli » avec Jean-Pierre Drouet, Yochk'o et Debora Seffer, *Gianni Gebbia, Miriam Palma et Sébastien* Turnel, Ahmad Jamal, Hubert Dupont Altissimo, Dave Burrell/Daniel Huck.
Jusqu'au 19 octobre. Festival de jazz, Hôtel de ville, 42800 Rive-de-Gier. Tél. : 77-83-07-94.

THÉÂTRE

AMIENS
Le Défilé
de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff.
Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80 Amiens. 20 h 30, du 17 au 19. Tél. : 22-97-79-77. Durée : 1 h 25. 160 F.

ANGERS
Castelets d'hiver
d'Emilie Valantin, mise en scène de l'auteur.
Beaurepaire, 12, boulevard Gaston-Dumesnil, 49 Angers. 20 h 30, les 15 et 18. Tél. : 41-87-80-80. Durée : 1 h 20. 85 F et 110 F.
Un Cid
d'après Pierre Corneille, mise en scène d'Emilie Valantin.
Beaurepaire, 12, boulevard Gaston-Dumesnil, 49 Angers. 20 h 30, les 16 et 19. Tél. : 41-87-80-80. Durée : 0 h 55. 85 F et 110 F.

ANGOULÊME
Exécuteur 14
d'Adel Hakim, *mise en scène de l'auteur.*
Centre Saint-Martial, boulevard Berthelot, 16 Angoulême. 20 h 30, le 16. Tél. : 45-38-61-62. Durée : 1 h 25. De 45 F à 110 F.

BAYONNE et VILLENEUVE-SUR-LOT
Maîtres anciens
d'après Thomas Bernhard, mise en scène de Denis Marleau.
Scène nationale de Bayonne et du Sud-Aquitain, place de la Liberté, 64 Bayonne. 21 heures, le 12. Tél. : 59-59-07-27. Durée : 1 h 30. De 70 F à 120 F.
Théâtre Georges-Leygues, boulevard de la République, 47 Villeneuve-sur-Lot. 20 h 30, les 15 et 16. Tél. : 53-70-37-24. Durée : 1 h 30. De 60 F à 100 F.

BORDEAUX
Hamlet
de William Shakespeare, mise en scène de Philippe Adrien.
Théâtre du Port de la Lune, square Jean-Vauthier, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 12, 14, 15. Tél. : 56-91-98-00. Durée : 4 heures. De 70 F à 140 F.

CHAMBÉRY
Edouard II
de Christopher Marlowe, mise en scène d'Alain Françon.
Espace Malraux, 67, place François-Mitterrand-carré-Curial, 73 Chambéry. 19 h 30, du 15 au 17. Tél. : 79-85-55-43. Durée : 3 heures. 130 F.

CHERBOURG
Tartuffe
de Molière, mise en scène de Nadine Darmon et Pierre Debauche.
Théâtre, place du Général-de-Gaulle, 50 Cherbourg. 19 h 30, le 18. Tél. : 33-88-55-55. Durée : 2 h 30. 85 F et 95 F.

DIJON
Le Procès
d'après Franz Kafka, mise en scène de Dominique Pitoiset.
Théâtre du Parvis-Saint-Jean, rue Danton, 21 Dijon. 20 h 30, les 12, 15, 18, 19 ; 19 h 30, les 16 et 17. Tél. : 80-30-12-12. Durée : 2 h 30. De 35 F à 130 F.

GRENOBLE
Un riche, trois pauvres
de Louis Calaferte, mise en scène de Pascale Henry.
Le Cargo-Petite Salle, 4, rue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 19 h 30, le 12. Tél. : 76-25-91-91. Durée : 1 h 30. De 60 F à 115 F. Dernière.

LILLE
Les Dramuscules
de Thomas Bernhard, *mise en scène de* Dominique Surmais.
La Métaphore-Petite Salle, Grand'Place, 59 Lille. 20 h 30, les 16, 18, 19, 23, 25, 26 ; 18 h 30, les 17 et 21 ; 11 heures, le 20 ; 22 heures, le 24. Tél. : 20-14-24-24. Durée : 1 h 30. De 50 F à 130 F. Jusqu'au 26 octobre.

LYON
L'Amante anglaise
de Marguerite Duras, mise en scène de Michel Raskine.
Théâtre le Point-du-Jour, 7, rue des Aqueducs, 69 Lyon. 20 h 30, les 12, 15, 18, 22 ; 16 heures, le 13 ; 19 h 30, les 16 et 17 ; 17 heures et 20 h 30, le 19. Tél. : 78-36-67-67. Durée : 1 h 25. 80 F et 100 F. Jusqu'au 30 octobre.

MONTLUÇON
L'Homme de plein vent
de Pierre Meunier, mise en scène de l'auteur.
Les Fédérés-Théâtre des Ilets, Espace Boris-Vian, 03 Montluçon. 20 h 30, du 17 au 19. Tél. : 70-03-86-18. Durée : 1 h 30. 80 F et 100 F.

ORLÉANS
Un cœur français
de Jean-Marie Besset, mise en scène de Patrice Kerbrat.
Le Carré Saint-Vincent, boulevard Aristide-Briand, 45 Orléans. 20 h 30, le 12 ; 15 heures, le 13. Tél. : 38-54-29-29. Durée : 1 h 30. De 100 F à 150 F. Dernières.
La Princesse de Clèves
d'après Madame de La Fayette, mise en scène de Marcel Bozonnet.
Le Carré Saint-Vincent, boulevard Aristide-Briand, 45 Orléans. 20 h 30, du 16 au 19. Tél. : 38-62-75-30. Durée : 1 h 35. De 80 F à 130 F.

OULLINS ET VALENCE
Etre sans père (Platonov)
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Claire Lasne.
Théâtre de la Renaissance, 7, rue Orsel, 69 Oullins. 19 h 30, du 17 au 19 ; 15 heures, le 20. Tél. : 72-39-74-91. Durée : 4 heures. De 60 F à 100 F.
Le Bel Image, 36, boulevard du Général-de-Gaulle, 26 Valence. 20 heures, le 15. Tél. : 75-82-44-10. Durée : 4 heures. De 55 F à 125 F.

REIMS
Fille du ciel et de la terre
d'après Joseph Delteil, mise en scène de Christian Schiaretti.
Comédie, 3, chaussée Bocquaine, 51 Reims. A partir du 17 octobre. 20 h 30, du 17 au 19, les 22, 23, 24, 25, 26, 29. Tél. : 26-48-49-00. Durée : 1 h 15. De 30 F à 120 F. Jusqu'au 9 novembre.
Les Trois Prières du mystère de la vocation
de Charles Péguy, mise en scène de Christian Schiaretti.
Comédie, 3, chaussée Bocquaine, 51 Reims. A partir du 17 octobre. 19 heures, du 17 au 19, les 22, 23, 24, 25, 26, 29. Tél. : 26-48-49-00. Durée : 1 heure. De 30 F à 120 F. Jusqu'au 9 novembre.

RENNES
Dom Juan ou le Festin de pierre
de Molière, mise en scène de Didier-Georges Gabily et le groupe T'Chan'g.
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. 20 h 30, les 17 et 22 ; 16 heures, les 19 et 26 ; 19 h 30, le 23. Tél. : 99-31-12-31. Durée : 3 heures. 130 F. Jusqu'au 26 octobre.
Chimère et autres bestioles
de Didier-Georges Gabily, mise en scène de Didier-Georges Gabily et le groupe T'Chan'g.
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. 20 h 30, les 18, 19, 24, 25, 26. Tél. : 99-31-12-31. Durée : 3 heures. 130 F. Jusqu'au 26 octobre.

STRASBOURG
La Cerisaie
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Margarita Mladenova et Ivan Dobtchev.
Le Maillon-Théâtre Germain-Muller, 13, place André-Maurois, 67 Strasbourg. 20 heures, le 12 ; 16 heures, le 13. Tél. : 88-27-61-81. Durée : 1 h 45. De 35 F à 120 F.
Lève-toi et marche
d'après Dostoïevski, mise en scène de Joël Jouanneau.
Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. 20 heures, du 15 au 19, les 22, 23, 24, 25 ; 15 heures, le 20. Tél. : 88-35-44-52. Durée : 1 h 30. De 50 F à 125 F.

TOULOUSE
L'Atelier d'Alberto Giacometti
d'après Jean Genet, mise en scène d'Hervé Lelardoux.
Théâtre Garonne, 1, avenue du Château-d'Eau, 31 Toulouse. 21 heures, le 12. Tél. : 61-42-33-99. Durée : 1 h 30. De 50 F à 100 F. Dernière.
Lecture-spectacle de Robert Wilson
Théâtre Garonne, 1, avenue du Château-d'Eau, 31 Toulouse. 21 heures, le 13. Tél. : 61-42-33-99. Durée : 2 heures. De 50 F à 100 F.

VILLEURBANNE
Le Triomphe de l'amour
de Marivaux, mise en scène de Roger Planchon.
Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69 Villeurbanne. 20 h 30, les 12, 15, 18 ; 17 heures, le 13 ; 19 h 30, les 16 et 17. Tél. : 78-03-30-50. Durée : 2 h 30. 140 F et 175 F. Dernières.

ART

CAEN
Tom Drahos
FRAC de Basse-Normandie, 9, rue Vaubenard, 14 Caen. Tél. : 31-93-09-00. De 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 décembre. Entrée libre.

CAMBRAI
Suzanne Valadon (1865-1938)
Musée municipal, 15, rue de l'Epée, 59 Cambrai. Tél. : 27-82-27-90. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 1er décembre. 20 F.

COLMAR
Otto Dix et les maîtres anciens
Musée d'Unterlinden, 1, rue d'Unterlinden, 68 Colmar. Tél. : 89-20-15-50. De 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 1er décembre. 30 F.

CRESTET
Bertrand Gadenne : l'effondrement
Crestet centre d'art, chemin de la Verrière, 84 Crestet. Tél. : 90-36-34-85. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 novembre. Entrée libre.

DIJON
Donald Judd, Lili Van der Stokker
Le Consortium, Centre d'art contemporain, 37, rue de Longvic, 21 Dijon. Tél. : 80-31-67-44. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 novembre. Entrée libre.
Morceaux choisis 1 : Michel Aubry, Patrice Carré, Hubert Duprat
Espace FRAC, 49, rue de Longvic, 21 Dijon. Tél. : 80-67-18-18. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 31 octobre. Entrée libre.

EYMOUTIERS
Botchio : sculptures du Bénin, Afrique
Espace Paul-Rebeyrolle, route de Nedde, 87 Eymoutiers. Tél. : 55-69-58-88. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 novembre. 20 F.

GRENOBLE
Morris Louis
Musée de Grenoble, 5, place de Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi et. Jusqu'au 16 décembre. 25 F.

LOCMINÉ
Eugène Leroy : peintures 1964-1996
Centre d'Art contemporain, domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56 Locminé. Tél. : 97-60-44-44. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 24 novembre. 25 F.

MARCQ-EN-BARŒUL
Marcel Gromaire, 1892-1971, artiste du Nord
Fondation Prouvost-Septentrion, chemin des Coulons, 59 Marcq-en-Barœul. Tél. : 20-46-26-37. De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; sam et dimanche de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 5 janvier. 25 F.

MORLAIX
Panoramas, 1981-1996, la collection du FRAC Bretagne
Musée des Jacobins, place des Jacobins, 29 Morlaix. Tél. : 98-88-68-88. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 11 novembre. 25 F.

MULHOUSE
Isabel Munoz : rythmes
La Filature, la médiathèque, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. Tél. : 89-36-28-28. De 11 heures à 18 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 heures ; les soirs de spectacle jusqu'à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 8 décembre. Entrée libre.

ORNANS
Courbet, l'amour
Musée Gustave-Courbet, place Robert-Fernier, 25 Ornans. Tél. : 81-62-23-30. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 27 octobre. 40 F.

RENNES
Eugène Leroy : les quatre saisons, 1993-1994
La Criée, centre d'art contemporain, place Honoré-Commeurec, 35 Rennes. Tél. : 99-78-18-20. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 23 novembre. Entrée libre.
Eugène Leroy, peintures 1953-1964 et dessins
Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola, 35 Rennes. Tél. : 99-28-55-85. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 25 novembre. 20 F.

SAINT-ÉTIENNE
Philippe Favier
Musée d'Art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Fermé jours fériés. Jusqu'au 1er décembre. 27 F.

SAUMUR
Villeglé, rétrospective 1955-1992
Galerie Bouvet-Ladubay, rue de l'Abbaye, Saint-Hilaire-Saint-Florent, 49 Saumur. Tél. : 41-50-19-68. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 11 janvier.

LA SAUVE
Valérie Rauchbach : les tentations de La Sauve-Majeure
Abbaye de La Sauve-Majeure, , 33 La Sauve. Tél. : 56-23-01-55. De 10 heures à 18 h 30. Jusqu'au 30 octobre. 22 F.

SUISSE

GENÈVE
12e Festival de films et musiques du monde
Unique en son genre, ce festival de films et musiques du monde est consacré cette année aux Tsiganes. Documentaires et films de fiction (dont *quelques raretés, tel les Tsiganes montent au ciel* d'Emil Lotianu, 1976) sont ponctués par des concerts (les Gitans du Rajhastan, Ion Albesteanu, Istanbul *Oriental Ensemble*). L'Atelier d'ethnomusicologie du Musée d'ethnographie de Genève, où se tient le festival, publie une collection de musiques du monde (VDE-Gallo, distribué en France par Harmonia Mundi).
Musée d'etnographie de Genève, jusqu'au 18 octobre. Tél. : (19) 41-22-55-96.





Grève de protestation des journalistes contre la suppression des 30 %

Cet abattement fiscal fait partie d'un système d'aides à la presse qui date des années 30. Ce dispositif, qui octroie à la profession un statut particulier, n'a jamais fait l'objet d'une vraie remise à plat

LES SYNDICATS de journalistes ont lancé un mot d'ordre de grève pour le mardi 15 octobre et appelé à un rassemblement devant l'Assemblée nationale, afin de défendre leur abattement fiscal bien que le bénéfice d'un traitement particulier face à l'impôt soit difficile à justifier devant l'opinion publique. Auparavant d'autres actions comme le boycottage des parlementaires par certains quotidiens régionaux (*Le Monde* du 9 octobre) avaient été entreprises. Le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, ou le député Michel Péricard (RPR, Yvelines) mais aussi Jacques Saint-Cricq, président du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR) ont condamné ce mouvement.

Le salaire moyen des journalistes serait, selon les syndicats, de 12 000 francs bruts mensuels pour des horaires dépassant fréquemment les 40 heures hebdomadaires et pour un niveau d'études de plus en plus élevé. A un moment où le rôle du journaliste est contesté, où l'on attend de lui une plus grande expertise, une plus grande fiabilité et une plus grande responsabilité, sa rémunération n'est souvent pas à la hauteur de ces exigences.

Les syndicats sont d'autant plus sensibles à la question de l'abattement que les clauses de cession et de conscience, prévues dans leur statut, sont remises en cause par certains patrons de la presse et qu'un projet de réforme du statut de journaliste est à l'étude, pour l'adapter aux nouvelles exigences du multimédia. Les très mauvaises relations de la presse et du gouvernement et les multiples attaques pour gêner les journalistes d'investigation font craindre le pire aux syndicats.

L'abattement fiscal pour les journalistes a été instauré par un arrêté du 28 décembre 1934. Il est considéré comme un élément du statut de journaliste. Supprimé par Vichy, il a été rétabli après la guerre, dans un contexte de redressement de presse, à un moment où se mettait en place un régime économique de survie pour les journaux. De fait, cette déduction fiscale – plafonnée à 50 000 francs en 1979 –, est progressivement passée du statut d'avantage fiscal direct à celui de mesure d'aide indirecte à la presse. Cet abattement a en effet servi à compenser et à justifier des salaires souvent peu élevés, la situation des journaux étant fragile.

Ce système a induit un certain manque de clarté dans les politiques salariales des entreprises. La suppression unilatérale de cet avantage, entraînant la quête par les journalistes d'une compensation à une perte de pouvoir d'achat, mettrait donc en difficultés des journaux, déjà victimes de la crise.

AMENDEMENTS

Aussi les patrons de presse ajoutent-ils leurs voix aux revendications des journalistes pour protester contre cette mesure. Le SPQR chiffre le coût pour la presse régionale à 150 millions de francs et la Fédération nationale de la presse française (FNPF, qui regroupe les syndicats patronaux) de 600 millions à 1 milliard, pour l'ensemble de la presse. Pour la FNPF, cela « *remettrait dangereusement en cause l'équilibre économique de bon nombre d'entreprises. Cela aurait, par voie de conséquence, une répercussion immédiate sur le niveau de l'emploi* ». Le maintien de l'abattement de 30 % dans le calcul des charges sociales des entreprises devrait toutefois être préservé.

L'amendement déposé par le député Olivier Darrason (UDF-PR, Bouches du Rhône) – auquel s'ajoutent des amendements déposés par un proche de Charles Pasqua, le député Thierry Mariani (RPR, Vaucluse) – l'explique clairement : cette déduction « *correspond non pas à un avantage sans fondement, mais à une aide indirecte au secteur de la presse* ». Elle s'insère dans un système d'aides à la presse qui souffre d'un manque d'efficacité. Des remises à plat ont été mainte fois entamées et n'ont jamais abouti, pour une seule raison : le système est imparfait, mais tout le monde redoute les conséquences de sa remise en cause.

C'est pourtant une vraie réforme des aides à la presse – adaptée à une situation économique qui voit la domination de l'audiovisuel, la prédominance de la presse magazine en France et la montée en puissance de groupes de communication qui n'ont pas besoin d'aides – qui devrait accompagner une éventuelle suppression d'une « *niche* » fiscale, qui restera toujours difficile à justifier aux yeux de l'opinion publique.

Alain Salles

■ **UN COMMUNIQUÉ de la section des imprimeurs-rotativistes CGT :** « *La catégorie des imprimeurs-rotativistes, réunie en commission technique le jeudi 10 octobre 1996, rappelle son attachement aux avantages acquis relatifs au maintien de l'abattement de 30 % pour les journalistes et de la déductibilité de 5 % pour les travailleurs de nuit relevant de l'imprimerie, remis en cause aujourd'hui par le gouvernement. Considérant que le Syndicat de la presse parisienne ne peut rester neutre devant l'attaque portée aux ouvriers confectionnant les quotidiens nationaux, les assemblées rotativistes qui se tiendront jusqu'au mardi 15 octobre, date à laquelle nous souhaitons être reçus par le SPP, élaborent des propositions qui seront soumises le jour de cette rencontre.* »

Une mesure qui pénalise les célibataires à salaire modeste ou moyen

LA SUPPRESSION de l'abattement de 30 % dont bénéficient les 28 471 journalistes professionnels s'inscrit dans le cadre d'une réforme fiscale qui est le gros morceau du projet de loi de finances pour 1997. Cette réforme, dont les grandes lignes ont été dévoilées par le premier ministre Alain Juppé, début septembre, et qui constitue pour la majorité un choix politique majeur, prévoit une baisse globale de 25 milliards de francs de l'impôt sur le revenu dès 1997 et de 75 milliards d'ici à cinq ans.

En contrepartie, elle programme la suppression, d'ici à cinq ans, d'un certain nombre de « *niches fiscales* », parmi lesquelles les fameuses déductions forfaitaires supplémentaires dont bénéficient quelque cent-seize catégories professionnelles ou soixante professions, suivant la manière dont on les définit. Figurent notamment, à l'annexe 4, article 5 du Code général des impôts, les journalistes, mais aussi les artistes dramatiques, les vendeurs-représentants-placiers (VRP), et des catégories plus « folkloriques », comme les désormais célèbres polisseuses de pipes de Saint-Claude.

À PARTIR DE 1998

La remise en cause de ces déductions forfaitaires supplémentaires est une vieille histoire. L'an dernier, elle s'est accélérée. Un amendement déposé par le député UDF-FD de la Marne, Charles-Amédée de Courson, voté en commission des finances avec l'appui du rapporteur général Philippe Auberger (RPR, Yonne), avait mis le sujet sur le tapis. Cet amendement avait été repoussé, mais Jean Arthuis, ministre de l'économie, avait prévenu qu'il ne s'agissait que d'un sursis.

Selon les simulations fournies à la commission des finances de l'Assemblée nationale par le ministère de l'économie, les journalistes célibataires, disposant de salaires modestes ou moyens, seront les plus touchés. En revanche, les journalistes mariés disposant de 2,5 parts et d'un salaire moyen de 15 000 francs seront bénéficiaires – ils paieront 1 035 francs d'impôt en moins en 2001, soit 29,17 % de moins – ainsi que les journalistes mariés ayant trois parts et un salaire compris entre 15 000 francs et 50 000 francs.

Ainsi, un journaliste célibataire percevant 15 000 francs de salaire mensuel en 1996 paiera 8 263 francs d'impôt en plus (+ 60,89 %), en 2001, soit 21 834 francs en 2001 contre 13 571 francs actuellement.

Mais un journaliste célibataire gagnant 7 000 francs par mois en 1996 paiera 2 733 francs d'impôts en 2001, contre zéro franc aujourd'hui. Pour un célibataire, les effets cumulés de la baisse des taux d'imposition et de la suppression de l'abattement ne deviennent positifs qu'au-delà de 50 000 francs par mois : ainsi, pour un salaire de 70 000 francs, le célibataire paiera 15 236 francs d'impôt en moins en 2001.

Caroline Monnot

VENDREDI 11 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.45 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Encore Jessica.
15.30 Hôtel. Série. Ennemis intimes.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.00 Club Dorothée.
17.40 Jamais 2 sans toi...t. Série. Auprès de mes blondes.
18.10 Le Rebelle. Série. Carrick O'Quinn.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

VOUS NE RÊVEZ PAS !
Divertissement présenté par Nagui (110 min). 646256
Nagui a troqué son pyjama pour se transformer en génie, dans un décor des Mille et Une Nuits. Pour réaliser leurs rêves, les candidats devront subir des épreuves...

22.40

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet avec la participation de Marie Lecoq, maître Didier Bergès. Invité : Jean Edern Hallier. Sujets : les erreurs judiciaires, les guérisons inexpliquées (110 min). 9411140
0.30 Très chasse, très pêche. Documentaire. Chasse au gibier d'eau en France et au Québec, de Claude Cailloux (55 min). 9743378
1.25 Journal, Météo.
1.40 et 3.15, 3.55, 5.05 Histoires naturelles. 2.05 et 3.05, 3.45, 4.45 TF 1 nuit. 2.15 L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau. 4.55 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. Nuit de la mort.
14.55 Le Renard. Le nouveau. Série.
16.00 et 5.15 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.20 Sauvés par le gong. Série.
17.50 Hartley cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Nounours a le stress.
19.25 et 1.25 Studio Gabriel. Invitée : Nicoletta.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

MAIGRET
Série. Maigret tend un piège, de Juraj Herz, d'après Georges Simenon, avec Bruno Cremer (103 min). 8508985
Un tueur sévit depuis cinq mois à Paris.
22.38 Flash info, Bourse, Météo.

22.55

BOUILLON DE CULTURE
Magazine littéraire présenté par Bernard Pivot. Portraits de Picasso à l'occasion de l'exposition « Picasso et l'art du portrait » au Grand Palais du 18 octobre au 20 janvier. Invités : Françoise Gilot ; Claude Picasso et Paloma Picasso ; Gérard Régnier ; Hélène Seckel ; Werner Spies ; Jean-Paul Claverie (65 min). 9342548
0.00 Quai des brumes ■■■ Film de Marcel Carné avec Jean Gabin, Michèle Morgan (1938, N., 91 min). 5883812
2.00 Envoyé spécial (rediff.). 4.30 Papy Pole.

France 3

12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.40 Parole d'Expert !
14.35 Témoin à abattre. Téléfilm de Paul Krasny, avec Richard Crenna (95 min). 1872492
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 Un livre, un jour. *Mal de père*, de Frédéric Roux.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

▶ THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. Cinq princesses pour un royaume (60 min). 8919850
La construction aux Chantiers de l'Atlantique de cinq méthaniers qui transportent du gaz naturel liquide à – 163 °C.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Francis Weber. Iran : les plombiers du désert ; Etats-Unis : les soucoupistes de la zone 51 ; Italie : l'empire de Giorgio Ier (60 min). 5123275
22.50 Journal, Météo.
23.20 Pégase. Le 747 ; le Concorde (55 min). 5239140
0.15 When the Lion Roars. Documentaire [5/8] de Franck Martin (v.o., 50 min). 3617096
1.05 Musique Graffiti (20 min).

La Cinquième

12.30 Détours de France. 12.55 Image et science. 13.00 Un monde nouveau. Un médecin chez les indiens. 13.30 Demain les métiers. 14.00 La Ruta maya. 15.00 Guernica, la guerre d'espagne. 16.00 Le Français, histoire d'un combat. Présenté par Claude Hagège. La langue de la liberté [5/10]. 16.30 Les Grands Châteaux d'Europe. Les châteaux des Highlands. 17.30 Alf. 18.00 Histoire de l'alimentation. Un conte d'hiver. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 De l'Orénoque à la cordillère des Andes. Documentaire. [2/3] Pêche au cerf-volant et bains de boue, de Wolfgang Brög (55 min). 73696
19.55 La Pomme d'Isaac.
20.00 Reportage. Le rideau de vert, les dessous de Greenpeace (30 min). 4362
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LES ALSACIENS OU LES DEUX MATHILDE
Téléfilm [1/4] 1870-1894, de Michel Favart, avec Cécile Bois, Aurore Clément (90 min). 303343
Une saga historique et familiale ancrée dans une région qui changea quatre fois de nationalité en un siècle.

22.10

GRAND FORMAT : TROIS HOMMES CHANGENT DE VIE
Documentaire de Trevor Peters (90 min). 7751512
En ex-RDA, une colline parcellisée dans les années 30 accueille trois familles distinctes. Aujourd'hui, seuls les hommes sont restés : un photographe, un peintre et un ébéniste d'art. Vies solitaires.
23.40 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. [1/3] L'Algérie et son histoire (rediff.).
23.50 Profil : Guayasamin. Documentaire. L'homme qui a peint Fidel Castro, de Jeannette Erazo-Heufelder (60 min). 7058695
0.50 Music Planet. Magazine. World Collection. Les Gipsy Kings vus d'Amérique, tierra gitana, de Hart Perry (rediff.). 1.45 Nanouk l'Esquimau ■■■ Film américain de Robert Flaherty (1922, N., muet, 60 min). 2081367

M 6

12.25 Les Routes du paradis. L'erreur. Série.
13.25 Scène de ménage au paradis. Téléfilm de Di Drew, avec Raquel Welch (88 min). 5305258
15.05 Drôles de dames. La vengeance de ces dames. Série.
16.30 Rock express.
17.05 Hit Machine. Variétés.
18.00 Space 2063. Mutinerie. Série.
18.50 Highlander. Série. Confiance aveugle.
19.45 et 1.00 Mode 6. John Galliano.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.50

VISIONS DE CHOC
Téléfilm de Sam Pillsbury, avec Barbara Eden, Michael Nouri (87 min). 544324
Une psychologue utilise ses visions pour aider un inspecteur à retrouver l'assassin de son partenaire.

22.30

MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS
Série. SOS planète en danger, avec Peter Graves (55 min). 95904
Une navette spatiale est détournée par un terroriste.
23.25 Kickboxing, l'épreuve de choc. Téléfilm de Paul Ziller, avec Don Wilson (83 min). 2832782
1.05 Best of groove. Musique. 2.05 La Saga de la chanson française. Documentaire. Yves Montand (55 min). *3.00 Broadway Magazine.* Documentaire. 3.55 Fréquenstar. Magazine. David Ginola. 4.40 E = M 6. Magazine (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Danger immédiat ■ Film de Phillip Noyce avec Harrison Ford, Willem Dafoe (1994, 136 min). 2880985
15.50 Les Allumés. Viva la rumba.
16.20 Le Grand Blond avec une chaussure noire ■ Film d'Yves Robert avec Pierre Richard, Bernard Blier (1972, 86 min). 823343
17.55 Billy the Cat, dans la peau d'un chat. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma. Magazine.

20.35

JACQUES VILLENEUVE
Documentaire de Jean-Luc Roy (60 min). 8929237
21.35 Jacques Villeneuve. Avec Michel Denisot.
22.10 Flash d'information.
22.14 Les Baisers.
22.15 Le Journal du cinéma. Quentin Tarantino.

23.00

PULP FICTION ■■
Film de Quentin Tarantino avec John Travolta (1994, 148 min). 7733121
Deux amoureux ont décidé de braquer une cafétéria. Ils vont se retrouver en présence de deux tueurs professionnels...
1.35 Bonnes funérailles, amis... Sartana paiera. Film d'A. Ascott (1970, v.o., 92 min). 1016180
3.35 La Nuit des masques ■■ Film de John Carpenter (1978, 90 min). 6653218
5.05 Avec ou sans hommes ■ Film d'H. Ross (1995, v.o., 112 min). 1192492

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives. Tristan Tzara, 1896-1963. A l'occasion du centenaire de la naissance de Tristan Tzara (2).
21.32 Musique : Black and Blue. Fallait-il dire amen à tout ? Retour sur le Jazz funky (2). Avec Jean-Louis Chautemps.
22.40 Nuits magnétiques. Sur un air d'opéra (4).
0.05 Du jour au lendemain. Maurice Lever (Romanciers du Grand Siècle). 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journées des 29 et 30 mars 1945 (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). P'tit Lazare de Tormes, de Monique Baile ; 2.02, Entretiens avec Pierre Mac Orlan (1) ; 3.03, Pierre Mac Orlan et la Bretagne ; 3.59, Emmanuel Kant ou l'amour fou de la métaphysique ; 5.30, Stéphane Audoin-Rouzeau (L'Enfant de l'ennemi) ; 6.00, La famille à travers les âges.

France-Musique

19.05 Soliste. Gil Shaham, violon : Sonate pour violon et piano op. 18, de Strauss ; Concerto pour violon et orchestre op. 8 (Les quatre saisons) l'été, de Vivaldi, par l'Orpheus Chamber Orchestra ; Sonate pour violon seul op. 115, Prokofiev.
20.00 Concert. Centenaire de la mort d'Anton Bruckner. Donné en direct de la salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski : Wesendonck-Lieder, de Wagner, Gabriela Benackova, soprano ; Symphonie n° 7 A 109, de Bruckner.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Rautavaara.
23.07 Miroir du siècle. Œuvres de Sancan.
0.00 Jazz-club. Herb Hellis, guitare, avec Pierre Boussaguet, contrebasse et Al Levitt, batterie (enregistré le 25 novembre 1987, au Petit Opportun). *1.00 Les Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. La musique dans « Jean-Christophe. » Trio des Esprits n° 1, de Beethoven, Kempff, piano, Szeryng, violon, Fournier, violoncelle : Wesendonck Lieder, de Wagner, par l'Orchestre Philharmonia, dir ; Klemperer, Ludwig, mezzo-soprano ; Concerto pour hautbois et petit orchestre en ré, de R. Strauss, par le New Philharmonia Orchestra, dir. de Waart ; Le Chasseur maudit, poème symphonique, de Frank, par l'Orchestre de Paris, dir. Barenboïm ; œuvres de Wolf, Mozart.
22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Mendelssohn, Weber, Schubert, Brahms, Koechlin. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Fort Boyard (France 2 du 8/10/96).
21.30 Le Carnet du bourlingueur.
21.55 *Météo* des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata. Invité : Le groupe Pow Wow ; autres invités : Teri Moïse, Petru Guelfucci, Peter Kirsch (France 2 du 1/10/96)
23.50 Ça cartonne.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (TSR).

Planète

20.35 Que nous réserve le trafic aérien ?
21.25 Le Café et l'Addition.
22.20 Hiroshima.

23.35 Paroles peintes.
0.05 Au gré du temps.
0.40 ▶ Gospel (90 min).

Paris Première

20.00 *et 0.35* Paris modes prêt-à-porter.
21.00 Montgomery Clift. De Donatella Bagivo. The Prince.
21.55 ▶ Le J.T.S.
22.25 Opéra : Marie Stuart. En trois actes de Gaetano Donizetti. Enregistré à l'Opéra de Nice, en 1984 avec l'Orchestre philharmonique, le chœur et le ballet de l'opéra de Nice (185 min). 59142237

France Supervision

20.25 Cassiopée.

20.30 Taratata. Invitée : Sylvie Vartan.
22.00 Motocyclisme.
22.25 Course de camions.
22.50 Romain Rolland, paroles dans le siècle. De Y. Jeanneret et A. Tamas.
23.55 Jet Star.
0.55 Equitation (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Les Démons de l'aube ■ Film d'Yves Allégret (1945, N., 115 min) 5061053
22.25 Fra Diavolo ■■ Film de Charles Rogers et Hal Roach (1933, N., v.o., 90 min) 1550508
23.55 Miranda ■ Film de Ken Annakin (1947, N., v.o., 80 min) 78664411

Ciné Cinémas

20.30 Hollywood 26.

21.00 Blink ■ Film de Michael Apted (1994, 105 min) 78264102
22.45 Jason's Lyric ■ Film de Doug Mc Henry (1994, v.o., 115 min) 86397594
0.40 Wolfen ■ Film de Michael Wadleigh (1980, 110 min) 18017270

Série Club

20.20 Mon amie Flicka. La mine d'or.
20.45 Commando Garrison. Le cadeau empoisonné.
21.40 et 0.40 *Médecins de nuit.* Plat cuisiné.
22.30 Colonel March. L'appel de l'au-delà.
23.00 Les Anges de la ville. Le passager.
23.50 Quincy. Retour des Caraïbes. (100 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Trois femmes dans un vaisseau.
21.20 The New Statesman. La brebis galloise.
21.45 Sessions. The Wild Man Cometh.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On. Melville je t'adore.
22.45 Seinfeld. Décalage.
23.10 Top bab.
23.50 La Semaine sur Jimmy.
0.00 New York Police Blues. *Une grande famille (50 min).*

Eurosport

14.00 Tennis. *En direct de Vienne (Autriche) : Tournoi messieurs 5e jour* (300 min). 64603527
19.00 Formule 1.
20.00 Course de camions.
21.00 Sumo.
22.00 Formule 1.
23.00 Sports de force.
0.00 International Motorsports.
1.00 Catch (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Le Baiser empoisonné. Film de Norman Rene (1992, 110 min). Avec Alec Baldwin, Meg Ryan. *Comédie dramatique.*

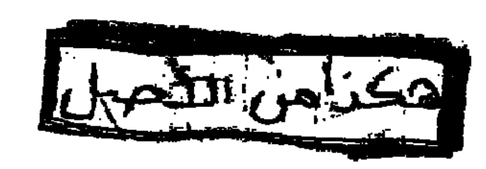
RTL 9

22.30 Catherine chérie. Film de Hubert Frank (1982, 95 min). Avec Berta Cabre. *Erotique.*
0.50 *Le Majordome.* Film de Jean Delannoy (1965, N., 95 min). Avec Paul Meurisse. *Comédie policière.*
2.50 Les Femmes des autres. Film de Claude Barma (1958, N., 80 min). Avec Gilbert Bécaud. *Comédie.*

TSR

20.05 Dans la peau d'une blonde. Film de Blake Edwards (1991, 105 min). Avec Perry King, Jimmy Smits. *Comédie.*
21.50 48 heures de plus. Film de Walter Hill (1990, 100 min). Avec Eddie Murphy, Nick Nolte. *Policier.*
23.40 Brazil. Film de Terry Gilliam (1984, 140 min). Avec Jonathan Pryce, Robert De Niro. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



John Coltrane, la recherche d'un langage universel

Ce documentaire de Robert Palmer privilégie l'éthique plutôt que l'esthétique et offre quelques archives inédites qui sont de purs moments de bonheur

SOIT UN MUSICIEN de jazz, l'un des plus grands, l'un des plus importants de la période post-bebop, l'un des derniers à avoir bouleversé largement le monde musical pendant une bonne dizaine d'années : John Coltrane. « Le » musicien phare, de 1955 à sa mort, en 1967. Face à l'immensité de l'homme et de son œuvre, il faut choisir un thème, ce que semble avoir fait le film proposé par Paris Première, au moins dans son titre français *L'Univers sonore de John Coltrane*. Car, curieusement, ce numéro de la collection « Masters of Jazz Series », conçu en 1990 par Robert Palmer, critique au *New York Times*, porte un titre original, *The World According to John Coltrane*, nettement moins prometteur que sa « traduction » française. Musicalement parlant en tout cas.

Et l'espoir naît que ce documentaire va peut-être rompre avec une certaine tradition américaine, valable aussi pour les innombrables portraits de comédiens, où archives et témoignages alternés tiennent lieu de point de vue et tentent de rehausser un commentaire trop souvent superficiel et anecdotique. On imagine ainsi qu'en abordant l'« univers sonore », c'est à une sorte d'étude « de l'intérieur » que se livre l'auteur. A une analyse qui permettrait aux amateurs de Coltrane, même fâchés avec le solfège, de comprendre un peu mieux ce qu'ils écoutent.

Rêvons. Ne pourrait-on, à l'aide des images et des sons, déchiffrer les influences qui, des musiques des services religieux à Miles Davis et Thelonious Monk, en passant par le rhythm and blues, Earl Bostic, Dexter Gordon et Charlie Parker, sans parler de l'Asie ou de l'Afrique, ont façonné Coltrane ? Ne pourrait-on aussi apprendre comment il a acquis son ahurissante technique, obtenu cette sonorité si particulière, qui fait ressembler son saxophone ténor à un hautbois des musiques traditionnelles très éloignées de l'Occident ? Ou déterminer les grandes étapes d'un style en évolution constante, du « détaché » des débuts jusqu'aux célèbres « nappes de son » devenues, sur la fin, de longs cris presque insoutenables de violence et de désespoir conjugués ? On aimerait aussi comprendre comment est né et s'est développé ce fameux jazz modal qui, de Miles Davis à Coltrane (*Milestones, So What, Flamenco Sketches, Naima, My Favorite Things...*) nous rapproche encore d'un ailleurs dont au moins le second était friand...

Des questions parmi beaucoup d'autres, qui sont prises en compte par des auteurs français comme Alain Gerber et Xavier Daverat à propos de Coltrane (éditions Parenthèses) ou comme Franck Bergerot à propos de Miles (Seuil), mais auxquelles ce documentaire, trop extérieur à la musique, ne répond pas. Mis à part une approche plus fouillée de ce qu'aurait été l'expérience intérieure de Coltrane et de sa recherche obsessionnelle et douloureuse d'un langage musical universel, les questions essentielles sont abordées trop rapidement. En convoquant témoins et complices (Rashied Ali, son dernier batteur, le pianiste Tommy Flanagan, qui a précédé McCoy Tyner, les saxophonistes Roscoe Mitchell, Jimmy Heath, Wayne Shorter, le compositeur minimaliste La Monte Young, et même la voix off d'Alice McLeod, la dernière femme et pianiste de Coltrane), Robert Palmer n'innove pas non plus beaucoup sur le plan formel par rapport au documentaire réalisé en 1985 par Burrill Crohn (*The Coltrane Legacy*) issu de la collection « History of Jazz ».

Restent les archives-films de studio et de concerts, dont certaines étaient encore inédites. Là, évidemment, toutes les frustrations disparaissent, même lorsque la qualité de l'image et du son laisse à désirer. Voir jouer Coltrane avec Miles ou Eric Dolphy, retrouver le quartette « historique » (McCoy Tyner, Jimmy Garrison, Elvin Jones) est un pur moment de bonheur.

Jean-Louis Mingalon

★ « L'Univers sonore de John Coltrane », Paris Première, dimanche 13 octobre à 22 h 25 ; rediffusion, mercredi 16 octobre à 0 h 05.



« X » *par Agathe Logeart*

LE CIEL EST BLEU, la mer est verte, laisse un peu la fenêtre ouverte : c'est idiot d'autoriser ainsi un petit bout d'un poème oublié, et qui n'était même pas particulièrement fameux, à venir vous trotter dans la tête. Mais c'est comme un tic, on n'y peut pas grand-chose. Ouvrir la fenêtre ? Il en a de bonnes, le poète ! Alors que depuis tant d'années, on se claquemure ici derrière ses secrets, on étouffe ses manigances dans l'ouate du silence, on se protège de la lumière des indiscrétions mal venues. Bleu, si bleu, le ciel, si verte la mer, et si coupables ces secrets trop bien gardés...

Que nous dit d'ordinaire la télévision de la Corse ? Elle nous dit les femmes en noir qui marchent à pas lents, en détournant les yeux, dans les ruelles de villages en pierre sèche. Elle nous dit les murs défigurés de graffitis vengeurs, les maisons éventrées, le sang qui a éclaboussé les trottoirs. Elle nous montre les conférences de presse dans la nuit du maquis, trop courues pour être vraiment clandestines. Elle colle aux pas des ministres, qui viennent régulièrement dans l'île distribuer subventions et bonnes paroles. Elle ouvre ses micros à ceux qui, le jour, plastronnent dans leurs *« vitrines légales »* pour mieux, le soir venu, revêtus de leurs déguisements de clandestins, jouer avec leurs bombes et leurs fusils. Derrière le vide des mots, tant de fois répétés pour ne rien dire, la télévision bégaie, et nous noie dans une incompréhension qui pousse au rejet. Alors, pour une fois, avec une passion engagée qui peut prêter à discussion, elle a choisi d'ouvrir ces persiennes closes, de briser le ronron des paroles superflues et d'aller voir, derrière les clichés, quelles vérités se cachent. C'était le pari, plein de touchante bonne volonté et de vertueuse indignation, de cet « Envoyé spécial », spécial Corse, que diffusait France 2.

Devant la porte déchiquetée de la gendarmerie, on s'affaire à réparer les dégâts. *« Qui a fait cela ? »*, demande le journaliste. *« X »*, répond le passant en plissant les yeux avec malice. X a bon dos. Mais X a un nom, et le visage de celui que l'on croise en sachant qui il est, ce qu'il fait, sans oser le dire. Que se passe-t-il pour que, pourtant, peu à peu, certains se mettent, enfin, à parler ? Nationalistes *« historiques »* dépassés par ces *« cannibales »* qu'ils ont engendrés et qui ont dévoyé leurs mythes. Femmes qui ont décidé de passer des larmes à la révolte. Rackettés qui refusent de se coucher devant les intimidations. Elus ou chefs d'entreprise qui aimeraient bien bâtir, plutôt que de laisser détruire. Lentement, une parole fragile fait son chemin. Et le journaliste, pour une fois, ose *dire tout haut ce que la rumeur* sait si bien murmurer. La dîme prélevée au bénéfice des clans sur l'argent public. La passivité de la justice, de la police, malgré leurs discours vertueux. Il y a des faits, des documents, des évidences, qui ne feront pas plaisir à tout le monde. La télévision dit que c'en est assez. On voit mal qui pourrait lui donner tort.

SAMEDI 12 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
12.52 Journal, Météo.
13.30 Reportages. Le clan des Camarguais, de Jacques Poux et Jean Ruelle.
14.05 L'homme qui tombe à pic. Série. Je vole pour vous.
15.00 Mac Gyver. Série. *Frères de sang.*
16.00 Melrose Place. Série. Rien ne va plus !
16.50 Hercule. Série. Les grottes des échos.
17.45 Trente millions d'amis.
18.25 Vidéo gag.
19.00 Berverly Hills. Série. Retrouvailles émouvantes.
19.55 Comme une intuition.
20.00 Journal, Spécial F 1, Tiercé, Météo.

20.45

LA FEMME DE LA FORÊT
Téléfilm [1/2] d'Arnaud Sélignac, avec Sophie Duez (105 min). 162522
Une jeune ingénieur qui veut acheter une exploitation de bois va s'opposer au maire, son cousin, qui souhaite y construire un hôtel.

22.30

COLUMBO
Série. Quand le vin est tiré, de Leo Penn, avec Peter Falk (105 min). 8913367
Pour éviter la vente de la distillerie familiale par son frère, un expert en vin va l'assassiner et déguiser son crime en noyade accidentelle...

0.15 Formule F1. Spécial Grand Prix du Japon.
0.50 Formule foot.
1.25 Journal, Météo.

1.40 *Les Rendez-vous de l'entreprise* (rediff.); 2.00 et 3.00, 3.40 TF 1 nuit. 2.10 L'Equipe Cousteau en Amazonie. 3.10 et 3.50, 4.45 Histoires naturelles. 5.35 Musique.

France 2

12.15 et 3.50 Pyramide. Jeu.
12.50 Point route.
12.55 et 13.30 Météo.
12.59 Journal.
13.35 INC. Magazine.
13.40 Confidences d'un autiste. Documentaire.
14.40 La Vie à tout prix. La fusillade. Série.
15.30 Samedi sport. Tiercé, en direct d'Auteuil ; 15.50, Cyclisme : Championnat du monde féminin sur route ; 16.55, Rugby : Coupe d'Europe, Brive-Neath (210 min). 35827928
19.00 JAG. Série. La base fantôme.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, A cheval, Météo.

20.50

FORT BOYARD
Divertissement présenté par Patrice Laffont et Cendrine Dominguez. Avec Pascal Olmeta, Eric Carrière, Francis Ginibre, Christophe Rippert, Bettina Ferentz, Selima Sfar. Au profit de l'association Equilibre (105 min). 158857

22.35

52' JUSTE POUR RIRE
Divertissement présenté par Bruno Solo. Avec Pascal Légitimus et Anthony Kavanagh, Jean-Marie Bigard, Anne Roumanoff, Laurent Roquier, Stéphane Guillon, Mimie Mathy, Dominique Farrugia, Raymond Forestier, Michel Muller et Ludo (55 min). 3565386

23.30 Journal, Météo.
23.40 La 25e Heure. Magazine. Kalou Rimpoche, l'enfant lama (55 min). 572725

0.35 Bouillon de culture (rediff.). 1.40 Un pays, une musique. Pérou. 2.25 Opéra sauvage. Une musique qui nous vient de Bali. 4.20 Tonnerre de Zeus. 4.45 Taratata (rediff.).

France 3

12.32 Journal.
13.00 Keno.
14.10 *Les Quatre Dromadaires.* Tuer pour vivre : combats au fil de l'eau.
17.45 ▶ Montagne. Benoît Chamoux, la montagne en partage.
18.15 Expression directe. UNSA.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *La Pension des nonnes*, de Pierre Veilletet.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

L'ILE AUX SECRETS
Téléfilm de Bruno Herbulot, avec Marie Bunel, Vincent Winterhalter (90 min). 359812
Une femme arrive dans une petite île de l'Atlantique pour y remplacer un postier mystérieusement disparu.

22.20

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Magazine. Les années 4 CV (60 min). 6298251
En 1946, au premier Salon de l'automobile de l'après-guerre, Renault, jeune régie nationalisée par le général de Gaulle, présente aux visiteurs une voiture conçue en secret dans les usines occupées par les Allemands.

23.20 Journal, Météo.

23.45 Musique et compagnie. *Deux étoiles pour demain.* 0.45 Le Théâtre de José Arthur. Invitée : Patachou, pour *Le Siècle*, de Michèle Laurence au Théâtre Rive Gauche. 1.05 Capitaine Furillo. Série. La contre-attaque. 1.55 *Musique Graffiti* (20 min).

La Cinquième

14.00 *Spécial Soleil.* 14.45 *Louis Leprince-Ringuet, un physicien dans le siècle.* 15.45 et 16.05, 16.15, 16.30 *Spécial éclipse* 15.50 Ozone, cancer du ciel. 16.10 Sauver la Petite Baïse. 16.20 A la mesure des océans. 16.40 Une nouvelle planète. 16.55 Les Grandes Aventures du XXe siècle. Le rêve d'Icare. 17.20 En direct de la tour Eiffel. 17.35 Enjeux de la recherche aujourd'hui. 18.30 Le Statut de la recherche en France. Avec François Bayrou.

Arte

19.00 French & Saunders. Série [6/7] de John Birkin (v.o., 30 min). 6611
19.30 Histoire parallèle. Semaine du 12 octobre 1946 : le cinéma s'en va-t-en guerre. Invité : Freddy Buache (50 min). 56305
20.20 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. [2/3] L'Algérie et la France.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LES ALSACIENS OU LES DEUX MATHILDE
Téléfilm. [2/4] 1904-1919, de Michel Favart, avec Aurore Clément (90 min). 104265

22.25 Métropolis. Festival d'automne à Paris : Carmelo Bene ; rentrée littéraire : Marie Darrieussecq ; colère ; Django Reinhardt ; l'abécédaire de Gilles Deleuze : Q comme question (60 min). 4781386

23.25

MUSIC PLANET
Magazine. World Collection. Salif Keita, citoyen ambassadeur, de Jean-Pierre Limosin (50 min). 7867102
Des Etats-Unis en Turquie, d'Espagne en Scandinavie, Jean-Pierre Limosin a suivi la tournée de Salif Keita. Son film nous entraîne aux sources de l'inspiration de l'artiste albinos : sa famille, le métissage de sa musique et l'identité africaine.

0.15 Un été. Téléfilm de Philip Gröning, avec Michael Schech (1986, v.o., 105 min). 1367042
Dans une station thermale des Alpes suisses, un père tente d'établir le contact avec son fils autiste.
2.00 Family : John Paul. Téléfilm de Michael Winterbottom (1994, v.o., rediff., 45 min). 1569481

M 6

12.55 55 *Pour Vatoo.* Jeu.
13.25 Le Magicien. Série. Les retrouvailles.
14.20 Raven. Série. Le retour des dragons noirs.
15.15 Les Têtes brûlées. Série.
16.15 L'Aventurier. Série.
17.00 *Chapeau melon et bottes de cuir.* Série. Cœur à cœur.
18.00 Le Saint. Série. Le meilleur piège.
18.55 Turbo. Magazine.
19.35 Warning. Magazine.
19.45 et 0.55 *Mode 6.* Jean-Paul Gaultier.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Hot Forme.
20.35 Plus vite que la musique.

20.50

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, avec David Duchovny.
Ames damnées. *Dans une petite ville, la police attribue des morts inexplicables à des pratiques sataniques.*
Malédiction. *Une urne funéraire contenant les cendres d'une femme chamane est exhumée d'un chantier de fouilles en Equateur et ramenée aux Etats-Unis. Les morts mystérieuses se succèdent...*
Le visage de l'horreur. *Un étudiant des Beaux-Arts, accusé de meurtres en série, est emprisonné. Mais les crimes continuent...*

23.25 Amnésie sur commande. Téléfilm de Richard T. Heffron, avec Daniel J. Travanti (81 min). 4192305
Un ancien du Vietnam, partiellement amnésique, retrouve peu à peu la mémoire...
1.00 Rock express. Magazine.
1.25 La Nuit des clips. Musique.

Canal +

▶ *En clair jusqu'à 14.00*
12.30 L'Hebdo de Michel Field.
13.30 A la rencontre de divers aspects du monde contemporain.
14.00 *Basket-ball.* PSG - Levallois.
16.00 *Rugby à sept.* Le Air France Sevens.
▶ En clair jusqu'à 20.33
17.39 Intermezzo.
17.40 Décode pas Bunny.
18.25 Alien, l'univers des insectes. Documentaire. *La guerre des mondes* (25 min). 2385164
18.50 Flash d'information.
19.00 TV plus. Magazine.
20.00 Les Muppets.
20.25 Pas si vite. Magazine.
20.33 Beastly Behaviour.

20.35

TIRS CROISÉS
Téléfilm de Chuck Bowman, avec Dennis Franz (86 min). 129657
Un journaliste, une affaire de meurtre, le FBI et la Mafia.

22.00 Flash d'information.
22.05 Il était une fois. Dessin animé (rediff.).
22.15 Jour de foot.

23.00

EL MARIACHI ■
Film de Robert Rodriguez (1992, 82 min). 985980
Avec peu de moyens mais beaucoup de prouesse techniques, une sorte de version clip d'un sujet de western façon Sergio Leone.

0.25 Prêtre ■ Film d'Antonia Bird (1995, v.o., 105 min). 6170936
2.30 Le Regard d'Ulysse ■ ■ Film de Théo Angelopoulos (1995, 170 min). 84343042
5.20 Maverick ■ Film de Richard Donner (1994, ◆, 122 min). 15773182

Radio

France-Culture

20.30 Photo-portrait. Paul Andreu, architecte.
20.45 Le Nouveau Répertoire Dramatique. *Parages, de Michel Fabre.*
22.35 Musique : Opus. Dawn Upshaw, une anti-diva.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. *Vingt-quatre heures de la vie d'une femme, de Stefan Zweig.* 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). *P'tit Lazare de Tormes, de Monique Baile* (2) ; 2.02, Entretiens avec Pierre Mac Orlan (2) ; 3.00, Une voix venue *d'Anatolie* ; 4.28, René *Sieffert* ; 4.54, Le Temps vivant, d'Arthur Adamov ; 5.57, La famille à travers les âges (3).

France-Musique

20.00 Opera. Donné les 6, 8 et 10 juin, au Théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre de Picardie, dir. Louis Langrée : La Clémence de Titus, de von Gluck (en deux actes), livret de Métastase ; Adrian Thomson (Titus), Elzbieta Szmytka (Vitellia), Sandrine Piau (Servilia), Audrey Michael (Sextus), Laura Polverelli (Annius), Roberto Scaltriti (Publius).
22.45 Entracte.
23.05 *Le Bel Aujourd'hui.* Entretien avec Michaël Levinas. Opéra donné par le Chœur de l'Opera de Montpellier et l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. Pascal Rophé : GO-gol ; Le *Manteau* ; La perspective Nevski (création), de MichaëlLevinas, Alain Zaepfel, *Akaki (haute-contre), Philippe* Fourcade, baryton, Roula Safar, mezzo-soprano, Alain *Aubin, haute-contre*, Mario Hacquard, baryton.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 *Les Soirées* de Radio-Classique. Les musiciens et la Révolution française. La Prise de la Bastille, de Dittersdorf, par le Concerto Köhn ; Tableau de la situation de Marie-Antoinette, de Dussek, Staier, piano ; Quatuor nº 6, de Saint-George, par le Quatuor Les Adieux ; Hymne à la statue de la liberté, de *Gossec* ; Hymne à la raison, de Méhul, par la Chorale et l'Orchestre du Capitole de *Toulouse, dir. Plasson* ; Musique funèbre sur la mort du général Hoche, de *Cherubini, par l'Orchestre* d'harmonie des gardiens de la paix.
22.45 Da Capo. Œuvres de Fauré, Chausson, Ravel. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde *Télévision-Radio-*Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial *pour les sourds et les* malentendants.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Julie Lescaut. Recours en grâce.
21.30 *Télécinéma.*
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Que le meilleur gagne. *(France 2 du 20/11/95).*
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Jacques Chirac, autoportrait.
21.30 La Fédération française de coqs de combat prépare ses JO.
21.55 15 *jours sur Planète.*
22.20 Les Couleurs du poison.
23.10 Que nous réserve le trafic aérien ?
0.05 Le Café et l'Addition.
1.00 Hiroshima (75 min).

Paris Première

20.30 L'Ecole royale andalouse d'art équestre.
23.05 Concert : Juliette Gréco (55 min). 93376893
0.00 Concert : Blur (55 min). 1332110

France Supervision

20.30 Ballet : Roméo et Juliette. En trois actes de Serge Prokofiev.
23.10 Cap'tain Café.
0.10 World Music. De Jimmy Glasberg. Papa Wemba.

Ciné Cinéfil

20.45 Le Club. Invité : Jean-Charles Tacchella.
22.05 Gilles Grangier, 50 ans de cinéma. De Maurice Delbez [1/2].
23.00 La *Griffe du passé* ■ ■ Film de Jacques Tourneur (1947, N., v.o., 95 min) 40405928

Ciné Cinémas

20.30 Martin Beck : L'Assassin *de l'agent de police.* Téléfilm de Peter Keglevic (95 min) 1046855
22.05 Ciné Cinécourts.
23.10 Un assassin qui passe ■ ■ Film de Michel Vianey (1981, 105 min) 64288473

Série Club

20.45 Collection aventures. Aventures sur le bateau.
22.10 Jake Cutter. *Boragora ou rien.*
23.00 Code Quantum. L'amour aveugle.
23.50 Panique aux Caraïbes. Le 9e jour.
0.40 La Famille Addams. L'arbre de la famille.
1.10 Ici Interpol. *Private View (25 min).*

Canal Jimmy

21.00 Earth Two. Troc cosmique.
21.45 Friends. Celui qui est mort dans *l'appartement du dessous.*
22.10 Chronique californienne.
22.15 T'as pas une idée ? Invité : Michel Petrucciani.
23.10 Le Fugitif. Le proscrit.
0.00 Motor Trend.
0.25 Seinfeld. Décalage.
0.45 VR5. La cryogénie.

Eurosport

13.00 Cyclisme. En direct de Lugano. Championnats du monde sur route : course messieurs (moins de 23 ans) (168 km) (60 min). 711270
17.55 Football. En direct. Championnat de France D2, 14e journée : Toulouse- Saint-Etienne (120 min). 5960980
19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A, 6e journée (125 min). 8941544
22.00 Sumo.
23.00 Golf.
0.00 Course de camions.
0.30 Formule 1.
1.30 Formule 1. En direct de Suzuka. *Grand* Prix du Japon : Warm up (30 min). 8363058

Les films sur les chaînes européennes

TSR

0.05 Fog. Film de John Carpenter (1979, 90 min). Avec Adrienne Barbeau, Hal Holbrook, Janet Leigh. *Fantastique.*

Le Monde

SAMEDI 12 OCTOBRE 1996

La loi du toast

par Pierre Georges

IL FAUT BIEN que Nobel se passe. S'ennuyant un peu dans cette tragique malédiction qui consiste à toujours être pris au sérieux, n'ayant plus rien à attendre des prix puisqu'ils les eurent, un groupe de joyeux farceurs nobelisés jusqu'au menton s'est réuni récemment à Harvard. Objet de leur symposium selon le *Times* : l'attribution de prix Nobel alternatifs, irrévérencieux et néanmoins scientifiques. A l'intention notamment des chercheurs obscurs et méritants *« dont les travaux ne pourraient ni ne sauraient être reproduits »*.

Premier lauréat à l'unanimité et par acclamations, même la bouche pleine, le célèbre docteur Robert Matthews, de l'université d'Aston, Grande-Bretagne. Le jury, proprement émerveillé par les inlassables recherches, matin après matin, de ce scientifique, lui a décerné un Nobel de physique bien mérité.

Le professeur Robert Matthews, en effet, s'est longuement penché sur un phénomène commun mais inexpliqué : la fâcheuse propension qu'a le toast beurré à tomber obstinément du côté beurré. Aux prix de rudes recherches et de périlleuses expérimentations, ce chercheur émérite est arrivé à la conclusion suivante : le toast insulaire, tout comme sa cousine continentale la tartine de confiture, obéit dans sa translation verticale, du haut en bas, aux implacables lois de Murphy.

Autrement dit, selon des principes fondamentaux constants, le toast hors de contrôle effectue un demi-salto avant entre la table et le sol. Expérimentalement reproduit en laboratoire avec un toast agrémenté d'une fine lamelle de bois, marquée B comme Butter, car le professeur a sans doute horreur de laver le carrelage, le phénomène a été scientifiquement établi : le toast fugueur ne joue jamais à pile ou face.

Le jury ne pouvait s'arrêter en si bon chemin. Prix Nobel de chimie : le professeur George Goble de l'université de Purdue (Indiana). Au péril de son système pileux, ce brave a démontré la capacité scientifique indéniable à allumer un barbecue, dans le temps record de trois secondes. Avec un peu d'oxygène liquide, beaucoup de charbon de bois et une certaine témérité.

Le prix Nobel de biologie est allé à une vaillante équipe de chercheurs de l'université de Bergen en Norvège, qui s'est penchée longuement sur un autre phénomène inexpliqué : *« Les effets indéniables de la bière, de l'ail et de la crème aigre sur l'appétit de la sangsue. »* Et, de fait, la brave bête, ainsi dopée, s'en offre une bonne pinte.

Vient toujours dans ce genre de farce, même entre Nobel, le moment gaillard, rigolade dans la chambrée et fine plaisanterie. Le jury a donc, cette année, décidé d'attribuer le Nobel de médecine à une autre équipe de chercheurs norvégiens, pays d'excellence. Dans une communication *« prudente, circonspecte »*, usant de mille précautions faute de données statistiques assez larges et d'un dépistage systématique sur un échantillon aléatoire, ces chercheurs ont établi un lien, selon eux évident, entre la *« transmission des gonocoques et l'utilisation de poupée gonflable »*.

On le voit, il était plus que temps que le jury cesse ses délibérations, lève un verre à la santé des lauréats et retourne à ses chères études.

Mgr Carlos Belo et Jose Ramos-Horta Nobel de la Paix 1996

Portrait d'un évêque médiateur du conflit de Timor-Oriental

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

« Les Indonésiens me considèrent comme un adversaire irréconciliable, mais ils ont tort, avait déclaré en juillet 1994 Mgr Carlos Belo. *En fait, je ne suis rien d'autre qu'un observateur concerné. Comment pourrait-il en être autrement quand la dénonciation de l'injustice fait partie du devoir d'un évêque ? »*. Et il avait ajouté : *« Les Timorais orientaux n'accepteront jamais l'intégration à l'Indonésie aussi longtemps que Djakarta continuera de traiter l'île comme un territoire occupé »*.

Les événements ont donné raison à Mgr Carlos Felipe Ximenez Belo, administrateur apostolique du diocèse de Dili, capitale de Timor-Oriental. Ainsi qu'il l'avait prédit, dans un territoire où la grande majorité de la population est catholique – un héritage de plus de quatre siècles de domination portugaise – l'incapacité de Djakarta à faire face aux tensions ethniques et religieuses est une source constante de conflit : *des dizaines de milliers d'Indonésiens*, en majorité des Javanais musulmans, se sont installés dans le territoire depuis son occupation militaire en 1975 et son annexion, l'année suivante, par Djakarta.

Les Indonésiens se sont trompés : la nouvelle génération de Timorais nés après 1975 ne s'est pas ralliée à l'intégration. Depuis le massacre de Dili en 1991, Mgr Belo intervient régulièrement pour éviter que de jeunes Timorais excédés ne transforment les sorties de messes dominicales en manifestations anti-indonésiennes. Cet homme d'Eglise au visage un peu rond et souriant passe également une partie de son temps à recevoir des fidèles *sans nouvelles de leurs enfants*, interpellés par la police ou, plus simplement, enlevés.

Né le 3 février 1948, à Bacau dans le diocèse de Dili, ce Timorais, qui multiplie les offices religieux *« à la paix »*, a fait ses études au Portugal avant d'être, le 26 juillet 1980, ordonné prêtre, puis nommé évêque et administrateur apostolique de Dili.

Homme de paix et de dialogue, Mgr Belo ne transige pas sur les principes : il a de nouveau proposé, en 1994, que les Timorais se prononcent par référendum sur leur avenir, une initiative dénoncée par Djakarta, qui s'en tient à l'intégration et refuse même – officiellement du moins – tout *« statut particulier »* pour un territoire dont l'annexion par l'Indonésie n'a été reconnue ni par le Vatican ni par l'ONU. Mais, entre-temps, l'évêque de Dili s'est révélé un interlocuteur décisif. En juin 1995, quand les premières rencontres inter-timoraises ont été organisées par l'ONU à Schlaining (Autriche), par les Nations unies, Mgr Belo était, bien évidemment, présent.

Il en a profité pour publier un document en seize points faisant de l'Eglise catholique le passage obligé entre les partisans de l'intégration et ceux de l'indépendance. Surtout, la déclaration finale de cette conférence, qui avait reçue l'aval de Djakarta sous condition que le statut indonésien de Timor-Oriental ne soit pas abordé, a salué *« la précieuse contribution de l'administrateur apostolique du diocèse de Dili au débat »*.

L'autorité spirituelle de l'évêque et sa popularité sont aujourd'hui assez fortes pour que Djakarta se garde de couper les ponts avec lui. Un ministre indonésien avait d'ailleurs, l'année dernière, exprimé son *« respect infini »* pour *« la mission et la fonction pastorale de l'évêque Belo »* tout en estimant que sa proposition de référendum sur le statut du territoire *« ne relève ni de sa mission ni de son autorité »*. Celui qui est devenu le médiateur du conflit timorais n'a jamais pour autant renoncé à cette mission.

José Ramos Horta, qui vient de recevoir conjointement le prix avec l'évêque de Dili, est le dirigeant du CNRM, le Conseil national de la résistance maubère (nom du peuple de Timor-Est). Il est aussi le représentant à l'extérieur de la résistance au régime de Djakarta. Ces dernières années, il a participé aux négociations concernant l'avenir du Timor oriental. Cet élégant leader quinquagénaire des indépendantistes timorais, qui porte toujours un noeud papillon, séjourne souvent au Portugal et réside le plus souvent à Sydney. Les deux lauréats ont été récompensés pour leur contribution au *« règlement juste et pacifique »* du conflit.

Jean-Claude Pomonti

EDF instaure un dépistage de la drogue chez les salariés du nucléaire

UN DOCUMENT interne de la direction d'EDF définit la nouvelle politique de l'entreprise face au problème de la consommation de drogues chez les travailleurs de l'industrie nucléaire. Ce document a été rédigé après la découverte, *« il y a quelques semaines »*, de seringues contenant des traces d'héroïne au sein de la centrale nucléaire de Belleville, dans le Cher. *« Cette découverte pose le problème du dépistage de la drogue chez les personnes qui entrent dans la partie nucléaire des installations*, peut-on lire dans ce document signé par Pierre Carlier, directeur de la production et du transport à EDF. *La drogue, chez des personnes travaillant sur des installations sensibles (nucléaire ou système électrique) entraîne des risques inacceptables pour la société. »*

La direction d'EDF estime donc que *« pour les personnes qui travaillent dans des installations sensibles, les contrôles médicaux de dépistage de la drogue doivent être partout systématisés, une « aptitude médicale » mise en place »*. *« Il nous faut évoluer vite et partout »*, ajoute M. Carlier dans ce document interne. On souligne auprès de la direction d'EDF que les travaux sur ce thème sont conduits en étroite relation avec la médecine du travail.

Au total, trente mille personnes sont concernées. En toute hypothèse les règles habituelles du secret médical continueront d'être observées, l'employeur ne pouvant avoir connaissance du résultat d'un examen médical mais seulement de l'aptitude ou de l'inaptitude d'un salarié à occuper tel ou tel poste dans l'entreprise.

« Le document de Pierre Carlier avait pour but de créer un choc à l'intérieur de l'entreprise. Les nouvelles mesures seront prises dans quelques semaines », a expliqué au *Monde* Bernard Dupraz, directeur de l'exploitation nucléaire. Jusqu'à présent les dépistages de ce type n'étaient pratiqués qu'au cas par cas lorsque des éléments particuliers avaient attiré l'attention du médecin du travail. On précise à la direction d'EDF que des dépistages sytématiques de la consommation de drogues existent dans l'industrie nucléaire de plusieurs pays étrangers et, en France, dans l'industrie aéronautique.

Jean-Yves Nau

Le « fichier juif » sera déposé au Centre de documentation juive

***LE FICHIER** des juifs de la préfecture de police de Paris*, *constitué* entre 1940 et 1944 et retrouvé par Serge Klarsfeld, avocat et historien, en 1991 dans les archives du ministère des anciens combattants, sera finalement conservé au Centre de documentation juive contemporaine (CDJC), à Paris. Les chercheurs pourront le consulter dans une salle placée sous la responsabilité des Archives nationales. La décision a été prise par le président de la République.
L'historien René Rémond, qui a présidé une commission sur ce sujet de 1992 à 1996, avait remis son rapport au premier ministre en juillet. Le rapport préconisait fermement la conservation du fichier des juifs aux Archives nationales. Seul Jean Kahn, membre de cette commission et ancien président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), avait demandé expressément que le fichier soit déposé dans une *« enclave des Archives nationales dans les locaux du Centre de documentation juive »* (*Le Monde* du 5 juillet).

Alexander McQueen remplace John Galliano chez Givenchy

ALEXANDER McQUEEN présentera sa première collection de haute couture chez Givenchy en janvier 1997. *« L'annonce officielle aura lieu lundi. Dites que c'est moi qui vous l'ai dit… »*, a-t-il confié au *Monde*. Le couturier va donc succéder à John Galliano, en route pour la maison Dior. Le contrat signé pour deux ans avec LVMH, porte également sur le prêt-à-porter de luxe, « Couture».
Autodidacte, il a fait ses débuts dans la vie à l'âge de seize ans, travaillant à Londres, comme coupeur chez Anderson and Shepherd. Son maître : Balenciaga. A propos de Hubert de Givenchy, il affirme : *« Il a été très intelligent, pour ce qu'il a fait, et qui correspondait à l'esprit de son temps. Je partage avec lui l'amour des tissus et des lignes, mais nous appartenons à deux époques différentes. »*

■ **IVG : dix-huit députés de la majorité ont déposé une proposition de loi** qui entend supprimer le remboursement des IVG non thérapeutiques. Parmi les signataires, figurent deux proches d'Alain Juppé : Frédéric de Saint-Sernin (RPR, Dordogne) et Yves Nicolin (UDF, Loire). Ce texte vise à abroger la loi du 31 décembre 1982.

Les chaînes de télévision refusent de diffuser la campagne publicitaire de l'ARC

LES CHAÎNES de télévision ont décidé de refuser la diffusion de messages publicitaires incitant à donner de l'argent à l'ARC, association de lutte contre le cancer. Ces messages devaient être diffusés ce week-end sur l'ensemble des chaînes télévisées. La production de ces messages a coûté 600 000 francs et l'achat des espaces publicitaires aurait coûté 2,5 millions de francs. *« Les services juridiques des chaînes nous ont fait valoir qu'un passage du film portait atteinte à la présomption d'innocence de Jacques Crozemarie* [ancien président de l'ARC] », fait-on valoir auprès de l'agence Euro RSCG institutionnel.

Dans un communiqué diffusé dans la soirée du 10 octobre, l'ARC a *« profondément regretté »* cette décision : *« Au moment où, après six mois de silence et de travail intensif pour assainir profondément sa structure, l'ARC entendait s'adresser à l'opinion publique et aux donateurs pour réaffirmer l'utilité de son action en faveur de la recherche, elle se voit contrainte d'amputer son message de vérité. »* Selon l'ARC, le patient que l'on entend dans le film *« exprimait simplement la nécessité de la recherche et celle de la présence de l'ARC dans la lutte contre le cancer ; et s'indignait publiquement – sans citer de noms – de l'« affaire Crozemarie » qui a secoué l'association depuis novembre dernier »*.

« Alors que cette affaire est notoirement connue, que les éléments cités sont exacts, confirmés bien au-delà de tout soupçon dans différentes publications et rappelés encore aujourd'hui par tous les médias qui commentent des extraits d'un rapport de la brigade financière, l'ARC se voit interdire d'antenne à la télévision pour deux phrases. » Ces phrases sont : *« On parle de villas sur la Côte, de chasses en Sologne… Comment ces types ont-ils pu à ce point oublier leur mission ? »* A la direction de la communication de France 3, on précise que le film de l'ARC n'est parvenu à la chaîne que le 9 octobre et qu'il a été immédiatement soumis aux services juridiques. Ces derniers ont estimé que son contenu était *« complètement diffamatoire »* et qu'il ne pouvait, en conséquence, être diffusé. On précise que cette décision a été prise en accord avec les services juridiques de France 2.

Dans un entretien accordé à *France-Soir*, Michel Lucas, le président de l'ARC, réagissant aux articles parus dans les éditions du *Monde* du 11 octobre, a déclaré : *« Si les montants des détournements sont effectivement proches de ceux avancés par* Le Monde, *tout n'est pas allé uniquement dans la poche de Crozemarie, Sarda et Simon. On pourrait découvrir des destinataires autres que ces individus, notamment des structures ou des groupements tels que, peut-être, des partis politiques. »* Michel Lucas était injoignable vendredi matin. Pour sa part, le juge d'instruction Jean-Pierre Zanoto devait entendre, vendredi 11 octobre, pour la troisième fois, Jacques Crozemarie, actuellement hospitalisé à l'hôpital Cochin (Paris) pour des troubles cardio-vasculaires. Durant cette hospitalisation, M. Crozemarie demeure sous le régime de la détention provisoire. Son audition aura lieu dans le bureau du juge, au Palais de justice. Les avocats de Jacques Crozemarie ont par ailleurs annoncé *qu'ils allaient déposer une nouvelle* demande de remise en liberté *« au début de la semaine prochaine »*.

Enfin, un conseil d'administration extraordinaire de l'ARC devait avoir lieu dans la journée du 11 octobre. On indiquait vendredi matin, au siège de l'association, que c'est l'avenir même de l'association qui est dorénavant en jeu.

J.-Y. N. et F. N.

Les avocats de M. Simon attaquent la Cour des comptes

Les avocats des sociétés Distribleu et International Development Communication (IDC), créées par Michel Simon, ont décidé d'attaquer les magistrats de la Cour des comptes chargés du dossier de l'ARC devant le Conseil d'Etat. Les avocats de M. Simon, qui a été mis en examen par le juge Zanoto dans l'affaire de l'ARC, réclament 15 millions de francs. Ils font valoir que l'enquête concernant l'ARC a constitué un *« abus de pouvoir »* et un *« préjudice moral »*.

Selon la brigade financière de Paris, M. Simon s'est octroyé, au minimum, 17 017 056 francs de rémunérations entre la fin de 1989 et le début de 1996. Ce sont les enquêtes de la Cour des comptes qui avaient permis, fin 1995, de faire éclater le scandale de l'ARC.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 11 octobre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	+ 5,53
Honk Kong index	12242,50	− 0,07	+ 22,44

Tokyo Nikkei sur 3 mois

20870,80

22568 ; 21787,78 ; 21227,55 ; 20667,33 ; 20107,10

15 juil. ; 28 août ; 11 oct.

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 10/10	Var. en % 09/10	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2135,63	− 0,52	+ 14,09
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 17,95
Milan MIB 30	—	—	+ 14,60
Francfort Dax 30	2683,83	− 0,71	+ 19,07
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	+ 1,43
Madrid Ibex 35	—	—	+ 16,20
Amsterdam CBS	—	—	+ 25,44

Tirage du Monde daté vendredi 11 octobre 1996 : 518 929 exemplaires. -3

